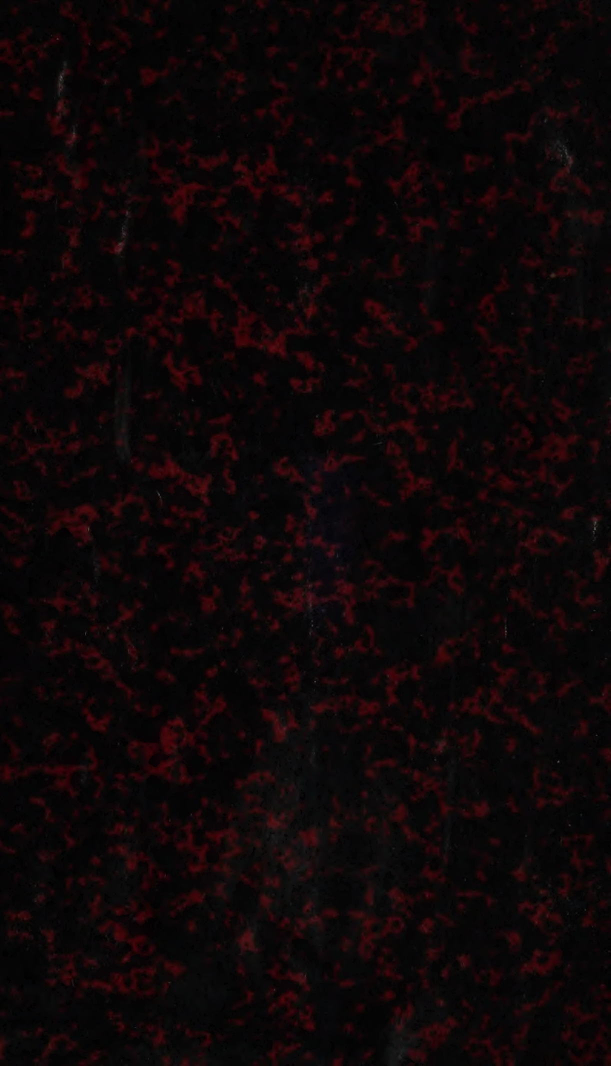
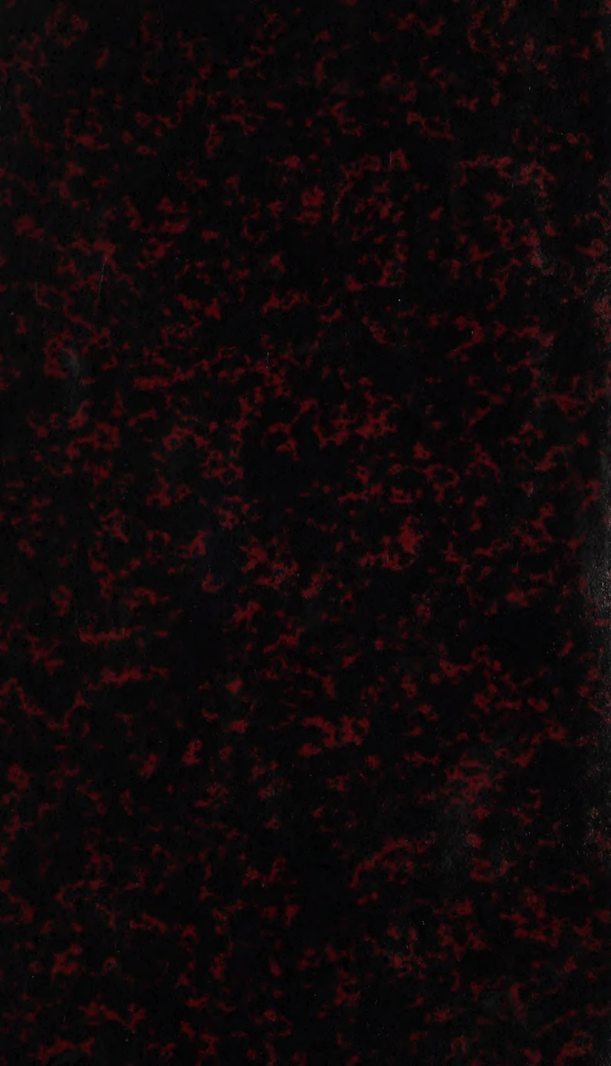






MEDECINE UNIVERSELLE

OU

TRAITÉ

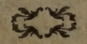
DE L'ORIGINE DES MALADIES,

& de l'uſage de la Poudre purgative, par Meſſire JEAN AILHAUD, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Seigneur de Caſtelet, de Vitrolles & de Montjuſtin, & Docteur en Médecine de la Ville d'Aix en Provence.

SUIVIE DU PRÉCIS DUDIT TRAITÉ

Par Meſſire JEAN-GASPARD AILHAUD, *ſon Fils, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Baron de Caſtelet, Seigneur de Vitrolles & de Montjuſtin, & Docteur aggrégé en Médecine de la même Faculté.*

Avec les Réponſes aux Ecrits publiés contre le Reméde univerſel & ſon Auteur.



A CARPENTRAS,
Chez D. G. QUENIN, Imprim.-Libraire.

M. DCC. LXIV.

Avec Permiſſion des Supérieurs.

ON trouve gratis *dans tous les Bureaux de diſtribution du Reméde univerſel une Brochure contenant les Ecrits publiés contre ce ſpécifique, avec les Réponſes de l'Auteur & pluſieurs Lettres intéreſſantes, ce qui forme un corps d'attaque & de défenſe capable de convaincre par le ſeul raiſonnement les plus incrédules. On trouve encore dans tous leſdits Bureaux un Volume in-12. de plus de douze cent pages, qui préſentent par gens dignes de foi un nombre infini de guériſons de différentes maladies dont l'homme eſt travaillé, & ne laiſſent aucun doute ſur l'efficacité & l'univerſalité du reméde qui les a opérées.*

Le Prix du Reméde univerſel eſt de douze livres dix ſols le paquet de dix priſes, à raiſon de vingt-cinq ſols la priſe. On le trouve a

chez

qui le reçoit directement du Sr. ASTOUD, *à Avignon*, chargé de la correſpondance générale dudit Reméde.



TABLE
DES MATIÉRES
Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table des Matières.



PRÉFACE.

LEs principes les plus probables ne ſont pas toujours reçus favorablement. Que ces principes ſoient naturels, qu'ils s'accordent avec la ſaine raiſon, qu'il en réſulte le plus grand bien de l'homme tel que la conſervation de ſa vie & de ſa ſanté; toutes ces conſidérations ne comptent pour rien : un préjugé contraire l'emporte ſouvent ſur ces avantages, & ce préjugé n'eſt pas facile à détruire.

Il faut des preuves réelles pour vaincre la prévention ou l'incrédulité. En eſt-il de plus fortes que les exemples? J'en produis un bon nombre, autant pour appuyer mes opinions, que pour déſabuſer le public des fauſſes idées qu'on s'eſt efforcé de lui ſuggérer.

Ma façon de penſer ſur la guériſon des maladies paroît étrange à tout homme prévenu ; mais quiconque recherche ſoigneuſement la vérité, ſent bien que je ne m'en écarte nullement. En effet les principes que j'établis ſont fondés ſur la nature & l'expérience, ſeuls guides du véritable Médecin. Je puis même dire que plus de cinquante ans d'exercice de la Médecine m'ont procuré tout le ſuccès que je pouvois attendre d'une ſcience auſſi obſcure & auſſi incertaine.

A peine ma Poudre purgative a-t'elle paru dans le monde ; qu'elle a été regardée comme un paradoxe ; on a douté de ſon efficacité. Ses merveilleux effets ont paſſé dans l'eſprit de pluſieurs pour des illuſions. D'autres ont cru lui faire grace de réduire ſa vertu en problême ; enfin, le plus grand nombre s'eſt déchaîné contre mon opinion. Cependant, des guériſons multipliées & prouvées par des lettres

dont

dont j'ai les originaux, font voir que mon ſiſtème n'eſt pas ſans fondement. Ces preuves démontrent d'une manière invincible, l'excellence de mon remède & ſes propriétés ; elles ſont d'autant moins ſuſpectes, qu'elles ſont les effets de la reconnoiſſance.

On ne doit point ignorer qu'on a contrefait, & qu'on ne ceſſe de contrefaire ma Poudre. Il eſt bon que le public en ſoit prévenu, afin qu'il ne ſoit pas la dupe de ceux qui veulent faire paſſer ſous mon nom des remèdes qui ne ſont propres qu'à le tromper, & qu'il ne confonde pas ma Poudre avec ces prétendues poudres qui ne ſauroient produire les mêmes effets, & qui pourroient en produire de très dangereux.

Le Sr. Jean-Gaſpard Ailhaud mon fils, Docteur en Médecine, eſt le ſeul *à qui j'ai confié mon ſecret. Je l'ai inſtruit lui* ſeul *de la manière de compoſer ma*

Poudre, & de diriger ceux qui ſont dans le cas de la prendre. Son application & le zèle avec lequel il s'eſt attaché à profiter de mes inſtructions, l'ont mis en état d'agir comme moi-même & avec une expérience qui ſera également utile & avantageuſe au public.

C'eſt donc à lui à qui l'on doit s'adreſſer, je réponds de ſon attention à ſatisfaire le public. Ce n'eſt qu'après une longue épreuve de ſa conduite & des talens qu'il a acquis, que je me ſuis déterminé à le ſubſtituer à ma place, & à chercher en lui les ſoulagemens dont mon âge a beſoin, malgré lequel je ne ceſſe de travailler & de donner mes conſeils avec le déſintéreſſement & la généroſité convenables à une perſonne qui a toujours été uniquement occupée de s'aſſurer l'eſtime & la bienveillance de tout le monde.



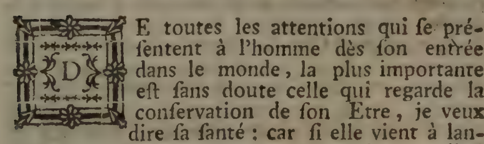
TRAITÉ DE L'ORIGINE DES MALADIES ET DE L'USAGE DE LA POUDRE PURGATIVE.

CHAPITRE I.

De l'Origine des Maladies.

ARTICLE I.

Combien il importe à l'homme de conserver sa santé, & par quelle route il doit y parvenir.



De toutes les attentions qui se présentent à l'homme dès son entrée dans le monde, la plus importante est sans doute celle qui regarde la conservation de son Etre, je veux dire sa santé : car si elle vient à languir, n'est-il pas vrai que tout languit avec elle ? & si elle se détruit, tout ne périt-il pas aussi ? On a été si convaincu de cette vérité dès le commencement du monde, qu'on a cru devoir s'appliquer à la conserver & à l'augmenter, qui d'une façon, qui de l'autre, chacun par la route qui lui a paru la plus convenable.

Je ne puis que louer leurs efforts & admirer l'érudition de plusieurs ; quant au succès, qu'ils me permettent de le dire, je n'ai pu ni me résoudre à l'approuver, ni me résoudre à l'écrire.

Ils ont tous erré dans le principe, dès-lors qu'ils ont voulu troubler, ou même toucher à l'ouvrage toujours admirable de la nature. Cet ouvrage est l'ouvrage d'une intelligence supérieure à laquelle il est bien permis de rendre hommage, mais sur laquelle il ne fut jamais permis de vouloir dominer. Les Médecins peuvent bien & même doivent être ses spectateurs, ses admirateurs, & ses ministres ; mais jamais ses perturbateurs, jamais ses lacérateurs, jamais ses tyrans.

Cette aptitude à secourir & à aider la nature est donnée à peu, & à quelques-uns elle semble être naturelle : c'est un don de Dieu à qui ils en sont redevables ; dans quelques autres elle est acquise par un long & pénible travail : de quelque manière que ce soit, c'est elle qui rend ces hommes véritablement chers à la République : c'est elle qui les doit faire regarder comme des hommes que les Très-Haut a mis au monde pour le soulagement de son Peuple, comme des hommes dignes d'être traités avec distinction par les sages, & l'homme prudent ne les laissera jamais partir d'auprès de soi, sans leur donner quelque marque de sa vénération & de sa reconnoissance.

Quelle est donc cette aptitude qui doit faire proprement le caractère du Médecin ? cette aptitude, dis-je, à secourir & à aider la nature, & en quoi consiste-t'elle ? Est-ce de relever la nature quand elle est dans sa chute mortelle & son actuelle destruction ? ce seroit vouloir qu'un Médecin ressuscitât, pour ainsi dire, les morts : il n'appartient de la relever alors qu'à celui qui l'a créée. Est-ce de détourner le cours admirable de ses opérations en lui ouvrant des nouvelles issues, ou en lui faisant rebrousser chemin, ou en la violentant en quelqu'autre manière ? quelle témérité ! ne seroit-ce pas vouloir ainsi troubler & renverser un cours d'opérations si sagement établi par l'auteur même de la nature ? que sera-

ce donc ! le voici, & qu'on ne l'oublie pas. C'eſt d'ôter tout ce qui s'oppoſe à l'opération de la nature, qui d'elle-même a tout ce qu'il faut pour ſe réparer, & qui ſe réparera dès lors qu'on lui aura ôté ce qui l'incommode & l'empêche de continuer le cours admirable de ſes opérations preſcrit par ſon Auteur.

Voilà l'unique office du Médecin, *Removere prohibens* : c'eſt d'ôter ce qui empêche la nature de continuer le cours de ſes opérations, & de lui fournir enſuite de bons & proportionnés alimens, pour l'aider par des nouvelles forces, à continuer ces mêmes opérations ; c'eſt alors que libre & dégagée, elle reprendra toute ſa première ſanté. Car qu'appelons-nous ſanté ? ſinon cette entière force de notre corps que nous avons reçu de la nature. Et qu'appelons-nous maladie ? ſinon tout ce qui altère, ſouille, déprave & vicie, de quelle manière que ce ſoit, cette précieuſe intégrité de notre corps.

Ces maladies ſont de pluſieurs eſpèces ; celles cependant qui ſont les plus ordinaires & les plus fâcheuſes, ſont les pleuréſies, les péripneumonies, les apoplexies, les hémorragies, les inflammations, les éréſipèles particulières & univerſelles, les épilepſies, toutes les eſpèces de coliques, les fiévres continues, malignes & intermittantes, la rougeole, la petite vérole, la diarrhée, le tenême, les épreintes, les dyſſenteries, tous les flux & maux vénériens, la vérole, la goutte, le rhûmatiſme, les douleurs, péſanteurs & gonflemens d'eſtomac avec nauſée, les hydropiſies, les hémorroïdes, les fleurs blanches aux filles & aux femmes, & tous les maux communs à ce ſexe ; enfin une infinité d'autres dont un plus long détail ne ſauroit être qu'ennuyeux.

La guériſon de la plûpart de ces maux, ſelon la pratique la plus commune, a été juſqu'ici glorieuſement dévolue à la ſaignée. Erreur intolérable ! que ne puis-je te chaſſer de ma patrie, & te bannir abſolument de la penſée des hommes ! qui t'a enfantée erreur funeſte ! c'eſt ſans doute une autre erreur plus ancienne qu'on n'a

pas apperçu & sur laquelle on s'est aveuglé ; savoir : *que les maladies sont dans le sang, ou prennent leur origine du sang.*

Attaquons donc d'abord ce premier monstre qui a enfanté le second ; détruisons-le, & s'il est possible, délivrons-en toute la terre, en établissant ce qui suit.

ARTICLE II.

Nulle maladie ne réside & ne prend son origine du sang.

CEtte vérité auroit d'abord été apperçue, connue & publique chez toutes les nations, si dès le commencement on avoit profondément médité & heureusement pénétré la nature du sang, ses propriétés & ses fonctions. On l'auroit apperçu, parfaitement distingué des humeurs, beaucoup plus subtil qu'elles, plus léger, plus agile, plus chaud, plus pur, formé par la nature & destiné à se répandre dans toutes les parties du corps pour l'animer, le vivifier, le nourrir, le conserver sain, & pour servir à ses végétations & sensations internes & externes.

Cela étant une fois apperçu, bien attentivement examiné & profondément pénétré, on auroit commencé à comprendre quelle est sa nature, sa subtilité, sa pureté, quelle est l'uniformité de ses parties, quelle est leur union, quelle est sa transcendance, quel est son épanchement dans tout le corps ; j'ai presque dit : on auroit compris quelle est son incorruptibilité ; c'est-à dire, qu'on auroit compris que si le sang commence à se corrompre, à tomber en dissolution ou en coagulation, c'est fait du malade : que s'il est corrompu, il n'est plus sang ; que tant qu'il subsiste dans sa nature, il est toujours le même, & il y a toujours espérance de guérison. C'est dans ce sens que je l'appelle incorruptible, comme on dit communément que l'air, le feu, & autres, sont incorruptibles, quoique mixtes & divisibles en parties si petites, qu'ils ne sau-

roient plus faire les mêmes fonctions, & conséquemment corruptibles. J'appelle encore le sang incorruptible par comparaison aux humeurs qui sont beaucoup plus corruptibles, plus crasses, & moins uniformes dans leurs parties, comme on appelle incorruptible le Diamant, l'Or, le Cedre, &c. quoiqu'absolument toutes ces choses soient sujettes à corruption.

De ces premières connoissances, on seroit passé à un détail plus circonstancié des fonctions du sang; on auroit examiné comment il prend sa nourriture du chile, & comment il la donne lui-même aux parties solides. On auroit remarqué qu'il ne peut prendre de nourriture qu'autant qu'il peut convertir de chile & le proportionner à sa propre nature, pour réparer ce qu'il a consumé à la nourriture des parties solides ou dans l'exercice de ses fonctions: que jamais il n'en prend plus qu'il ne lui en faut, quelque abondant que soit le chile. Tout le reste du chile est étranger à la nature du sang, & ce reste de chile n'est reçu dans les artères & les veines que pour lui servir de vehicule, & pour être par lui distribué & évacué conformément aux besoins de toute la machine. Ainsi, voyons-nous, que dans l'admirable construction du corps, il y a plusieurs glandes par lesquelles ces humeurs se filtrent: il y en a pour les yeux d'où il se filtre & découvre une sérosité qui sert à les humecter & à faciliter leur mouvement, & pas autre chose; il y en a pour les oreilles, d'où il découle une humeur qui devient ensuite visqueuse & jaune, pour favoriser & conserver la sensation de l'ouie, & pas autre chose; il y en a aux environs du nez, qui filtrent la morve, & pas autre chose; il y en a dont les conduits vont aboutir dans la bouche pour y porter la salive, & pas autre chose; & ainsi de toutes les autres glandes qui ont chacune leur fonction particulière selon les différens besoins du corps; & jamais une glande ne fait naturellement la fonction de l'autre, c'est-à-dire, filtre ce que l'autre doit filtrer. De-là, la morve ne se filtre jamais par les yeux, ni les larmes par le nez, ni la salive par les oreilles, & ainsi des autres.

Or la Faculté a remarqué fort judicieusement, qu'il y a six choses non naturelles sans lesquelles nous ne pouvons subsister, quoiqu'elles n'entrent point dans la construction de notre corps; savoir, l'air, le manger & le boire, le mouvement & le repos, le sommeil & la veille, les excrémens & les humeurs retenues; enfin les passions de l'ame.

Quand donc tout cela se fait avec modération & sans excès; c'est-à-dire quand on respire un bon air; quand on ne mange & qu'on ne boit qu'autant qu'il est nécessaire; quand on ne prend du mouvement & du répos, du sommeil & de la veille qu'avec modération; quand les excrémens ne sont ni trop secs ni trop fluides: enfin, quand les passions de l'ame sont dans un équilibre raisonnable, le sang n'étant alors ni précipité, ni retardé dans son cours, il n'est point dérangé dans ses fonctions, & tout va un train salutaire; mais s'il est troublé par quelqu'une de ces causes; si l'on respire un mauvais air, ou qu'on s'expose à ses intempéries; si on se livre à des agitations immodérées, ou à une trop grande inaction, si l'on prend un sommeil trop long ou trop court; si on a le ventre ou trop lâche ou trop peu; enfin, si on se livre immodérément à quelque passion de l'ame, comme tristesse, joie, colère, envie, jalousie, &c. alors le sang se dérange dans ses filtrations ou par trop de lenteur ou par trop de vîtesse: les humeurs non-filtrées restent avec lui, l'incommodent, l'embarrassent, l'altèrent, le dérèglent, le troublent & l'empêchent dans son action; & quelquefois elles sont si abondantes, si grossières, si enflâmées, si gâtées, & ce même sang en est si fort dérangé, qu'il perd comme son cours naturel. De-là naissent la fiévre, les éruptions, les dépôts; de-là enfin prennent leur source toutes les maladies, la décharge des humeurs se faisant tantôt à la tête, tantôt à la poitrine, tantôt à l'estomac, sur les reins, sur les bras, sur les jambes, &c. selon la différente foiblesse des parties qui cédent à leur torrent.

A des esprits qui ne seroient point prévenus,

cette seule & simple exposition, toute fondée sur la nature même, & contre laquelle on ne réclamera jamais que par un aveuglement déplorable ; à de tels esprits, dis-je, cette seule exposition suffiroit pour leur faire comprendre & avouer que toutes les maladies viennent de ces humeurs non-filtrées & détenues dans le sang, & jamais du sang même.

Mais, la prévention est si étrange, & la force des préjugés dans lesquels on est élevé a pris un si grand empire sur les esprits à la vue d'une pratique toute contraire, que je crois devoir ajouter pour plus grand éclaircissement & plus évidente conviction, ce qui suit.

Il faut raisonner à peu près du sang dans le corps humain, comme du vin dans un tonneau, comme de l'eau dans un bassin. Le vin de son origine est bon, il est pur, il est salutaire : l'eau qui coule de la fontaine dans un bassin, y coule pure, claire, nette, bonne à boire. Le vin dans le tonneau vient à se gâter, l'eau dans le bassin vient à se salir & à se troubler ; d'où viennent tous ces maux & ces désordres ? Est-ce de la nature du vin ? Est-ce de celle de l'eau ? vous n'oseriez le dire. Vous comprenez trop bien que les chaleurs du Printemps ou de l'Eté ont fait bouillir votre vin, ont remué la lie, l'ont troublé, l'ont tourné. Vous comprenez également que l'eau d'elle-même est claire & bonne à boire, & que ce ne sont que les ordures qui s'y sont mêlées, qui la rendent non bûvable & mauvaise.

Or, je vous demande : pourquoi ne faites-vous pas le même raisonnement sur votre sang ? votre sang dès votre naissance n'étoit-il pas bon ? vous êtes né en parfaite santé, votre jeunesse étoit belle & brillante, vous étiez vous-même plein de force & de vigueur. Vous avez commencé à donner dans quelqu'un des excès dont je viens de parler, que la Faculté a si judicieusement remarqué : depuis ce temps-là, vous avez commencé à languir, à souffrir, à être malade.

D'où vient votre mal ? Est-ce de votre sang ! oseriez-vous le dire ? pourriez-vous même le penser ? de lui-même il étoit bon, & il l'est encore,

Si votre sang étoit mauvais, ce seroit fait de vous; ses parties sont si uniformes, si subtiles, si unies, que si une partie commençoit à tomber en dissolution ou en coagulation, par la même raison toutes les autres y tomberoient: & comme il est impossible de faire revenir bon un vin corrompu & aigre; potable, une eau corrompue & qui a perdu sa nature; ainsi il seroit impossible à la puissance humaine, & à toute sorte de remède, de réparer votre sang: il n'y a que celui qui l'a créé qui puisse alors lui donner son premier état.

Il faut donc chercher ailleurs la cause & l'origine de votre mal quel qu'il puisse être; & on ne peut la trouver que dans les humeurs qui ont manqué de se filtrer par les conduits que la nature leur avoit tracé, qui par-là sont restées dans votre sang, qui se sont mêlées avec lui, qui l'ont troublé, qui l'ont rendu trop précipité ou trop tardif dans son mouvement, & qui par-là l'ont déréglé dans le premier cours de ses opérations. C'est-là où il faut chercher toute la cause de votre mal & non pas dans votre sang. C'est dans ces humeurs grossières, altérantes, enflammantes, venimeuses, pestiférées, qu'il faut chercher la cause de votre dégoût, de votre mal de tête, de votre langueur, de votre fiévre, de votre fluxion, de votre goutte, rhumatisme, vérole, & autre maladie quelle qu'elle soit.

Commencez, pour vous guérir, à évacuer ces humeurs par le canal général que la nature vous a donné; faites sortir de votre corps ce fumier qui l'infecte, qui le souille, qui l'empeste; évacuez par les selles ce qui ne s'est pas évacué quand il le devoit; & comme quand le canal général se vide, tous les autres canaux particuliers qui y aboutissent, se vident également, vous aurez la consolation de voir votre sang reprendre son large, sa pureté, son cours ordinaire, & votre corps reprendra son premier dégagement, sa première force, sa première santé; vous verrez jusqu'à vos plaies, vos tumeurs, vos ulcères se dessécher, se fermer, se guérir parfaitement, & votre chair reprendre toute la beauté de sa jeunesse.

Que diriez-vous d'un homme, qui, pour rendre à son vin sa première bonté, commenceroit à le tirer & à le jeter par terre ? que diriez-vous d'un autre, qui, pour rendre à son bassin d'eau sa première netteté, commenceroit à en tirer l'eau & la jeter ? c'est ce que vous faites quand vous voulez vous faire tirer du sang ; vous attaquez l'innocent & vous laissez le coupable ; vous chassez de votre Ville le bon citoyen, & vous laissez les ennemis qui l'attaquent.

Combien plus sagement n'agit pas celui qui tâche d'ôter la lie de son tonneau & l'ordure de son bassin !

Ainsi agirez-vous sagement vous-même, quand, par un purgatif tel que celui que je vais vous proposer, vous évacuerez les humeurs qui dérangent l'économie des opérations de votre sang & la santé de votre corps ; & si pour achever de vous convaincre, il ne falloit qu'un petit détail des maladies les plus connues & les plus opiniâtres, que n'aurois-je pas à vous dire des fluxions, péripneumonies, inflammations de poitrine, toutes si contraires, si générales, si renaissantes à chaque entrée de l'hiver.

D'où vient que pendant l'été vous n'en étiez point attaqué, si non parce qu'alors les humeurs se dissipoient par les sueurs, au lieu que le froid resserrant les pores les retient dans le corps où étant arrêtées & hors d'œuvre, elles s'opposent à la naturelle circulation du sang & se déposent sur la partie la plus foible.

D'où vient la diversité de ces fluxions, sinon de l'abondance des humeurs qui les produisent sur les différentes parties du corps où elles se déposent ? D'où vient même la longueur & l'opiniâtreté des rhumes & de ces sortes de fluxions, sinon de ce que vous n'êtes pas exact & constant à vous purger tout de suite, & à vous bien purger ? Eprouvez ce que je vous dis, & votre propre expérience achevera de vous convaincre.

D'où vient l'irrégularité des flux des femmes & des filles, que du déréglement qu'elles ont mis dans les filtrations des humeurs par les dif-

férens excès, ou par les différentes passions qui les ont agitées.

D'où viennent les vertiges ? Ces vertiges qui se transfigurent en tant de manières, qui ont épuisé la Médecine, & qui semblent devenir si communs, qui sont si affligeans pour ceux qui les ont, & qui ne paroissent que des visions à ceux qui n'en ont point ? D'où viennent-ils que des humeurs non filtrées & arrêtées dans le sang, lesquelles le troublent dans sa libre circulation par les obstructions & mauvais levains qu'elles causent. De-là procédent le trouble & la confusion des esprits animaux, de sorte que ces esprits n'ayant pas un cours régulier dans les nerfs, il arrive aux Facultés visive & motrice d'être souvent vacillantes ; de manière que les malades chancellent, tombent, & ont assez souvent les yeux obscurcis par d'épaisses ténébres. C'est-là la véritable cause des vertiges, & jamais le sang lui-même.

Que peut-il donc y avoir de plus salutaire pour les guérir, que d'user d'un purgatif tel que le mien, qui par sa vertu donne la fuite aux humeurs non filtrées & arrêtées, & détruit peu à peu les obstructions & mauvais levains qui en sont la source. Mais, comme pour l'ordinaire, les obstructions qui causent les vertiges sont presque toujours desséchées & adhérentes aux viscères ; on doit, dans pareil cas, continuer l'usage du purgatif jusqu'à ce que, par sa vertu ; il ait fondu & détruit toutes ces obstructions, qu'il ait donné une entière fuite aux mauvais levains qui en sont la source, & qu'il ait rendu au sang & aux esprits leur premier dégagement & leur libre cours.

Que ne pourrois-je pas dire de tant d'autres maladies qui se dissipent à vue d'œil par les seules évacuations, comme coliques, pésantèurs d'estomac, dégoût, & fiévres de toute espèce, &c.

Je finis enfin : car qu'est-il besoin d'ajouter des preuves à l'évidence ! On aura beau s'entêter, il n'en sera pas moins vrai, que c'est des humeurs non filtrées & détenues dans le sang ou dans les parties du corps, & jamais du sang même, que

prennent leur origine toutes les maladies qui nous affligent.

ACCESSOIRE.

Quelle merveille donc ! & pourquoi se tant récrier, quand je dis que ma poudre purgative est un reméde à tous les maux. Ne peut-on pas appeler un reméde à tous maux, un reméde qui ôte & détruit la cause de tous les maux ? Est-on si peu raisonnable, que de s'imaginer que je veuille dire que ma Poudre préserve d'une chûte, d'un coup de fusil, d'un poison, & autres maux accidentels ? peut-on s'imaginer que je veuille détruire la Médecine, moi qui apprends l'art de la rendre plus sûre & plus infaillible ? prétend-t-on que je pense à abolir la Chirurgie, parce que je dis que la saignée est nuisible ? La Chirurgie n'a-t-elle donc à faire que des saignées ? Ne reste-t-il pas encore des plaies, des fractures, des dislocations, l'opération de la taille, de la fistule, du trépan, &c. ? Il est vrai que mon purgatif sera toujours une salutaire préparation à toutes ces opérations ; il est vrai qu'il favorisera toujours la guérison de toutes les plaies. Est-ce détruire un art que de favoriser l'effet de ses exercices ? Est-ce anéantir la Pharmacie, que d'opiner si fortement pour les purgatifs ?

Qu'on cesse donc de se récrier ; qu'on dépose tout préjugé ; qu'on laisse triompher la vérité, & qu'on rende des immortelles actions de graces à Dieu, à ce Père de lumière de qui dépend tout don parfait ; car ce n'est ni d'autrui, ni de moi-même, mais de lui seul, que j'ai pu recevoir une telle connoissance.

Il est vrai que mes propres infirmités ont donné lieu ou occasion à une si grande faveur, aussi bien que les infirmités de mes parens, de mes frères, de mes sœurs, & autres de ma famille, qui tous accablés de différens maux, ont bientôt fini leurs jours, n'étant resté que moi jeune Médecin d'une santé délicate, héritier de la maladie paternelle, & traînant une vie fort lan-

guissante. Je m'appliquois cependant à l'étude de la Médecine, & j'avois un grand désir de trouver un véritable remede à toutes mes infirmités. J'ai eu des maîtres très savans, d'une grande sagesse & d'une belle érudition. Je les suivois comme pas à pas ; mais revenu à moi-même, & endoctriné par ma propre expérience, je pris la voie des purgatifs, à laquelle ils préféroient celle de la saignée ; & peu-à-peu, par la grace de Dieu, j'ai enfin connu que ce n'étoit pas du sang que venoient les maladies, mais des humeurs qui le dérégloient. Dès-lors, je m'appliquai avec une grande attention à la composition de ma Poudre purgative ; & par ma propre expérience, & par une infinité d'autres, j'eus le bonheur de la porter à un si haut point de perfection, que m'anéantissant en la présence de Dieu, je crus certainement que c'étoit une grace singulière dont il vouloit favoriser les hommes.

Dans la composition de cette Poudre n'entrent aucunement des Poudres chymiques, comme ce nom de Poudre semble d'abord le présenter à l'esprit & le donner à entendre. Ce sont les fruits de la terre, les seules richesses des campagnes, les doux alimens de l'homme, qui, par une distribution convenable de plusieurs peu, font un beaucoup ; c'est de quoi vous pouvez être bien assuré. Prenez-la donc volontiers, prenez-la sans crainte, c'est par son usage, que moi-même, quoique dès ma naissance foible, & infirme, j'ai eu le bonheur d'arriver à l'âge de quatre-vingt un an, plein de santé, père d'une nombreuse & forte famille, à présent même, par la grace de Dieu, pleine de vie & de santé ; & je ne leur ai jamais donné autre remède, je n'en ai jamais pris d'autre moi-même pour quelque maladie que c'ait été.



CHAPITRE II.

De l'usage de ma Poudre purgative.

COmme j'ai déjà démontré suffisamment que toutes les maladies viennent des humeurs viciées, & jamais du sang, il me semble qu'il seroit hors de propos d'insister & de prouver que la saignée est inutile, qu'elle n'est pas naturelle, qu'elle est même pernicieuse. Ces trois défauts qui en sont inséparables, coulent de source ; j'espère que chacun pensera sérieusement à conserver son propre sang.

Il n'y a qu'une cause générale de toutes les maladies, ce sont les humeurs viciées. Il ne faut donc que les évacuer selon le besoin de la nature, c'est l'effet que produit la Poudre purgative que je propose à tout malade, selon son besoin & selon l'opiniâtreté de sa maladie. Je la propose avec d'autant plus de confiance, que je suis assuré, par des expériences innombrables, qu'elle est le reméde le plus efficace, le plus prompt & le plus doux : ce que je vais démontrer dans les Articles suivans.

ARTICLE I.

Ma Poudre purgative est le reméde le plus efficace pour toute maladie.

CEtte proposition paroît d'abord étrange, parce qu'on ne veut pas s'ôter de l'esprit les préjugés dans lesquels on a été nourri, & qu'on ne veut pas se mettre en tête qu'il y a une cause générale de toutes les maladies, comme je l'ai pourtant démontré dans le précédent Chapitre.

Mais, qu'on me fasse la grace de me suivre dans mon raisonnement, & si je me trompe qu'on me montre mon tort, non pas par des vetilles & des chicanes, mais par des raisons plus

solides & des vérités plus constantes.

Dites-moi, s'il vous plaît, vous qui faites un véritable usage de votre raison.

Quel est le Médecin, qui a un si grand intérêt de guérir son malade, que la nature en a de se guérir elle-même ?

Quel est le Médecin qui connoît si bien le mal de son malade, que la nature connoît & sent le sien propre ?

Quel est le Médecin qui, pour guérir son malade, a une aptitude égale à celle qu'a la Nature pour se guérir elle-même ? Il faudroit pour cela, qu'il eut celle de convertir le chile en sang, & le sang en solide.

Quel est enfin le Médecin qui a une inclination à guérir son malade, égale à celle qu'a la Nature à se guérir elle-même ?

Je pense que vous conviendrez aisément qu'il ne fut jamais un tel Médecin.

Or dans cette conjoncture, où le Médecin ne sauroit être ni si intéressé, ni si éclairé, ni si habile, ni si incliné à guérir que la nature, qu'a-t-il donc à faire ? est-ce de s'ingérer dans les opérations de la nature, en voulant lui donner des issues nouvelles par des ouvertures de veines, par des cautères, par des ligatures, &c. ? est-ce de l'agiter, de la troubler, de la violenter en quelque manière que ce soit ? qui ne voit la témérité ? qui ne la condamneroit ?

Qu'a donc à faire le Médecin, que de contempler & seconder la nature dans ses opérations, en lui ôtant tout ce qui peut l'embarrasser, l'inquiéter, la troubler ; & en lui administrant ensuite une bonne & proportionnée nourriture capable de réparer ses forces, afin qu'elle puisse soutenir & continuer ses mêmes opérations. Le sens commun ne suggère-t-il pas ce raisonnement ?

Or c'est-là justement l'effet de mon reméde ; *removere prohibens*, ôter les humeurs qui précipitent, ou qui retardent la nature dans son action, & les réduire au pur nécessaire qu'elle demande, évacuer le fumier qui l'infecte, mettre dehors ce qui l'incommode, ce qui l'accable ; lui fournir une bonne & saine nourriture qu'elle ap-

péte bientôt après & par laquelle elle se fortifie insensiblement, se repare & reprend ses forces. De cette manière, le malade se trouve bientôt guéri, ne s'étant ni affoibli par des saignées, ni tracassé par des cruelles purgations, ni épuisé par des longes diétes.

C'est ce que mille & mille expériences ont déjà prouvé; c'est ce que j'offre à tout moment de prouver sur tout malade; c'est ce que j'ai demandé de prouver dans de pleines salles des Hôpitaux; c'est ce qu'un grand nombre d'attestations que j'ai en main, & que je suis toujours prêt à montrer, confirme évidemment.

Ai-je donc tort de dire que mon reméde est le plus efficace? que risque-t'on avec lui? il ne touche pas à l'ouvrage de la nature, il ne fait que lui ôter ce qui l'embarrasse, & il l'ôte effectivement. Il ne touche pas aux forces du malade, il ne fait que lui ôter ce qui l'accable, & il l'ôte sans douleur. Il ne lui ôte pas sa nourriture; au contraire, dès-lors qu'il a évacué les ordures, il le met en état de faire un bon chile, le chile un bon sang, & c'est le bon sang qui, de lui-même étant balzamique, guérit tous ses maux, repare toutes ses pertes, & lui rend toute sa première vigueur.

Dites après cela, que ma Poudre n'est pas efficace, qu'elle n'est pas le meilleur remède qui ait été découvert depuis que les hommes ont commencé d'être malades, & celui qu'on peut prendre avec plus de sûreté.

ARTICLE II.

Ma Poudre purgative est le plus prompt reméde qu'on puisse employer contre toute maladie.

MEs propositions sont si nouvelles & présentent d'abord une idée si contraire aux préjugés dans lesquels on est élevé, qu'il me semble toujours voir des gens qui se rebutent d'en-

tendre mes raisons ; les uns, parce qu'ils ne discernent pas ce que nous appelons proprement *maladie*, confondant par inadvertance ou par ignorance, sous ce nom, blessures, ruptures, dislocations, peur & autres semblables accidens, qu'on appelle très improprement maladies. Les autres parce qu'ils sont si prévenus en faveur de la saignée, que rien ne peut la déplacer de leur esprit : l'idée des inflammations, apoplexies & autres semblables se présentant d'abord à eux, les confirme si fortement dans leur prévention, qu'il n'est plus possible d'y trouver place pour la vérité.

Quelle erreur de vouloir être plus sage que l'auteur de la nature, de vouloir tracer à celle-ci de nouvelles routes, comme si les siennes n'étoient pas sagement établies ! quelle erreur de vouloir, en dépit du bon sens, aux dépens souvent de sa propre vie, appeler reméde, ce qui est nuisible : reméde prompt, ce qui retarde la guérison : reméde grand & admirable, ce qui tue la plûpart des malades !

Peut-on en effet appeler la saignée un reméde, elle qui, diminuant le volume du sang, diminue les forces du malade ? peut-on l'appeler un reméde prompt, elle qui donne lieu à l'ennemi de se fortifier, je veux dire aux humeurs de prendre sur le sang un plus grand empire ? donnera-t'on enfin le nom de grand & excellent reméde à cette opération qui, affoiblissant les malades, les fait souvent périr, & à laquelle si les plus forts résistent, ils ont à essuyer une longue convalescence qui les conduit quelquefois à traîner une vie mourante ?

Telle est cette saignée tant vantée, cette saignée, invention de l'homme aveuglé, moyen doux & efficace pour travailler, sans s'en appercevoir, à la destruction insensible du genre humain.

Combien plus doux n'est pas un reméde que le Créateur a répandu sur les productions de la terre ; qu'il a enseigné par l'instinct des animaux ; qu'il a préconisé dans ses écritures ; qu'il avoit appris à Salomon ; & à qui il a tracé dans l'hom-

me même une route de tous les jours.

Tel est tout reméde purgatif : nier ce principe, c'est renoncer à la nature même.

Or parmi les purgatifs, le mien a ces avantages, savoir, d'opérer toujours, d'opérer quelquefois dans une heure, quelquefois dans deux, quelquefois dans trois, plus ou moins, suivant le tempérament du malade, & la force de la maladie : & cela sans le tracasser, sans ébranler toute la machine de son corps, comme certains autres purgatifs qui sont en usage : sans corroder, ni l'estomac, ni les boyaux, ni aucune autre partie du corps ; opérant toujours doucement, toujours heureusement, s'il y a espérance, & jamais avec le moindre danger ; toujours en ami de l'estomac & de la poitrine.

Où aller chercher après cela un reméde meilleur & plus prompt ? est-ce guérir promptement, que d'épuiser promptement un malade & de le précipiter dans un abattement d'agonie ? n'est-ce pas ce que font tous les autres purgatifs violens, tous ces poisons réels dont on se sert si souvent ? est-ce d'ailleurs guérir promptement un malade, que de lui donner de ces petits purgatifs qui ne font qu'emporter les grosses matières & qui laissent toujours les levains des fiévres, je veux dire, les obstructions desséchées & anciennes, les humeurs tenaces & gluantes qui les entretiennent.

Le mien emporte tout, dissout tout, va partout porter ses salutaires impressions. Il n'est mal si invétéré qui ne céde, autant qu'il est possible, à sa bénignité & à sa force.

C'est ce que j'ai expérimenté mille & mille fois : c'est ce que j'offre de vérifier à toute heure, c'est ce qu'acheveront de persuader les Lettres que je vais ajoûter à ce petit Traité. Que veut-on davantage pour prouver la bonté & la promptitude d'un reméde ?

On m'a donné avis, il y a quelques années, que ma Poudre ressuscitoit des anciennes maladies qu'on croyoit guéries & dont on ne se plaignoit plus, & on m'a cité pour exemple, une migraine, une gonorrhée, une fiévre, &c.

On m'a même ajouté que certaines gens saisissoient ces momens & ces occasions pour la décrier. Je n'ai pas été surpris de l'avis, moi qui sai que ma Poudre ne laisse rien dans le corps d'imparfaitement guéri ; mais j'ai été bien charmé d'apprendre en même temps, qu'en réitérant ma Poudre, trois prises avoient absolument guéri ces maladies ressuscitées, & avoient fait taire ces personnes, ou alarmées, ou malignes.

Et c'est ainsi qu'il faut faire en toute occasion quand quelque mal se reveille, quand il change de nature, quand il ne céde pas d'abord, ou qu'il semble s'irriter ; je ne saurois assez le dire & le répéter, il faut sans crainte réitérer la Poudre. C'est le vrai moyen de tout guérir & de déraciner tout mal.

Enfin on trouve dégoûtant & dispendieux, un reméde qu'il faut réitérer si souvent. Mais qu'on fasse attention qu'il est bien plus ennuyant d'être malade, qu'il est plus dégoûtant de ne pouvoir agir & de se consumer souvent inutilement, & peut-être dangereusement, en remédes violens ou amusans.

D'ailleurs, si mon reméde étoit plus prompt, il ne seroit pas aussi doux, ses effets ne seroient pas aussi certains, & il ne guériroit pas si radicalement. Sa réitération prouve sa bonté, sa bénignité & même son efficacité, comme l'ont éprouvé ceux qui ont été guéris des maladies les plus invétérées.

Je ne sai si mon raisonnement plaira à tout le monde : mais je raisonne à peu près du corps humain accablé de maladie, comme d'un bassin souillé & rempli de beaucoup d'ordures. Quelques endurcies, quelques collées, quelques desséchées que soient ces ordures, ne pouvant les toutes enlever à la fois par aucun instrument, & craignant de briser mon bassin, il me semble que je n'ai pas un meilleur parti à prendre, que de lui ouvrir au bas une issue, par où l'ordure puisse s'écouler, & y faire couler au dessus une fontaine claire qui par son action & sa fluidité, remue, détrempe, entraine l'ordure, & laisse mon bassin aussi propre que je le désire.

Quoique les exemples ne cadrent pas en tout, autrement ils seroient des identités, il suffit qu'ils nous aident à expliquer ce que nous voulons faire entendre.

Notre corps est une espèce de bassin où circulent les liqueurs qui nous font subsister, & principalement le sang, qui en est la vie & la vigueur.

L'infection s'y est répandue jusqu'à ses extrêmités : des obstructions, des dépôts, des virus, des poisons ; en un mot, des ordures se sont engendrées, mêlées, collées en quelque endroit & peut-être par tout.

Vous vous plaignez tantôt de l'estomac, tantôt de la poitrine, tantôt de la tête, des yeux, des dents, du ventre, des bras, des jambes, &c. à tous ces différens maux, quel reméde ? la machine de votre corps est délicate ; si vous avez recours à des remédes violens, je ne répons pas qu'elle ne se brise. Nous ne la voyons que par le dehors, nous ne savons ce qui se passe au dedans, que par conjecture, que par hasard & comme à tâtons. Déjà vous tremblez pour elle, peu s'en faut que vous ne désespériez.

Mais consolez-vous, l'auteur de la nature, qui ne vous a donné qu'une bouche pour recevoir, vous a donné plusieurs issues pour rendre, & entre autres une principale par où toute l'ordure qui nous accable, peut directement ou indirectement s'évacuer, vous laisser dans votre première propreté & vous rendre ainsi la santé.

Ouvrez une fontaine claire au haut de la machine, qui détrempe, qui remue insensiblement & qui entraîne doucement par le bas toutes ces ordures ; je veux dire. Prenez de ma Poudre, secondez-la par des bons bouillons, aidez-la par de l'eau pure ou légérement panée : c'est la fontaine claire. A mesure que les ordures s'écoulent & se sont écoulées, ajoutez une nourriture bonne & proportionnée à votre appétit sans le surcharger, & votre estomac purifié digérera cette nourriture, formera un bon chile, ce chile se répandra dans votre sang ; c'est la fontaine claire qui va temperer, animer, nourrir, renou-

veler ce sang, lui donner la force de faire ses sécrétions, de poursuivre sa route & de continuer le cours naturel de ses opérations. Voilà comme votre santé doit se réparer, & comme elle se reparera infailliblement.

Mais il faut du temps pour fondre des polipes, pour désobstruer des glandes, pour entraîner des dépôts, pour ranimer des paralysies, pour évacuer des hydropisies, pour détruire des virus, pour combattre & vaincre les mauvais effets du mercure, du quinquina, &c.

Que diriez-vous d'un homme, qui, voulant nettoyer son bassin, se rébuteroit aux premières vapeurs que les ordures en exhaleroient, cesseroit d'y faire couler la fontaine claire, & n'oseroit plus les remuer ? C'est ce que vous faites, quand, aux premières prises de ma Poudre, vous éprouvez quelque changement en vous ou en votre mal ; quand vous voyez, par exemple, ou les fluxions s'augmenter, ou les fiévres changer, ou les plaies s'altérer, ou des vieux maux ressusciter, &c. C'est pourtant alors qu'il faut réitérer le reméde, qu'il faut achever de résoudre ce qui n'est encore qu'en mouvement ; c'est alors qu'il faut tout espérer, parce que c'est l'ennemi qui commence à se mettre en marche pour vous ceder la place ; parce que c'est l'ordure qui se prépare à sortir du bassin, c'est-à-dire, de votre corps.

Ne vous rebutez donc pas de l'usage de ma Poudre, quelque mal que vous ayez ; soyez assuré que jamais elle ne pourra vous nuire par elle-même, & que si vous la continuez, elle ne peut que faire refleurir votre première santé, vous guérissant non seulement des maux pour lesquels vous la prenez, mais encore des autres qui étoient prêts à éclore & que vous n'apperceviez pas encore.

Répondons maintenant aux objections que l'on pourroit nous faire.

Un purgatif, dit-on, dans les inflammations, pleurésies, péripneumonies, fiévres ardentes & autres semblables, n'est-il pas irritant ? N'augmentera-t'il pas les inflammations ? Ne donne-

n'a-t'il pas occasion à de plus grandes irruptions, à de plus dangereuses ouvertures, à des dépôts plus abondans ? &c.

Je répons 1°. nullement : parce que qui ôte ce qui cause les inflammations, les irruptions, les dépôts, &c. ne sauroit les augmenter. Qui détourne, par exemple, la fontaine qui fait verser le bassin, fait-il verser le bassin, & le fait-il verser plus abondamment ? c'est la même chose de mon reméde, il ôte les humeurs qui causent tous ces ravages, &c. Donc il ne sauroit les augmenter.

2°. Je distingue : purger avec ces purgatifs violens qui ébranlent toute la machine, qui picotent l'estomac, qui le violentent, qui l'excitent à des vomissemens, tels que sont plusieurs purgatifs, dont l'usage a prévalu au détriment de la délicate & foible machine de notre corps ; je l'avoue, ces sortes de purgatifs causent tous ces ravages : mais purger avec ma Poudre douce, naturelle, suave, & efficace, je le nie.

3°. Posons que mon purgatif causât quelque émotion, elle ne sauroit être que très legère, & ne sauroit être nuisible ; ou tout au moins, elle ne sauroit causer qu'un très-petit dommage, qui est bientôt réparé par le très-grand bien qu'il apporte par l'évacuation ; car alors tous les vaisseaux se relâchent, les irruptions cessent, les ouvertures se ferment insensiblement, les dépôts se dissipent & ne sont plus à craindre.

Mais, me direz-vous encore : quelque doux & efficace que puisse être le purgatif, n'est-il pas toujours tardif ? & une saignée ne soulage-t'elle pas plus promptement dans ces sortes d'inflammations, d'irruptions, &c. ?

Je répons 1°. qu'un purgatif qui est toujours salutaire ne doit point être appelé tardif.

2°. Que la saignée qui est toujours nuisible, qui diminue toujours les forces du malade & qui donne toujours lieu au triomphe de l'ennemi, je veux dire, des humeurs ; cette saignée ne sauroit être appelée, avec justice, ni un prompt reméde, ni même un reméde, & ne mérita jamais d'être préféré à mon purgatif.

3°. Que mon reméde eſt aſſez prompt quand il eſt redoublé & qu'il eſt ſecondé par un grand verre d'eau ou de thé ; & je ſuis aſſuré que ſi le ſang n'eſt pas en état d'être diſſous ou coagulé, (auquel cas la ſaignée ne ſauroit être ſalutaire, mais plûtôt meurtière ;) je ſuis, dis-je, aſſuré que s'il reſte la moindre eſpérance de ſanté, la ſanté reviendra par mon reméde.

Mais, m'ajoûterez-vous encore : ne ſeroit-ce pas toujours un bien de faire une ſaignée qui ſera comme une préparation au purgatif, relâchant, en attendant, les vaiſſeaux & ſuſpendant au moins un peu les irruptions ?

Je répons qu'il eſt vrai que quelquefois ces ſaignées ont réuſſi : mais à quel épuiſement n'ont-elles pas réduit le malade ? A en permettre, je n'en voudrois avanturer qu'une ou deux, pour contenter ceux qui, abſolument & à tout prix, en veulent. Mais mon véritable ſentiment eſt que cette prétendue préparation n'eſt aucunement néceſſaire ; ſoit parce que la ſaignée d'elle-même, n'eſt ni opérative, ni ſanative ; ſoit parce qu'en affoibliſſant le malade, elle peut encore affoiblir l'effet même du purgatif qui ne pourra alors ſi bien agir, s'il trouve la machine trop épuiſée.

Vous repliquerez enfin : mais quand on voit ſortir un ſang qui porte des couleurs jaunâtres, olivâtres, blanchâtres, & autres toutes plus mauvaiſes, peut-on diſconvenir que la ſaignée n'ait été faite alors bien à propos ?

Je répons : ſi vous remuiez les ordures qui ſe trouvent au fond d'un baſſin, ne verriez-vous pas l'eau prendre les mêmes couleurs de ces ordures ? concluriez-vous de-là que ces couleurs ſont propres à l'eau ? diriez-vous en conſéquence qu'on feroit bien de tirer cette eau ? pour moi je conclus autrement ; & je dis, qu'il faut ſéparer les ordures du baſſin, que l'eau reprendra alors ſa couleur naturelle, & qu'elle ſera encore bonne à boire. Séparez de même les humeurs par mon purgatif, votre ſang reprendra ſa couleur naturelle, & alors vous jugerez ſi on auroit bien fait de vous le tirer.

Voici mon raisonnement : je vois un homme qui jette le sang par le nez, par les oreilles, &c. Voilà une terrible fermentation dans la machine de son corps !

Pour l'appaiser, vous courez d'abord au bras, au cou, au pied ; & par des saignées, vous diminuez la masse de son sang qui est elle-même toute en mouvement. Vous croyez bien faire : votre malade en est soulagé à l'instant, j'y consens : mais permettez-moi de vous dire, qu'il me semble alors voir un cuisinier, qui voyant verser sa marmite, court à une grande cuillier pour lever une portion de la liqueur qu'elle contient & la jeter par terre.

Combien plus sagement ne feroit-il pas s'il retiroit vîte le feu qui la fait bouillir ? il n'empêcheroit pas, il est vrai, que ce qui est versé, ne fut versé, ni que ce qui se verse actuellement, ne se versât ; il ne l'empêche pas non plus avec sa grande cuillier ; mais n'est-il pas vrai aussi qu'en retirant le feu, il mettra un assez prompt & infaillible reméde à tout épanchement.

L'application est évidente, ôtez de même, par mon purgatif, les mauvaises humeurs qui causent vos inflammations, vos irruptions, vos dépôts, &c. & votre sang, dégagé d'elles, reprendra son large, reviendra à son cours naturel, & vous, à votre première santé, sans être affoibli par des saignées, ni tracassé par de violens remédes.

Je ne me lasse pas d'inculquer cette vérité : il me semble alors appercevoir un jardinier, qui, voyant verser le bassin de son jardin, court à une cruche pour diminuer la quantité de l'eau qui verse & la jeter par terre.

Combien plus sagement ne feroit-il pas de vîte lâcher le bandon d'en bas, particulièrement, si comme dans le corps humain, il pouvoit conserver toute son eau & en faire sortir seulement les ordures qui en augmentent le volume & en causent l'épanchement.

C'est-là l'avantage que vous avez dans mon purgatif : par lui, vous évacuez promptement, ef-

ficacement & doucement les ordures de votre corps qui causent tout votre mal, & vous conservez votre sang qui est toute votre vigueur. Est il rien de plus évident ? après cela, qui voudra prodiguer son sang qu'il le prodigue, je ne puis que le plaindre.

ARTICLE III.

Ma Poudre purgative est, non-seulement le plus efficace, le plus prompt, mais encore le plus doux reméde, dont on puisse faire usage pour toute maladie.

CEtte dernière proposition sera aussi facile à prouver que les précédentes. Quelques voiles qu'on veuille jeter sur la vérité, on ne lui ôtera jamais sa force ni sa clarté.

Un reméde qui n'a rien de rebutant au goût, qu'on avale avec tant de facilité, qui purge sans douleur, qui purge abondamment, qui nous laisse toutes nos forces, qui nous rend plus agiles & plus déliés, qu'on prend toujours sans danger, avec lequel on peut toujours tout espérer & jamais craindre, qu'on peut prendre & reprendre jusqu'à 40. 50. 60. jours de suite & plus s'il est nécessaire, sans jamais ni s'épuiser ni s'affoiblir; avec lequel on peut toujours bien manger, s'il n'y a fiévre, & avec lequel on mange avec appétit: un tel reméde, dis-je, a-t-il jamais eu son égal? en fut-il jamais un plus doux!

Or c'est là mon reméde; c'est à tous ces traits que je le désigne, parce que c'est à tous ces traits que je le connois & que l'ont connu ceux qui en ont fait l'épreuve: c'est pour tel que je le donne, par toute la probité & la candeur que demandent ma profession, mon âge, mon honneur & ma conscience.

Mais, comme il y a des gens qui portent l'incrédulité trop loin: comme il y en a sur qui les faits ont plus de pouvoir que les raisons: comme

enfin la voie la plus courte pour persuader est celle des exemples, je vais, pour convaincre les incrédules, faire paroître devant leurs yeux, sinon les malades mêmes, du moins leurs témoignages qu'on ne pourra récuser, soit parce qu'ils sont encore vivans, soit parce qu'il y en a un grand nombre qu'on verra évidemment être à l'abri de tout soupçon.

Ce n'est pas sans peine que je me suis déterminé à produire des lettres qu'on m'a fait l'honneur de m'écrire, & des certificats que la reconnoissance & la pure vérité ont dicté. Mon systême est si clair & si solide en lui-même, ma Poudre est déjà si connue & si préconisée par ses propres effets, que je ne croyois aucunement nécessaire d'avoir recours à une telle preuve.

Je ne le fais donc que pour surmonter l'incrédulité des uns, condescendre aux sollicitations des autres, & pour faire voir à toute la terre combien de différentes sortes de maladies ont été guéries par le même reméde, & combien par conséquent sont fascinés & aveuglés ceux qui ne veulent ni ouir ni entendre qu'il y a une *cause générale* des différentes maladies, & qu'un *seul* & *même* reméde peut les toutes guérir quelques différentes qu'elles soient.

C'est-là le grand point contre lequel, non-seulement toute la Faculté de Médecine se révolte, mais encore contre lequel la prévention du public est si forte, qu'au seul nom *de reméde à tous maux*, dès ce moment, sans faire attention que la saignée est devenue pour eux un reméde à toas maux; dès-lors, des gens de tout rang & de tout sexe s'érigent en arbitres, & prononcent hautement & avec dedain une sentence de mépris contre moi & contre ma poudre.

Que diront donc les uns & les autres, quand ils liront les lettres suivantes & les certificats dont j'ai tous les originaux?

Que diront-ils, quand ils verront, à ne pouvoir en douter, tant de maladies, en apparence si différentes, si éloignées les unes des autres, *toutes* heureusement & radicalement

guéries par le *même & unique* reméde, je veux dire par ma poudre, dont les effets admirables démontrent l'efficacité, & prouvent la solidité de mon systême.

Nota. *Dans l'édition de 1755. suit le Chapitre* III. *qui contient depuis la page* 33. *jusqu'à la pag.* 230. *cent quatre vingt dix-sept Lettres qui présentent grand nombre de guérisons, après lesquelles l'Auteur conclut ainsi.*

Il est donc vrai qu'en toute maladie on peut user de ma poudre avec succès. Il est donc vrai qu'en tout événement on peut & on doit la réitérer sans crainte, bien assuré qu'elle ne peut d'elle-même produire aucun mauvais effet, & qu'elle est capable de produire tout le bien qu'on en désire.

C'est la conséquence qu'on doit nécessairement tirer du grand nombre de guérisons opérées sur différens tempéramens atteints de différentes maladies.

S'élévera-t'on après cela contre son excellence & sa bénignité ?

Dira-t'on qu'elle est inutile & qu'on peut s'en passer, tandis qu'elle a guéri des maladies que la Faculté avoit déclaré incurables ? dira-t'on qu'elle échauffe ? si elle échauffoit, elle auroit calciné le corps des personnes qui en ont usé pendant 40. 50. 60. jours de suite, & autres qui en ont pris 80. 100. 200. & jusqu'à 300. prises dans l'espace d'un an.

Dira-t'on qu'elle altère & corrode les boyaux, tandis qu'elle fait cesser le flux de sang, qu'elle guérit les hémorroïdes & qu'elle rétablit l'estomac ?

Ajoûtera-t'on qu'on a vu des malades faire du sang après l'avoir prise ? je ne désavouerai pas le fait, mais j'en nierai la cause ; & preuve que ce n'est pas ma Poudre qui produit ce symptôme, c'est qu'il n'y a qu'à la réitérer alors, & elle fe-

ra cesser cet épanchement de sang, à moins qu'il n'y ait quelque rupture irréparable qui ne proviendra jamais d'elle, comme il conste par le long usage que bien des personnes en ont fait.

Qu'on dise encore qu'elle fait bien aux uns & mal aux autres : comment pourra-t'elle faire mal, elle qui est si bénigne & si réitérable pour tant de différentes maladies ? elle que je donne aux enfans qui ne sont que de naître, que je fais prendre aux femmes enceintes avant, pendant & après le temps des couches, aussi bien qu'aux nourrices, & qui guérit en même temps la mère & l'enfant.

C'est, me direz-vous, que tous n'ont pas le même tempérament ; mais tous les différens malades énoncés dans les Lettres & Certificats, avoient-ils le même tempérament ? habitoient-ils le même païs ? respiroient-ils le même air ? se nourrissoient-ils des mêmes alimens ? avoient-ils le même mal, le même âge, la même complexion ?

A cette diversité de tempéramens, dont les uns sont plus rétifs au purgatif que les autres, j'ai opposé & prescrit de diminuer ou d'augmenter la dose selon le trop ou trop peu d'évacuations qu'elle opére.

Qu'on regarde enfin comme un phénomène nouveau dans la Médecine, une Poudre que je soutiens être bonne pour guérir toute maladie ? il n'est pas moins vrai qu'elle a la propriété de les toutes guérir, puisque l'expérience le démontre, & qu'il n'est pas possible que tant de différens malades ayent été guéris par le seul secours de ma Poudre, s'il n'y avoit une cause générale des maladies qu'elle détruit.

Ces maladies ne sont différentes que par accident & parce qu'elles se déclarent en différentes parties du corps, & par différens symptômes ; mais elles sont toutes produites par la même cause, je veux dire, par les humeurs non-filtrées & détenues dans le sang dont elles troublent la naturelle circulation ; ou extravasées dans les parties du corps dont elles troublent les primitives & naturelles fonctions.

CHAPITRE IV.

Manière de se servir de la Poudre.

IL ne suffit pas d'avoir un bon reméde, il faut savoir s'en servir. Il est aisé de voir, dans plusieurs des lettres, que c'est à la manière de se servir de ma Poudre, qu'on a dû en bonne partie, la guérison de plusieurs grandes maladies : car si je n'avois constamment continué son usage à la Dlle. Catherine Vial, elle n'auroit pas été guérie de son épilepsie. Si la fille Françoise Endrode n'avoit poursuivi jusqu'à plus de quatre-vingt dix prises, elle n'auroit pas été radicalement guérie de sa vérole invétérée. Si la Dlle. Moustier voyant sa fille rejeter la poudre, ne l'avoit constamment réitérée, elle n'auroit pas guéri sa fille du miséréré, & ainsi de plusieurs autres.

Il faut donc constamment & sans crainte redoubler ou réitérer la Poudre dans le cas pressant pour lui voir opérer des merveilles ; cela présupposé, voici la manière de la prendre.

On ne doit jamais la donner pendant les frissons de la fiévre : le froid dont le malade est saisi, l'atténue & l'empêche d'agir ; on doit donc attendre qu'il soit entré dans le chaud, parce qu'elle peut alors produire son effet. On peut la prendre dans toute autre circonstance sans crainte pour toute sorte de maladie.

Cette Poudre doit être prise le matin à jeun, délayée dans un peu d'eau naturelle ou tiéde, selon que la maladie ou le goût du malade le demandent ; immédiatement après, il faut avaler un bouillon *fait & dégraissé* ; trois heures après, il faut en prendre un autre de la même qualité.

Dans le cas où l'on manqueroit de bouillon, on supléera au premier, un verre d'eau tiéde ; & au second, une demie écuelle d'eau chaude dans laquelle on aura delayé le jaune d'un œuf frais.

Il faut observer de boire un verre d'eau à chaque selle, cette boisson étant nécessaire pour délayer les sels, amollir & détremper les glaires qui forment les embarras & les obstructions qui sont ordinairement la première cause des maladies. Cela produira encore cet effet, que les matières sortiront avec plus de facilité & sans douleur : c'est de la négligence que l'on a de boire, que viennent ordinairement les plaintes qu'on fait quelquefois qu'elle échauffe. On ne doit pas se plaindre d'un reméde, quand on n'exécute pas les règles prescrites pour le prendre ; & l'on n'a pas bonne grace alors de profiter de la mauvaise conduite des malades, pour déclamer contre ma poudre qui ne sauroit nuire.

Il y a des gens qui craignent d'affoiblir leur estomac en buvant de l'eau. Ce sont les ordures qui l'affoiblissent & non pas l'eau qui les entraîne.

On juge encore mal à propos de toutes les suites de ma poudre par la première prise qu'on prend, & dont on n'est pas d'abord content, sans faire attention que la première prise trouvant d'abord des grands obstacles, des plénitudes, des engagemens anciens, des vieilles obstructions, des matières dures, & n'étant pas secondée suffisamment par le boire, n'a pas la force de se faire jour ; & alors ne faisant que remuer les matières sans les entraîner au dehors, les vapeurs naissent d'elles-mêmes de ce fond de matières remuées, & causent ou des dégoûts, ou des coliques, ou autres symptômes dont on se plaint ; & dès lors, qui se dégoûte de la poudre, qui la blasphème, qui la décrie, comme si elle avoit grand tort de n'avoir pas fait en leur faveur un éclatant miracle. Quelle justice y a-t'il en cela ? Je voudrois donc, pour prévenir ces inconvéniens, que dès lors qu'on s'apperçoit de ces sortes de changemens & du défaut d'opération de la poudre, on en prît alors une ou deux prises cinq ou six heures après la première, & qu'on secondât encore cette seconde de deux bouillons à trois heures de distance l'un de l'autre.

On peut donner cette Poudre quatre à cinq heures après le répas ; & dans un cas pressant, la donner plûtôt, après avoir fait vomir le malade par le secours de l'eau tiède & du bouquet d'une plume dont on se chatouillera le gosier.

Cette Poudre peut être prise délayée dans du vin, du bouillon, du thé. On peut en former encore des pilules, en la pétrissant avec quelques gouttes d'eau ou de sirop pour ceux qui auroient du rebut à l'avaler en liquide.

Il n'est pas nécessaire de se priver du sommeil. Si l'on se sent assoupi après l'avoir prise, on peut, sans aucun risque, dormir deux ou trois heures, qui sont à peu près le temps dans lequel elle commence d'opérer ; mais dès qu'elle agit, il faut éviter de dormir, afin que ses effets soient plus prompts & plus résolutifs.

Les femmes enceintes pourront en user, & éviter une saignée que l'on croit quelquefois nécessaire pour leur procurer un accouchement plus heureux. La poudre les dégagera des humeurs qui pourroient rendre leur accouchement difficile, & produira par là un soulagement plus sûr que celui de la saignée.

Il est certain que l'on ne prend le lait que pour rétablir le baume du sang ; cependant cette nourriture, qui a cessé d'être naturelle à l'homme par les autres alimens qu'il a pris depuis son enfance, engendre souvent des obstructions & des mauvais levains qui produisent quelquefois des maladies plus dangereuses que celle à laquelle on veut remédier. Pour prévenir ces inconvéniens, on croit qu'il est à propos d'user de la Poudre, & de se purger tous les cinq à six jours, afin d'entraîner tout le limon que peut laisser cette nourriture étrangère qui venant à fermenter, pourroit occasionner une corruption, source de diverses maladies qui suivent souvent le long usage du lait.

Il seroit difficile de donner une règle fixe & déterminée pour le nombre de prises que l'on doit prendre pour chaque maladie en particulier.

Quoique les maladies viennent d'une même

cause, elles se trouvent plus ou moins invétérées, les dispositions du corps étant souvent différentes, de même que la qualité des tempéramens; d'où vient que le remède opère d'une manière plus lente ou plus prompte. Le conseil que l'on doit donner dans ces différens cas, est de continuer l'usage de la poudre jusqu'à parfaite guérison. On pourra cependant laisser des intervalles d'un ou deux jours entre chaque 3. 4. 6. 8. & 10. prises, plus ou moins, suivant l'état où se trouvera le malade.

Cette poudre est spécifique contre les crachemens de sang, les hémorragies, les coliques, les fluxions, les flux, & tous les maux de pareille espèce, pour la guérison desquels on doit en prendre au moins 2. 3. & 4. prises. Il en faut souvent davantage quand la maladie dure depuis long-temps, & que l'on s'apperçoit d'un plus grand dérangement d'humeurs.

Elle est encore excellente contre les fiévres continues, ardentes, malignes, lentes, l'esquinancie, la péripneumonie, la vraie & fausse pleurésie, & autres maladies inflammatoires dont on peut être guéri avec 4. 7. ou 20. prises.

Elle dissipe les douleurs de tête, les vertiges, les dartres, les engourdissemens des membres, la paralysie, les tremblemens & convulsions, si l'on en prend jusqu'à 30. prises.

L'épilepsie appelée dans le vulgaire le haut-mal ou mal caduc, le scorbut, & tous les maux vénériens, étant par eux-mêmes plus invétérés & plus difficiles à guérir, exigent quarante, cinquante, soixante & jusqu'à quatre-vingt prises.

Sur quoi, je dois faire observer qu'il n'y a aucun remède qui puisse, aussi bien que ma Poudre, séparer de la masse du sang le virus qui l'infecte, comme l'ont éprouvé plus de trois cent personnes que je passe sous silence, ayant brulé leurs lettres de remercîment, & me trouvant très satisfait du vrai plaisir qu'elles m'ont causé en m'apprenant leur parfaite guérison.

Dans le cas où une femme enceinte se trouveroit attaquée de maux vénériens, même de

la vérole, elle peut & doit absolument, nonobstant sa grossesse, user pendant 40. & 50. jours, s'il le faut, de ma Poudre, pour se procurer des couches heureuses, & éviter tous les dangers de mort qui la menacent, & s'assurer de la guérison de son enfant, qui dépend uniquement de celle de la mère, laquelle est toujours en état de se la procurer, ce qu'on ne peut pas dire de l'enfant, s'il vient au monde avant que la mère ait été guérie.

On croit devoir avertir les personnes du sexe, qu'elles peuvent continuer l'usage de la poudre pendant le temps de leurs purgations; & les accouchées, pendant celui de leur couche.

Les filles & les femmes en useront utilement dans les fleurs blanches qu'elle dissipe, & guérit radicalement par un long usage qui doit être au moins de 40. jours.

Les vapeurs de toute espèce sont aisément dissipées avec 2. 3. & 4. prises tous les quinze jours pendant huit à neuf mois.

L'incube ou oppression nocturne, le rhûme, l'enchifrenement, le catarrhe suffoquant, la toux, la palpitation de cœur, la phthisie, l'asthme, le colera-morbus, la constipation, la diarrhée, le flux cœliaque, la dyssenterie, le tenesme, toute sorte de colique, toutes les maladies des reins & de la vessie, l'ictère ou la jaunisse, les pâles couleurs, la suppression & le flux excessif des menstrues se dissipent avec 4. 6. 12. ou 18. prises; de même que la goutte, la sciatique, la teigne, les maladies des yeux, l'érésipèle, la gale, les hémorroïdes, & le rachitis ou nouûre des enfans.

Le squirre, les écrouelles, le cancer, qui sont des maladies obstinées, & produites par une grande corruption, ont besoin de 20. jusqu'à 60. prises, ainsi que l'hydropisie de poitrine pour laquelle il en faut quelquefois jusqu'à 150. prises & au-delà, étant cependant à observer que les autres espèces d'hydropisie, qui n'ont pas un principe aussi dangereux, se guérissent souvent par 4. 5. ou 20. prises.

Enfin c'est un excellent remède contre l'apo-

plexie. Il faut en faire prendre au malade au moment de l'attaque deux prises à la fois, & continuer de lui en donner une prise toutes les deux heures, pendant 4. ou 6. heures plus ou moins. Si l'on s'apperçoit qu'elle ne produise pas une évacuation aussi copieuse que celle à laquelle on auroit lieu de s'attendre, il est alors à propos de l'exciter & de lui donner une nouvelle force par 4. 6. 8. ou 10. grains de tartre émétique, qui, mêlés avec la poudre, augmentent son action, & lui font vaincre tous les embarras & les obstructions qui empêchoient l'évacuation.

Cette poudre n'exige aucun régime particulier. On doit se servir de tous les alimens d'un bon suc & d'une facile digestion, comme soupe, bouilli & rôti en veau, mouton & volaille à dîner, de même qu'à souper. On s'abstiendra des herbes & fruits crus. On pourra cependant manger des fruits en compote, & user de toutes les herbes en potage. Quant à la boisson, elle sera d'eau de fontaine, plûtôt tiéde que froide, pure ou légérement panée, à laquelle on joindra un peu de bon vin rouge pendant le répas.

Ceux qui sont atteints de la fiévre, doivent s'en tenir, pour toute nourriture, aux bouillons de viande qu'ils prendront toutes les deux, trois ou quatre heures, selon que le besoin du malade l'exigera, pour passer peu-à-peu aux soupes, & des soupes à des alimens plus solides, lorsque la fiévre aura cessé.

On doit avertir le public que quoique l'on ait fixé le nombre des prises qui convient à chaque maladie, il est difficile de pouvoir le déterminer d'une manière si précise, que le plus ou le moins ne dépende des circonstances; ce qui doit pourtant lui donner une entière confiance, c'est qu'il peut être assûré que quelques prises qui excéderoient la nécessité, ne sauroient jamais produire aucun mauvais effet.

Si le reméde paroissoit rendre la maladie plus violente (ce qui est très rare) on n'en devroit cependant craindre aucune suite dangereuse,

parce que cela vient de l'abondance & de la mauvaise qualité des humeurs dont l'agitation produit cette augmentation de mal, qui diminuera bientôt après par l'évacuation, d'où vient qu'il faut nécessairement continuer de prendre la poudre, afin que cette même évacuation devenant plus forte, le malade soit plûtôt dégagé.

On insére ici la dose des prises convenables à chaque âge, afin qu'on puisse s'y conformer.

Depuis la naissance jusqu'à un an, on en donne vingt grains, ci. . . . . 20. grains.
Depuis un an jusqu'à deux. . . . . . 25. grains.
Depuis deux ans jusqu'à quatre. . . . 35. grains.
Depuis quatre jusqu'à huit . . . . 45. grains.
Depuis huit jusqu'à douze . . . . . . 55. grains.
Depuis douze jusqu'à dix-huit. . . . . 65. grains.
Et depuis dix-huit jusqu'à soixante & au délà, un gros ou . . . . 72. grains.

Si la simple dose n'opère pas une évacuation suffisante, il faut l'augmenter d'une partie d'une autre prise, qu'on peut doubler lorsqu'il est nécessaire.

Si le malade, par la délicatesse de son tempérament & la bonne disposition de ses humeurs, se trouvoit trop purgé de la simple prise de cette Poudre (ce qui est très-rare) on pourroit en diminuer la dose, comme il est dit de l'augmenter pour ceux qu'elle ne purge pas assez.

La force & la vertu de cette Poudre ne vieillissent jamais, pourvû qu'elle soit tenue dans un lieu sec ; de cette façon, on peut la transporter sans crainte dans les quatre parties du monde.

FIN.

LETTRE

De Mr. de RUSSY, Colonel du Corps Royal de l'Artillerie, à Mr. de MARMONTEL Auteur du Mercure de France, sur l'observation du Sieur Thiery contre la Poudre d'AILHAUD.

JE vous prie, Monsieur, d'insérer dans le prochain Mercure la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser. Tout ce qui tend à la conserva-

tion de la santé & de la vie des hommes, ne peut être trop soigneusement discuté.

A mon arrivée dans cette ville, j'ai lu dans le Mercure de Mai de cette année, une observation sur les effets mortels de la Poudre d'Ailhaud dont j'ai été extrêmement frappé. J'en fais usage depuis quinze ans, ainsi que Mr. de Chabrié & quantité d'Officiers du Corps; je vous avouerai même que nous n'avions jamais soupçonné jusqu'ici qu'elle put être nuisible, encore moins intéresser la conscience, comme l'a savamment démontré Mr. Thiery; j'avois même la stupidité de croire que je lui devois la vie & la santé dont je jouis; j'avois poussé la superstition jusqu'à m'imaginer qu'il n'y avoit point de remède plus efficace pour détruire les obstructions & mauvais levains, qui sont la cause première de toutes les maladies. Ce que je lui ai vu opérer sous mes yeux, servoit encore à me confirmer dans mon erreur; mais aujourd'hui mes yeux, que la prévention avoit entièrement couverts, commencent à s'ouvrir à la lumière. Il ne me reste qu'un petit scrupule que j'espère que Mr. Thiery achevera bientôt de dissiper; c'est dans la vue de m'instruire que je propose mes doutes, & non dans le dessein de réfuter. Conviendroit il à un Militaire qui n'a point de principes, & qui n'a que le sentiment pour guide, d'oser entrer en lice avec un Docteur Régent de la Faculté de Paris.

Si l'amour de la vérité, si l'envie de préserver ses concitoyens d'une erreur que l'on croit nuisible, est le seul motif qui détermine Mr. Thiery à rendre publique la rélation publiée dans le Mercure, de la mort de Mr. Bocane, on doit convenir que son dessein est bien louable; mais on peut errer avec les plus saines intentions, & Mr. Thiery me saura sans doute gré de lui exposer mes doutes.

Il me semble que les conséquences qu'il a tirées des qualités mal-faisantes des Poudres, par l'inspection des parties viciées gangrenées du cadavre dont on a fait l'ouverture, ne sont pas entièrement justes.

Je ſuis trop perſuadé de la probité de Mr. Thiery, pour revoquer en doute qu'il a cru de bonne foi que le deſſéchement des parties intérieures, que la friabilité & la noirceur du foie & du poumon étoient une ſuite des qualités corroſives de ce reméde ; mais s'il eut voulu faire attention que nombre de perſonnes, qui n'en ont jamais uſé, ont péri du même mal, que l'appauvriſſement du ſang ou ſa coagulation peut ſeulé, ſans aucun ſecours étranger, produire cet effet, il ne ſe ſeroit pas preſſé de prononcer l'arrêt qui en proſcrit l'uſage.

Suppoſons que Mr. Thiery eſt appelé par un malade attaqué d'un mal de tête, d'une débilité d'eſtomac, même ſi l'on veut de la fiévre ; il preſcrit à ce malade des remédes, la fiſtule ſurvient, il en meurt : donc ce ſont les remédes de Mr. Thiery qui ont occaſionné la fiſtule ; donc, &c. Cette façon d'argumenter ſeroit-elle adoptée par Mr. Thiery ? tirons des conſéquences.

L'ouverture du cadavre démontre qu'il eſt mort, les parties gangrenées ; donc ce ſont les Poudres qui ont opéré ce mal.

Or, ſelon Mr. Thiery, les parties ne ſe gangrènent-elles jamais par un vice naturel ? mais ces Poudres que Mr. Thiery ſuppoſe produire des effets ſi funeſtes, ſont le reméde ordinaire de quantité de gens qui s'en louent, qu'elles ont tiré des portes du trépas. Ces gens-là ſont-ils donc, ainſi que Mitridate, familiariſés avec le poiſon ? mais au moins faut-il convenir que quand ils en ont fait les premiers eſſais, quand elles ont opéré les premiers effets, ils ne l'étoient point encore : quelle cauſe favorable les a préſervés d'un cauſtique auſſi mordant ? Comment ſe peut-il, que depuis quinze ans que j'en fais uſage, que j'en ai pris plus de trois cent priſes, pour une maladie que j'eus en 1746. dont on trouvera le détail dans une de mes Lettres, inſérée dans le livre de Mr. Ailhaud imprimé en 1748. comment, dis-je, ſe peut-il, en ayant pris aſſez conſécutivement, & dans l'année 1746. près de deux cent priſes, que je ne ſois pas entiérement calciné ?

c'est un phénomène qui mériteroit bien d'être expliqué.

Comment se peut-il que le Père Felix, Augustin de la Place des Victoires, qui depuis plus de vingt ans fait usage de ce reméde, existe encore ?

Pour en constater la malignité, il seroit essentiel de l'anatomiser, & je suis persuadé qu'il se prêteroit pour le bien de l'humanité à cette petite opération, qui ne pourroit tourner qu'à l'avantage du public ; je suis d'ailleurs convaincu que Mr. Thiery présideroit volontiers à cette dissection.

Au reste, Mr. Thiery qui a pris la peine d'analyser ces Poudres, devroit bien nous instruire si c'est un poison vif ou lent qui en fait la base ou qui y domine, nous apprendre s'il est des fibres assez forts, des intestins assez cuirassés pour resister seulement pendant le cours d'un siécle à leur effet malfaisant. Il est cependant à présumer qu'il le considère comme un poison lent, puisque selon lui, Mr. Bocanne en faisoit usage depuis douze ans. Cette assertion, venant d'un homme d'honneur, me rassure, sans quoi je me serois cru un peu complice de la mort de ce bon Prêtre.

Au mois de Septembre 1756. je reçus une Lettre de lui, par laquelle il me prioit de l'instruire, si la Lettre écrite de Metz en 1747. imprimée dans le livre de Mr. Ailhaud en 1748. étoit réellement de moi ; que plusieurs personnes l'assuroient que toutes ces Lettres étoient controuvées & fabriquées par l'Auteur, pour donner cours à son reméde.

Il me faisoit ensuite un petit détail de sa maladie, rebelle jusqu'alors aux remédes qu'on lui avoit administrés : je ne m'en rappelle pas entièrement le détail, mais il me souvient qu'il se plaignoit d'un grand feu dans les intestins, & me marquoit qu'il paroissoit par intervalle sur sa peau des petites taches noires ou livides : il finissoit par me demander, si je lui conseillois d'user du reméde de Mr. Ailhaud.

Je n'en soupçonnois pas dans ce temps-là les

funestes effets que Mr. Thiery a pris tant de peine à démontrer ; j'ignorois que le conseil que j'allois donner intéresseroit ma conscience, je comptois que l'expérience heureuse que j'en avois faite moi-même, & les guérisons surprenantes que j'avois vû opérer sous mes yeux sur quantité de personnes, suffisoient pour m'autoriser à le lui conseiller : je le fis, ce dont j'espère le pardon de la Faculté pour avoir osé usurper ses droits, mais l'aveu authentique que je fais de ma faute doit me donner quelque droit sur son indulgence.

Depuis ce temps, je n'avois plus entendu parler de Mr. Bocanne, jusqu'au moment où la rélation de sa mort, & des circonstances dont Mr. Thiery fait l'examen, est tombé entre mes mains ; le cas est délicat, & si je m'en rapporte à l'observateur, je me trouve coupable de l'homicide d'un homme que je n'ai jamais vu ni connu : ce qui peut me rassurer, c'est que je n'ai péché en tout ceci que par ignorance & par prévention.

De quoi s'avisoit aussi Mr. Bocanne de s'adresser à moi. Pourquoi ne faisoit-il pas appeler Mr. Thiery ? il est probable qu'il l'eut tout de suite tiré d'affaire.

L'on peut conclure de tout ceci que si les Poudres de Mr. Ailhaud ne sont point un poison, elles doivent l'être par les raisonnemens savans que Mr. Thiery a fait pour le prouver : la nouvelle analyse qu'il nous promet, & qui, suivant sa Lettre, doit avoir été perfectionnée ce printemps, au moment fixe où les simples sont dans toute leur force, achevera de convaincre les plus incrédules. Je suis cependant surpris qu'il n'ait pas découvert, dès la première décomposition, que le sublimé corrosif étoit la base de cette Poudre, comme l'assura de bonne foi, l'année dernière à un Colonel du Corps, un docte Médecin de Besançon.

Il ne me reste plus qu'à prier Mr. Thiery de donner ses conseils salutaires pour préserver des suites funestes d'un remède aussi dangereux ceux qui, antérieurement à sa savante dissertation, ont

ou l'imprudence de s'y livrer ; la bonne santé dont je jouis me rassure à peine, je tremble pour les suites dont il menace, & je commence à être disposé à conclure des mauvais effets de cette Poudre maudite, par les guérisons surprenantes qu'elle opère contradictoirement aux aphorismes admis par la Faculté ; je tremble qu'il n'y ait de la diablerie là-dessous ; je vais consulter quelque Théologien pour savoir s'il n'y auroit pas un peu de pacte pour produire toutes ces merveilles.

Est-il possible qu'un homme que j'ai toujours regardé comme un honnête homme & plein d'humanité, qui même dans sa dernière Lettre que j'ai reçue à Wesel en date du 21. Avril dernier, m'offre de m'envoyer *gratis* de ses poudres pour des soldats & des pauvres qui n'ont pas le moyen de se procurer ce reméde ; est-il possible, dis-je, que son objet soit de détruire l'humanité ? cela doit-il paroître probable ? cette façon de penser noble & généreuse n'est-elle que pour séduire & voiler les desseins odieux d'empoisonner son monde en épaississant la langue, & conduire au tombeau avec les entrailles calcinées ?

Les guérisons que j'ai vu opérer sur un nombre infini de personnes attaquées, les unes de maladies aiguës, les autres de chroniques, ne sont-elles donc que fantastiques ? seroit-ce encore une illusion que celle d'un soldat dont le bataillon a été témoin dans le mois dernier, qui, par le moyen de huit prises de ces Poudres, a été guéri, tout en faisant route, d'une pleurésie, point de côté, fluxion de poitrine, & crachement de sang accompagné de fiévre ardente ? je m'y perds. Il faut convenir que si Mr. Ailhaud n'est pas un bon Médecin, il doit être regardé comme un grand Magicien.

Au reste, le Certificat de Mr. le Curé, est moins une preuve du venin caustique & mortel des Poudres, que de la foi aveugle qu'il a, ainsi que moi, aux rares connoissances & à l'exacte probité de Mr. Thiery. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Valenciennes, ce 10. *Juillet* 1758.

MÉDECINE UNIVERSELLE

Prouvée par le raisonnement, & démontrée par l'expérience.

AVERTISSEMENT.

FEU mon Père, Docteur en Médecine de l'Université d'Aix en Provence, avoit donné pour le bien public un système sur l'origine & la cause des maladies, qui dans son principe n'a pu avoir d'autres sectateurs que ceux qui abandonnés des Médecins ont été assez heureux de suivre ses préceptes. Les effets merveilleux du spécifique dont il est l'Auteur, firent bientôt passer son nom & sa renommée dans tous les pays du monde : il est mort comblé de gloire.

Je ne sai par quel caprice le Sr. Thiery, Médecin de la Faculté de Paris, jugea à propos de remuer ses cendres par son Observation imprimée dans le Mercure du mois de Mai 1758. Les faussetés & les invectives qui composent cette Observation me firent prendre le parti de la mépriser, m'imaginant que des grossiéretés pareilles ne pourroient faire aucune impression. M. de Russy, Lieutenant Colonel du Corps Royal de l'Artillerie, en marqua sa surprise à l'Auteur du Mercure le 10. Juillet de la même année. Sa Lettre fut imprimée dans le second volume du Mercure du mois d'Octobre suivant. Plusieurs personnes à son exemple écrivirent à l'Auteur du Mercure qui crût devoir s'imposer silence, quoique la matière fut des plus intéressantes. Les choses ont resté là jusques en 1759. que je lûs dans le Mercure de Mai de ladite année les éclaircissemens que le Sr. Thiery a donné à son observation : je les trouvai si faux & si peu décens, que je crûs devoir les mépriser encore.

Nombre de perſonnes, cependant, m'aſſûrent que quoique les écrits du Sr. Thiery trouvent leur condamnation dans le ſpécifique qu'il attaque, je ne ſaurois me diſpenſer de donner au public une Inſtruction pour le raſſurer ſur les doutes qu'il a pû former ſur mon ſilence.

Je me trouve donc dans le néceſſité de donner cette Inſtruction. J'oſe eſpérer que ſans faire attention au ſtyle auſſi ſimple que la matière ſera intéreſſante, on voudra bien examiner la vérité & la ſolidité de l'expérience qui a donné lieu à mon raiſonnement.

Mon idée n'eſt point de renverſer les principes de la Médecine, ni de critiquer les maîtres de l'Art, mais de prouver & de démontrer que toutes les maladies ne procédent que d'une ſeule cauſe, & qu'il ne faut qu'un ſeul remède pour détruire cette cauſe générale des maladies.

De cette façon on ne multipliera point les êtres ſans néceſſité : on évitera tout quiproquo, on ſera ſûr de ne mourir que de la violence du mal, & jamais de la malhabileté de celui à qui l'on ſe confie. C'eſt ce qui va être prouvé par le raiſonnement & démontré par l'expérience la moins equivoque, atteſtée par gens dignes de foi, habitants divers païs du monde.

On concevra aiſément les motifs qui (contre cette expérience) ont engagé le Sr. Thiery à donner des obſervations qui ſe démontrent fauſſes d'elles-mêmes ; mais on ne ſauroit comprendre les raiſons qui l'ont déterminé à inſulter la mémoire d'un Docteur en Médecine que ſes rares talens ont rendu à jamais recommandable. Sa découverte lui a non-ſeulement attiré des éloges de toute part ; mais elle lui a mérité de la bonté du Roi en 1745. la charge de ſon Conſeiller Secrétaire, & en 1754. le don du droit de Prélation conçu en ces termes : Voulant gratifier & de nouveau reconnoître les ſervices que le Sr. JEAN AILHAUD, notre Conſeiller-Secrétaire en la Chancellerie établie près notre Parlement de Provence à Aix, rend

au public par les longues & pénibles recherches qu'il a faites dans la science de la Médecine, qui l'ont mis en état de trouver un secret composé uniquement de simples dont la bonté & l'usage sont excellens pour guérir plusieurs maladies, même les plus invétérées; Nous lui avons fait & faisons don par ces présentes, signées de notre main, du droit de Prélation qui Nous est dû & échû à cause de l'acquisition qu'il a faites des terres de Castelet, Vitrolles & Montjustin, &c.

Il est encore fait mention de cette heureuse découverte dans les lettres d'érection de la Terre de Castelet en Baronie qu'il a plû au Roi de m'accorder, & à mes descendans, dans le mois de Novembre 1758.

Tous ces témoignages sont plus que suffisans pour démontrer l'efficacité du remède, & pour le mettre & son Auteur à l'abri de toute critique.

On conviendra que (contre de telles armes) le Sr. Thiery, au lieu de s'en prendre par des invectives indignes de la profession qu'il exerce, auroit dû s'appliquer à détruire & à renverser, s'il avoit pû, l'expérience qui est la base & le fondement du systême de mon père. Je vais le réduire en un seul argument, afin que chacun puisse en comprendre la vérité. Cet argument sera suivi de la façon aisée d'user du remède pour en retirer tout l'effet qu'on doit en attendre.

J'espère que les Médecins de bonne foi, à l'exemple de leurs confrères, reconnoîtront que la multiplicité des remèdes que l'on a plus multiplié que les maladies, n'a servi qu'à mettre la confusion dans la Médecine, & qu'étant animés par la vérité qui regnera dans cet écrit, ils travailleront encore plus fructueusement que moi à mettre la Médecine dans un point d'évidence.

MÉDECINE UNIVERSELLE.

LES maladies ne procédent point du ſang & des eſprits, mais toujours des humeurs qui s'oppoſent à leur naturelle circulation.

La ſanté dépend de l'équilibre entre les parties ſolides & les parties liquides dont le corps eſt composé. Cet équilibre peut être troublé par ſix choſes non naturelles qui n'entrent point dans notre conſtitution, mais ſans leſquelles nous ne ſaurions ſubſiſter. Ces ſix choſes ſont l'air, le manger & le boire ; le mouvement & le répos ; le ſommeil & les veilles ; les excrémens & les matières retenues, & les paſſions de l'ame.

Quand nous uſons de toutes ces choſes modérément, l'équilibre règne, nous nous portons bien. Mais ſi nous en prenons trop ou trop peu, l'équilibre ceſſe, les humeurs ſont troublées dans leur cours naturel, elles ne ſe filtrent plus également, elles s'arrêtent dans différentes parties du corps où elles produiſent diverſes maladies.

Le ſang contient avec lui toutes les humeurs qui ſe filtrent, chacune par les glandes qui lui ſont deſtinées, & jamais une glande ne filtre *dans l'état naturel* l'humeur qui doit être filtrée par l'autre. Je m'explique, le foie qui filtre la bile ne filtre jamais, dans l'état naturel, l'urine qui doit être filtrée par les reins, & ainſi des autres.

Lorsque le sang se dépouille dans la circulation de toutes ses humeurs, il circule librement: l'équilibre règne entre les solides & les liquides, on se porte bien.

Mais si par l'abus des six choses non naturelles l'équilibre manque, les humeurs sont troublées, elles se trouvent détenues & arrêtées dans différentes parties du corps où elles forment des glaires, des obstructions & des mauvais levains qui s'opposent à la naturelle circulation du sang, des esprits & des humeurs. De-là naissent les différentes maladies auxquelles l'homme est sujet.

Quoique le sang contienne avec lui toutes les humeurs qu'il porte dans les différentes parties du corps & dans les glandes où elles se filtrent; quoique les humeurs soient susceptibles de plusieurs altérations capables de produire la maladie, il est certain que le sang est toujours pur, distingué des humeurs, & incapable de produire *par lui-même* la maladie.

D'où l'on doit conclure que la fiévre la plus ardente, l'esquinancie, la pleurésie, & généralement toutes les maladies inflammatoires que l'on impute au sang, ne sont occasionnées que par l'abondance ou la mauvaise qualité des levains qui s'opposent à sa naturelle circulation.

Ces maladies, je l'avoue, paroissent produites par le sang, qui étant porté avec trop d'impétuosité dans certaines parties du corps par l'obstacle qu'il trouve dans sa circulation, s'y arrête, & cause la tension, la rougeur, la chaleur & la douleur; mais si l'on veut chercher la vraie cause de ces symptômes, on s'appercevra que le sang qui paroît les produire, ne les produit pas *par lui-même*, & que ce sont des humeurs non filtrées & arrêtées dans quelque partie du corps, lesquelles, troublant le sang dans sa circulation, l'obligent de se porter avec trop de précipitation, dans les parties les plus foibles.

D'où il suit que si, dans le cas où le sang paroît être en trop grande abondance, on l'évacue par les saignées & l'on ne donne pas une prompte suite aux humeurs arrêtées qui produisent le

regonflement du ſang, il arrive, dis-je, qu'après avoir ſéjourné long-temps dans les parties où il ſe trouve arrêté par force, il croupit, il change de nature, il ceſſe d'être ſang. De là l'inflammation & ſouvent la mort qui n'arriveroit point, ſi au lieu d'évacuer le ſang, principe de la vie, incapable de nuire, on donnoit la fuite aux humeurs arrêtées, aux glaires & mauvais levains qui ſont la cauſe de l'inflammation.

Je ne dois point laiſſer ignorer que mon Père, qui ſuivant la pratique du fameux de Barbeyrac ſon oncle faiſoit beaucoup ſaigner, ceſſa d'ordonner cette opération avant ma naiſſance. J'ai quarante-quatre ans, & j'ai joui à plein de ſa découverte, n'ayant jamais été ſaigné non plus que mes enfans & aucun de ma famille depuis ce temps. L'expérience démontre que pluſieurs de ceux qui s'étoient habitués à la ſaignée ont perdu cette habitude, en obſervant de ſe purger toutes les fois qu'ils ont cru avoir beſoin de la ſaignée.

D'où il ſuit que cette opération, qui doit être regardée comme une préparation à la guériſon plûtôt qu'un reméde, doit être faite avec beaucoup de ménagement, & dans les ſeuls cas où l'on penſeroit qu'il convient de donner du jour par l'ouverture de la veine.

Les maladies ne procédant point du ſang, mais toujours des mauvais levains, on doit conſerver le premier & donner la fuite aux ſeconds.

Le ſang eſt le principe de la vie, perſonne n'ignore cette vérité. Il eſt de ſa nature pur, bien-faiſant & incapable de nuire, ainſi qu'il a été prouvé; donc on doit le conſerver, & dans tous les cas n'évacuer que les mauvais levains

& détruire insensiblement les obstructions qui sont la cause des maladies dont l'homme est travaillé. Leur différente dénomination procéde des parties malades qu'on crut devoir distinguer pour appliquer à chacune le reméde convenable, parce qu'on pensoit, comme l'on croit encore aujourd'hui, que chaque maladie dépend d'une cause particulière. Cette division des maladies a donné lieu à la multiplicité des remédes & aux quiproquo auxquels bien de personnes doivent leur mort. Cela n'arrivera plus si l'on fait attention à ce qu'une expérience non interrompue de plus de soixante ans a démontré à mon Père, savoir :

Que toutes les maladies de tel genre & nature qu'elles soient (excepté celles qui dépendent d'un défaut de conformation, & dans ce cas elles sont incurables) *procédent toujours des humeurs non filtrées & arrêtées dans certaines parties du corps, ainsi que des obstructions & mauvais levains qu'elles y forment, & jamais du sang qui a été créé pour circuler dans toutes les parties du corps pour les nourrir, les vivifier, & nullement pour leur nuire.*

Ce n'est donc point le sang qu'il faut évacuer, mais toujours les humeurs arrêtées & les obstructions qui sont la cause des maladies.

Si dans un cas pressant où l'on ne peut faire avaler aucun reméde au malade, on lui ouvre la veine pour suivre le préjugé qu'il seroit difficile de détruire, qu'on ait attention dans ce cas, & dans tout autre où l'on croira la saignée indispensable, de ne pas abattre les forces du malade par des saignées trop copieuses & trop réitérées. On ne doit pas ignorer qu'en diminuant le sang nécessaire à la vie, on donne un plus grand large aux mauvais levains qui causent tout le ravage. L'expérience ne démontre t-elle pas que les saignées trop réitérées appauvrissent la masse du sang, & font tomber les malades dans l'hydropisie & autres maladies plus sérieuses que celles dont on auroit voulu les guérir.

J'ai prouvé que les maladies ne procédent jamais du sang, principe de la vie qu'il faut conserver,

server, & qu'elles sont toujours produites par les humeurs arrêtées & par les obstructions & mauvais levains qu'il faut évacuer & détruire ; il ne me reste qu'à donner la façon la plus assurée pour parvenir à ce but.

Les purgatifs étant seuls capales de donner la fuite aux humeurs arrêtées, & de détruire les obstructions & mauvais levains qui occasionnent les maladies, il faut y avoir recours, & en composer d'assez doux pour produire l'effet désiré.

Mon Père, qui a reconnu la nécessité d'user des purgatifs comme seuls capables d'opérer la guérison des maladies, s'est appliqué dans cette recherche : il a découvert un purgatif qui, sans pouvoir nuire, produit l'effet désiré. Parvenu à cette connoissance, il en fit part au public, il y a plus de quarante ans. Qui l'auroit cru, qu'au moment que cette heureuse découverte avoit comblé son Auteur de gloire & d'éloges de toute part, le Sr. Thiery Médecin eut osé entreprendre de dire que ce remède, qui a été & sera à jamais utile à tous les hommes, étoit un poison ! Mais, que dis-je ! on sera bien plus surpris de ce que pour soutenir cette fausseté, il ose avancer dans ses éclaircissemens du mois de Mai 1759. » Que le sublimé-corrosif & le vert-» de-gris donnés à petite dose & à des millions » d'hommes, des centaines ne pourroient man-» quer de s'en trouver bien. «

Qui ne voit la foiblesse & la ruse de l'argu-

ment ? je croirois m'avilir d'y répondre ; mais on conviendra aisément que ce prétendu poison, ayant guéri dans divers païs du monde les malades qui ont eu le bonheur d'en user, de toutes les maladies, même les plus invétérées, pour lesquelles ils avoient employé inutilement les remédes ordinaires de la Médecine, on doit continuer d'en prendre dans tous les cas de maladie, jusqu'à ce que, par des nouvelles recherches, on ait découvert d'autres remédes aussi spécifiques.

Voilà le raisonnement, passons à l'expérience.

Les guérisons mentionnées dans lesdits quatre volumes, & un nombre infini d'autres guérisons opérées par l'effet *d'un seul reméde*, ne démontrent-elles pas ce que je viens de prouver, que toutes les maladies ne procédent jamais du sang, mais bien des humeurs que ce reméde a évacuées, & des obstructions & mauvais levains qu'il a détruits ? Ces mêmes guérisons de maladies aiguës & croniques sur des sujets de tout âge, de tout état, de tout sexe, de tout tempérament, habitants divers païs du monde & atteints de différentes maladies, ne démontrent-elles pas que le reméde qui les a opérées convient à tous les tempéramens, & qu'il ne sauroit nuire dans aucun cas de maladie ? & quel est l'homme raisonnable qui voulut soutenir le contraire !

CONCLUSION.

Une expérience de soixante ans, attestée par les Lettres rendues publiques, ne permet pas de douter que les maladies, quoique différentes par leurs effets & leur dénomination, dépendent toutes d'une seule cause.

La même expérience démontre qu'un seul purgatif a détruit cette cause générale des maladies dans tous les païs du monde sans distinction d'âge ni de tempérament ; donc on doit sans crainte user de ce reméde dans tous les cas de maladie, jusqu'à ce que, par une expérience aussi heureuse, on ait fait la découverte d'un reméde aussi spécifique. Je voudrois de tout

mon cœur qu'on pût trouver mieux pour le bien de l'humanité : je n'ai rien oublié depuis plus de vingt ans que mon père m'a confié la composition de ce reméde pour tâcher de le porter sous ses yeux à un plus haut point de perfection, mais mon travail a èté infructueux ; je n'ai rien trouvé qui pût en approcher, & ayant senti la nécessité de ne pas l'ensévelir avec moi, j'ai dressé plusieurs personnes qui successivement, suivant les déclarations que je leur ai données de ma main, seroient en état de me remplacer en tout genre.

Voilà ce que j'ai cru devoir exposer pour le bien de l'humanité. Mon raisonnement n'est qu'une suite de l'expérience, c'est pourquoi je prie le public de lire avec attention les Lettres imprimées dans lesdits quatre volumes. Je suis en état de produire, quand on voudra, les originaux contre ceux qui, ne sachant que répondre vis-à-vis l'expérience la plus certaine qui fut jamais, voudroient dire que toutes les Lettres sont controuvées. Qui ne pense que si on étoit assez imbécile pour faire parler nombre de personnes, elles ne fussent assez raisonnables pour s'inscrire en faux, & demander punition d'un tel procédé ?

Cette expérience doit convaincre de la nécessité qu'il y a de la rendre publique, sur-tout dans les hôpitaux où les malades seroient guéris promtement & à peu de frais, étant hors de doute que les saignées qu'on leur fait, occasionnent la longueur des convalescences & les plus grands frais qui en sont inséparables. Je ne parle pas des quiproquo qu'on évitera, & de tant d'autres avantages qu'on pourra retirer de ce raisonnement & de l'expérience qui en est la base.

Façon aisée d'user de la Poudre.

Sans répéter ici la manière de se servir de ce reméde, telle qu'elle est imprimée dans l'Instruction insérée dans chaque paquet de dix prises où l'on trouve le moyen de n'être pas trompé par ceux qui vendent des fausses Poudres, je me

contenterai de dire, d'après l'expérience, qu'on doit user de ce reméde dans tous les cas de maladies, sans distinction d'âge, de sexe, de tempérament ni de climat.

N'importe qu'on le prenne en bolus ou délayé dans du vin, dans du caffé, du chocolat, du thé, du lait, du bouillon, ou tel autre liquide qu'on choisira au goût du malade : pourvû qu'on l'avale à la dose prescrite pour chaque âge, il produira toujours l'effet désiré.

. Je ne dois pas laisser ignorer que mes enfans, qui seroient morts sans le secours de ce reméde, l'ont souvent pris dans la gêlée d'abricot, de groseille, de pommes, de la viande hachée, &c. Voici qui paroîtra extraordinaire. Mon second fils, travaillé de la teigne occasionnée par le lait trop épais de sa nourrice, n'en fut délivré qu'à la soixante-sixième prise à l'âge de six ans. Pour éviter les violences de ce petit enfant qui auroient pû nuire à son tempérament, je cherchai à le tromper de plusieurs façons. Je commençai à lui donner le reméde mêlé avec beaucoup de sucre en forme de sirop dans le caffé. L'enfant se dégoûtant de ce liquide, j'eus recours au lait : je le trompai ensuite dans différentes soupes. Enfin, ne voulant d'autre soupe que d'haricots entiers, je lui donnai la dose dans des haricots très cuits, & c'est de cette façon que j'ai pu le tromper plusieurs fois & le conduire sans le violenter à une radicale guérison. Ces haricots, dont j'attendois un contraste, ne produisirent aucun mauvais effet, le reméde les évacuant avec les humeurs de la teigne. Cela m'a mis à même, en purgeant mes enfans, de leur permettre de manger un biscuit ou une soupe après avoir pris la Poudre, lorsque leur volonté guidée par leur appétit l'exige.

Cette expérience & plusieurs autres ne permettront pas de douter qu'il est égal de quelle façon qu'on prenne ce reméde, & qu'il est certain que sans pouvoir jamais nuire, il opérera une guérison parfaite dans tous les cas possibles.

La dose est prescrite pour chaque âge dans l'Instruction du 20. Novembre 1744. inséré

dans chaque paquet de dix prises : mais comme on n'a pas toujours des poids pour diminuer ou augmenter la dose selon l'âge, ce remède n'ayant rien de dangereux en lui, & n'y ayant aucun risque de donner quelques grains de plus ou de moins, on donnera à vue d'œil, savoir :

Depuis la naissance jusqu'à trois ans, un tiers de la dose.

Depuis trois ans jusqu'à huit, la moitié de la dose.

Depuis huit ans jusqu'à douze, les deux tiers de la dose.

Et depuis douze jusqu'à soixante & au-delà, la dose entière.

Comme les tempéramens sont plus ou moins faciles à émouvoir, on aura soin de diminuer ou d'augmenter la dose prescrite pour chaque âge, selon le trop ou trop peu d'effet qu'elle opérera.

Cette poudre n'a rien de contraire au lait, ni à la saignée, ni à aucun des remèdes de la Médecine.

Ceux qui usent du lait doivent se purger tous les huit ou tous les quinze jours au plus tard, pour évacuer le limon que cette nourriture entraîne presque toujours avec elle.

Ceux qui ont été saignés, doivent se hâter de prendre ladite poudre pour évacuer les mauvais levains ausquels la saignée donne un plus grand large & un plus grand empire.

Cette poudre n'est pas même contraire au mercure ; mais l'on a observé que ceux qui ont usé du mercure, guérissent plus difficilement de la vérole que ceux qui n'en ont point usé, ce qui a porté mon Père à croire que le mercure fixe assez souvent dans les différentes parties du corps le virus vérolique, & en rend la guérison plus difficile.

Je ne crois pas pouvoir cacher au public que la diéte fait mourir un grand nombre de personnes qui ne mourroient point, si à leur réquisition on leur donnoit les alimens qui leur deviennent aussi utiles que les remèdes. Mais quelqu'un dira, *doit-on donner à manger aux malades pen-*

dant la fiévre ? Sans entrer dans des discussions de Médecine qui ne pourroient qu'ennuyer le lecteur, & sans sortir des bornes que je me suis prescrites, je répondrai d'après l'expérience, qu'en évacuant par le purgatif les obstructions & mauvais levains qui occasionnent les maladies, on doit fournir aux malades les alimens nécessaires pour former un bon chile & des bonnes humeurs qui puissent remplacer les mauvaises. C'est de cette bonne nourriture que dépend le promt rétablissement du malade.

On craint déjà de se tromper en donnant à manger aux malades qui ont peu ou beaucoup de fiévre.

Qu'on se rassure : l'expérience m'a démontré que ceux à qui les alimens pourroient nuire, n'en sauroient prendre quelque chose qu'on fit ; & que sans avoir égard au pous du malade, on doit lui offrir à manger des soupes & des alimens de facile digestion. S'il en mange sans peine, c'est une preuve que l'estomac le demande ; il doit alors en manger selon son appétit sans trop le satisfaire.

Je dis donc qu'au lieu de tenir les malades dans des diétes outrées qui épuisent leurs forces & leur tempérament, il faut, sans craindre de se tromper, leur donner en les purgeant des soupes & des bons alimens toutes les fois qu'ils en pourront manger.

Par l'expérience qui s'est passée dans ma famille, on comprendra aisément qu'à défaut de bouillons gras, & à l'égard des malades qui ont du rebut pour ce liquide, on peut substituer une crême de riz, une écuelle de lait, un bouillon de pois chiches, de pois, &c. au goût du malade.

Il s'ensuit que quoique les alimens de facile digestion soient préférables à tous autres, ceux qui ne pourront en user par dégoût ou par défaut de faculté, pourront avec ce remède se servir de leurs alimens ordinaires, sans avoir égard à la qualité dont le malade usera en petite quantité si elle est mauvaise & de difficile digestion : je dis même qu'il pourra continuer d'en

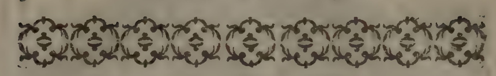
user, s'il ne s'en trouve pas incommodé & s'il continue de les préférer aux bons alimens. Le vin même, le cidre & autres boissons ordinaires, prises modérément & autant que le goût l'appète, ne sauroient nuire.

Cette méthode aussi simple qu'assurée sera pour tous ceux qui l'adopteront *la vraie Médecine universelle*, puisque *sans nul régime particulier* & avec *un seul reméde*, ils guériront de leurs maladies dans tous les cas possibles.

L'expérience ne sera pas difficile à faire ; l'on verra que je n'avance que ce qu'elle m'a démontré, & on sera redevable au Dieu des lumières de celles qu'il a bien voulu me donner pour prolonger la vie des hommes jusqu'à l'âge le plus avancé.

Fin de la Médecine universelle.





RÉPONSE

AUX OBSERVATIONS

DES SIEURS LORENT ET DELAMAZIERE.

AVERTISSEMENT.

JE n'eusse jamais cru que l'Auteur du Journal de Médecine, qui en cette qualité se doit au public plus qu'à lui-même, après avoir refusé de rendre publique la Lettre que je lui adressai le 30. Mars dernier en réponse à l'Observation de Mr. Lorent insérée dans le Journal du même mois, eut osé placer dans celui de ce mois de Mai les Observations peu décentes du Sr. Delamaziere.

Le public souffre trop de cette partialité, pour ne me croire obligé de lui en faire part, afin qu'il puisse juger sa propre cause, & combien peu sont fondés ceux qui attaquent si indignement la gloire de mon père. Elle est trop répandue dans tous les pays du monde pour avoir besoin d'être défendue; aussi puis-je dire dans la vérité, que le seul bien du public m'engage à donner ma réponse au Sr. Delamaziere; elle sera précédée de ses Observations, de mes Lettres à Mr. Vandermonde, & de la réponse de ce dernier. Je crois nécessaire de les communiquer en entier, afin que tout homme intéressé à sa conservation puisse juger de la partialité trop marquée de l'Auteur du Journal de Médecine, & des motifs qui, en excitant la jalousie du Sr. Delamaziere, ont pu le faire parler d'une façon indécente & contraire au bien de l'humanité.

REPONSE

De Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet, à l'Observation de M. Lorent, Docteur en Médecine au Neuf-Brisac, insérée dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1761. pag. 218. *& suivantes, adressée à Mr. Vandermonde, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris Auteur dudit Journal.*

MONSIEUR,

UN de mes amis, intéressé au bien de l'humanité, me fait part de l'Observation de Mr. Lorent Docteur en Médecine au Neuf-Brisac, insérée à la page 218. & suivantes de votre Journal de ce mois où on lit :

» Mr. de N. Capitaine au Bataillon de Milice » de Villeneuve, âgé de 55. ans, d'un tempérament robuste, tenant du phlegmatique & du » sanguin, prit au mois de Décembre 1758. pour » une fiévre continue, une dose de Poudre » d'Ailhaud qui lui occasionna une superpurgation avec des vomissemens de sang : la fiévre » cesse au bout de quelques jours, mais la convalescence est laborieuse & bientôt suivie » d'une rechute, &c.

Je ne crois pas, Monsieur, devoir vous faire mes Observations sur le nombre infini de remédes avec lesquels Mr. Lorent a conduit le malade au tombeau pour n'avoir connu sa maladie que quelques jours avant sa mort. Le Précis du Traité de mon père, que j'ai l'honneur de vous adresser, vous mettra parfaitemeut au fait de sa façon de penser & de la mienne à l'égard de la multiplicité des remédes & des quiproquo qui n'arrivent que trop souvent par la faute des malades qui ne déclarent point leurs maladies, ou par celle du Médecin qui prend quelquefois l'une

pour l'autre. Je passerai donc aux réfléxions de Mr. Lorent où il s'exprime en ces termes :

» L'histoire de la maladie & l'ouverture du » cadavre nous prouvent que le velouté de l'estomac a été déchiré par l'action trop vive des » Poudres d'Ailhaud ; que cette tunique a été dé- » truite peu à peu par la continuation des vo- » missemens & la longueur de la maladie ; que » ce dérangement d'estomac a été l'origine de la » fiévre lente & de ses suites.

» Mais (*continue-t'il*) pourquoi cette fiévre » lente est-elle devenue incurable dans un sujet » des mieux constitués ? c'est qu'elle étoit fo- » mentée par un virus vénérien que l'opiniâtreté » des symptômes & l'inutilité de tous les re- » médes imaginables me permettoient de soup- » çonner dans les commencemens, mais dont » l'existence ne m'a été confirmée que six se- » maines avant la mort du malade, lorsqu'il me » dit avoir eu, peu avant de s'aliter, des chan- » cres qu'un Chirurgien inepte lui avoit séché » par des topiques sans faire d'autres remédes : » cette déclaration n'étoit malheureusement » plus de saison, &c. (*Il finit en disant*) il ne » pouvoit donc soutenir le mercure avec sécu- » rité que dans le temps de ses chancres ; & il est » certain, que guéri dès lors par les grands re- » médes, il n'auroit pas manqué d'échapper aux » effets de la Poudre d'Ailhaud ; & jamais cette » Poudre n'eut eu des suites aussi fâcheuses, si » elle n'avoit rencontré des viscères viciés de la » vérole, & une limphe épaisse & séchée par le » même virus. «

Si Mr. Lorent, Monsieur, eut pris la peine de lire les 197. lettres de guérisons insérées dans le Traité de 1755. & les 100. autres lettres imprimées en 1760. il auroit vu que la Poudre qui les a opérées sur des sujets de tout âge, de tout état, de tout sexe, de tout tempérament, habitants divers pays du monde & atteints de différentes maladies, guérit, sans pouvoir jamais nuire, dans tous les cas de possibilité ; & que les accidens, qui arrivent très rarement pendant son usage, dépendent toujours de l'abondance

& de la mauvaise qualité des levains qu'elle met en mouvement pour leur donner la fuite.

N'auroit-il pas même conclu qu'un reméde qui a guéri nombre de personnes travaillées des vomissemens, n'est pas capable de les produire, & que la superpurgation avec des vomissemens de sang, survenus au malade lors de la première dose, étoient occasionnés par les suites fâcheuses du mercure, auquel la nature aidée de la Poudre s'efforçoit de donner la fuite, ainsi qu'aux levains véroliques qu'il avoit fixé dans les différentes parties du corps du malade? ce malade seroit peut-être encore vivant s'il eut continué l'usage du même reméde, qui attaquant toujours la cause du mal, la détruit dans tous les cas de possibilité.

Si Mr. Lorent eut parcouru lesdites Lettres de guérisons, auroit-il osé avancer que ma Poudre détruit le vélouté de l'estomac?

Comment comprendre qu'un reméde qu'on donne aux enfans qui ne font que de naître, ainsi qu'aux malades dont le tempérament est le plus foible & le plus délicat; qu'un reméde qu'on donne aux pulmoniques & avec lequel ils reprennent leur chair & leur embonpoint; qu'un reméde que nombre de personnes ont pris 300. fois dans l'espace d'un an pour se guérir des maladies les plus anciennes, pendant le cours desquelles ils avoient employé inutilement les remédes ordinaires de la Médecine; comment comprendre, dis-je, qu'un tel reméde puisse détruire le vélouté de l'estomac? on dira bien mieux en concluant d'après l'expérience, qu'il évacue les glaires & les viscosités qui tapissent l'estomac, les intestins, & qui obstruent les viscères du corps: d'où viennent le défaut de circulation & de filtration dans les humeurs & dans le sang, la fiévre, le dégoût, les insomnies, les dépôts, de dépérissement & la mort.

Si Mr. Lorent eut fait attention aux pages 37. 49. 68. 118. 181. 192. 219. du Traité de 1755. & aux pages 130. 150. & 252. de celui de 1760. il n'auroit pas douté que la Poudre, qu'il a cru faussement capable d'enlever le vélouté de l'es-

tomac, pouvoit mieux que tout autre remède, sans en excepter le mercure, purifier les humeurs du malade du virus vérolique qui les infectoit, & il auroit attribué à ce virus tous les effets funestes que l'ouverture du cadavre a manifesté ; il n'auroit pas osé avancer *que le velouté de l'estomac du malade a été déchiré par l'action trop vive des Poudres d'Ailhaud* ; il eut bien mieux conclu en disant que la superpurgation avec des vomissemens de sang, à la suite de la première dose que le malade prit en 1758. ne permettoit pas de douter de l'abondance & de la mauvaise qualité des levains véroliques ou autres capables de produire pareils symptômes qui ont causé la mort du malade ; il est cependant probable qu'ils eussent pu être dissipés par la continuation du remède, qui par une seule dose ayant mis en mouvement le virus vérolique, auroit pu, s'il eut été continué, le détruire entièrement & rétablir insensiblement la poitrine, l'estomac, les intestins & autres parties viciées par le séjour du virus fixé par le mercure.

La place que vous occupez si dignement, Monsieur, & l'amour de la vérité qui dirige toutes vos démarches me persuadent sans peine qu'ayant jugé convenable de faire insérer l'Observation de Mr. Lorent dans votre Journal de ce mois, vous voudrez bien faire mettre dans votre prochain cette Lettre. La personne qui vous la rendra est chargée de retirer & de me faire parvenir votre réponse, par laquelle je vous prie, Monsieur, de me faire part des doutes que vous pourrez former sur la façon de penser de mon Père qui me paroit d'autant plus naturelle, qu'elle est conforme à la raison & à l'expérience la moins équivoque.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, &c.

A Aix, *le* 30. *Mars* 1761.

LETTRE

De Mr. Merigot, Fils, Libraire, contenant la copie de la Réponse de Mr. Vandermonde.

MONSIEUR,

APrès bien de peines je suis pourtant parvenu à avoir la réponse de Mr. Vandermonde que voici mot pour mot.

» J'ai lu, Monsieur, la Lettre que Mr. Ailhaud » m'a fait l'honneur de m'écrire. Je suis au désespoir d'être dans le cas de lui refuser ce » qu'il me demande, je ne suis pas le maître de » faire là-dessus ce que l'on pourroit exiger de » moi; la Médecine & les Médecins deman» dent à être un peu plus ménagés. *A Paris, ce* » 19. *Avril* 1761. «

J'aurois souhaité de tout mon cœur avoir une réponse plus satisfaisante à vous faire, mais il n'est pas possible de parler à Mr. Vandermonde pour ce qui regarde son Journal que par Lettres, &c.

A Paris, le 20. *Avril* 1761.

Signé, *Merigot*, Fils.

SECONDE LETTRE

De Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet, à Mr. Vandermonde.

MONSIEUR,

JE ne puis comprendre que vous ayez cru pouvoir vous dispenser de répondre à ma Lettre, en écrivant au Sr. Merigot le billet dont il me donne la copie telle qui suit.

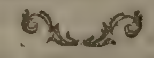
» J'ai lu, Monsieur, la Lettre que Mr. Ailhaud » m'a fait l'honneur de m'écrire. Je suis au

» désespoir d'être dans le cas de lui refuser ce » qu'il me demande, je ne suis pas le maître de » faire là-dessus ce que l'on pourroit exiger de » moi ; la Médecine & les Médecins demandent » à être un peu plus ménagés. *A Paris, ce* 19. » *Avril* 1761. «

Ne trouvez pas mauvais, Monsieur, que nullement satisfait de cette réponse, j'ose vous prier de me marquer si j'ai tort de défendre la mémoire de mon Père blessée par l'Observation de Mr. Lorent que vous avez fait insérer dans votre Journal du mois de Mars dernier ; comment voulez-vous que je me persuade que ma réponse, qui n'est qu'une juste défense contre les discours hasardés de Mr. Lorent, ne mérite pas la même faveur que vous avez accordée à son Observation. Ne différez donc pas, je vous prie, Monsieur, de m'assurer que vous ferez insérer dans votre prochain Journal ma Lettre du 30. Mars dernier ; je viens d'en lire avec attention la minute à laquelle je ne trouve rien d'offensant pour la Médecine ni pour les Médecins : si je me trompe dans mon idée, je vous prie de m'en faire appercevoir, en me marquant ce que vous pensez que je doive retrancher de ma lettre : je suivrai d'autant plus volontiers vos vues, que ne désirant que l'Instruction du public, je retrancherai avec plaisir tout ce que vous croirez être indifférent à cette Instruction.

J'espère, Monsieur, que cette seconde Lettre étant mieux reçue de vous que la première, vous daignerez vous rendre à la demande légitime que je vous ai faite & que je vous réitère, ayant l'honneur d'être avec toute la considération possible, &c.

A Aix, le 12. *Mai* 1761.



OBSERVATIONS

Sur l'administration de la saignée & des émétiques, plusieurs fois répétés avec succès dans les maladies aiguës des femmes enceintes, par Mr. Delamaziere, Médecin, Conseiller du Roi, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Poitiers, insérée dans le Journal de Médecine du mois de Mai 1761. Pag. 411. & *suiv*.

PErsonne n'ignore que les femmes enceintes ne soient sujettes aux mêmes maladies que celles qui ne le sont pas : tout le monde convient pareillement qu'elles sont dans un plus grand danger lorsqu'elles se trouvent attaquées d'une maladie aiguë. Hippocrate nous a appris, il y a plusieurs siécles, ce que l'observation atteste chaque jour : *Gravidam mulierem morbo acuto corripi periculosum*, aph. 31. sect. 5. N'est-on pas obligé de leur administrer les remédes propres à les soulager ? Oui, sans doute. Quelles mésures prendre dans ces circonstances ? Vous avez pour Juge un public qui examine avec la derniére sévérité votre maniére d'agir ; un chacun décide & prononce avec hardiesse sur ce qu'il ignore le plus. Plus attentif à observer les effets funestes que ceux qui sont couronnés d'un heureux succès, il blâme souvent ce qu'il devroit approuver ; préjugés que la plûpart puisent dans le berceau, qui s'affermissent dans la jeunesse, & qu'il est impossible de détruire dans un âge avancé. Prouve-t-on clairement à ces personnes entêtées les raisons qui nous engagent à faire usage de certains remédes ? elles s'élévent & se roidissent avec opiniâtreté contre un sentiment cimenté, pour ainsi dire, par des observations sans nombre, attribuant les bons succès au hasard, & ne regardant la Médecine que comme un art purement conjectural. Voici le jugement de ces êtres à demi-pensants, que bien des gens sensés approuvent sans réfléchir, tant est grand le penchant qu'on a à invectiver la Médecine & ceux qui l'exercent. Voilà la récompense de nos travaux & des veilles que nous employons continuellement pour acquerir les lumiéres qui sont nécessaires à notre art. Il suffit, pour s'attirer la confiance de ces personnes, d'annoncer des spécifiques, & de les éblouir par des remédes cachés & inconnus ; nous ne manquons pas de ces trompeurs

qui déshonorent la Médecine, & enlevent la vie à plusieurs citoyens, ou du moins les plongent dans un état déplorable, qui, quoique victimes de leur crédulité, cherchent encore à excuser & le reméde & celui qui l'a administré (ce qu'il y a de plus facheux, c'est de voir des Médecins se fier à ces sortes de Charlatans, & avoir recours à leurs prétendus spécifiques,) témoins les Poudres du Sr. Ailhaud, qui, malgré les mauvais effets qu'elles produisent chaque jour, ne laissent pas d'avoir des approbateurs, des panégyristes, & d'être employées comme un reméde polychreste; témoins ces coureurs de Villes qui promettent des merveilles, & qui ne laissent pour consolation à ceux qui se sont confiés à leurs soins, que le regret & le repentir. Voit-on renaître sur l'horison de ces imposteurs? les malades infortunés se laissent séduire de nouveau sans qu'il soit possible de les dissuader. Ne puis-je donc pas leur adresser ces paroles: *Qui vult decipi, decipiatur?* je désirerois cependant qu'ils revinssent de leur erreur. Je leur conseille pour cela de lire les réflexions critiques sur la Médecine, par Mr. Le-François, Docteur Régent de la Faculté de Paris; ils trouveront dans ce Livre de quoi satisfaire leur curiosité, & guérir leur esprit prévenu. Revenons à notre sujet.

Propose-t-on les remédes qui conviennent dans les maladies aiguës des femmes grosses, telles que la saignée répétée dans une pleurésie, péripneumonie, &c. les émétiques dans les fievres putrides? on s'élève contre ce procédé, sur-tout dans notre Province. Un jeune Médecin se trouve dans ce cas fort embarrassé, & sacrifie souvent sa conscience à sa réputation par sa trop grande timidité. Ce n'est que pour tâcher de détruire ces préjugés si contraires à l'humanité, que je vais rapporter les observations suivantes, non que je veuille les faire passer pour nouvelles, mais pour enhardir ceux qui, par état, sont obligés de vaquer au soulagement des malades, & désabuser le public sur sa façon de penser, afin que dans la suite il ne fasse pas réjaillir sur ceux qui prescrivent les remédes, les mauvais succès qui ne sont que l'effet de la maladie.

Je fus appelé le 19. Juin dernier pour voir une femme enceinte de sept mois, attaquée d'une pleurésie vraie: il y avoit cinq jours qu'elle étoit malade: le Chirurgien qui l'avoit vue le premier, l'avoit saignée cinq fois malgré le murmure des assistans. La malade étant d'un tempérament sanguin, il étoit nécessaire de réitérer la saignée, les symptômes persistant avec vigueur. Le Chirurgien, intimidé par la résistance qu'avoient apportée les parens aux premières

faignées, de plus ſe voyant regardé d'un œil de mépris & traité d'une manière outrageante, n'oſa plus rien entreprendre ; il conſeilla de m'envoyer chercher. J'arrivai donc ſur les dix heures du matin chez la malade à qui je trouvai une fiévre conſidérable, le pouls dur, la reſpiration gênée, une toux ſéche, violente, des crachats rouillés, un point de côté inſupportable. Malgré la répugnance de la malade & des aſſiſtans pour la ſaignée, je lui fis tirer du ſang au bras envion ſix onces : je fis répéter la même choſe le ſoir : elle fut aſſez tranquille juſqu'au lendemain après midi, temps où les ſymptômes augmentèrent. La reſpiration étoit ſi gênée, le point de côté ſi aigu, que la malade demanda elle-même d'être ſaignée : le Chirurgien ſe rendit à ſes ſollicitations, ce qui contribua à diminuer de beaucoup la violence du mal. Le 21. je fus la voir ; comme je trouvai beaucoup de diminution dans les ſymptômes, la bouche étoit pateuſe & la langue chargée, je lui preſcrivis deux onces de manne dans une décoction de feuilles de bourrache ; la malade ſe ſentit ſoulagée, l'expectoration devint abondante & facile. Quant au régime de vie & l'adminiſtration des remédes, ils furent tels qu'on les preſcrit en pareils cas. La malade s'eſt parfaitement rétablie, a porté ſon fruit juſqu'à neuf mois, a accouché fort heureuſement, & ſe porte actuellement très bien ainſi que ſon enfant. *

La ſeconde obſervation a pour ſujet une femme enceinte de ſix à ſept mois, attaquée d'une fiévre ſynoque pour laquelle on appela un Chirurgien, dès le commencement de la maladie, qui ne trouvant pas les ſymptômes conſidérables, la purgea avec un pa-

* *Mr. Mauriceau dans ſes Obſervations ſur les maladies des femmes groſſes, fait mention d'une femme enceinte qui fut ſaignee 48. fois, ſavoir 45. fois au bras, deux au pied, une fois à la jugulaire : une ſeconde le fut 90. fois, dont 22. au bras, deux au pied dans le huitiéme mois de ſa groſſeſſe ; cependant l'une & l'autre accouchèrent heureuſement. Ces Obſervations prouvent inconteſtablement que la ſaignee n'eſt pas ſi dangereuſe dans les femmes enceintes qu'on le pretend vulgairement,* Roder à caſt amat. luſit. *le prouvent dans leurs ouvrages. 2°. L'exemple de bien de malheureuſes fait voir que ce ſecours n'eſt pas aſſez puiſſant pour procurer aſſez conſtamment l'avortement : j'en ai vu qui s'etoient fait ſaigner pluſieurs fois, tant au bras qu'au pied pour ſe defaire de leur fruit, qui s'etoient ſervies des émétiques & des emmenagogues les plus actifs, ſans pouvoir reuſſir dans leurs pernicieux deſſeins. Hoffmann confirme ces Obſervations dans ſa diſſertation* de externis abortivis venenis, ac philtris læſionibus.

quet de ſel de ſeignette, ſans avoir fait précéder de ſaignée. On reſta tranquille pendant trois ou quatre jours; mais la maladie empirant, on eut recours au Médecin. A ma première viſite (c'étoit le huitième jour de la maladie) je trouvai la malade dans un accablement ſi grand, qu'à peine pouvoit-elle me parler; ſon pouls étoit petit, intermittant, les extrémités froides, je ne pouvois porter qu'un mauvais pronoſtic; comme le ventre étoit reſſerré, il falloit remplir toutes les indications: j'ordonnai en conſéquence une potion cordiale avec quelques grains de kermes pour ranimer les forces, diviſer le ſang, lâcher le ventre: le lendemain les forces étoient rétablies, le pouls ranimé; il n'y avoit plus d'intermittence: j'interrogeai pour lors la malade; une laſſitude extrême dans tous les membres, douleurs aux lombes, nauſées, douleur de tête, furent les ſymptômes dont la malade étoit affectée: elle ſe plaignoit ſur-tout d'envies de vomir; ſon enfant s'agitoit violemment: le Chirurgien m'avoua qu'il n'avoit oſé adminiſtrer l'émétique, quoique les nauſées ſe fuſſent déclarées dès le commencement, dans la crainte qu'il avoit de procurer l'avortement; cependant après avoir examiné les choſes, & voyant qu'il y avoit du danger ſi je n'agiſſois de façon à expulſer les matières putrides dont le foyer étoit dans l'eſtomac, j'ordonnai quatre grains d'émétique en deux verres d'eau que je fis prendre à demi-heure de diſtance l'un de l'autre, qui procurèrent par haut l'évacuation de matières jaunes, verdâtres d'une puanteur inſupportable, & de deux vers vivans: (j'aurois ordonné la racine du bréſil dans la place du tartre émétique, comme le conſeillent pluſieurs praticiens mais outre qu'il y a plus de difficulté à le prendre, il n'a pas toujours le ſuccès qu'on a droit d'en attendre:) elle fut purgée le lendemain avec une purgation ordinaire qui lui procura une évacuation conſidérable mêlée de vers vivans ſans nombre, de la longueur d'une épingle; la tête étoit d'une groſſeur aſſez conſidérable, proportion gardée à celle du corps qui à peine égaloit un cheveu: elle fut mieux pendant deux jours, pour lors les nauſées recommencèrent, & peu après elle rejetoit tout ce qu'elle pouvoit prendre. Comme elle avoit rejeté des vers par la bouche, je ſoupçonnai la préſence de quelqu'autres: je me déterminai à lui faire prendre encore quelques grains d'émétique avec un paquet de ſel de ſeignette, le remède produiſit les effets qu'on déſiroit, & ſoulagea beaucoup; comme il ne revint plus pour lors de ſymptômes extraordinaires, je ſoignai la malade tel qu'il eſt accoutumé de le faire dans les fièvres putrides ſimples; elle ſe rétablit ſans que ſon fruit en ait ſouffert.

Trois ſemaines après ou environ il lui ſurvint un vomiſſement ſi conſidérable, qu'à peine avoit-elle pris quelque choſe, elle le rejetoit dans l'inſtant. On eut recours une ſeconde fois au Chirurgien, qui moins timide qu'à la première, donna l'émétique ſans examiner la cauſe du mal; malgré ce reméde le vomiſſement perſiſtoit depuis huit jours avec la même force. Ayant été appelé pour lors, j'examinai les matières rejetées; elles étoient vertes & très acides : je mis en uſage les remédes uſités en pareils cas, tels que les yeux d'écreviſſe préparés, le corail, l'eau de menthe, le ſel d'abſinthe, le laudanum, qui arrêtèrent ou du moins calmèrent beaucoup le mal dès le premier jour. Comme la malade ne dormoit point, je lui fis faire uſage du laudanum avec la conſerve de roſe; par ce moyen elle eſt parvenue à une guériſon radicale, a porté ſon fruit juſqu'au terme ordinaire, & malgré tous les accidens qui lui ſont ſurvenus, joint à ſon tempérament foible, eſt accouchée heureuſement. Il faut cependant remarquer que l'enfant n'a vécu que peu de jours.

Faſſe le Ciel que ces Obſervations puiſſent rendre le public plus indulgent, & nous épargner à l'avenir ſes traits ſatyriques! je pourrois en alléguer pluſieurs autres analogues, mais celles-ci ſuffiſent.

REPONSE

De Mr. d'Ailhaud, Baron de Caſtelet, aux Obſervations du Sr. Delamaziere.

APrès avoir honoré d'un vrai mépris ce que le ſieur Delamaziere avance de moi, qui ſuis trop connu dans tous les pays du monde pour craindre ſa critique & celle de qui que ce ſoit; ſans porter ma plainte à qui de droit, pour obliger l'Auteur du Journal de Médecine à imprimer mes défenſes, je crois uſer d'un moyen plus convenable & plus pacifique, en donnant à mes dépens au public l'inſtruction dont il a beſoin.

Quoique j'aie lieu de croire que le Sieur Delamaziere m'ait voulu placer parmi les *êtres à demi-penſants que bien de gens ſenſés approuvent,* dit-il, *ſans réflechir*, il me ſera permis de lui demander à lui-même qui ne penſe pas à demi, ſi le témoignage qu'il rend des Poudres qu'il a ap-

paremment employées & auxquelles il attribue chaque jour *des mauvais effets*, doit être préféré aux témoignages des personnes de tout âge, de tout état, de tout sexe, de tout tempérament, habitants divers pays du monde & atteintes de différentes maladies, qui ont pris la vraie Poudre universelle dont mon Père est l'Auteur, & avec laquelle (sans le secours d'aucun autre reméde) elles se sont guéries radicalement : le Sieur Delamaziere feroit moins que *demi-pensant*, s'il pouvoit croire que ce n'est pas dans la vérité que je nomme *universel* un reméde qui, sans pouvoir jamais nuire, guérit dans tous les cas de possibilité, même les maladies les plus anciennes qui ont résisté aux remédes les plus efficaces de la Médecine.

Si le Sr. Delamaziere, au lieu de marquer son envie par des termes peu dignes de la profession qu'il exerce, eut été capable de penser qu'on ne croiroit par son assertion contre celle d'un nombre infini de gens de probité, il se feroit bien gardé d'attaquer, à l'exemple du Sr. Thiery son confrère, la réputation de mon père & la mienne ; il auroit compris qu'il est contre la raison de vouloir nous prouver l'utilité des remédes qu'il a employés *contre les règles* sur deux personnes, pour nous convaincre que les effets funestes n'arrivent jamais par la faute des Médecins ni des remédes qu'ils ordonnent, tandis qu'il veut attribuer à un reméde connu de tous les habitans de la terre, à un reméde incapable de nuire, *les mauvais effets*, dit-il, *qu'il produit chaque jour*, sans doute entre ses mains.

La mort, avec les remédes du Sr. Delamaziere, arrive par la faute de la maladie ; mais s'il arrive quelque effet équivoque avec la Poudre d'Ailhaud, ou si elle ne guérit pas sur le champ, c'est la faute du reméde *caché & inconnu*. Qui ne voit la ruse de l'argument !

Peut-on mieux connoître un reméde que par ses effets ? ce reméde connu par ses effets, n'est-il pas toujours plus sûrement composé sous les yeux de son Auteur ou des personnes dressées de sa part, que par des mains souvent intéressées

à le détruire ; il n'y a point d'être à *demi-pensant* (pour me servir des termes du Sieur Delamaziere) qui ne comprenne cette vérité.

Si nous voulons croire le Sieur Delamaziere, il vaudroit encore mieux mourir par les remédes qu'il ordonne, que guérir par des remédes *cachés & inconnus* : il ne pourra jamais le persuader aux *êtres à demi-pensants*, ils seront toujours loués de ne pas le croire.

Osera-t'il exiger des *êtres à demi-pensants*, que pour lui faire plaisir & pour jouir *des travaux & des veilles qu'il emploie continuellement*, dit-il, *pour acquérir les lumières qui lui sont nécessaires dans la profession qu'il exerce*, nous croyons, comme il l'assure, qu'on doit administrer *l'émétique & les saignées dans les maladies aiguës des femmes enceintes ?*

Pour nous y déterminer plus sûrement, il nous fait part de deux expériences, & il a soin d'avertir que dans le cas où cette pratique auroit des effets funestes, il faut les imputer à la maladie & nullement aux émétiques & aux saignées réitérées.

Pour mieux appuyer son opinion, il cite Mr. Mauriceau, qui dans ses observations sur les maladies des femmes grosses, fait mention d'une femme enceinte qui fut saignée 48. fois, savoir 45. fois au bras, 2. au pied, une fois à la jugulaire ; & d'une seconde femme qui fut saignée 90. fois, dont 22. au bras, 2. au pied dans le huitième mois de sa grossesse, (sans parler des 66. saignées restantes pour arriver au nombre de 90.) & que cependant l'une & l'autre accouchèrent heureusement.

Voilà ce qu'il faut croire pour faire plaisir au Sr. Delamaziere ; s'en écarter, c'est s'écarter de sa saine pratique, ce qui n'appartient qu'à des *être à demi-pensants.*

Mais ces *êtres à demi-pensants* pourront bien marquer leur surprise, de ce que le Sr. Delamaziere, qui exige qu'on le croie sur sa foi dans tout ce qu'il propose, trouve fâcheux qu'il y ait des Médecins qui soient d'un avis contraire, & que ces Médecins croient les témoignages

ſans nombre des gens dignes de foi qui atteſtent pour le bien de l'humanité ce que l'expérience démontre journellement.

Un malade abandonné des Médecins a vraiment tort, ſi nous en croyons le Sieur Delamaziere, d'ajouter foi à tous ces témoignages, & de chercher dans un reméde reconnu ſpécifique dans tous les païs du monde, ſa guériſon qu'il n'a pû trouver ailleurs. Il ſera fâcheux, ſi nous en croyons le même Auteur, que les Médecins de bonne foi, qui n'ont pû guérir leurs malades par les remédes ordinaires ayent recours à celui-ci qui les guérit dans tous les cas de poſſibilité.

N'eſt-ce pas véritablement un crime de ſe ſervir d'un reméde dont la compoſition eſt inconnue? mais il eſt ſpécifique au témoignage d'un nombre infini de perſonnes; il ne faut pas le croire, dit le Sieur Delamaziere, ce ſont des *êtres à demi-penſants*; il n'y a que lui qui doive être cru, en ordonnant aux femmes groſſes *la ſaignée répétée dans une pleuréſie*, *péripneumonie*, &c. & les *émétiques dans les fiévres putrides.*

Il nous cite ſon expérience ſur deux perſonnes qu'il ne nomme pas, on doit l'en croire; il faut même croire, pour lui faire plaiſir, qu'elles n'auroient pas guéri avec le reméde univerſel, puiſqu'il nous aſſure *qu'il produit chaque jour des mauvais effets.* Il eſt heureux pour le public crédule qu'il n'ait pas dit des effets *funeſtes.*

Nombre de perſonnes défendent l'efficacité du reméde qu'il condamne, elles aſſurent en avoir reſſenti les bons effets; il révoque en doute leur témoignage; & il dit pour ſa défenſe que ce ſont des *êtres à demi-penſants*, ſans doute parce qu'ils ſe ſont éloignés de ſa ſaine pratique.

Qui ne ſent le ridicule des obſervations du Sr. Delamaziere? ne pourroit-on pas dire, pour ſe ſervir de ſes termes, *qu'il déshonore véritablement la Médecine & les Médecins*, en voulant leur faire adopter une pratique contraire au bon ſens? Ne repugne-t'il pas en effet de ſaigner 99. fois une femme groſſe dans le huitième mois

de sa grossesse, & de lui donner des émétiques ?

Si, pour faire plaisir au Sieur Delamaziere, on doit croire à deux expériences qui paroissent contraires à la raison, pourquoi traiter *d'êtres à demi-pensants* ceux qui croiront plus volontiers l'expérience qui s'est passée dans presque tous les païs du monde sur des malades de tout âge, de tout état, de tout sexe & de tout tempérament ?

Pourquoi cette expérience qui est conforme à la raison ne sera-t'elle pas adoptée ? Pourquoi trouvera-t'on fâcheux que des Médecins, des Chirurgiens & des Apoticaires se soient rendus à cette expérience ?

Ne doit-on pas plûtôt trouver extraordinaire, qu'on n'adopte pas du premier coup la façon de penser de mon père ? en proscrivant la saignée, il conserve le sang qui nous fait vivre ; par un seul purgatif, démontré efficace par une expérience de soixante ans, il donne la fuite aux mauvais levains qui occasionnent les maladies ; quoi de plus naturel ! N'est-il pas étonnant que le sieur Delamaziere pense qu'on le croira, en disant sans nul préliminaire & sans nul fondement, que ce purgatif, que l'expérience démontre ne pouvoir jamais nuire, *produit des mauvais effets chaque jour*. Ce n'est pas parler en Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Poitiers.

Mon Père a donné des bonnes raisons ; j'en ai fait le précis pour les mettre à la portée d'un chacun ; c'est ce précis qu'on devroit imprimer dans le Journal de Médecine, afin qu'on fit de justes réfléxions sur un raisonnement démontré par l'expérience la moins équivoque : c'est de cette façon que chaque Médecin travailleroit fructueusement à la guérison de ses malades, & à découvrir des remédes dont les effets pussent égaler & surpasser, s'il étoit possible, celui dont mon Père est l'auteur.

Je n'aime rien moins que la dispute ; je n'ai pas cru qu'en exposant la vérité démontrée par l'expérience, elle fut susceptible de doute. Je

répondrai avec plaisir à ceux qu'on pourra former, si on me les propose par des lettres affranchies de leur port.

Le public ne conclud-il pas déjà que les *êtres à demi-pensants*, dont parle le Sieur Delamaziere, ont raison de s'élever contre sa pratique, sur-tout dans sa Province, lorsqu'il veut administrer à des femmes grosses l'émétique & les saignées réitérées?

Pourquoi, dans une telle situation où les femmes demandent plus de ménagement que dans toute autre, vouloir employer des remédes qu'on a reconnu contraires de tous les temps, & qui ont fait punir les femmes de mauvaise vie qui ont osé s'en servir pour perdre leur fruit? pourquoi, dans pareils cas, ne pas préférer les purgatifs, sur-tout ceux qu'une expérience de soixante ans a démontré pouvoir, sans jamais nuire, détruire la cause des maladies aiguës & croniques?

Je laisse au public impartial le jugement d'une conduite aussi irrégulière; & comme je pourrois ignorer les nouvelles faussetés que la jalousie pourroit faire imprimer contre mon père & moi, je prie ceux qui en seront instruits, de m'en faire part, s'ils jugent qu'elles méritent une réponse. Je la ferai exactement pour l'instruction & la tranquillité du public à qui je me fais gloire d'être dévoué à l'exemple de mon père.

A Aix, le 19. Mai 1761.





RÉPONSE

De Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet, à l'Avis inséré dans le Journal de Médecine du mois de Novembre 1761 pag. 459. *& suivantes.*

LA partialité du Sieur Vandermonde, déjà prouvée par le refus qu'il a fait d'insérer dans son Journal mes Réponses aux Observations des Sieurs Lorent & Delamaziere, est démontrée par l'Avis qu'il vient de donner sept mois après les avoir reçues. Je croirois manquer au public, si je ne lui communiquois mot à mot cet Avis, afin qu'il puisse juger sa propre cause, & combien peu solides sont les raisons qui ont empêché l'auteur du Journal de Médecine de donner mes justes défenses. Voici comme il s'exprime.

NOus avons reçu dernièrement un écrit imprimé sans permission, intitulé *Médecine Universelle*, dans lequel on publie & on prétend combattre deux Observations que nous avons insérées dans notre Journal. L'une est de Mr. Lorent, Médecin au Neuf-Brisac, l'autre de Mr. Delamaziere, Médecin à Poitiers : elles sont toutes deux très utiles, & d'autant plus intéressantes, qu'elles viennent de deux Médecins connus par leur probité & leur savoir, & qu'elles tendent à démontrer l'usage pernicieux & même *mortel* de la Poudre d'Aix. L'Auteur de cette Brochure anonyme, qui est le sieur Ailhaud, paroît se plaindre de ce que nous n'avons pas publié les Réponses qu'il a faites aux Observations de Mrs. Lorent & Delamaziere, & de ce qu'il nous les a envoyées inutilement.

Voici nos raisons, 1. les Observations de ces deux Médecins sont sur des faits qui prouvent invinciblement les effets caustiques & violens de la Poudre d'Ailhaud, & nous n'avons pas cru qu'il fût possible de les détruire: 2. Il s'en faut de beaucoup que nous ayons

été persuadés du contraire par les raisonnemens vagues & la fausse doctrine que contiennent les réponses du Sr. Ailhaud : 3. Il ne nous a pas paru décent de mettre en rivalité, dans un Journal fait pour être vu & lu des personnes instruites, un homme à secret avec des Médecins estimables, & remplis de l'honneur inséparable de leur profession, & qui feroient très fâchés de se compromettre, en répondant au Sr. Ailhaud : 4. Le ton qui régne dans les Réponses du sieur Ailhaud, n'est pas assez modeste, & n'est nullement convenable vis-à-vis des Médecins qui sont ses juges : 5. Par la raison seule que le Sr. Ailhaud débite de la Poudre, qu'il en fait un mystère, qu'il la vend & la célébre pour toute sorte de maux, qu'il en défend les mauvais effets, en cherchant à ridiculiser ou à offenser ceux qui les publient, il se met dans une classe tout-à-fait éloignée des Médecins, & il ne peut aspirer à l'honneur de concourir avec eux dans ce Journal aux progrès de la Médecine : 6. Les effets de la Poudre d'Ailhaud sont si pernicieux, qu'il n'y a pas de Médecin de bonne foi, qui n'en ait vu de mauvais effets, & qui ne seroit prêt à les certifier, si ce reméde ne tomboit de jour en jour dans le plus grand discrédit.

Nous sommes fâchés de n'avoir pas pu répondre plûtôt aux instances du Sr. Ailhaud, des affaires plus sérieuses & plus importantes nous occupoient. Nous nous hâtons de le faire, puisqu'il l'exige de nous : nous croyons que le Sr. Ailhaud est convaincu à présent, que nous n'avons pas agi avec partialité ; & nous sommes assûrés, que s'il n'avoit pas, dans cette affaire, un intérêt personel & *solide*, il approuveroit la conduite mésurée que nous tenons aujourd'hui.

Nous avons reçu des Lettres des principales Villes de l'Europe, qui nous apprennent les ravages que fait tous les jours la Poudre d'Ailhaud : nous ne les rendrons pas publiques, autant pour prouver au Sr. Ailhaud notre impartialité, que pour ne pas ennuyer nos Lecteurs, avec des pareilles matières. Nous nous contenterons d'exposer aux yeux du public la Lettre suivante.

LES RAISONS CI-DESSUS DEDUITES sont si foibles, qu'elles n'auroient jamais dû être combattues, si mon zèle pour le bien de l'humanité n'exigeoit de ma part les éclaircissemens suivans pour ceux qui, venant à lire cet Avis sans avoir lu mes écrits qui y ont donné lieu, pourroient peut-être douter de la vérité & du vrai motif qui m'oblige de la soutenir.

Il est inoui qu'on attaque publiquement un

homme d'honneur, & que l'Auteur du Journal où il est attaqué d'une façon grossière & indécente, se croit fondé dans le refus qu'il a fait de donner ses défenses dont le public auroit tiré de grands secours.

Quoique les six raisons qu'il donne soient d'une nature à ne surprendre personne, je crois devoir les combattre pour ne laisser aucun doute même chez les plus crédules.

1°. *Dit-il, les Observations de ces deux Médecins sont sur des faits qui prouvent invinciblement les effets caustiques & violens de la Poudre d'Ailhaud, & nous n'avons pas cru qu'il fut possible de les détruire.*

L'Auteur du Journal, en donnant une raison si foible, semble n'avoir pas lû la Brochure intitulée *Médecine universelle*, dont il parle dans son Avis, puisqu'il prétend qu'elle est anonyme, tandis qu'elle porte mon nom assez connu dans tous les pays du monde, & que cette brochure lui a été annoncée par mes lettres particulières.

Par Brochure anonyme, voudroit-il parler de la petite feuille intitulée *Suite de la Médecine universelle*, qui contient mes Réponses aux Observations des Sieurs Lorent & Delamazière ? Elle est signée de ma part, & je n'aurois pas manqué de la contredire, & tous les écrits qui pourroient porter mon nom, si je ne les avois composé, du moment que j'en aurois la connoissance.

S'il a lu ces deux écrits, comme je n'en doute pas, peut-il penser, ainsi qu'il semble le faire en disant :

2°. *Il s'en faut de beaucoup que nous ayons été persuadés du contraire par les raisonnemens vagues & la fausse doctrine que contiennent les Réponses du Sr. Ailhaud.*

Mes raisonnemens étant vagues & faux, pourquoi n'en pas faire part au public & le rendre juge de sa propre cause ? Pourquoi craindre de donner mes écrits qui ne sont qu'une suite d'une expérience de plus de soixante ans ? Pourquoi ne pas combattre par des raisons solides mes raisonnemens vagues & ma prétendue fausse doc-

trine ? Est-ce par des paroles qui ne signifient rien qu'on doit se défendre en disant :

3°. *Il ne nous a pas paru décent de mettre en rivalité, dans un Journal fait pour être vu & lu des personnes instruites, un homme à secret avec des Médecins estimables & remplis de l'honneur inséparable de leur profession, & qui seroient très fâchés de se compromettre en répondant au Sr. Ailhaud.*

Qui est-ce qui ne sent la foiblesse & l'indécence de cette Réponse ? L'Auteur du Journal n'auroit-il pas dû faire attention que le public est en état de penser, que quand je ne serois pas Médecin, mes raisonnemens n'étant qu'une suite d'une expérience de plus de soixante ans, recueillie par les travaux de mon Père, mériteront toujours d'être adoptés tant qu'on ne pourra détruire l'expérience qui en est la base.

Mais comment détruire cette expérience ? Est-ce par la Lettre fausse, indécente, & véritablement anonyme que l'Auteur du Journal donne à la suite de son Avis ? S'il est possible qu'un confrère du Sieur Thiery ait osé écrire cette Lettre, n'y voit-on pas tous les traits d'une malice trop marquée ? Elle est si grossière que je la passerois volontiers sous silence, si elle n'intéressoit trop le public à qui je me suis entièrement dévoué à l'exemple de mon Père : je me contenterai cependant d'en citer le titre. On le lit tel qu'il suit à la page 462. duditJournal.

Lettre à Mr. Vandermonde au sujet de deux personnes empoisonnées par l'usage des Poudres d'Ailhaud.

Ce seul titre révolte assez pour ne pas douter que ce n'est rien moins que l'intérêt du public qui a fait donner le nom de poison à un reméde spécifique, dont la bénignité est connue dans presque tous les pays du monde où son efficacité l'a fait parvenir.

Pourquoi donner à un reméde si doux le nom de poison contre l'assertion des gens de probité, habitants divers pays du monde, qui attestent, par pure reconnoissance, que ce prétendu

poison est le reméde le plus doux de la Médecine, & qui le démontrent en témoignant qu'ils s'en sont servis toujours avec succès dans les maladies inflammatoires & autres, où les plus fameux Médecins craignent d'employer les purgatifs les plus doux. Qui ne voit la ruse, la malice, la jalousie, dirai-je mieux, l'aveuglement de ceux qui voudroient en imposer si grossièrement an public ? Mais continuons de débattre les raisons de l'Auteur du Journal de Médecine.

4°. *Le ton*, dit-il, *qui règne dans les Réponses du Sieur Ailhaud n'est pas assez modeste, & n'est nullement convenable vis-à-vis des Médecins qui sont ses juges.*

Si l'Auteur du Journal de Médecine avoit bien lu mes écrits (ils sont assez abrégés pour croire que les affaires sérieuses & importantes qui l'occupent ne l'eussent pas empêché de le faire s'il en eut eu l'envie) il auroit vu que ne citant que l'expérience la moins équivoque, elle a d'autant moins besoin d'être jugée, que les témoins qui en font foi ne sauroient être soupçonnés. Il auroit vu, contre sa cinquième & sixième raison, que bien éloigné des sentimens qu'il m'impute, je ne fais composer & distribuer dans tous les païs du monde le reméde dont mon Père est l'auteur, que pour le plus grand bien de l'humanité. Le secret que j'en garde le surprendroit d'autant moins qu'il est de l'intérêt public que je le fasse composer par gens sûrs qui, intéressés à en soutenir la réputation, le composent avec toute l'exactitude que cette découverte exige.

Par une expérience de plus de soixante ans, je démontre qu'un seul reméde ayant guéri les différentes maladies dont l'homme est affligé, il faut nécessairement que la cause de ces maladies soit la même, & qu'elle réside dans les mauvais levains que le reméde a évacué & dans les obstructions qu'il a détruit.

Ce raisonnement quoique *vague & faux*, selon l'Auteur du Journal, étant fondé sur l'expérience, ne devroit pas moins être digne de son attention, puisque par le titre dudit Journal, il

adopte l'expérience comme la mère de l'Art, en disant d'après Marcus Manilius.

-------- Artem experientia fecit
Exemplo monstrante viam. -------

Pourquoi, en adoptant l'expérience comme la base de la Médecine ; pourquoi, dis-je, en adoptant cette expérience citée par nombre de Médecins, Chirurgiens & autres qui traitent chacun de différens remédes, ne pas adopter l'expérience qu'un nombre infini de personnes de probité ont fait du même reméde ? Cela ne paroît pas naturel. Je laisse au public impartial le soin de juger sa cause, je me borne à l'assurer pour sa tranquillité, qu'il doit ajoûter d'autant moins de foi à ce que la jalousie & l'intérêt pourront faire dire contre le reméde universel, & son Auteur, qu'il conste par une expérience de plus de soixante ans, que ce reméde, sans pouvoir jamais nuire, guérit dans tous les cas de possibilité ceux qui en usent avec des intervalles plus ou moins grands selon que leur état & les copieuses évacuations qu'il opère peuvent l'exiger, en se conformant aux règles prescrites dans l'Instruction du 20. Novembre 1744. insérée dans chaque paquet de dix prises, où l'on a le moyen de n'être pas trompé par ceux qui vendent des fausses Poudres sous mon nom.

On peut encore se conformer à la façon aisée que j'ai cru devoir donner à la suite de la Médecine universelle, pour ceux qui, par dégoût ou par défaut de faculté, ne peuvent se soumettre à aucun régime.

Le public conclura sans peine, que quoique je n'aime rien moins que la dispute, & que je méprise entièrement les injures que je ne mérite pas, je n'ai pas dû voir d'un œil tranquille que le Sr. Vandermonde, ayant imprimé dans ses Journaux des Observations aussi contraires au bien de l'humanité qu'à la réputation de mon Père, ait osé refuser de donner mes Réponses, qui, en instruisant le public, l'auroient tiré de

l'erreur où l'on veut le plonger.

Je crois cependant que sans manquer à ce qu'on doit au Sr. Vandermonde, & en conservant le ton modeste qu'il exige de ceux dont il veut se rendre le juge, il doit m'être permis de le prier & de le supplier, au nom du public dont je prends la défense, de vouloir bien faire imprimer dans ses Journaux les deux feuilles ci-jointes, dont l'une qui porte le nom de *Médecine universelle*, pourra être discutée autant que la matière l'exige, puisqu'elle présente la manière de se guérir par un seul reméde sans pouvoir jamais nuire.

La seconde intitulée *Suite de la Médecine universelle*, donne les Observations des Sieurs Lorent & Delamaziere, & mes Réponses dans lesquelles je crois n'avoir rien avancé que de très décent & de très conforme au bien de l'humanité, ainsi que le public impartial pourra en juger. Je promets répondre avec la même décence & la même vérité à tous ceux qui croiront pouvoir attaquer mes écrits, non par des paroles vagues & par des invectives, mais en les citant & en les combattant comme j'ai fait des Observations des Sieurs Lorent & Delamaziere, & de l'Avis du Sieur Vandermonde. Afin que ma Réponse lui parvienne sûrement, & qu'il ne puisse pas la croire anonyme, je lui en envois deux copies signées de ma main; je les fais porter à la poste à son adresse, l'une franche de port, & l'autre taxée.

En finissant cette Réponse, je dois dire que, sans vouloir aspirer à la prétendue gloire de rivaliser avec les Médecins & autres dont l'expérience & les observations composent le Journal de Médecine, je continuerai de faire part au public de tout ce que je croirai pouvoir tendre à son avantage; j'ajoute que la vérité ne craignant point d'être discutée, je me ferai un devoir de la défendre contre ceux qui voudroient l'obscurcir.

A Aix, le 18. Novembre 1761.

LETTRE

De Mr. de Russy, Colonel de la Brigade de la Pelleterie, à Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet, sur les Observations des Srs. Lorent & Delamaziere.

A la Fere en Picardie, ce 4. Juillet 1761.

JE n'ai point été surpris, Monsieur, du refus qu'a fait Mr. Vandermonde, d'insérer dans son Journal votre replique à Mr. Lorent : je vous l'avois prédit dans ma dernière lettre, & j'augurois, comme il l'avoue lui-même dans sa lettre à M. Merigot, que son état l'obligeant à un grand ménagement pour la Médecine, il n'oseroit mécontenter un de ses membres : d'ailleurs il faut avouer que si elle n'arme pour défendre sa cause d'autres champions que ceux qui jusqu'ici ont paru sur l'arène, elle couriroit grand risque de ne pas sortir du combat avec avantage. En effet les invectives publiées jusqu'ici sans pudeur contre un reméde, sans ménagement pour son Auteur dont la mémoire sera à jamais respectable, sont désavoués au moins tacitement par ceux qui, distingués dans l'art qu'ils professent, l'illustrent par leurs talens & leurs lumières, & jouissent de la réputation qu'ils méritent ; ceux-là n'ont garde de décider témérairement des choses dont ils ne sont pas éclaircis à fond. J'ai été à portée de vivre avec plusieurs de ces Messieurs ; je leur ai souvent parlé de votre reméde dont, comme vous savez, je fais usage depuis long temps, je les ai toujours trouvé très circonspects dans le jugement qu'ils en portoient, quelques-uns même m'ont dit en avoir fait usage, & en avoir vu des bons effets. Une expérience journalière prouve que quantité de personnes qui en prennent depuis long temps, qui depuis 18. ou 20. ans n'usent d'aucun autre reméde, n'ont ni le vélouté de l'estomac ni la tunique dé-

chirée, jouissent au contraire d'une bonne santé, & se sont affranchis, par l'usage qu'ils en ont fait, des maux les plus invétérés, & souvent regardés comme incurables. Sur quel fondement Mrs. Lorent, Delamaziere & autres de même trempe, s'ingèrent-ils de faire leurs efforts pour le décrier ? Peut-être seroient-ils peu curieux que l'on mit sous les yeux du public les motifs secrets de leurs indispositions contre ce reméde ; pourquoi, s'ils ne craignoient point les repliques tranchantes que l'on peut faire à leurs déclamations, prennent-ils tant de précautions pour les empêcher de percer ? pourquoi le Journaliste craint-il, comme il avoue lui-même dans sa Lettre à Mr. Merigot, d'encourir la disgrace des Médecins s'il publie vos justes défenses ? A qui cherche de bonne foi la vérité, les objections ne peuvent déplaire ; mais elles révoltent ceux qui cherchent à l'obscurcir.

On sait que pour affirmer ou nier une chose d'une autre, il faut que toutes deux soient également & réellement connues ; ainsi pour assurer que vos Poudres ont détruit le vélouté de l'estomac & déchiré la tunique, il falloit savoir d'abord, si elles ont en elles-mêmes un principe corrodant & déchirant & le prouver, être assuré d'ailleurs que l'estomac du malade ainsi que la tunique étoit sain & entier avant d'avoir pris la prise & n'avoit point été altéré par la causticité du virus vénérien : or je demande à Mr. Lorent sur quel objet connu il a décidé. On peut, sans être téméraire, penser qu'avant l'ouverture du cadavre, il ignoroit l'état de l'estomac de son malade ; mais connoissoit-il mieux vos Poudres ? étoit-il parvenu à cette connoissance par l'analyse presque toujours infidéle, ou par une expérience suivie de leurs effets ? s'il eut pris le dernier parti, il n'eut pas prononcé si rigoureusement, puisqu'il eut trouvé mille personnes qui n'usent point d'autre reméde & qui s'en trouvent bien : cela l'eût engagé à suspendre au moins son jugement & à s'épargner une contradiction, puisqu'après avoit dit que l'action trop vive de vos Poudres

a déchiré l'estomac de son malade, il augure qu'elles n'eussent pas produit cet effet si elles n'eussent pas trouvé des viscères viciés par le virus.

Mais peut-on dire d'un reméde qu'on donne avec succès aux femmes enceintes & pendant le temps de leurs purgations, qu'il a une action trop vive? il n'y a pas huit jours que j'en ai fait prendre une prise à la femme du traiteur, chez qui nous mangeons, qui avoit une perte dont elle a été si parfaitement guérie qu'elle est partie le surlendemain pour aller à Noyons dans sa famille.

Est-ce là ce reméde déchirant & capable de détruire? malgré les anathèmes qu'on prononce, malgré les efforts qu'on fait pour le décrier, a-t'il un aspect aussi effrayant que la méthode sanguinaire de Mr. Delamaziere, Docteur Régent de la Faculté de Poitiers! Qui peut lire sans frémir son observation sur les maladies des femmes enceintes, & le traitement qu'il leur réserve! Dieu les garantisse d'un pareil secours plus périlleux que le mal même. Si les grands travaux du Sr. Delamaziere, pour arriver à la perfection dans son art, n'ont abouti qu'à des découvertes de ce genre, que de peines inutiles! combien n'est-il pas plus aisé de condamner despotiquement un reméde qui fera toujours regarder son Auteur comme un bienfaiteur de l'humanité, & d'avancer d'autorité un système meurtrier, que de démontrer par bonnes raisons ce qu'il ose produire! aussi s'affranchit-il prudemmment de ce soin, & se persuade qu'il suffit de traiter de petits esprits, & d'êtres à demi-pensants, ceux qui n'admettent pas aveuglement ses décisions: ce qui est bien plus commode que de les appuyer de raisons solides.

Soyez persuadé, Monsieur, que l'envie aiguiseroit moins de traits contre votre reméde, qu'il auroit moins de contradicteurs, si ses effets étoient moins bienfaisans, s'il ne guérissoit qu'imparfaitement; mais il ne laisse rien à faire à gens qui ne seroient pas fachés d'être employés, & c'est ce qui excite leurs clameurs. Vous vous préparez

bien de la besogne si vous prenez le parti de leur répondre : méprisez leur rage impuissante, & n'espérez pas les engager à admettre une vérité qu'ils ont intérêt d'obscurcir : jouissez tranquillement de la gloire que Mr. votre Père a acquise, & de l'estime que votre humanité & vos qualités personnelles vous procurent : laissez agir la reconnoissance de ceux qui vous doivent leur santé & peut-être leur existence ; ils seront toujours prêts à repousser l'imposture, & à faire l'éloge d'un reméde qui les a tirés de l'état le plus déplorable.

Je vous ai marqué dans le temps celui où une complication de différentes maladies m'avoit réduit, il y a près de dix-sept ans, dont je suis si parfaitement quitte qu'il ne me reste pas la moindre incommodité. C'est à feu Mr. votre Père, & à vous, que j'en suis redevable, & je serai toujours prêt à le publier, &c.

LETTRE

De Mr. le Marquis de Lordat-Bram, à Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet, sur l'Avis du Sr. Vandermonde.

A Bram par Castelnaudari, haut Languedoc, le 11. Décembre 1761.

NOs lettres se sont croisées, Monsieur ; puisque la mienne est du 8. du courant, & que je reçus hier celle du 6. que vous me faites l'honneur de m'écrire, contenant votre réponse que vous avez très bien fait de faire à l'Avis indécent & plus qu'indécent du Sieur Vandermonde ; je pense que son refus mérite d'autres épithètes : il ne peut se justifier là-dessus.

Il dit beaucoup des paroles vagues sur votre feuille intitulée *Médecine universelle*. Les paroles se perdent en l'air ; mais il ne combat pas votre

système démontré par l'expérience.

Il ne vous cite point l'auteur de la lettre à lui écrire au sujet de deux personnes empoisonnées par l'usage de vos Poudres ; quand même il en citeroit le nom, vous pouvez hardiment assurer que ces deux malades ont été empoisonnés par des fausses poudres, & que vous ne pouvez pas être garant de ces sortes de méprises ou supercheries. Comment peut on penser (à moins de renoncer à la raison & au bon sens) qu'on puisse être empoisonné par vos admirables poudres, qui guérissent les maladies les plus invétérées & même incurables, & qui non seulement guérissent la maladie actuelle pour laquelle on les prend, mais qui en guérissant ladite maladie, en guérissent, chemin faisant, d'autres plus considérables, comme je l'ai éprouvé par l'abcès aux reins qu'elles ont prévenu en me faisant uriner du sang épais par la quantité de petites pierres qu'elles m'ont fait rendre, par l'exemption des douleurs de goutte dont je n'ai senti depuis plusieurs mois qu'une très légère impression aux deux petits doigts des deux mains, & enfin par le changement dans mon estomac qui, depuis plus de quarante ans, digéroit si peu que j'allois à la garderobe deux fois par jour sans manquer, & souvent trois fois, au lieu que depuis que je fais usage de vos admirables Poudres, je suis les deux jours à aller à la garderobe, &c.

LETTRE

De Mr. le Marquis d'Espaligny, grand Sénéchal de Poitou, en sa terre de Ry, près Mirbeau en Poitou, à Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet, sur l'Avis du Sr. Vandermonde.

A Ry, *ce* 18. *Décembre* 1761.

JE n'ai rien de plus pressé, Monsieur, que de répondre à votre dernière ; rien ne me flatte

davantage que de m'entretenir avec vous, & je vous en demande la continuation. Ma pénultième vous rendra un certificat d'une personne tirée des bras de la mort, qui ne peut être révoqué en doute; je vous en enverrois à l'infini, si je pensois diminuer la jalousie mal fondée de certains Médecins, mais j'en connois toute l'impossibilité. Vous savez, Monsieur, qu'il leur faut des malades, & vous voulez y mettre ordre, & y réussissez parfaitement. Quelle injustice! Nombre de personnes que je connois depuis 15. à 20. ans de tempéramens foibles & cacochimes, portent l'extravagance jusques à ne vouloir plus être malades, & s'enyvrent, pour ainsi dire, du poison subtil, annoncé sans être connu par des Médecins secrets, & sur lesquels la sagesse de Mr. Vandermonde garde le silence pour empêcher d'éclater. Je passe les raisonnemens captieux & séducteurs de certains membres de la Faculté intéressés à la proscrire; mais la meilleure de leur intenrion ne prévaudra jamais sur des faits sérieux que l'évidence & l'expérience constatent chaque jour dans tous les climats de l'univers, & les Médecins sages & judicieux se contenteront de garder le *tacet* sur un reméde qui leur a été jusqu'ici inconnu; d'où il faut conclure que Mr. Vandermonde s'est livré sans réflexion à vouloir soutenir les faux exposés de ses confrères en soutenant des faits qui revoltent le bon sens, & à vouloir vous donner pour juges des Médecins qui ne sont que sortir de dessus les bancs. Sa passion veillant sans doute en ce moment, & ses réflexions étant dans un sommeil létargique, croit-il que les six propositions qu'il établit, réfléchies au moins depuis sept mois, & qui ne trouvent que de la foiblesse, obscurciront les yeux des gens sensés? S'imagine-t-il être le rédempteur du genre humain par ses conseils salutaires, pour ne pas dire intéressés? Il s'y perdra comme ceux dont il prend la défense, & il feroit beaucoup mieux, ne voulant pas annoncer le vrai, d'accepter la neutralité. Enfin, Monsieur, sans cesser de vénérer les vrais Médecins, puisque l'Ecriture nous dit *ho-*

nora Medicum, je passerai donc le reste de mes jours dans une ignorance invincible, & je remets à vous faire des reproches à la vallée de Josaphat, où chacun pour lors aura détaillé ses raisons. Je vous ferai mes plaintes d'avoir prolongé mes infirmités, ainsi que des millions d'autres qui vivent actuellement, & aussi aveuglés que je le puis être, & qui se feroient saigner sans répugnance pour préconiser votre divin reméde que j'adopterai tant que je vivrai; ce dont vous pouvez être aussi assuré que de l'attachement inviolable avec lequel je ne cesserai d'être, &c.

LETTRE

De Mr. de St. Michel, Lieutenant-Colonel du Corps Royal, Directeur de l'Artillerie des Pays d'Aunis & de la Saintonge, à Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet, sur les faussetés avancées contre le Reméde universel.

A la Rochelle, le 15. Juin 1762.

J'Ai beaucoup de confiance, Monsieur, dans votre reméde universel : deux prises m'ont guéri de la dyssenterie à Cassel dans notre retraite de 1759. J'ai, pendant l'hiver à Gintheim près de Mayence, tiré mes domestiques des mains de la mort au moyen de vos Poudres, tandis que que les habitans & autres y crêvoient en grande quantité. J'ai vu à Villeneuve en Agenois Mdlle. de Grelot, niéce à Mr. d'Escoraille, soupçonnée d'avoir un cancer & ayant une obstruction au côté gauche, parfaitement guérie ; Mdlle. de Surés de la même Ville guérie d'une hydropisie qui l'avoit mise dans un état désespéré. L'exemple, malgré la charlatanerie des Médecins, rendra

votre reméde précieux à tous ceux qui ont assez d'esprit pour connoître le faux de leurs raisonnemens, & combien ceux que vous faites sur la nature des maladies sont invincibles.

Ils disent qu'ils ne connoissent pas votre reméde, qu'ainsi ils ne sauroient l'approuver (c'est leur bouclier) je leur répons qu'il y a de la mauvaise foi de leur part, car comment ont-ils connu le quinquina & tous les autres remédes, si ce n'est par l'expérience, par leurs effets ? Or quel est le reméde qui est plus expérimenté que le vôtre, & qui ait produit un plus grand nombre de guérisons, où tout leur art s'y étoit épuisé ? Ils répondent qu'il peut être bon à certains tempéramens, mais qu'il est nuisible aux autres, parce qu'ils ne veulent pas convenir qu'il n'y a qu'une seule cause de toutes les maladies qui affligent le corps humain, &c.

LETTRE

De son Excellence Mgr. de Calkoen, Deputé à l'Assemblée de leurs Hautes-Puissances les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, ci devant leur Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire auprès de sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, à Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet, sur les Observations des Srs. Thiery & Vandermonde.

A la Haye, le 19. Août 1762.

VOus m'aurez accusé peut-être de manquement d'attention de ne vous avoir pas répondu exactement, mais je puis vous assurer que

j'honore trop un bienfaiteur de l'humanité comme vous, pour être capable de lui manquer en quelque chose que ce soit ; mais les occupations & les dissipations attachées à mon état font passer les jours avant que l'on y pense ; à quoi je dois ajoûter des infirmités qui, depuis quelques mois, m'ont plus affoibli qu'auparavant ; & cependant les affaires s'accumuloient, & l'on a beaucoup de peine à les ramener à leur niveau.

Je vous avoue que j'ai été indigné des calomnies avec lesquelles on s'est efforcé de vous noircir ; mais c'est le sort de tous les gens qui ont excellé en quelque chose. Je passe que des gens d'une même profession se portent envie, mais des honnêtes gens ne doivent pas passer de certaines bornes ; le procédé que Mrs. Thiery & Vandermonde ont tenu à votre égard n'est pas soutenable ni en honneur ni en équité. Je ne me contenterai pas de dire que vous pourriez défier ces Messieurs de prouver ce qu'ils avancent sur la composition de vos Poudres jusques à oser publier qu'il y entre du sublimé-corrosif, mais même vous pouvez les défier sur les cas qu'ils en rapportent ; & moi-même j'ose bien avancer, qu'il est impossible que vos Poudres produisent les effets tels qu'il les débitent dans le Journal de Médecine sur Mr. Bocanne au mois de Mai 1758. & sur Mr. Binet au mois de Novembre 1761. Il est fort possible que l'on mêle dans vos Poudres quelque poison ou autre drogue pernicieuse pour le décrier, dont je sai des exemples, ce qui est la cause que je me suis directement adressé à vous pour en avoir ; mais il n'est pas possible que vos Poudres, telles que vous les composez, produisent des effets qui ressemblent seulement aux cas susdits. Quand je dis que l'on mêle des choses à vos Poudres, j'entends aussi que l'on n'aye pas fait manger ou boire à part quelque chose dont le mêlange avec vos Poudres dans le corps de ces malades auroit pû produire ces funestes accidens. Mr. Vandermonde auroit mieux fait d'avoir pris lui-même de vos Poudres, car probablement il vivroit encore. Il faut avouer pourtant, qu'après avoir tant ai-

dé à calomnier vos poudres, la fausse honte lui auroit fait préférer la mort à être sauvé par leur secours; car le faux honneur & la fausse honte produisent quelquefois des effets aussi funestes que l'ambition & la vengeance déréglées. Cependant il vous a encore justifié en partie avant sa mort : lisez son préambule sur la ciguë de Mr. Stoch du mois de Janvier de cette année, & vous verrez que vos adversaires se condamnent eux-mêmes en quelque façon, car les contestations & négations des effets ne doivent pas être poussées jusqu'à la calomnie ni jusques à des personnalités. Mais puisque Dieu a béni le bien que vous avez fait à l'humanité, laissez clabauder vos envieux en vous y opposant seulement autant qu'il est nécessaire pour le soutien de votre honneur, mais sans vous en chagriner, & tâchez de jouir de l'état où Dieu vous a mis avec le plus de tranquillité possible, quoique selon le cours du monde il est à prévoir que vous n'en jouirez pas sans contraste : mais telle est la loi du sort, chaque rose a ses épines, &c.

LETTRE

De Mr. de Chevy, ancien élève de feu Mr. Petit, célébre Chirurgien de Paris, ancien Chirurgien de feu S. A. S. Mgr. le Duc d'Orleans, Docteur en Médecine & Chirurgien pensionnaire des Etats de Bretagne, à Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet, sur l'Avis du Sr. Vandermonde.

A Rennes, le 4. Septembre 1762.

L'On ne peut être plus surpris, même plus indigné que je l'ai été & que je ne cesserai de l'être, jusqu'à ce que le Sieur Vandermonde *sti-*

mulis conscientiæ suæ ne se soit retracté pour vous rendre la justice qui vous est due à tant de titres, & qu'aucun Médecin ne peut vous refuser, *modò sit amator veritatis*. Quelles absurdités en effet ne voit-on pas dans les Observations des Srs. Lorent & Delamaziere ? Si j'en suis, comme je le dois par mes connoissances, extraordinairement surpris, que ne m'a pas laissé, & ne me laisse pas à penser le Sr. Vandermonde sur la conduite indécente qu'il a tenu à votre égard ? Prétendroit-il s'ériger en premier censeur de toute la Médecine ? S'il étoit assez aveuglé, je ne craindrois pas de lui dire qu'il en est, même dans les Provinces, qui tous les jours peuvent le lui disputer, *quoad cognitiones veras certas & evidentes Medicinæ solùm, non quoad invidiam*. Au reste, Monsieur, votre réputation est trop solidement établie pour qu'il puisse l'altérer : des ennemis de cette espèce ne servent au contraire qu'à l'affermir ; il a mal pris son champ de bataille. Un raisonnement se peut détruire par un autre raisonnement : il n'en est pas de même des faits qui sont tous contre lui. En effet, il ose traiter de poison un reméde aussi généralement connu par des guérisons aussi inconnues jusqu'à l'heureuse découverte. Je serois infini dans le nombre des citations ; qu'il me soit permis de rapporter seulement les dernières que j'ai vu à l'Abbaye de Prières, éloignée de six lieues de Vannes ; ce sont des Bernardins. Un Diacre, nommé frère Brere, tombe tout-à-coup dans une paralysie universelle, obligé de se faire moucher par un domestique. A la faveur des bains émolliens, les aromatiques ensuite, & les douces de lessive de farment, avec quatorze prises du spécifique sur lesquelles je comptois plus que sur le reste, j'ai eu la consolation de lui voir revenir l'usage de ses membres avant mon départ. Un autre, nommé Dom Dumaine, privé depuis huit ans du service de ses jambes, quelquefois des bras & des mains par des douleurs moins goutteuses que catarreuses, dès la première prise a ressenti un soulagement marqué. Obligé par

état de me rendre aux Etats de Bretagne, je l'ai laissé marchant : il n'étoit encore qu'à la dixième prise par l'opposition à ce reméde que j'ai si bien combattue qu'il s'est laissé persuader. Je lui ai donné un de vos livres, il m'a promis qu'il en continueroit l'usage, & que quand même il ne guériroit radicalement, il publieroit qu'il n'y a de véritable médecine que la vôtre. J'ajoûterai en finissant que tous les Religieux de l'Abbaye ne veulent plus se purger qu'avec ce reméde, &c.

LETTRE

Du R. P. Grosset, des RR. PP. Prêcheurs, Professeur en Théologie, à Mr. Astoud, Procureur de Mr. le Baron de Castelet, sur les faussetés avancées contre le reméde universel.

A Rodez, le 31 Janvier 1765.

Comme je ne puis différer davantage de vous annoncer la reception des imprimés que vous m'avez adressé, je ne puis quant à présent vous en dire mon avis que très superficiellement, n'ayant eu le temps que d'en faire une lecture fort rapide. Ce concert d'unions, de sentimens que j'y remarque entre tant de différentes personnes qu'on ne peut pas supposer s'être concertées, forme une preuve en faveur des principes de Mr. d'Ailhaud & de son reméde, à laquelle il me paroît impossible de se refuser. Je suis déjà depuis long temps intimement persuadé de la vérité du premier & de la bonté du second. La raison ne m'a pas permis d'en douter depuis la première lecture, & l'expérience de quatre-vingt prises que j'ai fait du reméde universel, jointe à celle de plus de trois mille prises que j'en ai distribué

dans cette contrée sans en avoir reçu le moindre reproche, ce qui fait pour moi la preuve la plus complette. La conduite que tient à l'égard de Mr. d'Ailhaud le petit nombre des Médecins qui l'attaquent, n'est pas équitable, puisqu'elle se réduit à citer quelques observations d'abord suspectes de faux, dès qu'on ne cite pas les personnes qui en sont le sujet; & ces Messieurs-là ne font pas attention que cette méthode tend à exclure tous les remédes & tous les Médecins, puisqu'on pourroit faire sur leur compte & leur remédes, autant de pareilles observations qu'il leur meurt de personnes. Si ces Messieurs trouvent la doctrine de Mr. d'Ailhaud fausse, il y a un moyen simple & naturel de le démontrer, c'est de la réduire à ses principes: par exemple, il donne les humeurs superflues pour la cause materielle de toutes les maladies proprement dites; les différens excès auxquels l'homme se livre, ou autres accidens, pour la cause occasionnée; & enfin le différent dégré de corruption auquel elles parviennent, le différent dégré de fermentation qu'elles acquièrent, ou la différente partie du corps humain sur laquelle elles se déposent, pour la cause formelle qui constitue les différentes maladies. Pour détruire ces principes, qu'on commence par en établir d'autres incompatibles avec ceux-ci comme il convient à des Docteurs, puis nous entrerons dans l'examen des raisons & expériences qui se trouveront pour ou contre; jusques-là, ce seroit une peine inutile, & je ne crois pas qu'on nous mette dans le cas de la prendre. De ces principes Mrs. d'Ailhaud concluent que pour guérir il faut purger & non saigner, ils ont raison; car, *purgare & sanare* se prennent l'un pour l'autre dans le Dictionnaire; il ne faut donc pas beaucoup suer pour tirer cette conséquence, elle est une suite de cet axiome de Médecine. *Natura semper intendit purificare sanguinem*, parce que c'est le seul moyen de se conserver dans son être. De-là les différentes glandes & les différens conduits du corps humain destinés aux sécrétions nécessaires pour la santé; de-là la transpiration con-

tinuelle sans laquelle nous ne pourrions pas vivre; de-là enfin le besoin d'avoir recours à des moyens extérieurs pour aider la nature dans les susdites fonctions, quand elle ne se suffit pas à elle-même pour compenser celles qui ont manqué de se faire dans leur temps. Mais quoique tout purgatif tende à la guérison, cependant tout purgatif ne suffit pas pour y parvenir : les uns, parce qu'ils sont trop violens pour être réitérés aussi souvent qu'il le faut ; les autres ne sont pas assez efficaces pour pouvoir ramollir, dissoudre, attenuer les vieux levains, qui, à force de croupir dans le corps humain, l'ont détérioré, & pour tout dire en un mot, ont comme changé l'or en boue.

Mr. d'Ailhaud Père l'a découvert, cet admirable spécifique si long temps cherché, le plus grand secret de la nature, vis à-vis duquel tous les autres ne sont que des supplémens comme l'avoine comparée au plus pur froment ; il a su tempérer la force par la douceur, & par-là il a remporté la victoire. *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci* ; il réunit en lui par excellence tous les caractères que le S. Esprit donne au parfait Médecin dans le 38. Chapitre du Livre de l'Ecclésiastique; il a cherché & trouvé son reméde universel, non dans le fond même d'une nature défaillante où le Créateur ne l'a pas mis, mais dans les productions de la terre où il se trouve caché, selon cette parole : *creavit altissimus de terrâ medicamenta.* Il a tempéré le fort par le foible, comme il est dit de suite ; *nonne à ligno indulcata est aqua amara*, aussi a-t-il reçu la récompense & la distinction due à son mérite ; *& à Rege accipiet donationem.* Sa découverte lui attire des éloges de toute part. *In conspectu magnatorum collaudabitur* ; & la certitude de ses principes lui inspire la confiance de répondre à ses adversaires avec autant de modestie que de fermeté. *Disciplina Medici exaltabit caput illius.* N'est-il pas, après cela bien étonnant que des gens qui nous donnent la ciguë pour un reméde, veuillent faire passer le vrai reméde pour un poison ? Et que l'Auteur du Journal de Médecine, qui porte son exactitude jusques à nous apprendre que la ci-

badille est un reméde contre les poux, refuse de donner au public les justes défenses qu'il met dans la nécessité de lui adresser ? Un refus si déraisonnable est pour Mr. le Baron de Castelet la victoire la plus complette, &c. Je suis, &c.

LETTRE

De Mr. De Garin, ancien Officier, à Mr. Astoud, Procureur de Mr. le Baron de Castelet, sur les faussetés avancées contre le Reméde universel.

A Agen, le 3. Mars 1763.

IL est étonnant que des personnages distingués d'ailleurs par leur esprit & par leurs talens soient assez peu ménagers de leur réputation pour vouloir la ternir en pure perte par des passions aussi lâches que celle de la jalousie ou de l'intérêt. C'est vis-à-vis de Mr. d'Ailhaud fameux Médecin que le proverbe se vérifie bien pleinement, puisque depuis quelques années on ne voit & on n'entend que certains Messieurs du même art qui s'élévent avec une espèce de fureur aveugle contre son remède universel. Pense-t-on en imposer au public éclairé par des fausses allégations ? Ces Messieurs devroient enfin ouvrir les yeux, s'appercevoir que leurs cris se perdent dans les airs, & que bien loin de porter la moindre atteinte aux Poudres, que je suis tenté d'appeler miraculeuses, ils leur donnent par-là plus de crédit. Et en effet, que ne doit-on pas penser quand on voit un quelqu'un, qui, pour favoriser ses desseins secrets, veut aller contre l'expérience après laquelle toute dispute doit cesser ? Cette expérience de la bénignité & de l'efficacité des Poudres de Mr. le Baron de Castelet a éclaté dans tout l'univers ; suffira-t-il pour la vaincre & pour l'étouffer, de dire qu'il est très dange-

reux de faire usage d'un reméde qu'on ne connoît pas ? Mais je voudrois demander à ces Messieurs, si me trouvant à Bordeaux, & devant partir lorsque la marée monte, je ne dois pas en profiter par la raison que je ne connois ni le principe ni la cause du flux & reflux de la mer. Si on veut nous faire changer, qu'on nous donne un reméde dont nous ayons lieu d'être contens, & qu'on nous le fasse connoître ; mais il est plus aisé de critiquer que de mieux faire : jusques-là, qu'on nous permette donc de nous arrêter au solide. Le reméde est bon, il est reconnu généralement tel, j'en use sans crainte, & n'ai nulle curiosité d'en connoître la composition ; je désire uniquement qu'il ne me manque jamais, non plus qu'à tout le public. Depuis huit ans que je m'en sers pour moi & ma famille, j'ai eu toujours lieu de m'en louer & jamais de m'en plaindre : auparavant des vapeurs effrayantes & presque continuelles me plongeoient dans un état affreux de mélancolie, des fievres tierces & quartes me travailloient toutes les années pendant les mois entiers du printemps & de l'automne : tout cela s'est dissipé, & graces à Dieu sans saignée. Il y a un an que mon épouse ayant été attaquée à Montaignac en Brouillois d'une fluxion de poitrine & d'une fiévre putride tout à la fois, fut entièrement guérie dans cinq jours au moyen de six prises de Poudre qu'elle prit par le conseil même d'un très habile Médecin qui est dans le pays, homme qui d'ailleurs est rempli de probité, de bonne foi & de désintéressement. Un jeune artisan de l'âge de trente-cinq ans, qui étoit attaqué de l'épilepsie depuis plusieurs années, & qui tomboit périodiquement à chaque renouveau de la lune, a été totalement guéri avec quinze ou dix-huit prises que je lui ai fait prendre. Un frère que j'ai, Curé à quelques lieues de cette Ville, se trouvant chez moi, il y a deux mois, fut saisi tout-à-coup par une fiévre des plus violentes ; un grand mal à la tête, des douleurs vives dans les entrailles, & un vomissement l'accompagnèrenr bientôt : je le sortis d'affaires dans cinq ou six jours avec

quatre prises. Il est vrai que les deux premières n'ayant pas bien opéré je lui en fis prendre deux prises dans la même matinée le troisième jour à deux heures de distance l'une de l'autre, ce qui fit merveille. Toutes ces différentes maladies ont été guéries sans autre reméde & sans saignée : dois-je maintenant regarder comme un poison un reméde que l'expérience me démontre doux & salutaire ? Mais, me dira-t-on, les grands Médecins le disent : & moi je dis qu'il n'y en a pas un d'eux qui de bonne foi ne voulût être l'inventeur d'un tel poison. Je réponds ensuite que l'éloquence de leurs discours ne me persuadera pas ; ma raison se révolte. C'est elle aussi qui s'est révoltée à la vue de tant d'écrits injurieux à Mr. d'Ailhaud à qui tout le monde doit avoir des obligations infinies. Je sai que mon suffrage est surabondant, & qu'il n'ajoutera rien à la réputation du reméde universel, ni à celle de son illustre Auteur : elle est assez appuyée, & c'est sans doute ce qui fait garder le silence à mille personnes que je connois qui lui doivent la vie & leur bonne santé ; mais aujourd'hui ma reconnoissance veut payer son tribut.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien donner une place à ma lettre dans le premier recueil que vous donnerez pour le bien de l'humanité ; vous obligerez très sensiblement celui qui a l'honneur d'être avec respect, &c.



LETTRE

LETTRE

De Mr. Humbert, Médecin de son Excellence Mgr. le Prince d'Ombski, Palatin de Sieradie, à M. d'Ailhaud, Baron de Castelet, sur l'efficacité du Reméde universel.

A Thorn par Breslau, ce 5. Mars 1763.

AYant vu des effets admirables & inouis de vos Poudres, je les ai en grande vénération & les ordonne souvent. Le Prince & la Princesse, au service de qui j'ai l'honneur d'être, s'en étant déjà servis beaucoup, me chargent de vous écrire, Monsieur, pour vous prier de leur en envoyer six paquets qui feront soixante prises. Je vous supplie, Monsieur, de me marquer dans la réponse dont vous voudrez bien m'honorer, si vous les enverrez d'Aix même, ou si l'on peut s'adresser à Dantzik ou à Varsovie; mais craignant les contrefactions, je vous prie de nous indiquer sûrement. Vous aurez aussi la bonté de marquer l'endroit, & à qui il faudra faire tenir l'argent, tant pour les poudres que pour les frais des Lettres. Je suis bien flatté que cette occasion se présente pour avoir l'honneur de faire votre connoissance, Monsieur, & vous prier de me regarder, non comme un confrère jaloux de ce que par des travaux infinis Mr. votre Père & vous, Monsieur, avez fait la découverte d'un reméde aussi puissant & aussi universel, mais comme un confrère qui rend justice à ce reméde & à son Auteur; car les bons succès l'ont toujours suivi. C'est dans ces sentimens que je vous supplie de me croire avec toute la considération possible & la vénération la plus parfaite, &c.

LETTRE

De Mr. Depras, ancien Curé d'Issy-l'Evêque, à Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet, sur les Ecrits publiés contre le Remède universel.

A Issy-l'Evêque, par Luzy en Nivernois, le 15. Mai 1763.

DEpuis long temps je vous dois & au public un témoignage authentique sur la bonté de vos poudres. Une cruelle maladie, dont l'espèce est peut-être unique, m'a fait souffrir pendant quinze ans tout ce qu'on peut imaginer : c'étoit un épaississement extraordinaire dans mes urines qui devenoient semblables à de la boue ; leur densité les empêchant de s'écouler, j'éprouvois les douleurs les plus aiguës & les moins interrompues. Sentant à chaque instant un besoin pressant d'uriner, je faisois les plus violens efforts pour favoriser les besoins de la nature, & tout se réduisoit à quatre ou cinq gouttes, quelquefois à rien du tout ; les hémorroïdes enflées en même temps, sans jamais fluer, me fatiguoient peut-être autant que ma difficulté d'uriner : j'avois encore des maux de cœur presque continuels & un dégoût universel. Cet état violent duroit ordinairement cinq, six ou sept jours durant lesquels je ne pouvois jamais trouver un quart d'heure de répos. L'humeur épaisse étant enfin écoulée, les fonctions de la nature reprenoient leur cours ordinaire, jusqu'à ce qu'un nouvel amas étant formé les mêmes symptômes recommençoient.

Dans la naissance de cette singulière maladie ce n'étoit qu'au bout de trois mois que les accès revenoient, dans la suite ce fut tous les mois, enfin pendant les trois dernières années, c'étoit tous les quinze jours ; ensorte que je n'a-

vois presque plus de relâche. Je n'étois pas encore bien remis de l'épuisement & de la fatigue du dernier accès, que je ressentois les avant-coureurs de celui qui alloit arriver.

Dans un état si cruel, j'aurois trouvé la mort bien douce, je ne pouvois m'empêcher de la demander souvent au Seigneur, & plus d'une fois on a cru ma prière exaucée. Des attaques plus violentes qu'à l'ordinaire m'ont conduit trois ou quatre fois jusqu'aux portes de la mort : mon Médecin n'espéroit plus rien ; en se couchant le soir, il ne croyoit pas que je fus en vie le lendemain. Cependant Dieu a prolongé mes jours contre toute espérance, & qui plus est, il m'a rendu la santé la plus parfaite dont on puisse jouir à mon âge. Mon sang, qui paroissoit tout corrompu, est maintenant bien purifié ; mon corps, qui étoit tout couvert de boutons & d'ulcères, est aussi frais & aussi sain que si je n'avois jamais été malade ; les hémorroïdes ne me fatiguent plus du tout ; ma difficulté d'uriner a entièrement disparu. Dans l'intervalle d'un an, je n'en ai eu que deux légers ressentimens, occasionnés l'un & l'autre par un gros rhume accompagné de fiévre, en sorte que j'ai tout lieu de me croire parfaitement & radicalement guéri.

Tout ce qu'on a conjecturé de plus vraisemblable sur l'origine & les causes de cette maladie, c'est que mes hémorroïdes ayant été cicatrisées, il y a environ 18. ans, pour prévenir la gangrène qui paroissoit prête à s'y mettre, le sang, qui avoit accoûtumé de s'écouler par cette issue ne pouvant plus percer, se déchargeoit par le canal des urines, & m'occasionnoit à chaque retour périodique ces difficultés d'uriner que j'ai éprouvé si long temps toujours jointes aux plus vives douleurs des hémorroïdes. Quoiqu'il en soit, par la grace de Dieu, je suis délivré de ce tourment que je croyois ne devoir finir qu'avec ma vie.

Mais comment s'est opéré ce prodige : voilà ce qui paroît intéressant pour le public & pour vous. Or Dieu n'a pas jugé à propos, Monsieur, de se servir des remédes ordinaires de la Médecine pour opérer ma guérison : pendant quinze

ans je les ai tous employés sous la direction de deux habiles Médecins de ces contrées, qui successivement ont bien voulu prendre soin de moi : je n'avois rien à désirer du côté de leur science & de l'attention avec laquelle ils observoient toutes les circonstances de ma singulière maladie, ils ont épuisé toutes les ressources de leur art pour me procurer quelque soulagement : eaux minérales de St. Alban & de Bourbon-Lancy, eaux d'escargot, eaux d'oignon, bolus, saignées, purgatifs de toute espèce, tisannes, régime rigoureux, rien n'a été omis de tout ce qui leur a paru propre à mon rétablissement. Je dois me louer beaucoup de leur zèle & de leur bonne volonté : je crois qu'ils doivent se louer aussi de ma docilité à exécuter leurs ordonnances ; mais ni eux ni moi ne pouvons, ni ne devons nous louer de l'efficacité de leurs remédes. L'unique effet sensible qui en a résulté, a été l'augmentation & l'irritation de mon mal : les trois dernières années pendant lesquelles je l'ai enduré étoient un vrai & continuel martyre, j'excitois la compassion de toutes les personnes dont j'ai l'honneur d'être connu. Abandonné de mes Médecins, & ne conservant pas même la moindre espérance de guérison, j'attendois chaque jour la mort qui ne pouvoit pas être bien éloignée.

Sur ces entrefaites, la Providence permit qu'un neveu que j'appelois depuis long temps auprès de moi, se détermina à s'y rendre. Touché de ma triste situation, & connoissant la vertu de la médecine universelle, il m'en proposa l'usage ; mais prévenu contre tous les remédes, par l'inutilité constante de tous ceux que j'avois employé jusqu'alors, je refusai d'employer celui-ci. Mon neveu ne se rebuta pas, il revint plusieurs fois à la charge, & il obtint à force de sollicitations que j'en ferois du moins l'essai. Je le fis, & le reméde ayant opéré avec beaucoup de douceur sans me causer la moindre fatigue, je me déterminai à en prendre une prise tous les quatre ou cinq jours. Bien de gens blâmèrent ma résolution & les importunités de mon neveu qui me l'avoit pour ainsi dire arrachée ; on décida que

ce remède hâteroit ma dernière heure, que l'évacuation considérable de bile qu'il opéroit en moi, alloit faire changer tout mon sang en bile, que c'étoit un remède corrosif, un poison lent, &c. Toutes ces pauvretés me firent impression alors : après cinq ou six prises, j'abandonnai le remède pendant près de deux mois, & je n'en voulois plus entendre parler. La constance de mon neveu vainquit toutes mes repugnances : je recommençai à en prendre une prise tous les huit jours, & je n'eus pas continué deux mois que j'éprouvai beaucoup du mieux ; les accès de ma maladie furent bien moins violens, & au lieu de revenir tous les quinze jours, ils ne revenoient qu'au bout d'un mois. Successivement ils reculèrent jusqu'à cinq, six ou sept semaines, selon que j'étois plus ou moins attentif à me priver des alimens de difficile digestion. J'avoue que je ne me suis pas gêné long temps sur cet article ; à mesure que je me suis vu dans un bien-être où je ne m'étois jamais flatté de parvenir, j'ai voulu user des privilèges de la convalescence, & je les étendois si loin que je ne me refusois rien, & que je mangeois indistinctement de tout ce qu'on servoit à table.. Pour ne rien dissimuler, j'ajouterai qu'il y a eu quelques mois où je ne me nourrissois exactement que des choses les plus contraires à ma guérison, parce qu'elles étoient les plus conformes à mon goût. J'ai lieu de croire que cette indiscrétion a un peu retardé ma parfaite guérison, mais enfin elle ne l'a pas empêchée : l'usage régulier de ma fidéle Poudre tous les huit ou dix jours a extirpé au bout d'un an, malgré l'omission de tout régime, cette cruelle maladie, qui dans le régime le plus rigoureux & les remèdes les plus recherchés avoit jeté pendant quinze ans les plus profondes racines. Je jouis maintenant d'une santé parfaite, d'un teint frais, de toute la force de mon tempérament. Qui me l'eût dit ! qu'à l'âge de soixante-cinq ans, avec un remède si simple & si doux, je me délivrerois d'un mal invétéré que toute la Médecine n'avoit pu réduire dans la vigueur de mon âge : tout le monde en est

ſurpris ici, & bien de perſonnes ont crié au miracle.

Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'uſage que je fais de ce reméde, c'eſt que je ne ſuis jamais ſi frais, ſi léger, ſi gai que les jours auxquels je le prends : point de fatigue ni d'échauffement pendant l'opération, point de nauſée ni de dégoût après ; bien au contraire mon appétit redouble ce jour-là, je dîne mieux qu'à mon ordinaire, je ſors l'après-dîné comme les autres jours, & je me trouve copieuſement purgé, ſans avoir eu ni la bouche empoiſonnée ni mes entrailles déchirées, comme je l'éprouvois autrefois dans l'uſage des médecines ordinaires.

Voilà, Monſieur, les effets uniformes & conſtans que produit en moi votre poudre purgative, au vu & au ſu de tout le monde ; ſeroit-il poſſible après cela que ce reméde fut un poiſon, comme l'ont aſſuré quelques Médecins ? Non, la choſe n'eſt pas poſſible, & mon ſuffrage en cette occaſion fut-il iſolé de tous ceux qui ſe ſont raſſemblés de toutes les parties du monde en faveur du reméde, ſuffiroit, ce me ſemble, pour décider infailliblement le contraire : je ne parle que d'après l'expérience la plus évidente & la moins équivoque. Mes entrailles ne ſont pas à l'épreuve du poiſon, j'en ai la démonſtration complette dans le déplorable état où m'avoient réduit les remédes même reconnus pour bons par toute la Médecine, j'en ai fait le détail ci-deſſus. Réduit à l'extrémité, j'abandonne tous ces remédes pour me fixer à un ſeul qu'on aſſure être un poiſon. Eſt-il ſeulement permis de penſer que par l'uſage d'un poiſon, de quelque nature qu'il puiſſe être, lent ou actif, je vienne à bout d'éteindre le feu de mon ſang, de le purifier entièrement de la corruption univerſelle & incurable que la Médecine y avoit reconnu, de rafraichir mon teint, de rétablir mon eſtomac, de renouveler mes forces, & de me retirer d'entre les bras de la mort pour me rendre une ſanté parfaite ? J'avoue que l'attribution de tant d'heureux effets à un poiſon avéré me paroît une chimère inconcevable ; cependant les effets exiſ-

rent, & on ne peut les contester : l'usage du prétendu poison n'est pas moins constant, & c'est à la suite d'environ quatre-vingt prises que ma guérison est arrivée. Que peuvent répondre à cela les plus ingenieux adversaires de la Médecine universelle ?

Vous ne le devineriez pas ; Monsieur, ce qu'on a imaginé pour résoudre ce problème ! On m'dit que ma guérison n'est pas l'effet de vos poudres, que quand même je n'en aurois point pris, j'aurois également pu guérir par la seule influence de la vieillesse, qui moins fertile en humeurs qu'un âge moins avancé, fournissoit moins de matières & d'alimens à la maladie que j'éprouvois : de plus, on m'a prédit que l'usage fréquent que je faisois de la poudre, attaqueroit infailliblement le genre nerveux, que bientôt mes mains trembleroient, que ce premier accident seroit suivi à la fin de quelque catastrophe fâcheuse, & que je ferois très bien de renoncer à ce remède caustique.

Il ne me convient pas assurément d'entrer en lice avec un Médecin estimable, dont le public admire avec raison les talens, & à qui j'ai donné personnellement tant de preuves de ma confiance ; mais puis-je dissimuler la surprise où je suis en rapprochant ces raisonnemens de ma propre expérience. Quoi ! *la vieillesse toute seule m'a guéri, ou m'auroit guéri* ; mais c'est précisément le contraire : ma maladie n'a fait que croître & s'irriter davantage à mesure que j'ai avancé en âge, on le voit par ce que j'en ai dit ci-devant. Moins vive dans sa naissance, cette cruelle maladie a fait de continuels progrès jusqu'à l'âge de 60. ans, où on peut dire qu'elle étoit parvenue à son dernier période, je n'avois plus que la mort devant les yeux. Environ un an après, je me trouve guéri, & c'est la vieillesse toute seule qui a fait ce prodige, & 60. ou 80. prises de poison, sur-ajoûtées dans cet intervalle à un mal devenu extrême & déclaré incurable, ne peuvent s'opposer efficacement aux heureuses influences de cette année de ma vieillesse ; & la source fatale d'humeurs, qui croissant toujours jusqu'à ce

moment, fournissoit un aliment presque continuel à mes infirmités, se desséche tout à coup par la seule crise de l'âge, ôte à ma maladie & au poison toute leur activité, & empêche tous leurs mauvais effets. La Médecine expliquera peut-être des phénomènes si singuliers : pour moi, qui suis tout-à-fait étranger aux secrets de cette science, je mérite au moins qu'on me pardonne la surprise qu'ils me causent.

D'ailleurs le bien-être actuel que j'éprouve me tranquillise un peu sur l'accomplissement des funestes prédictions qu'on m'a faites : non seulement mes mains, mais tous mes membres étoient mal assurés & tremblans du temps de ma maladie, aujourd'hui par la grace de Dieu ils sont parfaitement raffermis : je ne m'apperçois point que le genre nerveux ait été attaqué en aucune partie, quoiqu'âgé de 65. ans, ma main est presque aussi ferme que dans ma jeunesse. Pour l'avenir, il en arrivera ce qu'il plaira au bon Dieu, je crois toujours pouvoir sans imprudence user quelquefois de votre poudre, & il y a bien de l'apparence que si mes mains deviennent un jour tremblantes, ce sera plus par la caducité de l'âge, que par l'usage de ce poison bienfaisant.

Je pourrois confirmer ma propre expérience par celle de beaucoup de personnes, qui, à mon exemple, ont voulu courir les risques du poison, & qui toutes s'en louent ; mais ce détail seroit trop long, & je le crois inutile pour donner du poids à une guérison aussi frappante que la mienne.

C'est donc par une erreur de fait toute sensible qu'on a donné le nom de poison au reméde le plus doux que je connoisse, moi qui en ai pris de toutes les espèces. Comme ce n'est que par l'expérience des malades que Mrs. les Médecins peuvent s'assurer infailliblement des propriétés d'un reméde, j'ai cru, Monsieur, devoir leur rendre un compte fidéle & détaillé de celle que j'ai fait de vos poudres, bien persuadé que leur effet en moi ne pouvant se concilier avec l'idée de poison, Mrs. les Médecins retrancheront

désormais de leur censure cette qualification insoutenable par une conséquence toute naturelle. Je me persuade encore que la même main, qui dans une ordonnance donnée depuis peu à un malade, a cru devoir répandre *une tache d'infamie* sur le poison prétendu, *& releguer ce reméde dans la boutique des charlatans*, effacera en toute occasion ces traits injurieux échappés à la prévention. Guidé désormais par les principes lumineux d'une expérience que chaque moment de ma vie appuye & confirme, elle rectifiera sans doute le jugement porté contre les Poudres, & se fera un devoir de réparer d'une manière digne d'elle la sortie peu mésurée faite sur l'Auteur du reméde, qui par sa qualité de Médecin, par la réputation dont il jouit, par l'estime dont le public l'honore, & par les faveurs même dont le Roi l'a gratifié, & par bien d'autres endroits mérite assurément d'être ménagé & respecté sur-tout parmi ses confrères.

Je laisse à des mains plus savantes la discussion des autres objections qu'on fait contre vos Poudres & contre votre systême sur l'origine des maladies : ces matières sont trop au-dessus de ma portée pour qu'il me soit permis d'en dire mon sentiment. Je me borne à désirer, que ceux à qui il appartient de prononcer veuillent bien, avant que de porter leur jugement, évaluer avec impartialité la force de mon témoignage, & ne parler comme moi que d'après le sens intime ; je doute qu'alors il se trouve beaucoup de voix contre le reméde. Quoiqu'il en arrive, mon existence en fera l'apologie tant qu'il plaira au Seigneur de me laisser sur la terre, & ma bouche consacrée par état à la vérité, ne se fermera que par ma mort aux expressions de la reconnoissance que je dois au reméde précieux par lequel je vis, & à son respectable Auteur. C'est dans ces sentimens, &c.



LETTRES
ADRESSÉES
A M. DUBOURG,

Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, pour être insérées dans sa Gazette, en réponse de ce qu'il a avancé d'après le Sieur Tissot, dans celle N°. XXVI. *contre le Reméde universel & son Auteur.*

On me communique la Gazette de Médecine N°. XXVI. du 31. Mars 1762. où vous donnez *pour & contre la Poudre d'Ailhaud.*

Je n'ai pu voir qu'avec mépris la façon d'écrire du Sieur Tissot qui ne craint point d'avancer des faussetés sans leur donner la moindre apparence de vérité.

Il veut prouver la causticité du reméde dont mon Père est l'Auteur, en disant : *peu heureusement ont eu autant de vogue que les Poudres d'un nommé Ailhaud habitant d'Aix en Provence & indigne du nom de Médecin.*

Qui ne voit que le sieur Tissot se contredit ? est-il possible en effet qu'un reméde caustique ait acquis de la vogue & de la réputation dans tous les païs du monde ? peut-il ne pas savoir que le nom de Médecin qu'on donne à ceux qu'on en a cru dignes après les examens usités dans les Universités, convient sur-tout à ceux d'entr'eux qui,

par des talens particuliers, se distinguent de la foule ? peut-il douter des talens particuliers de mon père, qui l'ont mis en état de donner la quintessence des remédes, en réunissant dans un seul l'effet de tous les autres ? peut-il ignorer qu'une expérience non interrompue de plus de soixante ans a démontré ce que mon père a avancé, & moi d'après lui ? tout l'univers en est instruit.

Il croit prouver ses faussetés en assurant que *quiconque annonce un reméde universel est un imposteur, & qu'un tel reméde est impossible & contradictoire.*

A-t-il pu parler de même sans trahir son propre sentiment & sans craindre d'être démenti par un nombre infini de personnes de probité, de tout état, de tout sexe, de tout âge, de tout tempérament, habitants divers pays du monde & atteints de différentes maladies, qui ayant employé avec succès le reméde prétendu caustique, même dans les maladies les plus désespérées, pour avoir résisté aux remédes ordinaires, ont déclaré par pure reconnoissance que ce reméde est le plus doux & le plus efficace de la Médecine ?

Ces témoignages rendus publics dans le Traité de mon père imprimé en 1755. & dans le Précis que j'en ai donné en 1760. reimprimé en 1761. ne démontrent-ils pas que les différentes maladies dont l'homme est affligé, ayant été guéries par un seul reméde, il faut de nécessité que la cause qui les produit soit la même, & qu'elle procéde des humeurs non filtrées & arrêtées que ce reméde a évacué, & des obstructions qu'il a détruit ?

Ces témoignages ne démontrent-ils pas encore l'universalité de ce reméde qui, sans pouvoir jamais nuire, a toujours guéri dans le cas de possibilité ceux qui en ont usé avec des intervalles plus ou moins grands, selon que leurs maladies & leur état l'ont exigé.

Enfin le Sr. Tissot ne craint point de mettre le comble à ses mensonges en osant avancer *qu'il soigne depuis long-temps plusieurs malades*

dont il adoucit les maux sans espérer de les guérir jamais, & qu'ils ne doivent les tristes jours qu'ils coulent qu'à l'usage des Poudres.

Ne lui dira-t-on pas avec plus de fondement qu'il n'y a qu'un imposteur qui puisse avancer pareilles faussetés, & qu'il est véritablement impossible & contradictoire que le reméde universel n'ayant cessé depuis plus de soixante ans d'opérer des effets merveilleux dans tous les pays du monde, en ait opéré de contraires sur les seuls malades qu'il soigne ?

La charité ne me permet pas de dire tout ce que je pense de la conduite du Sr. Tissot, je l'aurois même méprisée entièrement si l'instruction du public n'eut exigé de ma part cette réponse. Je vous prie, Monsieur, de la faire imprimer dans la première de vos feuilles, & d'être persuadé de la considération parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Ailhaud*, Baron de Castelet.

A Aix, *le* 4. *Mai* 1762.

JE sai que vous donnez au public une feuille intitulée Gazette de Médecine (pour & contre la Poudre d'Ailhaud) dans laquelle vous faites, dites-vous, l'office de rapporteur avec le moins de partialité, &c. L'intérêt du public exige que je vous adresse (avec prière de vouloir l'inférer dans votre première Gazette) le détail des effets que j'ai éprouvés avec succès de la susdite Poudre, & qu'ont éprouvé de même tous mes domestiques, plusieurs habitants de ce lieu, de cette terre & dans ce voisinage.

Depuis environ 30. ans, j'entendois parler des susdites Poudres & de leur efficacité pour l'hydropisie & pour la vérole. Dans l'idée qu'il devoit entrer dans cette composition du jalap & du mercure, cela fit peu d'impression en moi, qui ai toujours eu beaucoup d'éloignement pour l'essai des remédes dont on ignore la composition.

Ce qui m'a déterminé à user de ladite Poudre,

d'Ailhaud, ce fut la guérison en 1757. de mon valet de chambre, d'un abcès dans la tête, opérée par la sixième prise des susdites poudres, qui lui fit rendre par les narines tout le sang caillé qu'il avoit dans sa tête, avec beaucoup d'évacuation par le dos. Cette guérison inespérée d'un homme qu'on croyoit perdu sans ressource, auquel on avoit administré les Sacremens, fit une si forte impression en moi, que dans une attaque de goutte que j'essuyai en Septembre 1757. je ne voulus point d'autres remédes que lesdites poudres, & depuis ce temps-là, quels effets merveilleux n'en ai-je pas ressenti ? Point de douleur de goutte dans cette attaque & dans celles que j'ai essuyées depuis. Il y a 5. ou 6. mois que je n'en ai point eu la moindre impression, au moyen d'une prise desdites poudres que je prends chaque mois par précaution.

Une seule prise fit disparoître une fluxion catarreuse à une de mes oreilles ; trois prises pendant trois jours de suite ont guéri deux fluxions éréspélateuses à mon visage de huit à neuf jours d'intervalle de l'une à l'autre, en me faisant uriner du sang épais & foncé avec trois grumeaux de sang. Lesdites poudres ont prévenu un abcès qui se seroit formé dans mes reins, en me faisant rendre par les urines le 17. Juillet 1761. 28. petites pierres comme des grains de millet menu, & une vingt-neuvième grosse comme un petit haricot, où il s'en trouva cinq petites attachées : lesdites poudres ont prévenu une grosse pierre qui se formoit dans mon corps.

Une verrue à mon visage depuis plusieurs années, & une autre qui commençoit à paroître, ont disparu.

Depuis plus de 30. ans mon estomac avoit peine à digérer, & j'allois à la garderobe deux fois par jour & souvent trois : depuis l'usage que je fais desdites poudres, je suis deux ou trois jours sans aller à la garderobe, & graces à Dieu & auxdites poudres, dans un âge fort avancé, je jouis d'une parfaite santé avec la même force, le même appétit, & le même embonpoint qu'à l'âge de 50. ans.

Ce qu'il y a d'admirable desdites poudres, c'est que non seulement elles guérissent la maladie pour laquelle on les prend, mais en la guérissant elles en préviennent d'autres, comme on verra ci-dessus que je l'ai éprouvé, & comme le marque feu Mr. Ailhaud dans son Traité de 1755.

Mr. de la Rouquette, Gentilhomme de ce voisinage, fut guéri radicalement vers les Fêtes de Pâques 1761. avec neuf prises des Poudres d'Ailhaud, sans la moindre saignée, d'une pleurésie & d'une péripneumonie à la fois.

Madame son épouse fut guérie en 1760. d'une hydropisie de poitrine formée, avec les mêmes Poudres.

Une femme dans cette terre se croyant grosse de trois mois, ayant une grande perte, le Chirurgien de ce lieu lui donna trois jours de suite trois prises des Poudres d'Ailhaud : la première fit cesser la perte, la seconde l'évacua beaucoup, & la troisième lui fit rendre le faux germe, ce qui étonna si fort le Chirurgien, qu'il ne pourroit le croire s'il ne l'avoit vu.

Le Curé de ce lieu, âgé de 80. ans, a été guéri avec quatre prises desdites poudres d'un ténesme & flux de sang, & quelque temps après, avec autres quatre prises desdites poudres, d'une fiévre continue avec un fort épuisement.

La niéce dudit Curé, avec quatre prises desdites poudres, a été guérie d'une érésipèle au visage, sans saignée ni autre reméde.

Il y a environ un mois qu'une femme de 24. à 25. ans, dans une grange de cette terre, a été guérie d'une péripneumonie avec deux seules prises desdites poudres : on vouloit lui en faire reprendre pour affermir sa guérison, elle n'a point voulu, & se porte bien.

Dans ce même lieu & dans la même terre, les mêmes susdites poudres ont guéri deux hydropiques, un épileptique, des fluxions de poitrine, des douleurs de rhumatisme & de sciatique, & la vérole avec onze prises.

Mr. le Chevalier Moure, résident à Villegailhene, Diocèse de Carcassonne, que je ne connoissois point, est venu ici me remercier, il y a

quelques mois, du conſeil ſalutaire que j'avois donné à un de ſes bons amis, de lui faire prendre leſdites Poudres d'Ailhaud, qui l'ont guéri radicalement de deux polipes pendants à ſes deux narines depuis ſix années, dont la Faculté du voiſinage n'avoit pu le guérir.

La femme de mon chaſſeur (qui dans un abcès violent d'épilepſie mêlé de folie, auroit étranglé ſon fils unique âgé de 3. ans qu'elle aime tendrement ſi on ne lui avoit ôté) a été guérie avec cinq priſes des mêmes Poudres de Mr. Ailhaud.

Je crois qu'en voilà aſſez pour remplir l'objet d'Avocat pour, ſans craindre d'être démenti ſur aucun des articles ci-deſſus. Je ſuis, &c.

Signé, *Le Marquis de Lordat-Bram.*

A Bram par Caſtelnaudary haut Languedoc, le 16. Mai 1762.

C'Eſt avec une extrême ſurpriſe que je vois dans l'article qui m'a été communiqué de la Gazette de Médecine N°. XXVI. du mercredi 31. Mars 1762. les bavardiſes que Mr. Tiſſot a eu l'impudence d'avancer contre la Poudre d'Ailhaud & ſon Auteur. Qui pourra voir ſans indignation les termes offenſants Mr. d'Ailhaud vrai ami de l'humanité! Qui pourra jamais ſe laiſſer prévenir par une telle ruſe! Ce ne ſera, graces à Dieu, ni moi ni ma famille, qui n'aurons que le reméde univerſel à oppoſer à tous nos maux.

Depuis nombre d'années, la véritable Poudre d'Ailhaud eſt le ſeul reméde qui a été employé dans mon logis, où il m'a guéri dans les premiers jours de la préſente année 1762. d'une fluxion de poitrine. Un nombre d'autres merveilles que Mr. d'Ailhaud pourroit bien avoir imprimées de ma part, jointes à celles que ce reméde opère journellement ſous mes yeux, ſans excepter les maladies inflammatoires ſur tendres enfans, ſur vieillards & ſur autres perſonnes de

tout état, de tout sexe & de tout tempérament, ne pouvant me laisser douter de la sanité & de l'universalité de la véritable Poudre d'Ailhaud, fait que je ne puis voir les écarts de Mr. Tissot qu'avec horreur.

Comme vous déclarez, Monsieur, votre office de Rapporteur dans cette affaire, j'ose me persuader que vous voudrez bien, s'il vous plaît, faire imprimer dans vos premières feuilles cette lettre que l'amour pour l'humanité & la reconnoissance que je dois aux Mrs. d'Ailhaud Père & Fils m'ont dictée, vous priant d'être assuré de la parfaite & respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *De Nogueret de Teouliere*, ancien Officier.

A Teouliere près Puymirol en Agenois, le 17. Mai 1762.

SAns vouloir entrer en lice avec M. Tissot que je n'ai jamais connu, sur les réflexions critiques qu'il fait sur la Poudre de Mr. Ailhaud, je dois comme bon citoyen & ami de la vérité faire l'éloge de cette poudre. Le bien qu'elle m'a fait & à un très grand nombre de mes amis & connoissances qui en ont pris à mon exemple, ne me permet pas de garder le silence sur tout le mal que Mr. Tissot en dit; je n'ai lieu que de m'en louer depuis vingt ans que j'en fais usage. Je fus attaqué à l'âge de 40. ans d'un mal de tête considérable qui ne me quittoit ni jour ni nuit; je me mis entre les mains du célébre Dumoulin qui exerça pendant un an ses grands talens sans pouvoir me procurer du soulagement. J'observe que jusques à ce moment je n'avois jamais été ni saigné ni purgé: lassé d'être dans cet état, & voyant que je dépérissois, le hasard me fit rencontrer un de mes amis qui alloit voir un des siens qui étoit attaqué depuis cinq ans de la même maladie; cela excita ma curiosité, & je fus le voir avec mon ami. Nous le trouvâmes dans

une parfaite convalescence qui déjeûnoit d'un très bon appétit avec une tasse de chocolat & un petit pain : ce trait me frappa si fort qu'il m'en ressouvient comme si c'étoit hier à soir. Je vous laisse à penser combien je fus empressé de lui demander ce qui pouvoit avoir occasionné sa guérison ; il me dit que c'étoit 25. prises de la Poudre de Mr. Ailhaud qu'il avoit pris en six semaines de temps. Après qu'il m'eût fait le détail de tout le bien que cette Poudre lui avoit procuré, je partis sur le champ pour en aller chercher une pareille quantité, dont je commençai à faire usage dez le lendemain matin. J'en pris quinze prises en 25. jours, avec lesquelles j'ai été guéri radicalement. Ma maladie n'étoit autre chose que beaucoup de glaires très petrifiées & de la bile dont les premières évacuations se sont faites avec beaucoup de douleurs dans les intestins ; mais l'humeur une fois bien détrempée avec plus de quatre pintes d'eau tiéde par jour legérement panée, & cinq ou six bouillons par jour très succulents, le reste de l'évacuation s'est fait sans la moindre douleur, de façon qu'au bout d'un mois & demi l'on ne me reconnut pas d'après comme on m'avoit vû. Depuis ce temps j'en fais usage au printemps & à l'automne de chaque année, deux prises en trois jours, & je n'ai pas eu le moindre mal de tête de cette espèce, ni ne me suis jamais si bien porté.

Mr. Bouillette, autrefois marchand de drap, rue St. Antoine à l'étoile, alors mon voisin porte à porte rue Bardubecq, fut si fort étonné de ma guérison, qu'il fit sur le champ usage de cette Pondre pour une bile qui se répandoit tous les ans à l'automne par tout son corps : son Médecin nommé Bertrand étoit pourtant un homme d'esprit & de mérite. Cette bile le retenoit trois mois chez lui, dont il est guéri parfaiment avec cette Poudre, & n'en fait depuis usage, que quand il s'apperçoit de quelque apparence de jaunisse, ce qui lui arrive peu depuis long-temps. Ma femme, qui m'est extrêmement chère, en a fait usage (par le sage conseil de feu Mr. Lechac de la Sourdiere, gendre de feu

le célébre Mr. de Winsloup, qui m'ont dit tous deux avoir décomposé cette Poudre, & qu'ils n'y avoient rien trouvé que de bon) pour des fleurs blanches qui lui sont survenues à la suite de la perte de ses règles, dont elle est guérie parfaitement. Enfin, Monsieur, je serois trop long si je vous faisois le détail de tous les progrès que cette Poudre a fait sous mes yeux, tant dans ma famille que chez mes amis & connoissances, & je puis vous dire avec la plus exacte vérité, que depuis vingt années ni ma femme, ni moi, ni mes domestiques n'ont eu besoin ni de Médecin ni de Chirurgien, non pas que je ne fasse grand cas de leurs talens.

Voilà, Monsieur, la vérité toute nue de ce que j'ai l'honneur de vous avancer, que je vous prie instamment de faire imprimer dans la première de vos feuilles pour la justification de Mr. Ailhaud. J'ai celui d'être, &c.

Signé, *Sevier de Legé,* vieille rue du Temple, près celle de St. Antoine.

A Paris, le 19. *Mai* 1762.

SI nous n'avions pas le malheur de vivre dans un siécle où il faut s'attendre à tout pour n'être surpris de rien, je l'aurois été au non plus au premier coup d'œil de l'écrit de Mr. Tissot, inséré dans votre Gazette du 31. Mars 1762. N°. XXVI.

Ce soi-disant Médecin étranger & inconnu prétend-il avoir acquis dans des Facultés lointaines le droit d'en être cru à son mot ?

Tout auteur qui commence par injurier celui qu'il attaque ne mérite pas d'être lu ; on dit en bon françois, la raison lui manque. Ah ! peut-être ignore-t'il la valeur des termes d'une langue polie qu'il n'a pas sucé avec le lait ; en ce cas, au lieu de lui rendre dents pour dents, injures pour injures, il mérite qu'on l'excuse & qu'on lui pardonne ses méprises sur les qualités & les

mérites des Mrs. Ailhaud Père & Fils ; ce n'eſt peut-être que d'un falſificateur de leur Poudre dont il veut parler.

S'il les avoit connu de plus près, il ſe ſeroit bien donné de garde de les croire indignes d'un art qu'ils ont poſſédé & poſſédent encore au parfait, qu'ils exercent avec un deſintéreſſement & une charité dignes des plus grands éloges, d'un art qui leur a mérité l'augmentation des titres glorieux d'une nobleſſe diſtinguée.

Il n'eſt pas étonnant, Monſieur, de voir gens de métier s'élever à tort & faire fléche de tout bois contre une Poudre qui les rend inutiles à tous ceux qui y ont une parfaite confiance. Depuis près de vingt ans que j'en uſe avec ſuccès pour des maladies que j'ai apportées du ſein de ma mère, comme aſthme, rupture, &c. qui m'ont attiré depuis des fluxions de poitrine inflammatoires fiévreuſes avec toux violentes & crachemens de ſang, preſque tous les hivers ménacé d'une hydropiſie timpanique avec des humeurs froides ſciatiques, & qui m'ont fait condamner par les maîtres de l'art à la paralyſie de la ceinture en bas depuis 1742. à moins que les eaux que je n'ai point voulu éprouver ne m'en tiraſſent.

Ainſi le portent, Monſieur, quelques-unes des lettres de reconnoiſſance à mon bienfaiteur : j'ai été charmé de les avoir vues trouver place dans ſes Traités avec celles de pluſieurs gens de bien & de mérite de ma connoiſſance. Tous ceux & celles à qui j'ai procuré avec précaution cette Poudre merveilleuſe, bien loin de s'en plaindre publient ſur les toits & dans les places publiques ſon univerſalité bienfaiſante, ſon efficacité & ſa douceur ; on a même ſouvent crié miracle en voyant en moi un homme de foible complexion, chargé d'infirmités connues, de 77. ans, condamné à mort dès le berceau, lire & écrire ſans lunettes & après avoir paſſé les jours & les nuits à étudier & à pâlir ſur les livres, qui n'a pas ménagé ſon corps, à qui tous les autres remédes étoient, *tot venena, non purgans ſed torquens.* Extrêmement ſanguin, la ſaignée, remède univerſel tant vanté comme tel par gens qui

n'ont pas toujours été regardés comme imposteurs, me soulageoit quelquefois, mais ne me guérissoit de rien ; mes veines encore grosses comme des plumes se réduisent en filasses les jours que je suis obligé de prendre de cette Poudre admirable par nécessité ou par précaution.

Enfin, Monsieur, déterminé à employer le verd & le sec pour excuser notre adversaire, je pense qu'il se peut que gens las de souffrir les douleurs de leurs maladies incurables se soient hazardés de prendre en tremblant une prise ou deux de cette Poudre tant vantée par ceux & celles qu'elle a tiré des portes de la mort insuffisantes pour expulser la matière première des obstructions & des humeurs non filtrées ; s'en trouvant alors plus mal se sont jetés entre les mains de Mr. Tissot, qui a effectivement peine à les en tirer. Outre l'inconstance & l'impatience des malades, il en est peu du bas étage qui puissent ou qui veuillent s'assujettir au régime des boissons. Un jeune artisan, pour couper court à un refroidissement de poitrine & d'estomac qui le menaçoit d'hydropisie, m'a avoué qu'il en avoit pris en cachette de ses parens avec son urine. Si ce reméde avoit été aussi corrosif qu'on s'efforce de le dire sans preuve, il en devoit mourir ; & au lieu d'attribuer sa mort à son imprudence, elle feroit immanquablement tombée sur moi & sur la Poudre.

Votre impartialité, Monsieur, & l'offre obligeante que vous nous faites d'être le Rapporteur du pour & du contre, m'inspire la confiance que vous voudrez bien faire l'honneur à ma lettre de l'insérer dans vos premières feuilles. Sans blesser personne, elle contient un témoignage véridique qui coule de source, que je dois à ma conscience, à Mr. Ailhaud & au public : par là vous obligerez, &c.

Signé, *Vaulcher*, ancien Bibliothécaire, Professeur & Bachelier de licence de la Faculté de Théologie de Paris, Directeur du pauvre Monastère de *l'Ave Maria* d'Auxonne depuis plus de 20. ans.

A Auxonne, le 20. Mai 1762.

COmme un des plus zélés partisans de la Poudre de Mr. Ailhaud, ayant vu par hasard ce qu'en dit Mr. Tissot dans la Gazette de Médecine, je ne puis me dispenser d'avoir l'honneur de vous dire ce que j'en pense par les effets merveilleux qu'il a fait de ma connoissance. Je crois & suis très certain qu'il n'y a pas un plus parfait reméde dans tout le monde ; il y a une vingtaine d'années que je le connois, que je m'en sers, & m'en trouve tout au mieux.

Voici deux ou trois autres productions, Monsieur, de ladite Poudre qui vous prouveront son efficacité. En 1747. que je quittai le service par une blessure dont je suis estropié, je fus à Bareges ; la fiévre me prit le jour de mon arrivée, j'eus recours comme les autres aux Medecins & Chirurgiens du lieu ; je fus saigné & purgé : la fiévre ne fit qu'augmenter & j'étois fort mal, lorsqu'au bout de neuf à dix jours arriva un ancien Officier retiré chez lui à trois lieues de Bareges, & que j'avois fort connu au service. Il me vint voir aussitôt, & me trouvant au lit tremblant, me fit promettre de ne plus voir les Docteurs du païs ni prendre de leurs remédes ; qu'un Médecin des plus habiles, & qui ne pouvoit suffire à vingt lieues à la ronde, tant il avoit des pratiques, arriveroit sûrement le lendemain, & que je n'aurois plus rien à craindre. Le Médecin arrivé me visita d'abord, & m'assura qu'en moins de trois jours je serois parfaitement guéri, & que le quatrième je serois en état d'aller où je voudrois, ce qui m'arriva exactement, & depuis je n'ai plus eu de fiévre.

Voici, Monsieur, qui prouve bien la bonté de la Poudre de Mr. Ailhaud : à la première prise que me donna ce Médecin Mr. Crampe (je n'en pris que trois prises en deux jours, une & demie chaque fois) je lui dis que je connoissois au goût son reméde. Et qu'est ce, me dit-il ? c'est de la Poudre d'Ailhaud. Et pourquoi,

Monsieur, me répondit-il d'un ton colère, puisque vous la connoissez n'en portez-vous pas toujours avec vous ? c'est le plus souverain de tous les remédes, & nous avons une obligation infinie à son auteur : depuis plus de 45. ans que je m'en sers, & qui est à peu près son commencement, tant sur moi que sur les autres, c'est avec un succès qu'on ne peut concevoir.

Vous conviendrez, Monsieur, que voilà un trait des plus frappans pour constater la supériorité de ce reméde. J'ai un frère encore vivant qui s'en sert depuis plus de 35. ans, & qui seroit mort sans ledit reméde, il y en a plus de 25. Il fut obligé d'en prendre 27. ou 28. prises sans intervalle, qui le tirèrent d'une maladie des plus dangereuses. Avant de venir m'établir ici à Lyon, j'ai demeuré environ trois ou quatre ans chez mon frère à sa campagne où nous avons guéri quantité de personnes, quelles maladies qu'elles eussent, avec la Poudre de Mr. Ailhaud. Tous nos Campagnards, soit Gentils-hommes ou autres, ne se servent d'autres remédes depuis qu'il est heureusement connu, & avec un succès inconcevable. Je vous citerois, Monsieur, des exemples sans fin de ce que j'ai vu opérer en bien par ladite Poudre ; il m'en vient un cependant que je ne puis m'empêcher de dire encore : c'est un de mes amis, & voisin de campagne, qui est plein de vie & se porte à merveille. Il y a quatorze ans environ qu'il lui vint une dartre précisément sur le nombril de la largeur & grandeur d'une main : il vint ici se faire traiter par les plus habiles pendant l'espace de cinq à six mois, au bout duquel temps son mal ne faisant que croître & s'irriter davantage, puisqu'il lui tenoit tout le ventre & les cuisses, & il retourna chez lui fort embarrassé. On lui dit, & ce fut mon frère, d'en écrire à Mr. Ailhaud ; Mr. Ailhaud lui fit réponse que s'il vouloit se résoudre à prendre de sa Poudre la quantité nécessaire, qu'il répondoit sur son honneur qu'il guériroit radicalement, mais qu'il ne pouvoit pas dire au juste le nombre des prises, qu'il en faudroit peut-être

80. peut-être 100. peut-être 150. peut - être plus, peut - être moins, mais qu'il guériroit sûrement s'il en prenoit suffisamment, ce qui lui est arrivé au bout de 160. prises sans presque mettre d'intervalle. Il faut convenir, Monsieur, que voilà un puissant reméde, & que jamais il ne s'en est vu ni on en verra de semblable.

Tout ce que je viens de dire, Monsieur, est à l'occasion de la haine invétérée dont je me suis apperçu de la part de Mr. Tissot envers feu Mr. Ailhaud dans la Gazette de Médecine qu'un de mes amis me fit voir il y a peu de jours. L'animosité qui le porte à dire des invectives & des injures si grossières à la mémoire d'une personne aussi chérie & respectée de tous ceux qui ont eu l'honneur de le connoître, ou se sont servi de son reméde, semblent rejaillir sur celui qui les dit; effectivement je n'ai encore vu que des Médecins dire du mal de ce reméde, & je trouve qu'ils ont raison, car que deviendroit toute la Faculté & ce qui s'ensuit, si tout le monde adoptoir ledit reméde, &c.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de s'en servir, dont je connois grand nombre, s'en louent fort, & ne sauroient qu'en dire beaucoup de bien. Je n'ai jamais connu feu Mr. Ailhaud Auteur de la Poudre, ni Mr. son Fils qui la fait composer avec la même exactitude; j'en puis parler savamment, puisque je suis obligé d'en prendre au moins tous les deux mois deux & trois prises de suite; mais je les honore & respecte infiniment.

Comme j'ai vu, Monsieur, dans ladite Gazette de Médecine, que vous vous chargez de ce qu'on vous mandera pour & contre la Poudre d'Ailhaud, que vous vous chargez, dis - je, de le faire imprimer, je vous prie de n'y pas manquer, & d'être persuadé que personne n'a l'honneur d'être, &c.

Signé, *Le Chevalier de Montoux*, ancien Commandant de Bataillon au Régiment de Picardie, rue de l'Arcenal.

A Lyon, le 20. Mai 1762.

AFfectionnez-vous la vérité, comme je le dois penser, en donnant au public, pour le rassurer, dans la Gazette de Médecine du 31. Mars 1762. le rapport du Sieur Tissot Médecin, Membre des Sociétés de Londres & de Basle, qui par un raisonnement captieux & séducteur, qui sans doute vous a saisi, tend à faire proscrire la Poudre d'Ailhaud, & qui appuie son raisonnement systématique en annonçant l'âcreté d'un reméde qui ne lui a jamais été connu, en disant : je soigne depuis long temps plusieurs malades dont j'adoucis les maux sans espérance de guérison, qui ne doivent les tristes jours qu'ils coulent qu'à l'usage de ces poudres, & vous pourriez y ajouter, à moi-même inconnues. Mais il n'y a qu'une chose qui me révolte & m'embarrasse pour me rendre à cet avis, qui est de ne trouver jamais que des noms anonymes sans aucune indication, pas même le nom seul des malades que le Sr. Tissot traite. Ne penseriez-vous pas au contraire, ainsi que tous les honnêtes gens & amateurs de la vérité, qu'on ne doit pas se rendre à une telle énonciation qui n'a pour principe qu'une jalousie affectée, & une avarice sordide dénuée de tous fondemens & de tous moyens ? Croyez-vous rendre le public assez indulgent, & lui persuader par l'inconséquence palpable & peu réfléchie du Sieur Tissot, que c'est uniquement l'intérêt de sa santé qui occupe ce Médecin ? Peut-il ignorer que le reméde qu'il condamne est éprouvé chaque jour sous les yeux des Médecins sur tous les sujets qui en usent & en ont usé, abandonnés même de ceux qui l'ont attaqué ? Et pour ne point vous laisser de doute je vais vous en nommer deux, qui sont la veuve Milet à Mareuil près Luçon, & la nommée Boutin, demeurant au bourg de Neuville près Poitiers, auxquelles vous pouvez en écrire pour plus de certitude : elles seroient en état de rendre justice à la vérité trahie, si elles pouvoient espérer que vous voulussiez donner au public

public leurs témoignages ; & ce n'est que l'assurance qu'elles ont de vous déplaire qui les oblige de garder le silence.

Or pour porter un jugement équitable contre Mr. Ailhaud, & le forcer de convenir, sans qu'il puisse s'en plaindre, de tous les prétendus maux & ravages que son reméde a opéré & opère tous les jours, comme l'ont annoncé & annoncent sans cesse certains Médecins auxquels il n'a manqué jusqu'ici que la preuve, le plus sûr moyen, pour parvenir au but qu'on s'est proposé, est de défiller les yeux aux esprits prévenus en sa faveur, & leur montrer leur tort par des faits clairs & incontestables ; ils se feront alors un vrai plaisir de rendre l'ame entre les mains de la Faculté, & de convenir de tout ce qui pourra tourner à son avantage ; ils se frapperont la poitrine d'avoir été aveugles sur la saignée, & sourds aux émétiques aujourd'hui si salutaires, à qui des femmes enceintes, comme il a été annoncé dans le Journal de Médecine, doivent leur salut : pour lors toute incrédulité s'évanouira, il n'y aura qu'une voix pour célébrer de si merveilleux effets. En attendant cet événement & le prononcé de jugement que vous voudrez bien donner à la satisfaction du public, recevez les sentimens avec lesquels vous honore celui qui se dit, &c.

Signé, *Le Marquis d'Espaligny*, grand Sénéchal de Poitou, à sa terre de Ry.

A Ry, près Mirbeau en Poitou, le 23. *Mai* 1762.

JE vous supplie en grace de vouloir bien insérer dans votre Gazette de Médecine l'article suivant, concernant la Poudre purgative de Mr. d'Ailhaud. La vérité, l'humanité, & le bien commun exigent de moi de recommander au public la Poudre purgative de Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet & Docteur en Médecine de la Faculté d'Aix ; ma pratique & l'expérience que j'en ai fait quelques années, ont assez prouvé son effi-

cacité & universalité dans toutes maladies, surtout dangereuses, n'en ayant jamais eu un mauvais effet; mais tous ceux qui ont eu assez de patience pour la continuation sont guéris radicalement; enfin, je me félicite de connoître Mr. le Docteur Ailhaud & feu Mr. son père dont nous avons ce *Catharticum universale*. Beaucoup des habiles Médecins anciens ont tant désiré un tel reméde que nous possédons à cette heure, ils ont connu avec nous que les maladies viennent des humeurs non filtrées & arrêtées.

De plus, quel bonheur pour le public d'apprendre par cette découverte, de pouvoir éviter l'abus des saignées.

Pour mieux être convaincu de cette vérité, il mérite d'être lu le Traité de l'origine des maladies & de l'usage de la Poudre purgative par feu Mr. d'Ailhaud, imprimé à Carpentras 1755. ainsi on a bien tort de s'opposer à une si heureuse découverte, soit par jalousie ou par partialité, car ce ne sont point les ressorts pour aggrandir notre science salutaire, &c.

Signé, *Helling*, Docteur & Praticien en Médecine.

A Adelmansfelden proche de la Prévôté Elvangen en Suabe, par Strasbourg & Stoutgart, le 24. Mai 1762.

L'On m'a communiqué la Gazette de Médecine N°. XXVI. du mecredi 31. Mars 1762. Comme je fais partie du public, & du public instruit par l'expérience de plus de 600. prises que j'ai pris ou fait prendre des Poudres d'Ailhaud à gens de tout état, & pour différentes maladies, tous abandonnés des maîtres de l'art, je dois dire que je n'ai opéré avec elles que des miracles de guérison. Si je ne craignois d'abuser de votre loisir, je vous enverrois le détail de toutes les cures que j'ai faites avec ces Poudres: je vous

nommerois toutes les personnes qui en ont été guéries, & qui protestent comme moi, de ne jamais se servir d'autres remédes ; je vous nommerois encore tous les Médecins qui ont été consultés avant que de faire usage des Poudres d'Ailhaud : vous verriez, Monsieur, que toutes les maladies en peu guéries par les Poudres, avoient été jugées incurables & mortelles par ces Messieurs ; vous trouveriez dans le nombre des personnes guéries, gens respectables & de nom, qui tous ainsi que moi vous assureroient être non seulement guéris, mais qu'ils n'ont ressenti en prenant ce reméde aucune incommodité, que les suites en ont été très heureuses, qu'il n'y a pas dans la pharmacie un reméde si benin.

Mr. Tissot se repentira donc d'avoir parlé légérement & avec trop de mépris d'un homme respectable à tous égards, comme l'est Mr. Ailhaud, & d'avoir cherché à détruire un reméde si ami de l'homme. Que veut-il que l'on pense de ses écrits ? Je laisse au public & à quelques autres plumes que la mienne à le caractériser. Il semble, Monsieur, que vous vous soyiez engagé de donner au public tout ce qui vous sera écrit à ce sujet ; vous m'obligerez beaucoup de lui donner ma lettre dans votre première feuille. Je voudrois bien être à portée de vous en dire plus, faire votre connoissance, la cultiver, & vous assurer de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Le Comte de Mouy.*

A Lenclos près Meziere sur Meuse, *le* 25. *Mai* 1762.

SI l'intérêt & la jalousie ne prévaloient pas sur les esprits qui agissent contre le bien de l'humanité, Mr. Tissot ne se seroit pas avisé de clabauder contre la Poudre d'Ailhaud, comme il paroit de sa part dans la Gazette de Médecine N°. XXVI. 31. Mars 1762. Il faut en vérité que Mr. Tissot connoisse bien peu ce reméde & son

Auteur pour en avoir parlé si indignement qu'il a fait ! pourquoi n'a-t'il pas contradictoirement dit que la véritable Poudre d'Ailhaud est un reméde doux & universel, & que son Auteur mérite tous les éloges imaginables ? Je vois un bon nombre de personnes qui ont usé comme moi de ce reméde, auquel je reconnois devoir la vie, qui loueroient Mr. Tissot de dire vrai, tandis qu'on ne peut que dedaigner les impostures qu'il avance. Quelle satisfaction pour moi, tout inconnu que je sois à Mr. d'Ailhaud, de préconiser son reméde, qui à l'âge de 75. ans me procure encore le doux plaisir de monter à cheval pour aller voir mes amis çà & là.

La Poudre d'Ailhaud a enfin si bien démontré, comm'elle démontre journellement, son admirable vertu, tant sur les maladies aiguës que sur les chroniques dans cette contrée, que les plus incrédules y sont insensiblement obligés de convenir de la douceur & de l'universalité de ce reméde, qui sera toujours le seul que j'emploirai jusqu'à la mort dont il ne peut m'exempter.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien, s'il vous plaît, faire imprimer cette lettre dans vos feuilles, & vous obligerez celui qui étant charmé de donner une preuve de sa gratitude aux louables soins de Mr. d'Ailhaud pour l'humanité, vous prie d'être assuré de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Mages de St. Damien.*

A St. Damien en Agenois, le 25. Mai 1762.

LEs discussions qui n'ont que l'amour de la vérité pour objet, sont ordinairement exemptes de fiel & de cette aigreur qui tourne moins à l'avantage de la cause vis-à-vis les gens sensés, qu'elles ne les scandalisent. Mr. le Baron de Castelet avoit droit d'attendre de son confrère Mr. Tissot un peu plus d'égards & moins d'indécence dans la lettre qu'il a fait insérer dans la Gazette

de Médecine du 31. Mars ; mais il est plus facile de s'abaisser aux invectives, que d'établir par des raisons sensées & solides la réalité des effets dangereux qu'il attribue aux Poudres de Mr. Ailhaud. Une déclamation injurieuse peut frapper vivement l'imagination du vulgaire, mais est bien méprisable au tribunal de la raison. J'ignore le motif qui a déterminé Mr. Tissot à ce procédé, mais la reconnoissance que je dois à un reméde qui m'a sauvé la vie, & par le secours duquel je jouis depuis 46. que j'ai commencé à en faire usage, de la meilleure santé, m'impose la loi d'en rendre hommage à l'Auteur, & à instruire le public du respect dû à ses talens, & des secours bienfaisans que doivent attendre de son reméde ceux qui, avec les précautions requises, voudront dans les différentes maladies dont ils seront affligés en faire usage sans crainte des sinistres catastrophes dont on les menace, & qu'éprouvent selon Mr. Tissot les prétendues victimes de ces Poudres qu'il a entre les mains sans espérance de les guérir. A la vérité l'exposé de Mr. Tissot est bien difficile à concilier avec l'expérience que j'ai par moi-même & par un nombre prodigieux de gens de tout âge, de tout sexe, attaqués de différentes maladies que j'ai vues guéries sans retour par ce reméde. Comment peut-on taxer d'acre & de mordicant un purgatif qui agit toujours avec la plus grande douceur, qu'on peut répéter consécutivement sans se sentir épuisé ni même fatigué ? Qui peut mieux en répondre que moi, qui pour coup d'essai en ai pris au moins trois cent prises en 15. mois, & qui me porte au mieux. Il y a 17. à 18. ans qu'une maladie cruelle dont on peut voir le détail dans une de mes lettres écrite à feu Mr. Ailhaud en 47. & qu'il a insérée dans son Traité, m'obligea d'y avoir recours, & j'ai tout lieu de m'en féliciter, puisqu'aujourd'hui je jouis à près de 60. ans de la santé la plus décidée. Cinq campagnes rudes & laborieuses que j'ai fait en Allemagne depuis 57. jusqu'en 61. que j'en ai été rappelé, n'en ont point altéré l'économie ; j'ai pourvu aux incommodités passagères, comme je

fais encore lorſqu'il m'en ſurvient avec une ou deux priſes de ce reméde qu'on taxe d'être ſi pernicieux, & qui m'eſt ſi ſalutaire. Nul motif que celui de la vérité ne m'engage à donner ce témoignage d'autant moins ſuſpect de partialité, que je n'ai jamais eu avec feu Mr. Ailhaud ni avec Mr. le Baron de Caſtelet ſon fils qu'une liaiſon de correſpondance, ne les ayant jamais vus ni l'un ni l'autre: je n'ai d'autre objet que celui d'être utile, & de raſſurer ceux que les menaces de Mr. Tiſſot pourroient alarmer. Eſt ce l'intérêt de l'humanité qui l'engage, ainſi que les autres dénonciateurs de ce reméde, à faire leurs efforts pour le proſcrire ? ne prendroient-ils pas une peine inutile. Si les effets en étoient auſſi funeſtes qu'ils s'efforcent de le perſuader, trouveroit-il des partiſans ? j'en appelle à leur conſcience : la mienne me dicte d'en faire l'éloge & de le publier, je vous prie de me ſeconder dans ce deſſein en inſérant ma lettre dans une de vos feuilles. J'eſpère que vous voudrez bien déférer à ma demande, & vous prie d'être perſuadé des ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *De Ruſſy*, Colonel du Corps Royal de l'Artillerie, Brigade de Combes.

A Dunkerque, ce 26. Mai 1762.

EN votre Gazette de Médecine N°. XXVI. du mercredi 31. Mars 1762. vous témoignez être diſpoſé à rapporter avec impartialité le pour & le contre au ſujet de la Poudre purgative de Mr. Ailhaud : en conſéquence j'ai droit de me flatter que vous voudrez bien y inſérer la lettre ſuivante.

La Poudre purgative d'Ailhaud opère journellement en ce pays comme par tout ailleurs une multitude d'effets qui approchent du prodige ; elle guérit des perſonnes de tout âge & de toute eſpèce de tempérament ; elle n'a d'adverſaires

que ceux qui ne la connoissent point ou qui opinent du bonnet sur l'avis des gens intéressés à la décrier : elle supplée au défaut de la science de beaucoup de Médecins ; elle guérit des incommodités déclarées par eux incurables ; conséquemment la pluralité des personnes sensées ne souscrira jamais à la décision du Sieur Tissot, selon laquelle feu Mr. Ailhaud a été un Médecin indigne de l'être ; il passera toujours au contraire pour le Salomon de son siécle dans l'esprit de toutes les personnes en faveur de qui sa Poudre a opéré des merveilles, ou qui en auront été témoins. Est-il des bons auteurs ou d'habiles inventeurs qui n'ayent eu ou qui n'ayent leurs envieux & leurs critiques ? il y auroit moins d'acharnement contre le reméde, qu'on s'efforce envain de décrier, s'il avoit moins d'efficacité ; on se flatteroit qu'il auroit le sort de beaucoup d'autres, & qu'il se décréditeroit de lui-même avec le temps. Comment le sieur Tissot ose-t'il présumer qu'il aura assez d'ascendant sur le public sensé, pour arrêter le torrent d'une infinité de personnes de tout état qui ont ressenti en leur faveur ou qui ont vu des effets diamétralement opposés à ce qu'il ose avancer ?

On ne peut disconvenir que ladite Poudre n'ait été inefficace en beaucoup de cas ; il est des maladies dont le souverain maître a rendu la guérison impossible : si elle étoit à proscrire parce-qu'elle n'opère point toujours la guérison, une pareille proscription seroit à lancer contre tous les Médecins ; nul d'entr'eux n'a droit de se vanter qu'il guérit tous les malades de qui il a la parfaite confiance.

Les impostures retombent tôt ou tard sur les imposteurs, la réputation du clairvoyant inventeur du reméde vraiment universel, a un fondement trop solide pour être renversée ni même ébranlée par les menaces d'une troupe de conjurés. J'ai par moi - même des preuves incontestables de la vertu de ladite Poudre : il y avoit vingt ans que j'avois l'estomac affoibli ; j'étois obligé de me borner à un seul répas par jour ; j'avois eu en 1755. une bile épanchée ; mon Médecin m'avoit

tiré du péril prochain où j'étois, il ne m'avoit point guéri, tout le corps m'étoit resté jaune : je traînai l'aile jusques en 1758. à la vue de mes concitoyens ; j'avois des dartres sur les mains, j'avois un genou chargé de glaires, il étoit embarrassé en ses fonctions : à peine, à l'âge de 61. ans, eus-je incorporé quelques prises de ladite Poudre, que toutes mes incommodités disparurent.

Je fus attaqué, il y a deux mois, d'une fluxion de poitrine accompagnée de fiévre, j'avois la tête fort embarrassée & un grand dégout : j'usai précisément de ladite Poudre, je me trouvai bientôt radicalement guéri. Plusieurs personnes de cette Ville en ont été aussi attaquées, leurs Médecins les ont faites saigner par quatre reprises, elles sont mortes : avec le secours du reméde universel je me porte à l'âge de 65. ans beaucoup mieux qu'à l'âge de 30. ou 40. ans. Mr. de l'Estanger, officier de la milice de basse Normandie, avoit depuis trois ans un dépôt de glaires à un genou & à un pied ; ses Médecins avoient épuisé sans succès à son égard les ressources de leur art ; ils lui conseillèrent enfin l'an passé d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle, il n'y trouva aucun soulagement ; il vient de recouvrer ici la parfaite lesteté du pied & du genou avec le secours du reméde universel.

Madame Graeb étoit entrée en son neuvième mois de grossesse, elle avoit une fiévre lente qui la desséchoit, ses poumons étoient affectés, elle avoit l'haleine coupée & un grand dégoût : elle excitoit la compassion de ceux qui la voyoient, on croyoit avoir tout sujet de craindre qu'elle ne mourut en couche ; elle s'étoit faite saigner sans succès par le conseil de son accoucheuse : elle incorpora quelques prises de ladite Poudre, elle accoucha de son onzième enfant plus expéditivement & plus heureusement que des dix précédens.

Il faudroit non une lettre, mais un volume entier pour rapporter toutes les guérisons frappantes opérées en ces seuls cantons depuis qua-

tre ans que le Reméde universel y est connu au grand avantage des habitans, &c.

Signé, *Dupont de Castille*, Conseiller-Secrétaire du Roi.

A Valenciennes en Hainaut, le 26. Mai 1762.

PErmettez-moi de vous faire part de l'indignation que j'ai ressentie à la lecture de l'article XXVI. de votre Gazette de Médecine du 31. Mars 1762. Les impostures sans fondement que débite le Sr. Tissot contre un reméde à qui, après Dieu, je dois la vie & la santé, me révoltent. Après dix ans de maladie de différentes espèces dont vous pourrez voir le détail dans une lettre écrite à l'Auteur de ma guérison insérée dans le Livre qu'il a fait imprimer en 1761. pag. 160. où vous verrez que j'ai recouvert l'un & l'autre par son usage, ayant épuisé, avant d'en avoir la connoissance, la science de la Faculté de mon pays & de plusieurs Médecins de votre Ville consultés par ceux qui me traitoient; après avoir pris les eaux de Forges trois années de suite, & la réitération de plus de cent saignées, & avoir avalé, pour ainsi dire, la boutique d'un Apoticaire, & n'avoir retiré de tous ces médicamens qu'un épuisement affreux qui me menaçoit à tout moment d'une mort prochaine, & c'étoit toute ma consolation dans cet état de langueur, lorsque le Seigneur envoya Mr. Ailhaud me retirer des bras du tombeau. Je n'ai point étudié en physique, je me moque des grands termes dont se sert la Faculté pour faire la démonstration du corps humain, mais je m'en tiens à ma propre expérience, puisque vingt prises de ce précieux spécifique m'ont entièrement rétabli la santé, ainsi qu'à plus de cent personnes de tout âge, des deux sexes & de différens tempéramens, à qui j'en ai fait faire usage, guéries de toutes sortes de maladies sans le secours de la saignée, & dont je vous enverrois le détail

signé même de ceux qui savent écrire, si je n'étois pas obligée de me restraindre aux bornes que doit avoir une lettre. Voilà, Monsieur, un abrégé des effets miraculeux que ce purgatif âcre & caustique a opéré sur ma personne, sur mon mari guéri de paralysie, sur toute ma famille, & sur toutes les personnes marquées ci-dessus. Le Sr. Tissot parle avec tant de mépris & en termes si offensans de ce second Salomon, que toutes les personnes de bon sens & sans partialité qui liront cet écrit, s'appercevront facilement qu'il n'y a que le motif d'une basse jalousie qui lui remue la bile contre l'Auteur de ce reméde si utile au public, & dont il feroit bien de prendre quelques prises pour lui purger le cerveau; mais malgré les faussetés que cet homme débite, la vérité triomphera toujours de l'imposture. L'intérêt, l'humanité & le Christianisme m'obligent de prendre part au bien public, & la reconnoissance que je dois à Mr. Ailhaud, me contraignent de prendre la défense de cette vérité que le mensonge veut opprimer. J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien seconder mon zèle; & c'est dans cette confiance que je prends la liberté de vous adresser cette lettre, & de vous prier d'avoir la bonté de l'insérer dans vos feuilles. J'attends de vous cette grace, comme celle de me croire, &c.

Signée, *De Roguigny de Montot*, à sa Terre de Penly.

A Penly sur mer, par Dieppe haute Normandie, le 27. Mai 1762.

L'Article que vous avez inséré dans vôtre Gazette de Médecine contre la Poudre de Mr. d'Ailhaud (après ce que Mr. Tissot en a dit pour la dénigrer) m'oblige à faire un aveu des effets admirables & surprenans que cette poudre a fait, non seulement dans ma famille, mais aussi chez nombre de personnes de ma connois-

sance, & en Suede & en Dannemark. Des certificats donnés & imprimés de tant de gens d'honneur & de distinction suffisent sans doute pour prouver cette vérité, sans que j'aye besoin d'y rien ajouter : je dois cependant ce témoignage à la mémoire de Mr. d'Ailhaud & aux soins que Mr. son fils continue à prendre pour le bien de l'humanité. Son reméde a été si salutaire à feu mon époux, qu'il y a toute apparence qu'il n'auroit pas vécu les dernières années de sa vie sans le secours de cette médecine. Je ne sai point si elle est universelle, mais il est constaté, & je l'ai vu, qu'on s'en est servi avec tout le succès imaginable contre plus d'un mal.

Vous voudrez bien, Monsieur, faire part au public dans votre Gazette de ce que je viens de vous marquer au sujet de cette poudre. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signée, *Dammon*, *Douairiere de Marteville.*

A Schlefwig en Dannemark, *le* 31. *Mai* 1762.

JE viens de recevoir une copie de la Gazette de Médecine N°. XXVI. du 31. Mars 1762. où vous donnez pour & contre la Poudre de Mr. Ailhaud d'Aix en Provence.

Je ne puis vous désavouer, Monsieur, que j'ai été d'autant plus indigné d'y voir que le sieur Tissot avance des faussetés si manifestes, que je fais profession de prêcher la vérité.

Il n'est pas douteux, Monsieur, que les personnes de probité sans nombre, de tout âge & condition, qui connoissent l'efficacité du reméde dont il s'agit, aussi bien que son Auteur, ne se recrient ce coup-ci contre pareilles impostures. (qu'il me passe l'expression) Il paroît bien évidemment que son dessein n'est autre que de flétrir la réputation des hommes dont la mémoire sera immortalisée dans tous les siécles, & de faire connoître au public la causticité du meilleur reméde qui ait jamais paru, dont Mr. Ailhaud

le Père est l'Auteur. Tout homme sincère & de probité, qui a la connoissance du reméde & son efficacité, le contredira infailliblement.

En effet, qui ne sait que Mrs. Ailhaud père & fils ne soient de très grands Médecins, & que le père par ses talens très distingués & particuliers, par ses dures & pénibles fatigues, est parvenu à cette heureuse découverte pour le bien de l'humanité. Tout l'univers entier qui a connu & qui connoît les biens immenses que son admirable reméde a opéré, opère, & opérera infailliblement, rendra témoignage du contraire de ce que ledit Sr. Tissot ose avancer.

Il voudroit assurer le public en parlant contre la vérité que celui qui veut annoncer l'universalité d'un reméde contre toutes sortes de maladies, est un imposteur, qu'il est impossible de trouver un pareil reméde, & *conséquemment qu'il y a contradiction.*

En vérité, Monsieur, toute nature, qui a des vrais sentimens, connoissant la bonté & efficacité du reméde incomparable dont il s'agit, doit nécessairement se révolter dans cette occurrence. Je ne puis vous désavouer, Monsieur, que la mienne est extrêmement révoltée. Quoi! voir des personnes d'honneur de la plus parfaite probité dont les talens & les connoissances sont des plus sublimes, reconnu de tout ce qu'il y a de mieux, de tout âge, de toute condition, & de tous sexes, attaquées si injustement, n'y a-t-il pas sujet de faire frémir & d'avoir horreur de pareille impudence & de pareil attentat? Il y a apparence que ledit sieur Tissot n'a point pris la peine de lire le Traité de Mr. Ailhaud père, imprimé en 1755. ni le Précis du fils reimprimé en 1761., ni celui du Révérend Père Felix, ancien Prieur des Augustins Réformés du Couvent Royal près la Place des Victoires de Paris, imprimé en 1760., dans lesquels il auroit vu les lettres écrites de personnes du premier rang, de différens pays du monde, par pure reconnoissance, qui démontrent évidemment que dans toute la médecine, il n'y a point de reméde ni si doux dans les opérations, ni si efficace pour guérir toute

forte de maladies possibles. S'il prenoit la peine de les lire, il verroit que bien s'en faut que le reméde de Mr. Ailhaud soit caustique (comme il le prétend) mais qu'il guérit effectivement les maladies mêmes invétérées regardées incurables par Messieurs de la Pharmacie, & de différente espèce par ses douces & bénignes opérations, rompant, brisant, defaisant, & expulsant tous les embarras & mauvaises matières qui affligent l'homme en suivant exactement les règles prescrites.

Je puis, Monsieur, parler savamment : quand même il n'y auroit des témoignages si authentiques & dignes de foi, insérés dans les Traités dont j'ai déjà parlé, les expériences que j'ai devers moi depuis environ 17. ans des prodiges opérés sous mes yeux, avec le seul & unique reméde dont il s'agit, doivent être plus que suffisans pour convaincre le plus incrédule. Graces à Dieu, ceux qui me connoissent m'accordent la grace de me croire incapable de vouloir imposer, & ceux qui ont éprouvé les effets merveilleux de la poudre, rendent la justice & la reconnoissauce due à l'Auteur.

Il me seroit très difficile, Monsieur, pour ne point dire impossible, de vous faire le *narré* de toutes les guérisons opérées sous mes yeux avec le seul secours de la poudre purgative de Mr. Ailhaud Docteur en Médecine d'Aix en Provence pendant les 17. années que j'ai le bonheur de la connoître : les différentes personnes (qui sont en très grand nombre) travaillées de différentes maladies, même les unes regardées incurables, après avoir été saignées & traitées par les secours ordinaires de la Pharmacie qui ont été guéries avec ladite & seule poudre, rendroient témoignage de la vérité que j'expose si la nécessité l'exigeoit. Quoi donc! le nombre des maladies guéries par ce seul & unique reméde est-il si grand? Y en avoit-il de graves? Y en avoit-il de celles qui étoient regardées incurables? Je ne puis le désavouer, Monsieur, elles étoient de différentes espèces plus ou moins graves, les unes regardées mortelles, les autres incurables après

les traitemens ordinaires : ce sont, Monsieur, des fiévres lentes, malignes, pourprées, putrides, continues, intermittantes, hydropisies condamnées à la ponction, phthisies, pleurésies, scorbuts invétérés, différentes coliques..... enflures, enflures avec des boutons à la jambe qui menaçoient beaucoup...... maux des yeux, fluxions, paralysies, érésipèles, défaillances, continuels vomissemens, règles supprimées, règles remontées, même avec enflure de tout le corps devenu jaune comme du coing, maux de ventre très aigus avec fiévre dans la grossesse des femmes, manquement de respiration, rétention d'urine, attaques de petites pierres, petite vérole, poupre avec le gosier serré ne pouvant presque rien avaler, avec rétention d'urine & perte de vue, squinancies avec fiévre, dyssenteries même avec fiévre, &c.

L'admirable reméde de Mr. Aïlhaud s'est rendu vainqueur & triomphant sous mes yeux, & suivant le rapport que plusieurs personnes dignes de foi m'en ont fait, en donnant la santé aux affligés dans différens endroits, Paroisses & Villes du Diocèse, même d'Espagne.

On doit donc, Monsieur, conclure nécessairement avec le très respectable Auteur du reméde incomparable, que toutes les maladies n'ont qu'un seul principe général, qui sont les humeurs non filtrées & arrêtées qui affligent tous les malades, & que la poudre par sa très bénigne activité les chasse, les expulse pour donner le grand trésor de la santé aux malades ; par conséquent le sieur Tissot a eu très grand tort de vouloir insinuer dans les esprits du public, que de si grands & respectables Médecins doués de talens supérieurs sont indignes d'en porter le nom.

Il ose encore ajouter sans scrupule, en trahissant indubitablement son propre sentiment pour mieux insinuer dans les esprits du public ce qu'il avance très injustement & témérairement, pour ne point dire quelque chose de plus : *qu'il soigne depuis long temps plusieurs malades dont il adoucit les maux sans espérance de les guérir jamais, &*

qu'ils doivent attribuer leurs tristes jours aux susdites Poudres.

Le sieur Tissot n'a point certainement pensé, qu'en parlant de cette sorte il se déshonore lui-même ; ne devroit-il pas craindre d'être démenti par une infinité de personnes de toute qualité du vaste univers qui connoissent, d'une manière à n'en pouvoir douter, la noblesse, la science, les talens sublimes & tous particuliers (& ce qui surpasse tout) la probité de ceux dont on soutient la juste cause ? Ne devroit-il pas voir que les certificats innombrables des personnes dignes de foi & désintéressées, annoncent l'évidence & la démontrent ? La véritable Poudre dont il s'agit ne sauroit jamais produire aucun mauvais effet. (*scienter loquor*) Sans plus parler, Monsieur, de ce que j'ai vu sous mes yeux des opérations admirables de la divine poudre sur différentes personnes externes, travaillées de différentes maladies, comme je l'ai démontré, les quantités des poudres en question, que moi-même & ma famille avons prises en différentes maladies, les unes graves, les autres aiguës & même désespérées, démontrent évidemment qu'il n'y a point dans toute la Médecine un reméde qui puisse approcher en bonté de celui-ci. Je viens encore d'en prendre *novissimè* sept prises dans l'espace de dix jours pour détruire une fluxion qui m'étoit survenue sur la gencive droite qui me causoit beaucoup de douleur avec enflure du même côté. Je ne suis pas trompé dans mon attente : la poudre a emporté tout obstacle. Ah ! l'aimable reméde qu'on peut prendre hardiment & sans crainte d'aucune mauvaise suite, & le réitérer si souvent. Je vous assure, Monsieur, que je n'hésiterois pas à le prendre les 30. 40. jours s'il le falloit consécutivement, tant le reméde est bénin, doux & bienfaisant ; quel est, s'il vous plaît, le reméde dans toute la Médecine qu'on puisse réitérer si souvent sans craindre aucune mauvaise suite ? Il n'y en a jamais eu aucun.

L'expérience qui surpasse toute science fait bien voir qu'après deux ou trois médecines consécutives que les malades prennent, ils sont ré-

duits dans un grand abattement & foiblesse, & que si elles n'opérent pas, on commence à craindre pour eux.

Le sieur Tissot encore un coup a donc très grand tort de dire pour comble de toutes impostures, *qu'il soigne des malades dont il adoucit les maux sans espérance de les guérir jamais, & que les tristes jours qu'ils coulent doivent être attribués à la Poudre de Mr. Ailhaud.*

En vérité, Monsieur, le sieur Tissot ne pense pas: on peut dire que la passion l'a aveuglé: en voulant déshonorer & détruire de si grands personnages, il se détruit & il se déshonore lui-même, il donne certainement très mauvaise idée au public de sa personne, il feroit très sagement de retracter tout ce qu'il a avancé, il auroit plus d'honneur, & il mettroit sa conscience à l'abri de tout reproche.

Comme j'ignore l'art de la Médecine, je ne puis pas raisonner en Médecin, ainsi vous pardonnerez, (s'il vous plaît) les fautes de mon ignorance: j'ai cru devoir vous exprimer mes sentimens tout simplement; la chose m'a paru de très grande importance, puisqu'il s'agit de conserver la réputation si bien & dûment établie des personnes si dignes, reconnues pour telles dans tout l'univers, & de la conservation de l'humanité qui indubitablement surpasse tout le bien du monde.

Mon intérêt, Monsieur, n'est autre que de soutenir la justice & chercher le bien public, ce que je promets de faire jusqu'au dernier de mes soupirs.

Je serai charmé de trouver des occasions pour convaincre le public de la bonté de mon cœur pour lui.

Veuillez, Monsieur, agréer que je vous prie de vouloir insérer cette Lettre telle qu'elle est dans vos feuilles, & d'être convaincu du parfait respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Haraneder*, Prêtre.

A Urrugne, près de St. Jean de Luz. Diocèse de Bayonne, le 5. Juin 1762.

J'Ai vu par des imprimés le tort manifeste que l'on fait aux Poudres d'Ailhaud. Je n'entreprendrai pas leur analyse ni leur défense, je me contenterai de dire & de rendre, aussi bien que je le pourrai, ce qui est arrivé dans ma famille sous mes yeux, tant sur ma personne que sur celle de ma femme & de mes enfans. Si vous avez lu, Monsieur, l'imprimé de Mr. Ailhaud, vous trouverez dans ma lettre de remercîment à cet illustre Médecin, la vérité la plus exacte, & que j'ai été guéri avec dix-huit prises de poudre que je pris en 21. jours, d'un mal de tête habituel, de foiblesse dans les nerfs au point de ne pouvoir pas faire cent pas sans m'asseoir, des dartres que j'avois depuis sept ou huit ans & de la gale.

Pour mes enfans je ne me suis jamais servi d'autres remédes pour tous leurs maux & pour les vers.

Ma femme, sur l'expérience qu'elle m'avoit vu faire de ces poudres, se trouva quelque temps après dans le cas d'être purgée; elle me demanda une prise de cette poudre : une heure après l'avoir avalée, elle commença à aller au bassin avec beaucoup de tranchées, & bref dans le courant du jour, elle fut au bassin au moins cent fois avec les mêmes douleurs & jusques au sang avec une fiévre fort aiguë : elle ne fit d'autres remédes par mon conseil, pour faire cesser tous ces accidens, que de prendre le lendemain une demi-prise de la poudre qui lui ôta la fiévre & la remit entièrement après l'avoir purgée sans douleur 10. ou 12. fois, & fit cesser généralement tous les accidens de la veille. Un an ou deux après ma femme eut encore besoin d'être purgée, elle me demanda trois quarts de prise de cette poudre : je lui représentai l'accident qu'elle avoit eu, elle voulut malgré moi toujours la même dose : bref, elle tomba dans le même cas que dessus, & la moitié d'une prise la remit comme j'ai déjà dit.

Cette expérience ne démontre-t-elle pas visiblement que ceux qui se plaignent de la Poudre d'Ailhaud, ou la prennent à trop forte dose, ou à trop petite; & que l'on a tort de se déchaîner contre quelque chose que l'on ne connoît pas dans son principe, & que l'on ne se donne pas la peine de suivre dans son opération.

Je suis persuadé de plus, quelque soin que l'on se donne pour décrier la poudre & son Auteur, qu'il en sera comme ce Prince des Prêtres qui dit dans leurs assemblées touchant les Apôtres : si cette Doctrine vient des hommes, elle se détruira d'elle-même, au lieu que si elle vient de Dieu vous auriez beau faire, vous n'en viendriez pas à bout.

Ainsi peut-on dire à l'égard de Mr. Ailhaud : il n'a qu'à laisser dire tous ceux qu'il a tiré des portes du trépas, qui défendront assez la justice de sa cause. L'honneur, la probité, la justice, les sentimens de reconnoissance, m'ont déterminé à vous écrire & à vous supplier de rendre ma lettre publique pour le bien de l'humanité. Je ne suis pas Médecin, je n'ai pas cet honneur, je me serois servi des règles qui sont attachées à la profession, & j'aurois sans doute mieux réussi dans mon projet; mais dans mes expériences & façons de penser, je crois qu'après Dieu c'est le sauveur des hommes, & je ne m'en dédirois pas quand je devrois être anathème, &c.

Signé, *Melet*, Seigneur de Monbalen.

A Monbalen, près Villeneuve d'Agenois, le 10. *Juin* 1762.

LA Gazette de Médecine N°. XXVI. 31. Mars 1762. faisant part de la façon de penser de Mr. Tissot contre le Reméde universel, on ne comprend pas comment cet Ecrivain a pu ainsi exposer ses erreurs aux yeux des personnes qui connoissent mieux que lui la véritable Poudre purgative de Mr. d'Ailhaud, contre qui trop de

jalousie l'a emporté ; mais qu'il approuve, s'il lui plaît, qu'on s'en tienne à ce que l'expérience peut dicter dans tous les cas de maladies où je n'entends employer d'autre remède que la seule & véritable Poudre d'Ailhaud. Voilà la sincère décision de celui qui désirant, Monsieur, qu'elle soit imprimée dans vos feuilles, vous assure à cette fin de la considération la plus parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *La Bastide*, premier Consul Juge de St. Maurin en Agenois.

A St. Maurin en Agenois, le 12. Juin 1762.

JE suis un vieux militaire qui après ses humanités entra au service en Janvier 1701. & s'est retiré en Décembre 1755. Je n'ai jamais étudié en aucune Faculté & n'ai garde d'entrer en dissertation avec celle de Médecine que j'ai toujours honoré & respecté comme elle le mérite ; je n'en entends pas le langage, & sans le secours d'un Dictionnaire je n'en entendrois pas le moindre terme ; je n'ai étudié que ceux de la vérité & probité dont les honnêtes gens font profession avec le plus délicat scrupule. Ainsi, Monsieur, je vous supplie & vous demande en grace de vouloir bien insérer dans votre Gazette prochaine ce que je vais dire à propos de la Poudre de Mr. Ailhaud, Docteur en Médecine d'Aix en Provence.

Mr. de la Ferté, ancien Lieutenant au Régiment de Conti Cavalerie, marié en cette Ville, d'un tempérament délicat, à qui l'on avoit fait l'opération de l'empième à Montmidy l'hiver de 1733. à 1734, eut, il y a deux ans, une maladie des plus sérieuses ; il fut saigné du pied & de la gorge, & le Chirurgien qui le voyoit déclara qu'il craignoit beaucoup pour sa vie, demanda un Médecin & une consultation. Mr. Darbousier, Curé de St. Jacques du Fort de Meulan, ami du malade, lui fit prendre une prise de la Poudre

d'Ailhaud qui ne produisit qu'une légère transpiration ; la seconde qu'on lui fit prendre, fit à peu près le même effet ; la troisième le soulagea : finalement cinq ou six prises le tirèrent d'affaire, & depuis ce temps-là il fait usage de ce reméde & non d'autres.

Ma femme qui avoit toujours été opposée à ces poudres, fut convertie après ce qu'elle venoit de voir & à la persuasion de deux Curés de cette Ville, après qu'on lui eut cité différens exemples de guérisons avec ces poudres ; (elle avoit épuisé depuis 1754. tous les remédes de la Faculté par les ordonnances des plus habiles Médecins de Paris pour une obstruction au foie & une bile répandue ; & à sa mine tous ceux qui la connoissoient la regardoient comme une femme prête à périr, & qui n'iroit pas à six semaines ou deux mois au plus, car elle ne mangeoit, ne dormoit plus & ne pouvoit plus marcher ni monter) elle commença à faire usage desdites Poudres d'Ailhaud le samedi 22. Mars 1760., & il est de notoriété publique qu'elle se porte à merveille, mangeant de tout avec appétit, dormant bien, marchant beaucoup sans être incommodée du depuis ; n'est-ce pas une espèce de miracle ?

Dans le même temps 1760. une vieille femme de pêcheur, près de chez moi, asthmatique depuis 24. ans, se trouvoit condamnée par les Chirurgiens à ne pas passer la nuit suivante. Ma femme lui fit prendre des Poudres d'Ailhaud, & depuis trois ans ou environ ces poudres l'ont faite vivre. Je ne dis pas qu'elle soit guérie, attendu qu'elle est hors d'état de se donner la nourriture qui conviendroit à sont état, manquant souvent du nécessaire. Depuis 24. ans elle passoit les nuits avec des toux & maux d'estomac continuels sans dormir, à présent elle mange, rien ne l'incommode : elle ne seroit pas parvenue à ce point sans le secours de Mr. Ailhaud qui lui a envoyé cent cinquante prises de sa poudre par charité.

Mdlle. Ricard ma belle-sœur fut attaquée au mois de Septembre dernier d'un gros rhume, grosse fiévre, mal de tête affreux & d'une gran-

de douleur de bas ventre. Mde. de Belleran ma femme se transporta aux Andelis à 14. lieues d'ici pour voir sa sœur qui avoit été saignée du bras & du pied ; son sang étoit entièrement tourné en eau, ou voulut la ressaigner, mais ma femme s'y opposa ; & sur les quatre heures du soir elle lui fit prendre de cette excellente poudre. A dix heures du même soir elle se sentit soulagée après une très grande évacuation, & après la quatrième prise elle se trouva guérie & vint nous voir ici quinze jours après. Mdlle. de Chevremont, fille d'un riche taneur de cette Ville, attaquée d'une obstruction à la rate pour laquelle elle avoit pris quantité de remédes à Paris par ordonnance des plus habiles Médecins, a été guérie par l'usage de ces mêmes poudres. Mde. sa mère, femme de beaucoup d'esprit qui n'a jamais pris de médecine sans en être très incommodée, ne se purge plus qu'avec cette poudre, & a guéri quantité de pauvres gens avec cette même poudre. Mde. Baucaro voisine de la précédente & son amie a été guérie l'été dernier aussi avec cette admirable poudre d'une maladie considérable.

Mde. Challan, femme de Mr. le Procureur du Roi de cette Ville, étant fort incommodée pendant les quatre premiers mois de sa grossesse, prit de cette poudre ; l'appétit lui revint, elle se porta à merveille, accoucha heureusement il y a cinq mois, & l'enfant jouit d'une parfaite santé. Elle en a fait prendre à son fils âgé de huit ans pour une hémorragie, & en a été guéri. La gouvernante de mes enfans, après un rhume de six mois, fut attaquée d'une fiévre violente, d'un grand mal de tête & d'un crachement de sang, & en huit jours de temps ma femme l'a tirée d'affaire sans saignée avec la seule poudre.

J'ai une petite fille âgée de 39. mois qu'on m'a rapporté de nourrice à l'âge de 15. avec la tête entièrement couverte d'une gale laiteuse qu'on peut appeler plus véritablement teigne épaisse de deux doigts ; cette enfant se nouoit. Il lui survint un abcès glandineux, & un très habile homme ordonna de l'ouvrir & d'y introduire

un peu de pierre à cautère ; mais n'ayant point été de cet avis, ma femme & moi resolumes de lui donner de la Poudre d'Ailhaud. Au bout d'un mois les glandes se fondirent, & on s'apperçut qu'elle se soutenoit graces à Dieu & à M. Ailhaud. Elle court à présent partout avec force ; sa tête est presque guérie, & dans quinze jours l'on sera en état de la raser. Elle est d'un embonpoint admirable, quoique depuis 18. mois elle aye pris exactement tous les huit jours trente grains de cette poudre admirable. Si elle étoit un poison, les intestins d'un enfant dans un âge aussi tendre devroient être entièrement calcinés. On pourroit citer cent exemples dans ce pays des effets surprenans de cette poudre admirable.

Je finirai par ce qui m'est arrivé à moi-même au mois de Décembre 1761. En descendant un escalier chez Mr. de la Ferté, les deux pieds me glissèrent à la fois & j'allai me frapper le front à deux toises plus loin & plus bas contre un mur de pierre de taille, & je retombai sur les deux genoux avec quelques estafilades au visage. On me releva & me conduisit chez moi, on m'exhorta de me faire saigner à cause de ma taille & de mon âge ; je m'obstinai à ne vouloir pas l'être, non que je craignis la saignée, mais peut-être plus le saigneur. Je pris deux jours de suite de la Poudre d'Ailhaud, & ne me suis senti de rien. Il y a environ six semaines que j'eus une fluxion considérable : faites-vous saigner, me dit-on ; mais je pris deux jours de suite de la même poudre que tant de monde est intéressé à décrier : pour moi qui ne le suis qu'à conserver ma santé, j'en prendrai dans quatre jours ainsi que je le pratique au commencement de chaque saison. Je me porte à merveille, je digère très bien, je dors d'un sommeil doux & tranquille mes huit heures de suite, je n'ai aucune incommodité qu'un tremblement de la main droite causé par un coup de sabre que je reçus à la guerre en 1705. sur la jointure du poignet que je défie ladite poudre de guérir. Je laisse à tout le monde sa façon de penser, à condition de jouir de la même liberté. Je n'ai point l'honneur de connoître Mr. Ailhaud,

Je le connois seulement pour être extrêmement charitable. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signés, *Belleran*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Conti.
La Ferté, ancien Lieutenant du Régiment de Conti Cavalerie.

A Meulan, le 12. Juin 1761.

Nous soussigné, Conseiller du Roi, son Procureur au Bailliage Royal du Comté de Meulan, certifions que le contenu en la Lettre ci-dessus & des autres parts, est à notre connoissance. En foi de quoi nous avons signé à Meulan, le 22. Juin 1762.

Signé, *Challan-d'Aigremont.*

MR. Ailhaud s'est rendu trop célébre & trop utile au public pour que l'on puisse garder le silence sur le compte des ennemis que la jalousie lui suscite. Si j'étois moins instruit des bons effets que sa Poudre a opéré dans différens genres de maladies, je ne serois pas tant surpris de ce qui a été inséré dans la Gazette de Médecine N°. XXVI. le 31. Mars 1762.

Mr. Tissot a beau critiquer, condamner & apostropher l'auteur de ce reméde, il ne parviendra jamais à l'éclipser à moins qu'il n'en donne un meilleur lui-même. Je puis, Monsieur, vous attester qu'un grand nombre de personnes de ma connoissance, soit amis ou voisins, en ont pris & en prennent tout comme moi avec un heureux succès. Voilà ce que la vérité & la reconnoissance m'obligent de vous marquer en faveur de Mr. Ailhaud. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Delord*, Curé de Bimont.

A Bimont, Diocèse d'Agen, le 18. Juin 1762.

J'Apprens que quelqu'un, dont je ne me remets pas le nom, attaque les Poudres de Mr. Ailhaud, disant entre autres choses qu'il a actuellement entre ses mains (car il me semble que celui qui écrit est un Médecin) des malades à qui l'usage de ses Poudres ne laisse, quelque soin qu'il en prenne, que des jours languissans. Je n'entreprens point de contester des faits dont celui qui les cite est témoin; mais je suis bien aise de confirmer ceux dont j'ai été témoin : je nommerai même les personnes.

Premièrement, j'atteste véritables de plus en plus tous les faits contenus dans mes lettres à Mr. Ailhaud, & qu'il a trouvé bon d'insérer dans ses livres, comme celui de Mr. de Sainte-foi-la-Chataigneraye. Il étoit attaqué, il y a quelques années, d'une goutte universelle qui ne lui laissoit libre que la langue, sans aucune sorte de mouvement, sans appétit, sans sommeil : il avoit été en effet plus de soixante jours sans dormir. Après bien de remédes épuisés, il témoigna à son Médecin une grande envie de tenter les Poudres d'Ailhaud : ce Médecin se rendit au désir du malade, ne sachant plus comment le soulager d'ailleurs. La première prise lui procura dans les vingt-quatre heures la liberté de remuer un peu l'un des bras, & il dormit tant soit peu dans la nuit : une seconde le lendemain augmenta sa liberté & son sommeil. Je ne me souviens plus précisément quel nombre il en prit, quoiqu'il me l'ait dit souvent; mais je sais qu'il n'est aucun purgatif, au moins que je connoisse, dont on puisse faire un si long usage : il se trouva enfin dégagé. Son Médecin étonné est devenu sur cette cure partisan des Poudres qu'il frondoit jusques-là. Pour Mr. de la Chataigneraye, on le trouveroit plûtôt dépourvu de chemise que des Poudres d'Ailhaud, soit en séjour, soit en voyage. 2°. Mr. l'Abbé de Lagreze, lors Archidiacre d'Agen, aujourd'hui Archi-Prêtre & Curé d'Aiguillon, étoit attaqué d'une maladie

maladie presque indéfinissable tendante au marasme, ou peut-être le marasme même; les Médecins d'Agen employèrent tout leur art pour le soulager, je lui conseillai l'usage des Poudres, & je me souviens même que j'écrivis à feu M. Ailhaud pour lui expliquer plus précisément que je ne m'en souviens à présent, tous les symptômes de cette maladie, & lui demandai si, sur mon exposé, le malade avoit quelque précaution particulière à prendre dans l'usage des Poudres. Mr. Ailhaud me répondit avec un détail dont je ne me souviens plus, & m'envoya quelques paquets de ses Poudres. Le malade se détermina d'en user, malgré l'avis de ses Médecins ordinaires qu'il vouloit pourtant ménager, en sorte que lorsque ceux-ci lui portoient ou envoyoient quelques remédes de leur façon, il passoit tout de suite dans son cabinet, sous prétexte de les prendre là plus à son aise, & avoit très grand soin de les jeter par la fenêtre. Après un certain nombre de prises déterminé par la lettre de feu Mr. Ailhaud, il rendit plusieurs grumeaux de sang noir & caillé avec une matière infecte. Les Médecins s'applaudissoient, regardant ce succès comme leur ouvrage; cependant le malade reprenoit insensiblemnt ses forces, son embonpoint, sa gaieté: je crois en vérité qu'il en prit (des Poudres) en quatre mois plus de quatre-vingt prises; à chacune il sentoit plus de force, & enfin il se trouva parfaitement guéri: alors il avoua à ses Médecins la ruse qu'il leur avoit faite: ceux-ci en rirent & furent très aises de voir leur malade hors d'affaires par quelle voie que ce fut. Il retomba malade à Aiguillon en 1756. d'une autre maladie que je ne vous expliquerai point parce que je n'y étois pas présent & que je ne me souviens pas assez exactement de tout ce qu'il m'en a dit; mais je sai qu'elle fut des plus alarmantes. Il passa plus d'une fois pour mort, & l'on s'adressa même à moi pour obtenir de Mr. l'Evêque d'Agen ce bénéfice qui est le meilleur du Diocèse. Les Poudres d'Ailhaud l'en tirerent encore, & il jouit à présent de la plus parfaite santé. Vous jugez, Monsieur, combien

il est panégyriste de ces mêmes Poudres à qui il doit deux fois la vie : il continue d'en faire usage au moindre besoin & s'en trouve toujours très bien.

3°. Une de mes filles, lors âgée d'environ 18. ans, aujourd'hui mariée, fut attaquée à Agen où je restois alors en famille, d'une fiévre singulière : elle se montroit tantôt en tierce, tantôt en double-tierce, tantôt en quotidienne ; après quelques remédes généraux, je pris sur moi de lui faire prendre pendant trois jours les Poudres d'Ailhaud ; elles la dégagèrent parfaitement. Sa santé & (ce qui étoit plus considérable alors pour elle) son teint revinrent à souhait, sur quoi Mr. le Comte de Valence, attaqué peu après d'une maladie assez semblable, las des remédes ordinaires, me demanda s'il étoit bien réel que ma fille eut été guérie, & surtout si elle avoit pris trois jours de suite des Poudres d'Ailhaud, car on lui avoit dépeint ce remède comme violent & dangereux. Elle & moi lui certifiames l'un & l'autre fait, sur quoi, ainsi qu'il me l'a raconté souvent depuis, il se dit à lui-même : *Quoi ! Mlle. de Cadrieu avec son mince tempérament n'a pas craint de prendre ces Poudres, & moi robuste, moi militaire, j'y balancerois ?* Il s'y détermina sur cet exemple, & eût le même succès. Mr. le Comte de Valence, qui étoit alors Colonel du Régiment de Bourbonnois & Brigadier, aujourd'hui employé avec distinction en qualité de Maréchal de Camp dans nos armées d'Allemagne, attesteroit au besoin ce fait-là tel que je viens de l'exposer littéralement. Je ne parle point de Mr. Fabry, aujourd'hui Sous-Maire d'Agen, quoique j'aye la même certitude de cette cure-là, parce que j'ai vu sa lettre à ce sujet, contenue dans un des livres de Mr. Ailhaud.

Mais l'effet le plus singulier que j'aye vu produire à ces Poudres, c'est sur feu Mr. le Marquis d'Hauterive, dont le fils a épousé une de mes filles ; il vivoit fort délicatement, faisoit bonne chere, mangeoit & buvoit beaucoup avec ses amis ; à la moindre pésanteur d'estomac il prenoit une prise des Poudres, quelquefois deux,

& recommençoit le lendemain à tenir table comme auparavant : l'indigestion revenoit-elle, il revenoit aux Poudres, en sorte qu'il en a fait pendant vingt ans une sorte de débauche qui étonnoit la Ville d'Agen. Il est mort enfin, parce qu'il faut mourir, au mois de Janvier 1759. âgé de plus de quatre-vingts ans. Son fils, mon gendre, continue non pas l'abus, mais l'usage de ces mêmes Poudres, tant pour lui que pour sa famille, & s'en trouve bien. Le plus jeune des deux garçons qu'il a fut attaqué, il y a deux ans, (il étoit alors âgé de quatre à cinq ans) d'une petite vérole des plus malignes, abandonné des Médecins & regardé sans ressource; son père prit le parti de lui faire prendre à dose même assez forte pour cet âge les Poudres d'Ailhaud, elles lui firent rendre nombre de vers & quantité d'ordure infecte ; enfin il guérit & se porte aujourd'hui à merveille.

Mr. le Comte de Fontenilles, dont le nom est Laroche, qui a une terre auprès d'Agen, grand partisan de ces Poudres, en fut pourtant une fois notablement incommodé : surpris d'un effet aussi nouveau il écrivit à Mr. Ailhaud père, & lui envoya une prise des Poudres dont il avoit usé, se méfiant qu'elles étoient contrefaites. Mr. Ailhaud lui certifia par sa réponse qu'elles l'étoient effectivement ; & pour le démontrer, il met sous son enveloppe le même paquet qui lui avoit été envoyé & y en joignit un de ses Poudres propres, pour qu'on en éprouvât la différence soit au gout soit à l'odeur ; c'est lui-même (Mr. de Fontenilles) qui m'a raconté ce fait, & je crois que depuis il fait venir ces Poudres de chez Mr. Ailhaud immédiatement : Sur quoi j'observe, Monsieur, qu'il peut très bien se faire que les malades, dont parle l'antagoniste de Mr. Ailhaud, ayent pris de ces Poudres contrefaites qui ont dû réellement leur faire beaucoup de mal. Quoiqu'il en soit, & sans prendre autrement part à cette dispute, voilà le témoignage que je crois devoir à la vérité. Quant à moi je m'en sers comme une purgation ordinaire, & je m'en suis toujours bien trouvé, sur tout après des atta-

ques de goutte à laquelle je suis sujet, & j'ai même observé qu'au lieu que les autres remédes échauffent & affoiblissent un peu pendant quelques jours, celui-là donne plus de force & laisse au ventre la même liberté qu'auparavant.

Au surplus, Monsieur, vous êtes le maître, ainsi que Mr. Ailhaud, de faire de ma lettre l'usage que vous trouverez bon.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, le *Comte de Cadrieu*.

A Villeneuve d'Agenois, *ce* 19. *Juin* 1761.

P. S. Je ne parle point ici, Monsieur, de Mr. le Comte de Fumel-Montaigu mon voisin & mon bon ami, parce que je sais qu'il a écrit même plus d'une fois, ce me semble, à Mr. Ailhaud au sujet de ses Poudres dont il fait usage, tant pour lui que pour sa famille depuis plus de vingt ans. Il en a aujourd'hui au-delà de quatre-vingt, & se porte à merveille.

MOn zèle pour le public & mon amour pour la vérité m'engagent de vous faire cette lettre pour vous prier de suspendre votre jugement sur les Poudres de Mr. Ailhaud. Après vous avoir raconté les effets surprenans qu'elle a opéré sur moi, vous serez convaincu de l'efficacité de cette Poudre dont je me suis servi pour guérir radicalement tous les vassaux de mes terres dans les maladies les plus aiguës & les plus à craindre. Est-il possible que cette Poudre, selon Mr. Tissot, soit un acide dangereux, encore plus dangereux, dit-il, parce qu'il est universel? discours populaire; disons plûtôt qu'elle est miraculeuse, & vous n'aurez pas de peine à vous décider sur la bonté de ce spécifique, lorsque vous apprendrez qu'il a opéré sut moi tous les effets les plus merveilleux.

Abandonné de toute la Faculté, un de mes amis me persuada de prendre de ces Poudres que

je ne connoissois pas, & dont je craignois les suites; mais m'ayant raconté les grands effets qu'elles avoient opéré sur lui dans des maladies les plus dangereuses, & qu'il en faisoit un usage continuel, je me déterminai enfin d'en prendre dans l'instant une prise. Les opérations commencerent & continuerent avec un si bon succès que je fus hors de danger absolument après la dixième prise. Cette maladie que j'ai eu, il y a sept ans, étoit caractérisée fiévre putride & bile répandue dans le sang avec une jaunisse qui me couvroit les yeux : par le moyen de cette Poudre, je fis une quantité de sang pourri & des eaux rousses qui sortirent abondamment par le nez; j'en continuai l'usage pendant encore quelques jours, elles me mirent sur pied sans avoir été fatigué, & mes forces revinrent tout de suite.

Je me suis toujours bien porté depuis ce temps, excepté, il y a trois semaines, que j'ai eu une éréfipèle à la tête qui étoit devenue enflée, des maux de cœur continuels joints à une bile qui me faisoit la guerre; huit prises desdites Poudres ont opéré ma seconde guérison. Il est à propos de vous dire que comme je suis difficile à émouvoir, de trois prises je n'en fais que deux : je continue depuis ce temps de les conseiller à tous ceux que je connois qui s'en trouvent très bien; ceux de ma terre du Chatelet que j'habite dans mon païs de Bresse en ont ressenti des effets miraculeux; ils ont été guéris des fausses & vraies pleurésies, des rhumes invétérés. Des enfans à la mamelle avec deux prises ont été guéris des coqueluches & fiévres vermineuses & de tous les accidens auxquels ils sont sujets. Deux de mes fils à l'âge de 5. ans, au moment de périr ont été rappelés de la mort à la vie par le moyen de cette Poudre; le plus jeune étoit enflé prodigieusement à la suite d'une fiévre & fut le premier guéri.

Je dois donc, Monsieur, cette justice aux bons effets de ce spécifique, je puis même dire miraculeux : je donne par charité ladite Poudre à tous les malades de mes terres; il est vrai que je me suis bien gardé de la faire venir par des

mains étrangères. Je sais qu'on la contrefait, & que bien de gens périssent pour s'être confiés à des ames vénales qui ont cherché à la deviner.

Ma reconnoissance m'engage, sans connoître Mr. Ailhaud, de donner ce témoignage authentique, tant par rapport au public que par rapport à lui : je suis charmé qu'il continue de travailler aussi efficacement à la conservation de l'humanité.

Je vous prie, Monsieur, faire mention de mon aveu dans votre Gazette de Médecine ; le public vous en aura obligation, ainsi que celui qui a l'honneur d'être, &c.

Signé, *Le Baron de Chatelet.*

A Paris, ce 20. Juin 1762.

Mon adresse est à Bourg en Bresse, où je compte retourner dans cinq jours.

UN ami m'a communiqué vos Gazettes des 26. & 29. Mai 1762. il s'y trouve des preuves de votre impartialité ; dans le nombre *des témoignages que la Poudre d'Ailhaud fait pleuvoir sur vous*, la lettre apologétique que vous avez reçu de moi tient-elle un des moindres rangs ? si vous la jugez digne de quelque attention particulière, je me flatte que vous la présenterez au public avec ce qui suit.

Dès que lad. Poudre parut en cette Ville & aux environs, les Apoticaires mirent tout en œuvre pour la décrier ; le distributeur répandit par-tout l'imprimé ci-joint. Vous y verrez des guérisons frappantes qui confondirent & confondent encore aujourd'hui la faction des conjurés ; ils voient à leur grand regret, à l'avantage de l'humanité & au préjudice de leur intérêt personnel, la confiance dans le reméde universel faire des progrès de plus en plus.

Mr. Crampe, cité dans une des lettres que vous rapportez, est un Médecin vraiment *digne de l'être*, il tend à la guérison de ses malades par

la voie la plus courte. Les incommodités & maladies s'abrégeroient, si ceux qui se qualifient Médecins marchoient sur ses traces. Selon l'oracle de l'Ecriture, *pecuniæ obediunt omnia*; plus les maladies s'allongent, tant plus long temps les Médecins *indignes de l'être* tirent-ils le lait de la vache. Ils consultent conséquemment bien plus leur vil intérêt que la guérison de leurs semblables. Il n'est pas étonnant qu'on entende retentir de toute part leurs clameurs inhumaines & fourbes contre un reméde qui accelère la fin de toute espèce de maladie dont la guérison est possible. Je suis, &c.

Signé, *Dupont de Castille*, Conseiller Secrétaire du Roi.

A Valenciennes en Hainaut, le 24. Juin 1762.

L'Ingratitude étant regardée comme le vice qui fait le plus de tort à l'humanité, ceux qui en font usage ne sauroient s'attirer la confiance, mais au contraire ils détruisent celle qu'ils auroient pu mériter par quelque voie favorable; tel est le cas où tombent les personnes passionnées, jalouses, envieuses, au mépris de la justice & de la vérité; vertus rares qui se font admirer & rendent recommandables ceux qui leur rendent l'hommage qui leur est dû. C'est avec ces sentimens, Monsieur, que les hommes doivent juger; je vous en crois trop capable pour ne pas seconder mes vues en faveur de la reconnoissance la plus grande que les hommes puissent avoir pour qui a travaillé à leur conservation par le secours d'un reméde unique & propre à tous les maux les plus dangereux. L'expérience que j'en ai fait, que je vais mettre sous vos yeux avec les mêmes sentimens ci devant cités, connus en moi de ce qu'il y a de mieux dans cette Province & d'un Corps où trente années de service peuvent avoir suffi pour s'y établir une réputation honorable, démontre que de tout ce

qui a été imaginé pour la conservation de l'humanité, rien n'approche des Poudres d'Aïlhaud. Elles sont & doivent être regardées comme le seul remède, qui par ses propriétés uniques, opère le succès désiré : la suite vous en convaincra par les expériences multipliées sur quantité de malades des deux sexes, depuis l'âge de dix-huit mois jusqu'à la vieillesse la plus décrépite, tous guéris lorsqu'ils ont pris ces poudres assez à propos, & avant que les maladies fussent devenues impossibles à guérir ; pendant que les autres remédes administrés par des Chirurgiens prudens, zélés & entendus, & Médecins habiles les auroient précipité au tombeau : ce sont des faits qui existent. Ce n'est pas que j'ignore qu'on taxe souvent mal à propos les uns & les autres, mais combien en est-il aussi qui travaillent, opèrent & ordonnent à tâton, même parmi les habiles de l'un & de l'autre état ! Que d'équivoques & de méprises ne font donc pas ceux qui ne leur vont pas à la jarretière ! C'est souvent la faute des remédes ordinaires & de leur peu de propriété : la méprise est toujours une erreur funeste lorsqu'on ordonne un remède contraire à la maladie. Quel ravage ne font pas, un tel remède donné au malade accablé par le mal, & une quantité d'autres réitérés, opposés & dangereux ? Combien ne périt-il pas du monde par cette voie ? Les plus habiles Médecins & Chirurgiens sont-ils à l'abri de ces méprises, lorsqu'une maladie se manifeste toute autre qu'elle est ? Avec les Poudres d'Ailhaud nul danger ; les preuves suivantes plus ou moins nombreuses, selon ce que me permettra cette feuille (ayant de quoi en remplir plusieurs autres) ces preuves, dis-je, éléveront autant Mr. Ailhaud dans l'esprit des personnes judicieuses, sensées & raisonnables, qu'elles sont propres à caractériser ceux qui n'ont pas aussi parfaitement réussi par leur jugement rendu contre Mr. Ailhaud & son remède.

Me trouvant très incommodé depuis long temps ; il y a environ deux ans que ne pouvant manger ni dormir, pendant trois ou quatre mois,

je dis à mon Chirurgien que j'avois besoin d'être purgé pour des envies de vomir sans le pouvoir, & de mettre en mémoire une très forte médecine, étant très difficile à purger. Je la pris le lendemain ; six à sept évacuations bornèrent toute l'opération de ce remède qui me laissa dans le même état : je dis à mon Chirurgien, homme de mérite & très éclairé, que j'avois depuis dix-huit à vingt ans entendu parler des Poudres d'Ailhaud, & que je serois tenté de les prendre, mais que je voudrois voir quelque ouvrage raisonné par Mr. Ailhaud ; ce Chirurgien, impartial & judicieux, me dit qu'il avoit vu des personnes qui en usoient, & qui s'en étoient très bien trouvées, notamment un Curé des environs abandonné des Chirurgiens & des Médecins ; que ce Curé, d'un tempérament quoique sec, n'ayant que la peau sur les os, se voua de lui-même aux Poudres d'Ailhaud qui le sortirent du danger le plus décidé. Ce Chirurgien me procura le Traité de Mr. Ailhaud sur l'origine des maladies, où je vis que ces Poudres étoient propres à tous les maux auxquels l'homme est sujet. Cette généralité me prévint moins en leur faveur, je vous l'avoue, que contre elles & leur auteur ; cependant je dis qu'il falloit tout voir avant que de condamner, & connoître ensuite par soi-même. Si les antagonistes de Mr. Ailhaud & de ses Poudres, tel que le Médecin Tissot, avoient pensé de même, ils ne se seroient pas fait connoître sur un ton aussi défavorable qu'humiliant. Je lus donc mon Ailhaud, je trouvai son raisonnement très juste, marqué au coin du bon sens, qui annonçoit l'étendue d'un beau génie & profond dans son état. Je continuai & trouvai des lettres de Mr. le Comte de Cadrieu de ce pays, citant la guérison radicale de Mr l'Abbé de Lagreze alors Vicaire Général de Mr. d'Agen, aujourd'hui Curé d'Aiguillon, accablé par une quantité de remèdes qui le conduisoient chaque jour & pas à pas, chacun selon leur plus ou moins de progrès, au tombeau. Voilà de quoi rétablir la confiance des Poudres d'Ailhaud,

écartée pour un moment par leur universalité annoncée dans son Traité.

Je vis pag. 74. du même Traité une attestation de Mr. d'Albertas premier Président de la Cour des Comptes d'Aix, que j'ai vu en 1747. y étant en garnison, homme de mérite & très riche. Mr. Ailhaud étant de la même Ville, y auroit-il quelque doute ? Non, il est impossible : cette guérison seule est capable d'attirer la confiance, & caractérise les ennemis de Mrs. Ailhaud.

Pag. 150. une lettre très détaillée & écrite avec esprit à Mr. Ailhaud par Mr. de Marteville Ministre des Provinces-Unies des Pays-Bas à la Cour de Dresde, quelle preuve favorable pour ce grand reméde !

A la pag. 20. du supplément au même Traité une lettre de Mr. Ducroux, Chanoine d'Aigue-Perse en Beaujolois à Matour par Maçon, qui renferme plusieurs expériences sur lui & sur sa belle-sœur agonisante, la critique d'un Médecin sur les Poudres qu'elle avoit pris, son raisonnement partial & faux, l'ordonnance dudit Médecin qui la décide perdue, l'adresse du Chanoine qui continue de lui faire donner des Poudres sous prétexte que c'étoit le reméde ordonné par ledit Médecin ; les Poudres la rappellent à la vie, & dans peu elle va dîner chez ledit Chanoine. En doute-t'on ! qu'on lui écrive.

Une niéce dudit Chanoine guérie d'une pleurésie négligée : elle tombe en délire, cinq à six prises de la Poudre d'Ailhaud données de quatre en quatre heures jusqu'à ce que l'une eut attiré les autres sans effet, à quoi parvint la sixiéme, guérirent cette Demoiselle âgée de treize ans, délivrée par le même reméde de la petite vérole dont elle fut couverte peu de temps après sans en être marquée.

Lisez la lettre de Mr. de Chabrié Colonel du Bataillon d'Artillerie de son nom, celle de Mr. de Russy Lieutenant-Colonel du même Bataillon qui a servi à faire connoître le fameux M. Thiery, & toute la gloire qu'il a acquis par sa décision sur le genre de mort de Mr. Bocanne.

Il ne m'en fallut pas davantage, Monsieur,

pour être convainçu de la perfection unique des Poudres d'Ailhaud : j'en pris une prise qui me fit aller onze à douze fois sans nulle douleur. Je me trouvai dégagé par l'évacuation d'une quantité de bile, glaires longues, d'autres en grumeaux grandes comme le poing, avec un air dispos que je n'avois apperçu depuis plus de dix ans, guéri de mon mal d'estomac, & de tournemens de tête très fréquens pendant lesquels je ne pouvois me relever qu'avec une forte douleur occasionnée par un grand mal aux reins que je ressentois depuis longues années. Etant débout la tête me tournoit jusqu'à perdre la lumière du jour.

Le Curé de cette Paroisse avoit le même mal d'estomac. Ennemi des Poudres d'Ailhaud qu'il frondoit (depuis l'usage que je commençai à en faire le premier dans cette Paroisse, où je les ai mises en vogue, ainsi que dans les voisines & Villes de ce pays, où je ne crois pas passer pour imprudent, le public ayant quelque bonté & confiance en moi) dit qu'il n'étoit pas concevable que, y ayant autant d'esprit parmi les hommes, ils n'eussent trouvé plusieurs ensemble un reméde à tous maux, s'il eut été possible. Je lui demandai s'il y en avoit plusieurs qui eussent inventé la poudre, les canons, les mortiers, & bombes, &c.

Il fut contraint de céder & d'en user ensuite sept à huit mois après, & convint que le même jour il s'étoit senti rétabli sans être tracassé ni rébuté, comme il l'avoit été par la médecine qu'il avoit pris avant sans succès.

Une de mes filles de service, accablée depuis long-temps d'une fièvre lente & des humeurs qui la suffoquoient, travaillant toujours & se plaignant, tombe enfin malade : on lui fit prendre la Poudre d'Ailhaud qui lui fit rendre une multitude de glaires & de vers de six lignes, jaunes & plats, d'autres d'environ cinq pouces de long ; deux prises la guérirent radicalement. La même sort par un air vif & pluvieux, passe à l'endroit où l'on fait le pain ; le four étoit ardent, elle prend une douleur de côté violente ; deux jours après la fiévre, & ne peut respirer ;

on la saigne promptement à l'entrée de la nuit, on lui tire, non du sang, mais une demi assiette de pus jaune, vert & noir. Le lendemain étant aussi mal que la veille, on lui donna une prise de la Poudre d'Ailhaud, elle n'opéra pas; une seconde opéra peu, une troisième entraîna les deux autres avec grande quantité de matières; elle en prit le lendmain une prise: le même jour tous ceux qui étoient chez moi la virent travailler à la couture.

Une fille pauvre sans ressource, mendiant son pain, accablée par la fiévre depuis deux à trois mois, n'en pouvant plus, j'apprens son état par le Vicaire, qui étant venu me demander du secours & un drap pour une autre mourante, n'en ayant pas dans son lit, il dit que les Poudres pourroient opérer sur la première, mais non sur celle-ci étant perdue. En lui envoyant le drap, je donnai deux prises; la première resta dix heures sans opérer, & la purgea toute la nuit; on lui donna la seconde le lendemain qui la purgea parfaitement & arrêta la fiévre: quatre jours après on la vit à la fête votive de la nexe, à demi-lieue de chez elle, mendier son pain; ce sont des faits connus de toute cette Paroisse qui est fort bien habitée.

Une femme de soixante & dix ans, accablée par un travail continuel & indispensable, n'ayant d'autre secours pour vivre & pour nourrir une nombreuse famille, travaillée depuis long temps d'une douleur de côté très vive & de la fiévre, devint si mal qu'on la crut morte. Le Chirurgien logeoit vis-à-vis sa maison, on l'appelle, elle est promptement saignée, il ne sort que du jaune, blanc & bleu; on lui donne une prise de la Poudre d'Ailhaud le lendemain qui la purgea 28. à 30. fois & la dégagea beaucoup; il lui reste un peu de fiévre, elle prend une seconde prise qui la guérit radicalement. Elle n'a resté malade que quatre jours. Une autre à ma porte de quatre-vingt huit à neuf ans ne pouvant manger ni dormir, ayant un poids sur l'estomac, une seule & unique prise la dégagea. Sa fille âgée de cinquante deux à cinquante-trois ans, atteinte d'une pareil-

le maladie, & soignée par le même Chirurgien, en mourut quoique robuste; il est vrai qu'elle n'usa pas de la Poudre d'Ailhaud.

J'ajouterai que je crois vos sentimens aussi conformes que les miens pour la vérité. Vous le prouverez en rendant justice aux Poudres d'Ailhaud & à leur auteur à qui l'humanité doit tout. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Le Marquis de Carbonneau*, Chevalier de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Penthievre.

A Ste. Colombe près d'Agen, le 26. Juin 1762.

L'Usage que j'ai fait de la Poudre d'Ailhaud, avec tout le succès désiré dans plusieurs cas de besoin, la guérison du vomissement de sang qu'elle a opéré dans ma maison, & les effets journaliers que ce reméde produit sur les personnes qui le prennent comme il faut, ne laissant pas douter de sa douceur & de son universalité, sont les motifs, Monsieur, qui m'engagent par pure reconnoissance, à vous adresser le jugement que vous requerez dans votre Gazette de Médecine N°. XXVI. du 31. Mars 1762.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Maydieu de Fourret.*

A Fourret, Paroisse de S. Pierre Delpech en Agenois, le 26. Juin 1762.

J'Ai lu, avec autant de surprise que d'indignation, l'article de votre Gazette de Médecine du 31. Mars de cette année N°. XXVI. où Mr. Tissot attaque avec une indécence outrée la Poudre de Mr. Ailhaud.

D'où peut venir une pareille prévention, surtout après les effets merveilleux que cette Poudre opère depuis longues années sur tant de per-

ſonnes, de tout pays, de tout âge, de tout ſexe & de tout tempérament? les preuves des guériſons ſont évidentes par les Certificats & les Lettres de remercîment que Mrs. Ailhaud Père & fils ont fait imprimer.

Si l'on ſoupçonne que ces Meſſieurs en ayent impoſé en donnant au public un recueil faux de Lettres & de Certificats, rien n'eſt plus aiſé que d'en faire la preuve : la majeure partie des perſonnes, qui ont écrit en faveur de la Poudre, ſont en vie & ſe portent bien ; qu'on leur demande ſi les Certificats viennent d'eux, ou s'ils n'en viennent point. Si tous ces gens-là affirment les avoir donnés, il faut ſe rendre à l'évidence & convenir pour le bien de l'humanité que, juſqu'à nos jours, on n'a pas inventé un remède ſi ſalutaire que celui de Mrs. Ailhaud ; ſi au contraire on convainc ces Meſſieurs d'avoir fait imprimer des Certificats faux, qu'on décrie leur Poudre, qu'on les traite d'impoſteurs, qu'on les puniſſe même ; mais ſi la vérité parle pour eux, ſoyez aſſez complaiſant, Monſieur, aſſez bon confrère, aſſez bon patriote pour les laiſſer jouir de toute leur réputation & du fruit de leurs peines, en finiſſant (vous & tous Mrs. les Médecins antiailhaudiſtes) de déclamer contre un remède, que vous ne prenez vraiſemblablement ſi fort à guignon, que parce qu'il n'eſt pas vôtre. Car, Monſieur, pour peu que vous examiniez le cœur humain, vous y verrez que les plus honnêtes gens du monde, de toutes profeſſions (ſans qu'ils le ſachent, ſans qu'ils le veuillent, ſans qu'ils le ſoupçonnent même) ſont ſuſceptibles d'un tant ſoit peu de jalouſie de métier. On veut ſe faire une belle réputation ; on veut faire fortune ou augmenter celle qu'on a déjà ; tout obſtacle choque & irrite, on entre en mauvaiſe humeur quand on ne réuſſit pas au gré de ſon ambition, on ſe laiſſe emporter par une démangeaiſon de critique contre un confrère qui, par ſes rares talens, nous laiſſe en arrière, & qui porte ſa célébrité au-delà même de ſes eſpérances, &c.

C'eſt de ce principe, s'il me ſemble, que doit

partir le déchaînement contre la Poudre & contre l'inventeur de la Poudre ; parce que si elle opère les surprenans effets qu'on lui attribue, tout homme doué de l'ombre du sens commun deviendra quasi son propre Médecin, & se guérira par l'usage de la Poudre, sans dépenser beaucoup d'argent, de toutes les maladies guérissables qui lui surviendront. Je dis *maladies guérissables*, parce que je crois fermement qu'il y a des maladies propres à tous les âges, beaucoup plus fortes que tous les remédes ; alors les Poudres & tous autres remédes sont inutiles ; c'en est fait, il faut mourir.

A ce propos je vous dirai que dans ce pays-ci, comme vraisemblablement par tout ailleurs, les Poudres n'y guérissent pas tous les malades ; quelques-uns meurent dans l'usage même de la Poudre ; or vous ne sauriez croire le triomphe que nos Médecins antiailhaudistes se flattent alors d'avoir remporté, & l'emphase avec laquelle ils citent à tout propos cette époque fatale ; mais je voudrois demander à tous ces Messieurs s'il ne leur est pas arrivé fréquemment de voir mourir leurs malades après des saignées & des purgatifs souvent répétés ; s'ils disent que non, je crie à l'imposture, parce que les faits sont visiblement contre eux ; s'ils disent qu'oui, je conclus (d'après leurs criailleries contre la Poudre) qu'il faut bannir de la Médecine, & prononcer anathême contre la saignée, la rhubarbe, la manne, le séné, &c.

Si cette parité cloche, elle panche favorablement de mon côté ; car je vois par des observations mûrement faites (toutes proportions exactement gardées) que s'il meurt une personne pendant l'usage des Poudres, il en meurt trente au moins, pendant l'usage des saignées ou des purgatifs ordinaires, d'où je conclus que l'usage de la Poudre est trente fois plus salutaire que celui des saignées & de tous autres purgatifs.

Je vous ferai encore une observation ; c'est que, sur vingt malades qui pour la première fois se vouent aux Poudres d'Ailhaud, il y en a au moins quinze qui ne s'y livrent qu'après

avoir épuisé tous les remedes de la Faculté. J'en suis moi-même un exemple bien frappant, si vous voulez vous en convaincre, donnez-vous la peine de lire dans le livre de Mr. Ailhaud, intitulé *Médecine universelle* imprimé à Carpentras en 1760. page 253. une lettre que j'écrivis à Mr. de Nogueret de Teouliere le 21. Août 1757. en réponse à la demande qu'il m'avoit faite, de lui dire en toute franchise l'effet que la Poudre de Mr. Ailhaud avoit fait sur moi dans une maladie terrible que j'avois eu l'année auparavant, vous y verrez deux guérisons sur moi qui tiennent du miracle. Je pourrois en citer plusieurs autres aussi frappantes; cela ne vous amuseroit pas, parce qu'une longue lettre est toujours ennuyeuse: permettez-moi pourtant, qu'en raccourci je vous fasse part de ce qui vient d'arriver à Mr. le Curé de Frégimont, mon voisin, malade depuis trois ou quatre ans de ces espèces de maladies où les Médecins ne voient goutte & dont les causes sont rarement bien connues: ce galant homme, après avoir fait différens reméde, par l'avis de différens Médecins, & après avoir payé chez son Apoticaire pour quinze cent livres de drogues qu'il a avalées & digérées sans en laisser perdre une demi dragme, se trouvant toujours plus malade, commença, il y a neuf à dix mois, l'usage des Poudres; il en a pris cent dix prises, & s'est parfaitement guéri.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Lagreze*, Curé d'Aiguillon, Archiprêtre.

A Aiguillon en Agenois, le 28. *Juin* 1762.

QUi voit le fondement & l'appui des motifs qui ont engagé le savant Mr Tissot à parler contre le Reméde universel, plaint le public, qui ne sachant démêler le vrai d'avec le faux, se laisse entraîner par des raisonnemens captieux,

le célébre Mr. Ailhaud a des jaloux qui veulent faire passer le blanc pour noir ; mais qui connoît le reméde universel & voit ce qu'en disent les antagonistes, se refère à en user dans tous les cas de besoin. Tel est du moins le jugement de celui qui, guidé par l'expérience & engagé par une juste reconnoissance dans ce qu'il avance ci-dessus en faveur du reméde universel & de son auteur, peut bien vous en assurer comme de la plus parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *La Fore*, Seigneur de Reveille.

A S. Julien de la Serre en Agenois, le 30. *Juin* 1762.

L'Amour de la vérité & le bien de l'humanité m'engagent à vous prier de faire insérer dans la première Gazette de Médecine, (qui est sous votre direction) que l'usage de la Poudre de Mr. Ailhaud, loin d'être préjudiciable à la santé, comme Mr. Tissot l'annonce, est au contraire très favorable à la santé du genre humain. J'ai, pour attester ce que j'avance, non seulement ma propre expérience qui surpasse la science & l'autorité de Mr. Tissot, quelque respectable qu'elle soit, mais encore celle d'une infinité de personnes de toute condition & de tout âge, qui ont été guéries de plusieurs sortes d'infirmités par le seul secours de ladite Poudre véritable, même sous mes yeux ; & craignant de m'étendre trop, je vous dirai seulement, Monsieur, que je suis encore témoin que le nommé Laurens Lamun, vigneron demeurant à Hendaye, a été guéri, le mois de Mai dernier, d'une pleurésie du premier ordre avec point de côté étouffant, par le seul secours de ladite Poudre de Mr. Ailhaud. Il faut remarquer qu'avant d'avoir recours à cette Poudre, ce pauvre vigneron étoit entre les mains de son Chirurgien, lequel après l'avoir saigné 4. à 5. fois le conseilla de se dis-

poser à la mort par la reception des Sacremens ; lui annonçant que sa maladie étoit la même & aussi dangereuse que celle de trois personnes qui sont mortes vers le même temps, en ce même lieu de Hendaye, malgré 6. 8. & 9. saignées qu'on leur avoit faites. Celui-ci voyant qu'il alloit prendre le même chemin que les autres, abandonna son Chirurgien avec ses remédes & saignées ; alors un de ses frères lui conseilla de prendre ladite Poudre pour toute ressource, l'assurant avoir entendu dire à plusieurs gens de probité ses effets merveilleux. Il consentit, & prit en 12. jours 8. prises qui le guérirent radicalement, & aujourd'hui il travaille à sa vigne en bonne santé, priant Dieu sans cesse pour la conservation de Mr. Ailhaud. Ce fait est connu de tout Hendaye.

Pour moi, je certifie véritable qu'étant naturellement très sanguin, j'étois souvent attaqué de l'hémorragie par le nez, & cette abondance de sang jointe aux excès de fatigue des voyages par mer & par terre, & à ceux du cabinet, m'occasionnoit plusieurs indispositions plus ou moins sérieuses. Ayant recours à la Faculté, on m'ordonnoit les saignées, ensuite les bouillons rafraichissans, après les eaux minérales ; de sorte que chaque année je me trouvois plus affoibli, sans appétit & très peu de sommeil jusques en l'année 1744. qu'un ami me conseilla de me mettre dans l'usage de ladite Poudre, me faisant le récit de sa propre expérience ; en effet, du depuis j'en fais usage si heureusement, que sans avoir été nullement saigné, & sans avoir pris d'autres remédes, je me trouve guéri de toutes mes infirmités, notamment de l'hémorragie, de plusieurs pleurésies, catarres suffoquants, rhumes avec fiévre, hémorroïdes, squinancies, &c. Si cette Poudre étoit préjudiciable à la santé du genre humain, comme Mr. Tissot prétend l'avoir observé, comment concilier son observation avec des expériences du contraire aussi évidentes que celles que nous voyons tous les jours devant nos yeux ? je vous prie donc, Monsieur, d'avoir la bonté de faire insérer cet-

te lettre dans votre première Gazette, & d'être persuadé que j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Pedro de Urrutia.*

A Hendaye, frontière d'Espagne, le 4. Juillet 1762.

IL me paroît comme très impossible que qui prend dans toutes les règles la véritable Poudre purgative de Mr. d'Ailhaud dans les cas de possibilité, ne juge sa cause ainsi que je juge la mienne sur le tort insigne qu'a Mr. Tissot d'avoir parlé si indécemment qu'il a fait de ce reméde universel & de son célébre Auteur dans la Gazette de Médecine N°. XXVI. du 31. Mars 1762. c'est à quoi la charité m'engage de borner le contenu en cette lettre sur ce que j'ai lieu de penser d'une telle conduite de la part dudit sieur Tissot.

Agréez, s'il vous plaît, Monsieur, cette foible preuve de la vive reconnoissance que doit aux effets du reméde universel, celui à qui il procure l'avantage de vous assurer ici de la considération respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Fort.*

De Combebonet en Agenois, le 15. *Juillet* 1762.

LA déclamation outrée qui a paru de la part de Mr. Tissot antiailhaudiste dans votre Gazette de Médecine du 31. Mars dernier, ne mérite qu'indignation de la part des personnes qui, comme nous, sont très assurées des admirables propriétés de la véritable Poudre purgative de Mr. Ailhaud; c'est bien odieux qu'un Médecin se laisse ainsi entraîner par la jalousie contre un confrère Auteur du Reméde universel. Oui, universel, parce-qu'il guérit, sans aucun doute, de

toute maladie dans les cas de possibilité, pourvu qu'en le prenant on exécute, comme il faut, les règles prescrites : cette contrée fournit un assez bon nombre d'exemples vrais & frappans là-dessus ; mais Mr. Ailhaud y a des jaloux comme partout ailleurs qui se tiennent éveillés sur les cas d'impossibilité pour critiquer le Remède universel qui n'y opère que des effets tels qu'on les doit attendre, étant très évident qu'il faudroit supprimer tous les autres remédes de la Médecine, ou il faut adopter celui de Mr. Ailhaud connu le plus doux, le plus efficace & le moins dispendieux. C'est enfin sur l'expérience de ses salutaires effets qu'un nombre infini de personnes de tout âge, de tout tempérament se sont décidées comme nous à n'employer jamais d'autre remède dans quel cas de maladie que ce soit. Que les ennemis de Mr. Ailhaud l'approuvent ou non, cela nous est toujours égal, quoique par sentiment d'humanité & de reconnoissance, nous ne pouvons que désapprouver les jeux de mots qu'on emploie, pour déguiser le vrai que l'expérience nous fait discerner. Nous avons l'honneur d'être, &c.

Signés, { *Trasrieu*, Doyen & Juge ordinaire.
Trasrieu, fils, Notaire Royal. }

A Beauville en Agenois, le 26. Juillet 1761.

PArtisan avec raison de la Poudre de Mr. Ailhaud Médecin d'Aix, & convaincu par expérience de ses effets admirables, ma vive reconnoissance pour les obligations que je lui ai personnellement, ainsi que plusieurs de mes amis, ne m'a permis de voir qu'avec la dernière douleur le doute que vous faites naître sur sa qualité bienfaisante dans votre Gazette de Médecine du 31. Mars dernier N°. XXVI. Il me semble que l'humanité est intéressée qu'on s'efforce de le détruire, & je me persuade que cela ne feroit pas

difficile, si tous ceux qui ont dû leur guérison ou leur conservation à la salubrité de cette poudre réunissoient leurs témoignages. Que de volumes prodigieux ne feroit-on pas en recueillant ces Observations ? celui des témoignages contraires, dont parle l'ennemi déclaré de cette poudre (le Sieur Tissot Médecin) que vous opposez, Monsieur, au R. P. Felix, ancien Prieur des Augustins Réformés du Couvent Royal de la place des Victoires, pourroit-il jamais, s'il étoit possible qu'on en fit un, leur être comparé ? Je pense bien avec le sieur Tissot qu'il effrayeroit ; mais ce seroit, je ne crains pas de l'avancer, moins par sa grosseur & par la solidité & la réalité des preuves. Le sieur Tissot y joignit-il le catalogue de ces prétendus malades, qu'il dit soigner depuis long temps sans nulle espérance de guérison, & qui ne doivent, selon lui, les tristes jours qu'ils coulent qu'à l'usage des Poudres d'Ailhaud ; ce seroit moins, dis-je, par-là que par l'imposture qui en seroit la base, & qui ne tarderoit pas à être dévoilée. Il apprendroit qu'il y a des Médecins assez avides de gain pour, aux dépens de leur propre honneur, & aux risques de l'espèce humaine, décrier les spécifiques les plus accrédités & les plus reconnus, dans la crainte sans doute de n'être pas assez employés. Quoiqu'on découvrit facilement la ruse, seroit-il rien de plus capable d'effrayer ? Cependant, à Dieu ne plaise qu'on puisse soupçonner tous les Médecins de ne se laisser conduire que par le vil intérêt ou par la basse jalousie ; il y en a, & je ne doute point qu'ils ne soient en grand nombre, qui sont incapables de rechercher autre chose que le bien public. Mr. Ailhaud étoit sûrement de cette classe précieuse, & Mr. son fils, digne de celui qui lui a donné le jour, n'a cessé jusqu'à présent de marcher sur ses traces. Tous deux également animés de zèle pour l'humanité, n'ont cessé de donner au public la poudre salutaire, dont le premier a été l'inventeur ; les effets ont répondu à leur désir & ont servi à les encourager, ainsi que les remercîmens qu'ils leur ont attirés de toute part. Dans une lettre imprimée à la fin de

leur petit livre intitulé *Médecine universelle*, j'ai déjà marqué tout ce que je dois, moi & quelques personnes de ma connoissance, à leur Poudre admirable ; j'ajouterai seulement que Mr. l'Abbé Le Comte, grand Archidiacre & grand Vicaire de Laon, & nombre de mes amis qui en ont fait & en font encore usage aujourd'hui, sont si persuadés & si convaincus de sa vertu bienfaisante, qu'ils l'attestent à quiconque veut l'entendre. Je pourrois produire nombre de personnes qui ont pris plus de trois cent prises de la poudre d'Ailhaud dans des maladies opiniâtres, & qui, par le moyen de ce long usage, sont parvenues à une parfaite guérison ; mais en attendant que ceux qui le connoissent veuillent rendre ce service à l'humanité afin d'inspirer la confiance que mérite la Poudre d'Ailhaud, je vous prie, Monsieur, de rendre ma lettre publique. Quelque foible préservatif qu'elle soit contre le doute que le sieur Tissot peut avoir occasionné, elle servira toujours à faire naître le désir de s'instruire & de s'assurer de la vérité des faits, & mon but sera rempli par la confiance qui résultera infailliblement de cet examen. Je suis, &c.

Signé, *Maysonnade*, Aide-Major des Chevaux-Legers de la Garde du Roi.

A Paris, *ce* 30. *Juillet* 1762.

SI la publication de l'article concernant la poudre purgative de Mr. d'Ailhaud, que je vous ai communiqué sous le 24. de Mai A. C. & sous le 12. du mois passé, dépend seulement de l'information de l'Université où j'ai pris mes grades, comme j'appris par la 51. feuille de votre Gazette de Médecine, rien ne m'est si facile. J'ai donc l'honneur de vous dire que c'est l'Université de Tubingue au Duché de Wirtemberg. J'ai non seulement une grande connoissance en Allemagne, mais aussi dans des autres pays étrangers, acquise par mes voyages, & laquelle continue par

les correspondances journalières des Médecins & des malades. Enfin, Monsieur, vous ne risquerez jamais rien par cette publication, mais je risquerois toujours, si j'avançois au public une fausseté pour une vérité, pour perdre ma renommée. Je puis toujours démontrer plus amplement ce que j'ai avancé en peu de mots, ne voulant faire un récit trop long aux gens de lettres, surtout lorsque j'ai allégué le Traité de l'origine des maladies. De plus, je ne veux point faire valoir mon autorité par ce témoignage, sachant bien, Monsieur, que je n'y puis obliger personne.

Enfin, Monsieur, comme vous pouvez compter sur mon honnêteté & probité, je me repose à mon égard sur vos promesses de voir bientôt insérer dans votre Gazette de Médecine l'article en question. Puisque je ne puis affranchir mes lettres jusqu'à Paris à cause de la différence des pays, je vous en dédommagerai honnêtement, & je vous ferai connoître dans toute occasion le zèle avec lequel je suis, &c.

Signé, *Helling*, Docteur & Praticien en Médecine.

A Adelmansfelden, proche de la Prévôté Elvangen en Suabe par Strasbourg & Stoutgart, le 4. Août 1762.

LE silence n'est pas fait pour un cœur aussi reconnoissant que le mien, je dois défendre un bienfaiteur persécuté. Exempt de toute prévention, je viens à son secours. Je n'ai besoin aujourd'hui que de mon expérience pour armes; Mr. Ailhaud couvert de ce bouclier, que peut-il craindre des traits de ses ennemis?

Dans tous les temps, Monsieur, le mérite a fait des jaloux. Mr. Ailhaud en fournit une des preuves de nos jours. Avec ces succès il voit grossir le nombre de ses ennemis, & quels sont-ils pour la plûpart? Tous gens qui ont intérêt de l'être. Pour mieux couvrir leurs vrais motifs, & don-

ner plus de crédit à leurs prétendues observations, ils se parent du nom d'amis de l'humanité. Sous un titre aussi spécieux, quelle liberté ne donne-t-on pas à son imagination ? Le véritable zèle s'obscurcit par la passion ; on cite des faits au hasard & sans preuve, ou on les altère ; on réalise ceux qui n'existent que dans un esprit de parti ; on voudroit bien même quelquefois rendre Mr. Ailhaud responsable de ses propres fautes. Avec quelle chaleur, & quelle indécence même, sous les prétextes les plus frivoles, ne se déchaîne-t-on pas contre lui ? Tous ces traits caractérisent la jalousie, & ne doivent jamais en imposer. A des témoignages aussi suspects j'oppose ma propre expérience & celle que j'ai eue à l'égard de nombre de personnes de ma connoissance : assurément la partie n'est pas égale, l'expérience est plus éloquente que tous les discours. J'aime trop la vérité, surtout quand elle peut intéresser le public, pour être soupçonné de partialité : le certificat que j'ai donné à M. Ailhaud en 1759. tribut de ma reconnoissance, prouve combien je suis en garde contre la nouveauté en fait de remédes ; elle ne me séduit pas facilement. J'avois pour ces poudres toute la frayeur qu'on peut imaginer, quand par une espèce de coup de désespoir je pris le parti d'en faire l'épreuve moi-même ; c'étoit la seule qui me restoit à faire : un état de langueur sujet à mille révolutions, malgré toutes les ressources de l'Art, paroît bien long au bout de dix ans, c'étoit-là ma position. Je puis & je dois attester que je dois aux Poudres seules de Mr. Ailhaud la bonne santé dont je jouis maintenant. Tous ceux de ma connoissance, même les plus incrédules, sont forcés de reconnoître & d'admirer la bonté d'un reméde qui m'a rappelé à la vie. Mon exemple a eu beaucoup de succès, je me repens bien tous les jours de ne l'avoir pas donné plutôt. Dans le certificat cité ci-dessus on peut voir ma profession de foi. Je pense comme la plûpart, & j'ai toujours été persuadé qu'il ne peut y avoir de reméde universel ; en conséquence je ne voudrois pas conseiller à toutes personnes indistinctement &

dans

dans tous les cas, celui dont il s'agit ici, ne suis-je pas bien raisonnable ? Cependant j'en ai fait une assez longue épreuve pour juger de la fausseté des imputations dont plusieurs accablent Mr. Ailhaud ; je n'en crois pas un mot : avec cent quatre-vingt prises au moins qui m'ont passé par le corps, si ce reméde étoit aussi corrosif que quelques-uns le prétendent, que serois-je maintenant ? Le nombre est honnête, ce semble, & plus que suffisant pour détruire les faux raisonnemens que la jalousie enfante chaque jour. Que peut-elle encore opposer au nombre prodigieux de guérisons attestées par des personnes non suspectes, qui n'ont d'autre intérêt que de faire triompher la vérité ? Loin d'avoir ressenti aucun des mauvais effets qu'on attribue à ces Poudres, malgré toute mon expérience en fait de remédes, je n'en ai point trouvé de plus doux ni en même temps de plus actif ; elles m'ont délivré, & cela sans me fatiguer, de matières aussi étonnantes par leurs qualités que par leur volume, & qui avoient résisté à toutes les autres purgations. Il n'étoit reservé qu'aux Poudres de Mr. Ailhaud d'attaquer dans son principe un mal aussi invétéré ; quel autre purgatif dont on pût faire un aussi fréquent usage ! Après une expérience pareille à la mienne, & je pourrois en citer bien d'autres, n'est-il pas de la dernière absurdité d'attribuer à ce purgatif les effets du poison ? S'il a été contrefait, comme on ne peut en douter, que doit-on en conclure contre le véritable Auteur ! Mais je veux que son reméde même ait pu produire quelques mauvais effets, j'en connois effectivement qui s'en plaignent, ce sont de ces maux dont les suites ne sont pas sinistres, & auxquels il est facile de remédier ; il n'y a qu'à cesser le reméde. Ne faut-il pas être plus que fou pour en faire contre son expérience propre ? On doit ainsi se consulter pour les remédes, même les plus à la mode ; l'émétique entr'autres, on ne peut en disconvenir, n'est pas analogue à tous les tempéramens, ni convenable dans toutes les circonstances. On n'a jamais proscrit ces remédes pour quelques exemples de leur mauvais effet, ni les

Médecins qui les ont ordonnés à contretemps : l'espèce en diminueroit tous les jours, à peine en resteroit-il. En accordant que Mr. Ailhaud soit dans le même cas des autres Médecins, devroit-il trouver des accusateurs dans le nombre de ses Confrères ? La cause est commune ; pourquoi donc seroit-il traité avec moins d'indulgence de leur part, si son mérite ne leur faisoit ombrage ? Le plus habile, comme je crois l'avoir déjà dit, est celui qui en tue le moins. En foi de quoi j'ai donné le présent certificat.

Signé, *Le Chevalier de Perrochel.*

Au Château de S. Aubin près Fresnay-le-Vicomte, le 28. Août 1762.

MAlgré mon grand âge & les douleurs que je souffre dans tous les moindres changemens de temps, causées par nombre de blessures, je ne puis me dispenser d'avoir l'honneur de vous dire que j'ai lu dans votre Gazette de Médecine la lettre de Mr. Crampe, vos notes & toutes les horribilités que vomissent Mrs. vos Confrères contre la Poudre d'Ailhaud & son Auteur. Je commence par vous dire, Monsieur, que la connoissant comme je fais par moi-même & par tant d'autres, qui dans toutes les sortes de maladies qu'ils ont, n'usent que de ce reméde, je puis vous assurer que ce seroit le plus grand des malheurs pour ceux qui la connoissent & ceux qui la connoîtront, si cettedite poudre ou la composition d'icelle venoit à se perdre ; & que vos Messieurs ne disent pas, comme ils ont fait, qu'ils seroient prêts à certifier les mauvais effets qu'ils en ont vu, si ce reméde ne tomboit de jour en jour dans le plus grand discrédit ; c'est tout le contraire, jamais cette poudre eut tant de vogue, jamais elle fut plus recherchée, ni plus accréditée. La lettre de Mr. Crampe, Monsieur, ne me surprend du tout point, il est trop juste qu'il se conforme à vos sentimens ; mais il n'en

est pas moins sûr que ce que je vous ai mandé dans ma précédente est vrai : je lui en écris un mot dans ce moment avec des circonstances qu'il ne sauroit nier, je ne sai s'il me fera réponse. Depuis plus de 40. ans je compose & fais moi-même mes médecines ; j'ai toujours voulu savoir de quoi elles étoient composées, excepté dans le moment où je me livrai à Mr. Crampe par la promesse que me fit un vieux militaire que son Médecin sûrement me guériroit dans deux jours. Il me fit jeter par la fenêtre une grande assiette pleine de quinquina en bols, ce qui me fit grand plaisir, quoique le Médecin & Chirurgien du lieu n'en fussent du tout point contens. Quant aux grossièretés incompréhensibles que disent vos Messieurs contre Mr. Ailhaud & son reméde, je puis vous assurer, Monsieur, que tout cela ne fait que prouver davantage, s'il est possible, la grande bonté du reméde & le mérite de l'Auteur. Je n'ai pu, Monsieur, être plus laconique. Je vous prie de vouloir bien faire insérer cette lettre dans votre premier imprimé. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Le Chevalier de Montoux*, ancien Commandant de Bataillon au Régiment de Picardie, rue de l'Arcenal.

A Lyon, le 5. *Septembre* 1762.

JE n'ai jamais professé d'autre institut que la vérité ; c'est l'amour que j'ai pour elle & pour le bien public qui m'engage à prendre la plume en faveur de l'incomparable Médecin, Mr. le Baron de Castelet, & de ses Poudres purgatives qui ont trouvé tant d'opposition entre les Professeurs même de France & d'Espagne.

J'espère que vous aurez la complaisance de publier dans votre Gazette de Médecine, cette lettre que j'ai l'honneur de vous adresser uniquement pour rendre cet hommage au bien de

l'humanité, & pour la reconnoissance que je dois à l'invention heureuse de ses Poudres.

Je ne prétens pas m'ériger en athlète pour soutenir si Mr. le Baron de Castelet est digne ou non de rivaliser avec les Professeurs ; s'il est un de ces charlatans du monde, ou s'il ne l'est pas : encore moins pour convaincre les gens sur ce que ses Poudres ne sont point venimeuses ni caustiques, ni causent aucunement le mal que bien de personnes ont voulu leur attribuer dans différens papiers qu'ils ont fait rendre publics, sans compter les Journaux de Médecine de la Ville de Paris ; & récemment par Mr. Tissot, Membre de la Société de Londres & de Bâle. Ces calomnies sont trop ouvertement risibles pour qu'elles puissent faire impression sur le vulgaire même le plus rude. On ne trouvera pas aucun qui ne sache tirer la conséquence la plus bénigne quand il voit que son voisin, son ami vit quelques années ayant usé de ces poudres. Je craindrois de perdre mon temps si je m'arrêtois à prouver qu'elles n'ont point ces prétendues qualités, étant, comme il est certain, qu'à peine y aura-t-il de peuple en France ni en Espagne où on n'ait touché (pour ainsi dire) les singuliers effets de ces poudres merveilleuses. Non, je ne prétens pas m'opposer à des questions inutiles que j'ai vu moi-même effacées par l'expérience, non pas accidentelle, mais uniforme de plusieurs années. Je veux seulement faire voir l'étonnement qui doit nécessairement résulter de ce que de pareilles faussetés sortent d'un pays si savant & si cultivé, note vraiment odieuse & répugnante à la sagesse : & cependant on voit avec douleur, que l'émulation à la gloire que ce Docteur s'est méritée par son étude & par son application, est si puissante, qu'elle fait que des hommes se dépouillent de la vraie ingénuité, uniquement pour le calomnier.

Je ne puis pas me persuader que ceux qui ont osé répandre dans des papiers publics ces blâmes, les croient tels qu'ils les y ont mis, & tiens qu'ils ne me sauront pas mauvais gré si je leur dis *noluit intelligere ut benè ageret.*

Tant il s'en faut que ma conscience s'accommode à infamer des hommes, à qui le Créateur a bien voulu accorder plus de lumières qu'à moi ; outre que ce ne se peut faire sans injustice, & sans découvrir une jalousie qui étant très commune entre ceux de la Faculté, empêche de faire des progrès dans les sciences, & principalement dans la Médecine, dont les Professeurs, semblables à des Ottomans qui ne savent défendre leur Religion que le sabre à la main, ont adopté cette façon de combattre.

N'étant donc pas mon intention de m'ériger en panégyriste de Mr. Ailhaud, ni de parler de ce que le public lui doit parce que Dieu a voulu le choisir pour l'instrument de la vraie Médecine, sur quoi les Lettres de S. M. T. C. ont dû satisfaire ces Messieurs qui semblent vouloir lui nuire ; lettres par lesquelles la Baronie de Castelet lui a été accordée, jointement avec la confiance de pouvoir se compter entre les Facultatifs de Médecine ; je me bornerai à ce qui regarde ses poudres, & les effets qu'elles ont causés, car ce sont les effets, & non moi, qui en doivent répondre.

J'écris mèrement saisi de l'amour de l'humanité & du bien du public, & il est bien heureux de se trouver en état de décider par soi-même une affaire, où il n'y a pas besoin, pour la juger, d'en connoître les sources, mais seulement les effets.

Quelle preuve pourroit on apporter plus solide de l'utilité de ces poudres, que d'en avoir fait ou d'en avoir vu faire usage avec un bénéfice notoire des maladies, & un succès inoui ? Voilà ce qui se passe malgré les oppositions des Professeurs.

Il y a 40. ans que j'exerce la Médecine interne & externe, mais depuis 14. ans que j'ouis parler du purgatif de Mr. Ailhaud & de son solide système, n'étant pas d'ailleurs trop content de l'ancien & moderne style de guérir, je voulus voir par l'expérience si ces poudres étoient aussi bonnes qu'on le disoit, mais je ne puis faire autrement que de dire, que j'en ai trouvé les

effets conformes à la doctrine de l'Auteur, & que ses poudres, en toute sorte de maladies tant internes qu'externes, aiguës comme chroniques, & même dans celles où tout purgatif semble répugner, par exemple : dyssenterie, diarrhée, lienterie, délire, flux de sang, à moins que ce ne soit une insoudable ruption de veine ou d'artère ; dans des éréſipèles, & inflammations internes & externes ; en toute eſpèce de fiévre ardente, en toute douleur soit de pleuréſie, soit des étranguillons, & cela sans saignée ; dans des chancres, dans des gangrènes, &c. & encore en tout tempérament aride, obesse, sanguin, colérique, lymphatique ou mélancolique ; & en toute eſpèce de maladies des enfans & des femmes, soient-elles enceintes ou non, produisent les mêmes effets qu'il nous avoit annoncés.

Quand je vis les premiers succès, je commençai à m'animer pour en avoir d'autres, & à m'appercevoir qu'en toutes les maladies qui se présentoient, nonobstant que leurs causes nous ayent paru différentes jusqu'à présent suivant les principes de la Médecine, lesdites poudres occasionnoient les mêmes effets plus ou moins tard, suivant l'observation de Mr. Ailhaud.

Je délivrai de la mort (je ne ferai que raconter quelques cas) une femme pour qui on faisoit sonner l'agonie : un homme qui avoit une fiévre ardente avec une gangrène au perinée, & qui étoit sans connoissance tout près de la mort : une autre femme d'Alcala, à qui on venoit de faire l'inutile opération de la ponction, par laquelle on lui avoit tiré 24. livres d'eau ; mais parce que ladite femme ne crêva pas, comme il arrive presque toujours, elle s'enfla de nouveau jusqu'à ce que l'entumiſcence lui empêchoit presque totalement la respiration : c'étoit à temps que je passois par cette Ville en allant à Madrid, & l'ayant ministrée de ces poudres en question, elle recouvra par cinquante-trois prises, une parfaite santé à laquelle elle avoit déjà renoncé.

Je ferois un volume, si je voulois compiler tout ce que j'ai expérimenté de bon de ce remède pendant un an & demi que j'ai resté à Ma-

drid. Finalement, je l'ai vu mieux dans ma famille, parce qu'elle a obſervé mieux que les autres la méthode que l'Auteur preſcrit : *non verò parcâ manu & ſine conſtantiâ ſicut plerique utuntur, quare non mirum ſi non perfectè ſanentur.*

Toute cette Ville fut témoin de la prodigieuſe curation que je fis par ces poudres en une de mes filles après avoir épuiſé la Médecine pendant ſept ans : elle avoit une fiévre habituelle, & les obſtructions de l'opilation étoient très radiquées, mais tout céda à ce reméde qu'elle prit avec perſévérance. En même temps une autre de mes filles avoit une fiévre maligne ; & des tumeurs, que nous appelons en Eſpagnol *parotidas*, lui paroiſſoient déjà ; elle en fut cependant quitte, ſans goûter d'autre médecine que celle-là : mais ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt d'avoir été délivrée ſans ſaignée des étranguillons, & cela dans deux occaſions & avec deux priſes chaque fois de ces poudres.

En toutes ces maladies & bien d'autres, j'ai reconnu que la guériſon ſe perfectionne avec des ſueurs très profuſes, & comme celles-ci n'interrompent jamais les opérations, ni affoibliſſent les forces, c'eſt par-là que la nature ſe trouve plus robuſte & plus diſpoſée à ſe ſoutenir ; outre l'avantage d'en avoir la convaleſcence plus courte.

Ma femme a éprouvé auſſi la vertu de ce reméde en différentes maladies ; & une de mes ſervantes, qui ſouffroit une douleur colique & la dyſſenterie, devint en quatre heures de temps comme un cadavre, de façon qu'elle avoit beaucoup de peine à ſe faire entendre, mais ayant avalé une priſe de ces poudres, elle dormit fort tranquillement pendant trois heures, ce qui la remit, & fit que le lendemain elle alla à la Meſſe.

Ma ſœur étoit plongée au lit à cauſe d'une véritable pleuréſie, avec une fiévre très aiguë qui l'emportoit, accompagnée de crachement de ſang. On fit appeler le Médecin, & auſſi tôt qu'il y arriva, il ordonna de la ſaigner ſans délai & pluſieurs fois. Je m'y oppoſai de toutes mes forces, conſidérant les ravages que la ſaignée fait dans le corps humain : je lui fis prendre quelques

prises des Poudres d'Aix, & au septième jour la douleur cessa; le onzième & quatorzième la malade sua, mais la fiévre continuoit toujours: ce fut là que le Médecin s'écria hautement, qu'on l'avoit faite devenir poitrinaire parce qu'on n'avoit pas voulu la laisser saigner: cependant ledit Médecin fut contraint, le 21. au soir, d'avouer que la malade étoit libre de la fiévre, & hors de danger, malgré les propos qu'il avoit tenu le matin du même jour. Elle en prit quatorze prises en tout, & cracha copieusement, parce que ce purgatif n'empêche pas comme d'autres les routes que la nature peut prendre par elle-même.

Il n'y a personne dans cette Ville de Pampelune qui puisse dire que mon frère ne doit pas la vie, après Dieu, à ce reméde.

Moi-même, me voyant attaqué de la goutte, j'eus recours à ce simple purgatif, & j'en suis libre il y a deux ans.

Je serois trop ennuyeux, si je voulois raconter tant de prodiges que ce secret a fait sous mes yeux. J'en rapporterai cependant un que j'ai présentement entre les mains. C'est un homme qui a un zaratan, chancreux & puant de la grandeur de la coupe d'un médiocre chapeau, avec des lèvres renversées, & un flux de sang; un homme qui a une fiévre habituelle; un homme foible, sans appétit de rien, d'un tempérament aride, & si sec qu'il semble une squelette. Cet homme a été si incorrigible, que malgré qu'il voyoit que son ulcère diminuoit tous les jours, qu'il alloit se cicatriser, que ses horribles symptômes étoient corrigés, il a interrompu par deux fois l'usage de ces poudres, mais j'espère de le voir guérir dans quelque temps, & d'en faire part au public en détail.

J'ai expérimenté l'efficacité de ce reméde en d'éréspèles suppurées, en d'innombrables tumeurs menaçant la gangrène, & dont j'ai fait arrêter les progrès sans y faire des incisions. On en verra les mêmes effets en des fiévres chaudes, quoiqu'on y joigne le délire, pourvu qu'on n'ait pas saigné *usque ad animi deliquium.*

A la force de tant de faits, que j'ai vu moi-

même, je n'ai pû m'empêcher de convenir, que les causes des maladies, quoiqu'elles nous ayent paru différentes, sont substantiellement les mêmes, & que Mr. Ailhaud trouva dans ces Poudres le *removere prohibens*.

C'est par cette raison que je ne trouve pas étrange que ce remède soit universel pour toutes sortes de maladies, & qu'il réussisse toujours en cas de possibilité, car il est certain que tous les remédes du monde n'ont pas suffi pour empêcher le *semel mori*.

Cette généralité du remède ne va pas, (ainsi que le Docteur Ailhaud avertit,) jusqu'à guérir les maladies accidentelles, celles qui arrivent par un coup de fusil, par une chute, &c. ni même les maladies vénimeuses, & j'y pourrois ajouter) ni la foiblesse extrême, à laquelle un malade a été réduit par des saignées inconsidérément réitérées, & par des diètes suffisantes par elles-mêmes pour tuer qui que ce soit.

Mais ce qu'il y a de plus plaisant, c'est qu'on appelle ordinairement à la médecine universelle, quand le malade est dans cette constitution d'accablement ; comme s'il n'étoit pas plus difficile de remettre les forces perdues, que de guérir la première maladie. Si on croit ce remède capable de faire ce qu'on peut dire miracle, pourquoi ne le croit on pas pour guérir la maladie quand la nature du malade se trouve plus forte, plus robuste, & par-là plus à portée à aider le remède, & à se soutenir elle-même ?

A l'égard des maladies vénimeuses que Dieu veut donner à ses créatures pour les rappeler de leur exil, il est certain, que nul remède jusqu'ici découvert, a été assez puissant pour les détruire. J'ai perdu trois de mes enfans par ces sortes de maladies, & j'y ai reconnu, ainsi que dans des apoplexies, des létargies, délires, & dans toute fiévre qui prive de la raison, que si ces Poudres n'y suffisent pas, elles font au moins, mieux que tout autre remède, suspendent les agitations, & mettent le malade en état de se préparer à la mort, car il est bien facheux de voir son parent, son ami mourir sans remède, sans le voir

mourir avec des propos ridicules, & non religieux.

Avant que la renommée de ce spécifique passât dans ce païs que j'habite, je suivois les routes ordinaires des Médecins; je faisois saigner comme tous les autres, & garder la diète: mais je ne puis éviter de dire, que je commençai à former quelque scrupule quand l'expérience me montra, que plus je faisois saigner plus le malade devenoit languissant, & conçus, que plus on tire de sang au malade, moins fort il se trouve pour resister aux terminaisons que la maladie peut prendre.

Ce sont là les dispositions dans lesquelles je me trouvois quand je vis la doctrine de Mr. Ailhaud; & je ne fus pas peu content quand je vis que ce Docteur avoit trouvé le secret d'étouffer (pour m'expliquer ainsi) la saignée que j'avois commencé à envisager comme le moyen de détruire le genre humain.

Depuis cette heureuse découverte, je n'ai administré d'autre reméde que celui-là; mais je n'eus pas plûtôt commencé en faire usage qu'il semble m'avoir attiré la haine de presque tous les Professeurs du païs, & bien d'autres leurs sectateurs, quoiqu'ils ne soient pas de la Faculté.

Je me suis même vu méprisé depuis ce temps-là. Mais comment faut-il faire? Faudra-t'il que je rejette une saine & solide doctrine, parce que je n'en ai pas été l'auteur? Faudra-t'il que je m'élève contre un reméde si simple & si facile à exécuter, qui ne peut nuire jamais, mais faire beaucoup de bien comme on le voit tous les jours, parce qu'il ne m'est pas permis de connoître de quoi il peut être composé? Faudra-t'il que je me bouche les oreilles pour ne pas entendre les cris qui s'élèvent de toutes les parties du monde en louanges de ce reméde & de son inventeur? voudroit-on qu'au lieu de ces mots, découverte heureuse, spécifique admirable, excellente Poudre, reméde divin, effet miraculeux, prodigieuse cure, je ne respirasse que ceux de poison, effet funeste, & d'autres semblables, pour faire plaisir

à ces Messieurs ? voudroit-on encore que je fermasse les yeux, pour ne pas voir tant de faits qui se passent devant moi à chaque moment, ou bien que je ne les visse qu'à regret ? voudroit-on enfin que je fisse saigner à tort & à travers contre tout ce que l'expérience de 40. ans m'a montré ? je ne puis pas le faire, ma conscience ne me le permet pas : c'est elle qui m'a engagé à consacrer ces momens à la vérité & au bien de l'humanité.

Je vous prie, Monsieur, d'avoir la complaisance de corriger l'ortographe, & même quelque clause si vous ne la trouviez pas conforme à la façon de parler françoise ; car il est difficile d'entretenir un idiome étranger dans un païs où on ne le parle pas. Je suis, &c.

Signé, *L. M. J. Yzuriaga*,
Medico y zirujano.

A Pampelune en Espagne, le 13. *Octobre* 1762.

J'Ai été six mois éloigné de Rennes de vingt lieues dans un désert où pour toute perspective je n'avois que le flux & le reflux de la mer (l'Abbaye royale des prières) conséquemment privé de voir les nouvelles de la Gazette de Médecine dont vous êtes l'auteur. Quelle surprise pour moi à mon arrivée d'y voir le pour & le contre de la Poudre d'Ailhaud N°. XXVI. du Mecredi 31. Mars 1762. Que n'étois-je alors à portée de prendre la défense de la vérité qui d'elle-même se manifeste tôt ou tard comme vous l'allez voir. J'ai l'honneur d'être ancien élève de feu Mr. Petit célébre Chirurgien de Paris, ancien Chirurgien de feu S. A. S. Mgr. le Duc d'Orleans, Médecin & Chirurgien pensionnaire des Etats de Bretagne, qui après 15. années de bonnes études, finissant par la Théologie, décoré des quatre mineurs, & n'y trouvant pas ce que je cherchois (l'art de se connoître) pour être en état de risposter tout au moins & au cas de besoin à

ceux qui, chargés par état de la confiance du public, ne veulent reconnoître que les anciens maîtres. Je n'ai pas eu moins de succès dans la partie que j'ai exercé depuis mes premières études, je veux dire la Chirurgie, passant de là à la Médecine, mais trop tard pour la santé & conservation de ceux qui m'ont bien voulu honorer de leur confiance, jusqu'au moment qu'après avoir entendu bien décrier & bien décrié moi-même les Poudres de Mr. Ailhaud, néanmoins toujours cherchant le vrai, j'ai pris la peine de lire à tête reposée le systême de ce premier homme en Médecine. Avant de conseiller son remède, j'en ai fait l'épreuve sur moi-même ; d'après les heureuses expériences, je n'ai pas manqué de le conseiller, sur tout dans le cas où la médecine ordinaire n'y voit goutte.

Exemples.

1°. Sur la Supérieure des filles de la Sagesse de Rennes. Avant de faire usage du reméde universel, elle n'attendoit chaque jour que cinq piés de terre pour sa guérison corporelle ; & l'art ne pouvoit lui promettre autre chose, puisqu'inutilement toutes les ressources étoient épuisées du côté des remédes ordinaires. C'est ici qu'il faut caractériser la maladie qui commença par une peur assez forte pour l'obliger à se lever au milieu de la nuit (c'étoit le temps de ses menstrues) elle étoit alors en sueur & passa le reste de la nuit en cet état ; Suppression, comme bien vous pensez, en conséquence & la fiévre. L'officier de santé qui fut appelé à son secours, n'en sachant pas davantage, la saigna jusqu'à extinction, & passa delà aux médicamens cathartiques qu'il ne dosa pas mieux. La bonne constitution alors de la malade l'arracha des bras de ce meurtrier ; mais comme il est bien plus aisé de faire une brèche que de la fermer, depuis ce temps la nature chercha toujours à s'en venger sur l'estomac, comme si ce viscère eut été coupable de ce qu'on l'avoit forcé de recevoir. Avant l'usage du reméde universel un bouillon n'y pouvoit passer sans aigreur

qui le lui faisoit vomir peu après. Les eaux minérales, le lait d'ânesse, precédés des préparations ordinaires, & qui l'avoient soulagée pendant deux ans blanchirent alors. Il ne restoit donc plus à lui offrir que les Poudres de Mr. Ailhaud ; je les lui conseillai affirmativement. Sa docilité dans l'administration sous mes yeux tarda peu à la convaincre de l'efficacité par le soulagement marqué qu'elle ressentit. Comme le mal étoit invétéré, elle a été obligée de le répéter pendant dix mois jusqu'à la cent trentième prise pour sa guérison radicale dont elle jouit depuis quatre mois. Elle a quitté la supériorité de la maison de cette Ville pour aller mère assistante de la générale, jouissant par continuation d'une santé parfaite. Première cure.

2°. Le Chapelain de la même maison, nommé Mr. Meunier, attaquée d'nne ophthalmie considérable avec épanchement de sang dans toute la conjonctive de l'œil droit, m'envoya chercher. Il n'attendoit rien moins de mon ordonnance que la saignée usitée jusqu'alors en pareil cas ; deux prises seulement & sans elle a jour passé le guérirent, & il en a fait ses remercimens à Mr. le Baron de Castelet. Je serois infini si je m'étendois sur les différentes cures que j'ai faites dans cette maison, aidé du reméde universel.

J'ai avancé au commencement de ma lettre mon absence de Rennes & le lieu. J'ai eu occasion de vérifier de plus en plus les propriétés de cette Poudre inhumainement proscrite & par qui, par gens qui sont les arbitres de la vie du genre humain. Un Religieux, Diacre de cette Abbaye, fut attaqué tout à coup d'une paralysie aux deux bras si excessive qu'elle ne lui laissoit pas même la liberté de se moucher : d'abord j'employai les bains émolliens, ensuite les aromatiques, & les douches de lessive de sarment avec assez peu de succès. A la faveur de quinze prises du spécifique j'eus la satisfaction de lui revoir l'usage de ses membres affectés avant mon départ : son nom est frère Brere Religieux Bernardin. Un autre, nommé Dom Dumaine, affligé depuis huit ans

d'un rhumatisme goutteux qui le retenoit presque toute l'année au lit, après avoir consulté de toute part & pris les remédes conseillés avec très peu de succès, se détermina enfin à faire usage des Poudres ci-dessus. Dès la première prise une bride au genou du côté gauche retenant la jambe & la cuisse sans mouvement disparut, à la seconde une espèce de cordon, ce sont ses termes, qui prenoit depuis le haut de la cuisse jusqu'aux reins, & l'empêchoit de se tenir debout, s'évanouit; enfin il n'étoit encore qu'à la dixième prise quand je partis, & je le vis marcher à la faveur de deux cannes seulement. Je ne manquai pas de l'exhorter à les continuer jusqu'à parfaite guérison; il y étoit intéressé, & je crois aussi qu'il n'y a pas manqué. Tous les Religieux ne vouloient plus être purgés qu'avec ce reméde, tant ils le trouvoient doux, bénin & efficace dans ses productions: ce n'est donc pas un poison comme ont osé l'avancer Mr. Tissot & ses partisans.

3°. Le nommé Abraham, entrepreneur de son métier, demeurant rue S. Germain à Rennes, me vint consulter, il y a environ deux mois, au sujet d'attaques épileptiques fréquentes. Je lui dis de bonne foi que je n'avois vu de guérisons parfaites dans ce genre de maladies que dans le recueil du livre de Mr. le Baron de Castelet. Je lui en présentai un, & je lui dis: voyez si vous y trouvez votre état. Le lendemain après l'avoir lu, il me vint prier de lui en céder quelques prises dont il usa selon l'indication. A la quinzième je fus aussi surpris que lui-même lorsqu'il m'annonça avoir rendu par le nez un abcès considérable avec son enveloppe par lambeaux bien distingués. Il jouit depuis ce temps d'une santé parfaite, la tête saine, & ayant repris beaucoup d'embonpoint. Je vous citerois plusieurs commencemens d'autres guérisons miraculeuses, si je ne voulois encore attendre quelque temps pour la sûreté de la guérison, ne voulant avancer que le vrai. Je vous prie, Monsieur, pour le bien de l'humanité de vouloir bien faire part au public de mes Observations,

J'en écris autant à Mr. le Baron de Castelet. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *De Chevy*, ancien Elève de feu Mr. Petit célébre Chirurgien de Paris, ancien Chirurgien commensal de feu S. A. S. Mgr. le Duc d'Orleans, Médecin & Chirurgien pensionnaire des Etats de Brétagne.

De Rennes, le 9. Décembre 1762.

JE n'ai pas été moins surpris que bien d'autres du langage qu'a tenu Mr. Tissot Médecin, Membre de la Société de Bâle & de Londres contre les Poudres de Mr. Ailhaud : je suis Chirurgien fils de Maître, âgé de cinquante-deux ans : si j'avois connu, depuis trois ans que je me sers du spécifique reméde de Mr. Ailhaud, qu'il eut causé en moi la plus petite altération, ami de la vie comme les autres mortels, j'eusse abandonné prise ; au lieu que je puis dire que ce reméde m'a fait un bien miraculeux & m'a procuré enfin une bonne santé après laquelle je courois depuis vingt-trois ans à l'aide & par le secours de la Pharmacie. Mon mal étoit un grand fond d'obstructions dans mes entrailles jusqu'au point qu'elles en étoient farcies : elles avoient été produites sans doute par le vice ou par la grossiéreté des humeurs, ensuite de quoi accablé des affections hypocondriaques & d'un squirre au foie & des douleurs d'oreilles avec tintement & bourdonnement ; j'avois totalement perdu la sensation de l'ouie & j'étois tombé dans la phthisie ; mais, graces au Seigneur & au reméde universel de Mr. Ailhaud, je suis parvenu à subtiliser & à inciser la grossièreté de mes humeurs, à dissoudre & à fondre leur coagulation, à ramolir & relâcher les parties qui en étoient obstruées ou bouchées. Ce spécifique reméde a procuré la transpiration & a mis en mouvement les matières qui avoient croupi dans les endroits où mes obstructions les empêchoient de circuler, au mo-

yeu de près de cent vingt prises que j'ai prises depuis trois ans & que je continue de prendre trois & jusqu'à quatre prises par mois. Ma guérison est regardée comme un prodige & a donné lieu à une infinité de personnes de faire usage du reméde de Mr. Ailhaud pour plusieurs maladies. Quant à moi, plus de quinze fameux Médecins de notre voisinage ont été consultés, & par leurs conseils j'avois déjà vidé une bonne partie des boutiques d'Apoticaires & presque privé la terre des plantes qu'elle produit pour soulager les mortels, sans cependant avoir eu la consolation de voir diminuer mes maux, mais bien être passé pour mort dans l'esprit de plusieurs Médecins que j'avois plus d'une fois consultés. Ils n'ont pas été moins surpris que moi & moins contens de m'avoir vu ressusciter par le secours des Poudres de Mr. Ailhaud, qui ont aussi procuré la santé à une multitude de personnes desquelles je ne fais point le dénombrement crainte de vous ennuyer par ma lettre, quoiqu'elle ne contient que la vérité & certitude. Je rapporterai seulement la guérison de quelques personnes à qui j'ai conseillé le susdit reméde & qui m'ont prié de vous en informer.

Noble Demoiselle Magdelaine de la Fitte, fille âgée de 52. ans à Vignes Jurisdiction de la Plume près de la Montjoye, ayant des douleurs de rhumatisme par tout son corps, l'année 1759. qui l'avoient obligée d'avoir plusieurs consultations des plus habiles Médecins du voisinage & même de Paris, après avoir resté près de dix-huit mois dans l'usage des remédes sans avoir pu être soulagée, bien le contraire, allant de mal en pis, prit dix-huit prises de poudre de Mr. Ailhaud en deux mois de temps qui lui firent disparoître toutes les douleurs au moyen des copieuses évacuations que lui procurèrent les susdites poudres en humeurs & glaires de toute espèce, & du depuis elle n'a pris d'autre reméde que celui de Mr. Ailhaud qu'elle continue de prendre dans la moindre attaque de ses anciens maux, au moyen de quoi elle jouit d'une parfaite santé & ne veut se servir d'autre reméde.

Mr. Besse de Mainjoullan, Curé de notre Ville, âgé de 55. ans, ayant eu l'année 1760. une fiévre quarte pendant un an qui l'avoit réduit dans la phthisie malgré le secours de tous les remédes que Mrs. les Médecins lui avoient ordonnés, sa fiévre subsistant malgré tout cela, prit six prises de Poudre de Mr. Ailhaud dans quinze jours de temps, après lesquels la fiévre n'a plus paru, & du depuis il ne se sert d'autres remédes dans ses indispositions que des Poudres de Mr. Ailhaud, qui ne veut se servir d'autres remédes dans aucune des maladies qu'il puisse avoir.

Marie Narst, fille âgée de 25. ans, habitante de notre Ville, ayant eu une fiévre putride le mois d'Octobre 1759. je la mis à l'usage des remédes que l'on pratique dans un pareil cas, à la suite desquels elle devint leucophlegmatique: ayant reçu tous ses Sacremens, n'espérant plus d'elle que le moment de sa mort, ayant totalement perdu la sensation de l'ouie & le mouvement, je conseillai au père de la malade, du consentement de Mr. le Curé de notre Ville, de lui faire prendre les Poudres de Mr. Ailhaud; elle en prit dix prises en moins d'un mois de temps, après lequel elle fut délivrée de tous ces symptômes, & du depuis elle jouit de la plus parfaite santé.

La Metayere au Touron, jurisdiction de la Montjoye, âgée de 32. ans, ayant une fiévre aiguë le mois de Septembre 1759. qui résista à tous les secours que la malade eut de la part de Mr. son Médecin & Chirurgien, & pendant près d'un mois de temps ayant reçu tous ses Sacremens, n'espérant d'elle que le moment de voir finir ses jours: Mr. le Curé de notre Ville voyant la malade dans cette dernière extrémité, conseilla à son mari de lui faire prendre les Poudres de Mr. Ailhaud: la malade en prit cinq prises dans huit jours de temps qui lui procurèrent de grandes évacuations en humeurs, biles & glaires de toute espèce qui lui rétablirent la santé, & du depuis elle s'est toujours très bien portée.

Mr. le Marquis de Marin, fils aîné âgé de 26. ans au Château de Marin près de la Montjoye jurisdiction d'icelle, ayant la fiévre double-tierce le mois d'Août dernier, des indigestions & coliques d'estomac, une multitude de vents dans ses entrailles, Mr. son Médecin fut consulté : il le fit purger deux fois de suite avec un purgatif catartique ; son estomac ne put garder ces purgatifs, ses maux se rendirent plus rebelles. Il me fit l'honneur de me faire appeler, je lui conseillai les Poudres de Mr. Ailhaud : ce Seigneur eut la complaisance de se laisser persuader à mes fortes sollicitations, & prit le lendemain matin une prise du reméde universel de Mr. Ailhaud que je lui préparai, qui lui procura une douzaine de selles copieuses qui détruisirent sa fiévre, & les autres symptômes disparurent peu de temps après, & du depuis il jouit d'une parfaite santé & assure qu'il ne veut point prendre d'autres remédes dans ses maladies que le reméde universel de Mr. Ailhaud.

Le Sr. Colmé, négociant de notre Ville, âgé de 32. ans, ayant eu la fiévre double-tierce le mois de Septembre dernier, ayant pris les remédes généraux sa fiévre disparut : ayant toujours eu du depuis une pésanteur d'estomac avec des indigestions & sueurs toutes les nuits à mouiller plusieurs chemises, ce qui l'avoit mis hors d'état de pouvoir vaquer à aucune de ses affaires, prit deux prises de la Poudre de Mr. Ailhaud le mois de Novembre dernier en six jours d'intervalle qui lui ont procuré de si grandes & copieuses évacuations, que du depuis il s'est entièrement rétabli & ne veut prendre d'autres remédes dans ses maladies.

Mr. le Marquis de Marin Père, âgé de 65. ans dans son Château de Marin jurisdiction de la Montjoye, ayant depuis quelque temps des coliques d'estomac avec des indigestions & des plénitudes, a pris le mois d'Octobre dernier deux prises des Poudres de Mr. Ailhaud, desquelles il a été si bien purgé qu'il ne ressent plus aucun de ses maux. Ce Seigneur m'a assuré qu'il ne vouloit plus se servir d'autre purgatif que de

celui de Mr. Ailhaud. Voilà, Monsieur, la vérité exposée dans tout son jour, faites lui trouver place, je vous en conjure, dans la première feuille de votre Gazette : vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être, &c.

Signé, *Leglise*, Maître en Chirurgie de la Ville de Montjoye en Gascogne, à deux lieues d'Agen.

A la Montjoye, le 16. Décembre 1762.

JE viens tard vous demander une place parmi les personnes respectables qui ont témoigné au public leur surprise des déclamations du Sr. Tissot contre Mr. Ailhaud & sa Poudre, parce que j'en ai été instruit tard. Comme le but de votre Gazette n'est sans doute de votre part que d'amener les hommes à la connoissance de leur vrai bien, je vous prie de vouloir bien insérer dans votre première feuille la lettre que je me donne l'honneur de vous écrire, parce que je ne l'écris qu'avec le même motif.

Les Traités qu'ont donné au public Mrs. Ailhaud sont tellement marqués au coin de la candeur, sont si solides & si lumineux, on a écrit en conséquence tant de bonnes choses, on a fait tant & de si heureuses expériences de leur Poudre, qu'elle devroit être à l'abri des tentatives que l'on fait pour la décréditer, si ce n'étoit pas le sort des meilleures choses d'éprouver dans leur établissement les plus fortes contradictions & d'essuyer tous les traits de l'animosité & de la jalousie.

Ces momens critiques & honteux à l'humanité devroient être passés pour ce reméde, & aujourd'hui ses auteurs devroient être généralement préconisés comme vrais amis des hommes, regardés comme des personnages méritans, à tous égards respectables par leur état, par leur qualité, par leurs talens, chéris par leurs bienfaits immenses envers l'humanité, admirés par leur

précieuse découverte, dignes enfin d'être honorés comme ils l'ont été & le sont par leur Souverain : tels, ils ne devroient pas trouver sur-tout entre leurs confrères des gens à en être offensés ; Mais le Sr. Tissot est fâché de la vogue de leur Poudre, il veut la décrier, il prend aussi-tôt le parti le plus commun, le plus humiliant pour l'homme & toujours le moins propre à attirer la confiance, il en invective l'auteur & débite sans preuve des effets pernicieux du remède.

Je vais cependant me servir de ses expressions dans ce que j'ai à dire de la Poudre à laquelle il attribue ces malheureux effets, & je lui dirai que j'ai soigné des personnes traitées long temps & inutilement & enfin abandonnées par les maîtres de l'Art sans espérance d'être guéries, & qui ne devoient le poids affreux des tristes jours qu'elles couloient qu'à l'usage des remédes ordinaires, dont j'ai non seulement adouci les maux, mais que j'ai radicalement guéris avec la seule Poudre dont ce Médecin désespère de calmer les ravages. Mes lettres, dont partie est imprimée dans les recueils de Mr. Ailhaud, & que je lui ai écrit dans la seule vue de coopérer au bien de l'humanité, en contiennent la preuve, & si on doutoit de la vérité des faits & de leurs circonstances, qu'on envoie ici des gens amis du vrai & désintéressés, les personnes guéries parleront elles-mêmes. Que ne diroit pas la femme du nommé Chassis maçon de cet endroit, pulmonique depuis cinq ans, traitée depuis trois, depuis quatre mois au lit souffrant des douleurs extrêmes, abandonnée enfin de nos Esculapes qui disoient qu'il ne lui restoit pas à cracher des poumons gros comme une noisette, administrée & veillée à la mort les 9. 10. & 11. Décembre 1761. dans le plus pitoyable désordre de l'esprit & du corps. En cet état commencer, contre l'avis & malgré les défenses de ceux qui l'avoient servie, l'usage de cette Poudre corrosive, y persévérer malgré les sollicitations secrettes de tout le monde, la continuer pendant la saison la plus rigoureuse, devenir enceinte pendant l'usage des dernières prises, se bien porter pendant sa gros-

fesse, accoucher heureusement en Janvier dernier, alaiter elle-même son enfant sans incommodité ni de l'un ni de l'autre. Je me borne ici à cette guérison, parce que je ne la crois pas imprimée, pour prouver que la Poudre de Mr. Ailhaud est le plus doux, le plus efficace & le meilleur de tous les remédes, toujours bienfaisant aux deux sexes dans quelque situation qu'ils se trouvent, à tous les âges, à tous les tempéramens, propre à tous les maux, & que par conséquent elle est à juste titre la Médecine universelle. L'expérience m'a montré qu'il ne peut y avoir pour ceux qui en usent aucune fâcheuse suite à craindre dans quelque situation où ils puissent se trouver, & qu'elle n'exige aucun regime. J'ai fait une lettre à Mr. le Baron de Castelet, il y a quelques mois, pour lui démontrer ce que j'avance; elle trouveroit bien ici sa place, mais je vois que je suis déja bien long, je vais le prier de la rendre publique.

J'ajouterai que la Médecine universelle, pour faire tout le bien qu'elle fait, & pour être à la portée de tout le monde, devroit être déchargée des précautions inséparables de l'usage des autres remédes jusqu'à elle découverts; sans cela comment non seulement les pauvres, mais encore cette chere & nombreuse portion de l'humanité, qui vivant à la sueur de son front n'a que pour mener la vie la plus frugale, pourroient ils en user s'il falloit observer pendant son usage, sur-tout quand il est long, les régles prescrites. Ici, Monsieur, on vit, pendant l'usage qu'on en fait, de gros pain de seigle où souvent il entre la moitié de trufes ou pommes de terres, on se nourrit de ces mêmes trufes, de raves, de mauvaise bouillie de farine de sarrazin ou de mets de mattelins, de galettes, de gouffres de même farine, presque toujours de bouillons & soupes maigres où souvent il n'entre guère sel ni beurre, & s'ils sont gras, ils ne sont faits qu'avec du lard: cependant rien ne résiste aux heureux effets de la Médecine universelle, ces bonnes gens guérissent tous, & je n'en sçais aucun de ceux qui vi-

vent ainsi pendant l'usage du reméde universel, dont le nombre est très grand, qui soit mort depuis la fin de 1756. que j'ai commencé à en distribuer abondamment. Tout récemment la femme du nommé Comte, pauvre manœuvre de ce lieu, qui n'avoit pas un morceau de pain chez elle, quand le 27. Février dernier elle avala la première prise de ce reméde pour une fiévre de huit mois, suite de couches qui l'avoit faite prodigieusement enfler, toute jaune, tendante à la démence, est guérie depuis le 7. Mars dernier avec huit prises & demie, & dont la troisième qui étoit augmentée de la moitié d'une autre, lui fit faire un paquet de vermine tout à fait semblable à des sangsues où il y en avoit plus de 60., vivant ainsi & ne pouvant faire autrement. La veuve Butti vient d'être guérie à l'âge de plus de 68. ans d'une fiévre de quatre mois & d'une enflure aux jambes & aux cuisses avec quatre prises. Raymond Canard, confessé & désespéré le cinquième jour d'une fausse pleurésie, vient d'en être tiré avec une seule prise & demie. Quelle liste ne vous ferois-je pas seulement depuis le commencement de Mars dernier jusqu'à ce jour, si je ne voyois encore que je passe les bornes que je m'étois prescrit! Aujourd'hui je viens de donner la seconde prise entière à un enfant de quatre ans, qui depuis 15. jours n'a pris que de l'eau, & dont le père m'a dit n'avoir dans sa maison que des truffes à manger. J'en soigne un autre, qui accablé d'une maladie terrible étoit condamné à mourir le vendredi saint dernier, qui commença hier à se lever; mais il faut finir malgré moi. Je réitère la prière que je vous ai fait au commencement de ma lettre, & j'ose vous assurer que j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Ducroux*, Chanoine d'Aigue-Perse en Beaujolois.

D'Aigue-Perse en Beaujolois, à Matour par Macon, le 26. Avril 1763.

SI le raisonnement passionné de Mr. Tissot contre le reméde universel & son auteur recevoit des applaudissemens, je déciderois avec un grand nombre qu'il faudroit cesser de travailler dans chaque état à s'elever à la perfection, qu'une nonchalante obscurité seroit beaucoup moins dangereuse qu'une application laborieuse à chercher la vérité, & que celui qui la découvriroit, loin d'être récompensé, devroit sans aucun égard être insulté & servir d'amusement à la calomnie; cette conséquence, quoique opposée aux premiers principes naturels, se trouve évidemment tirée des traits grossièrement injurieux que Mr. Tissot a lancé contre la mémoire de feu Mr. Ailhaud Docteur en Médecine de la Faculté d'Aix en Provence, & Mr. le Baron de Castelet son fils, que cent mille sons préconisent, en publiant en tous lieux les effets prodigieux du reméde qu'il a su, après plus de quarante ans de recherche, donner au public, avec lequel l'on peut se guérir de toutes maladies en observant la conduite qu'il prescrit. Les grands comme les petits chantent les louanges de cet incomparable Inventeur, & Mr. Tissot par un esprit de contradiction & de quelque chose de plus, s'efforce à dire qu'un tel reméde est impossible & contradictoire. Il faut être peu soigneux de sa réputation, d'avancer une proposition en public sans la soutenir, de montrer beaucoup de savoir sans effets, de juger une cause qui intéresse tout le monde sans donner aucune raison que celle du plus opiniâtre *Sic volo, sic jubeo, stat pro ratione voluntas.* Que Mr. Tissot nous amène à la conviction par des solides argumens, que l'expérience confirme ses principes, pour lors nous le regarderons comme un mérité censeur de Mr. Ailhaud; & quoique nous ne soyons pas Médecins, l'amour de la santé, de sa conservation, & le désir de prolonger notre exil nous conduiront à faire un choix équitable. Point du tout, Mr. Tissot, avec une

modération à la nouvelle mode, dit dans vos feuilles de Gazette que le nommé Ailhaud eſt habitant d'Aix en Provence & indigne du nom de Médecin ; il s'en tient là & croit avoir perſuadé toute l'Europe : il ajoute qu'il ſoigne depuis long temps pluſieurs malades qui ne doivent les triſtes jours qu'ils coulent qu'à l'uſage des Poudres. Où ſont-ils ces malades ? dans quel coin de la terre habitent-ils ? de quelle condition & profeſſion ? comment s'appellent-ils ? où eſt leur témoignage ſans prévention bien ſigné d'eux ? ont-ils uſé du vrai reméde univerſel, ſuivant l'inſtruction de ſon Auteur ? qu'ils parlent par écrit, & pour lors tous ceux qui s'en ſervent avec une entière confiance depuis vingt-cinq ans, ſeront en état de leur répondre & de faire un détail des maladies de toute eſpèce dont ils ont été guéris avec le ſeul reméde. Un grand nombre a donné des preuves de ſa reconnoiſſance à Mr. le Baron de Caſtelet qui n'a fait imprimer que médiocre partie des Lettres de gratitude qui lui ont été écrites de toutes les parties de l'Europe. Que Mr. Tiſſot travaille à produire des témoignages auſſi authentiques que ceux là, & nous dirons qu'il a auſſi enrichi à ſon tour la Médecine d'un nouveau tréſor ; mais nous ne pouvons lui paſſer d'attaquer un homme de bien que tout le public aime, honore & reſpecte, ſans avoir d'autres raiſons que des clameurs qui ſentent l'envie à pleine gorge.

N'eſt-il pas honteux pour le ſiécle où nous vivons de voir les hommes, qui ſe diſtinguent de la foule par leur talent & leur probité, déchirés impunément ! Que penſeront nos neveux dans les temps plus reculés quand ils liront les Annales de notre France & qu'ils y trouveront des expreſſions injurieuſes contre un des plus reſpectables Médecins qui fut jamais ? Qui a jamais pu louer Parmenion d'avoir voulu perdre Philippes dans l'eſprit d'Alexandre ſon Roi ? Son mérite & ſa vertu ſans tache l'emportèrent ſur ſes ennemis, & l'expérience prouva évidemment la jalouſie de ſes accuſateurs. Mr. Ailhaud Père ſe trouve expoſé aux mêmes fureurs de cette paſſion, & en tous lieux

lieux on le regarde comme celui qui a tiré la Médecine des doutes où elle étoit ensévelie jusqu'à lui, en découvrant un purgatif doux aux viscères les plus déliés, salutaire à toutes les maladies, en un mot universel; quelle impression fera dans les esprits cet acharnement de quelques Médecins à décrier un reméde dont toute la terre commence à publier les effets miraculeux, il ne faut que s'en servir pour connoître sa bénignité. Je vais prouver cette vérité par des exemples incontestables.

Au mois de Septembre 1761. j'accompagnai un de mes Frères Religieux à Bressuire en Bas Poitou où il demeuroit Gardien de la Communauté des Pères Cordeliers : je portois alors une plénitude d'humeurs depuis quatre ou cinq ans à la suite d'une jaunisse universelle dont j'étois attaqué depuis douze ans avec un gonflement de rate qui me gênoit en marchant; j'avois usé de tous les remédes que Mrs. les Médecins m'avoient ordonné, je n'avois pu déraciner le mal, ma peau étoit d'un jaune brun, le blanc de mes yeux comme du safran, une soif presque continuelle, le bas des jambes enflé, des coliques d'estomac se mirent de la partie trois à quatre fois différentes, dont je pensai mourir, tant elles étoient insupportables. La jeunesse & la bonté de mon tempérament m'avoient toujours fait résister; mais je n'y pouvois plus tenir lorsque mon frère le Cordelier me détermina à faire le voyage du Bas Poitou pour changer d'air & me récréer. Je n'ai jamais fait voyage si avantageux pour moi; je connus là le reméde universel : plusieurs personnes m'en racontèrent tant de prodiges que je ne balançai pas à prendre la résolution de m'en servir. J'en achetai dix prises chez le Sr. l'Espalieux, Chirurgien à Bressuire aussi-tôt que je fus de retour; je me reposai trois jours de ma route : quoique plein d'humeurs j'avois bon appétit, mais mon estomac ne faisoit point de digestion, mon souper me venoit souvent à la bouche. Le matin à mon reveil, je me purgeai pour la première fois avec une prise du reméde

universel : je sentis une grande différence de tous les remédes ordinaires, je ne fus point dégoûté, ni échauffé, ni violenté ; je rendis une bouteille de bile de toutes couleurs d'une puanteur insupportable à moi-même, plusieurs glaires entremêlées de la longueur de la main, mon teint commença à s'éclaircir & mes indigestions cessèrent ; enfin depuis ce temps-là j'en ai avalé soixante prises qui m'ont rendu l'agilité, la force, le sommeil & le teint que j'avois à 25. ans. Ce qu'il y a d'avantageux dans ce reméde, c'est qu'il ne gêne point ; je me purge à cinq heures du matin, tout est fait à dix heures ; je díne bien sans dégoût & je monte à cheval pour le reste de la journée sans en être aucunement incommodé. Je suis aujourd'hui âgé de quarante-huit ans, & je ne me suis jamais mieux porté.

Mon Frère le Cordelier, dont je viens de parler, a passé par une maladie dans laquelle il auroit infailliblement péri sans le reméde universel. Une colique dans tous les viscères le réduisit, il y a quatre ans, à rendre les excrémens par la bouche pendant trois semaines : les Médecins de Bressuire & des environs, au nombre de cinq, s'assemblèrent pour le traiter, ils lui firent servir plus de quatre cent lavemens dont il rendit le plus grand nombre par le haut ; il tomba perclus de tous ses membres, & resta dans cet état pendant deux mois. Mrs. les Médecins ne sachant quel soulagement lui donner, s'avisèrent de lui faire prendre l'*Opium* pour lui faire rendre le sommeil que la violence du mal lui avoit entièrement ôté ; la dose étoit si forte que l'on crut bien qu'il dormiroit d'un sommeil éternel, la force de la jeunesse & les douleurs le reveillèrent enfin au bout de vingt-quatre heures, auquel temps il se trouva avoir quelque mouvement dans les jambes, mais ses bras & ses mains étoient comme morts sans pouvoir aucunement les remuer : on lui fit boire un boisseau de tisannes de différentes compositions ; tout cela n'a pu lui rendre l'usage des mains. Enfin ne sachant plus à quel Saint le vouer, on lui conseilla d'aller prendre les bains

au Mont d'Or en Auvergne, où il s'eſt fait tranſporter pendant trois ans, jugez quelle dépenſe ! Au retour de ſon troiſième voyage ſes mains étoient toujours pendantes, cependant avec un peu de mouvement ; ſes coliques ſe faiſoient encore reſſentir de temps en temps avec des picotemens inſoutenables. Dans ce temps-là Mr. le Marquis de la Tremblaye, qui demeure proche Chollet en Anjou, lui fit l'honneur de le venir voir à Breſſuire & lui récita les merveilleux effets qu'avoit fait ſur lui-même le reméde univerſel dont il ſe ſert, dit-il, depuis vingt ans. Sur un témoignage auſſi reſpectable mon frère ſe détermina à en prendre. Dès la première priſe ſa colique ceſſa comme ſi on la lui avoit ôtée avec la main : à la ſeconde & troiſième il rendit par le bas des glaires groſſes comme des œufs ; ſes mains ſe fortifièrent, ſon eſtomac commença à digérer & ſon appétit revint. S'il avoit continué le reméde pendant deux ou trois mois de ſuite il ſe ſeroit remis dans ſon premier état de ſanté, mais les occupations de ſon état le firent ceſſer. Comme Gardien de ſa Communauté il ſe trouva obligé de veiller à des réparations, de faire des proviſions de bois, de vin, &c. tout cela le détourna. Ce fut dans ce temps qu'il vint me voir à Migné d'où je l'accompagnai à Breſſuire. A la fin de ſon *Triennium* de Gardien il eſt revenu au mois d'Octobre dernier à Thenay chez mon Père proche Argenton en Berry pour ſe répoſer quelque temps, c'eſt là où ſa grande maladie dont je viens de parler a fait ſes derniers efforts, ſon appétit s'eſt perdu, ſon teint eſt devenu livide, une fiévre violente le prit ſans cependant reſſentir aucun ſigne de ſes anciennes coliques, un vomiſſement de ſang lui eſt ſurvenu ſi abondant qu'on le comptoit mort. Sur le champ il eut recours au reméde univerſel qui lui fit couler par le bas en trois priſes plus de 4 bouteilles de ſang pourri entremêlé de glaires & de pus : le vomiſſement de ſang ceſſa à la première ſelle, & la fiévre diminua. Le lendemain elle l'abandonna, & huit jours après il ſe leva. Il eſt vrai qu'il n'a pas épargné le reméde, car pendant cette grande

maladie & les jours de sa convalescence il en a pris vingt prises. Aujourd'hui il se porte à merveille, il est devenu gras, d'un beau coloris, ne ressentant aucune douleur, avec la même force dans ses mains & tout son corps qu'il avoit dans sa plus brillante santé. Il est actuellement Vicaire à St. Denis de Jouhait proche la Chatres en Berry, chargé en partie de l'administration d'une Paroisse de onze à douze cent Communions dont il s'acquitte avec vigilance.

Silvain Tache laboureur, demeurant en cette Paroisse de Migné, Diocèse de Bourges entre Leblanc & Argenton en Berry, dans le cours de l'année dernière 1762. a avalé quatre-vingt six prises du reméde universel. Ce nombre surprendra au premier coup d'œil ceux qui liront cet exposé; mais qu'ils en suivent de près le détail, ils jugeront que c'est acheter à bon marché la vie d'un homme dont l'état étoit le plus déplorable depuis quatre ans; voilà quelle étoit sa situation. Il fut attaqué, il y a cinq ans, d'une fiévre tierce: il envoya chercher un Chirurgien qui le saigna, le purgea le lendemain avec l'émétique qui ne fit sur lui aucun effet, quoiqu'il en ait pris une dose considérable; la faim le tourmenta le soir en se couchant, il ne put s'empêcher de la satisfaire: le troisième jour il eut envie de vomir sans pouvoir le faire Il fut dans cet embarras plus de vingt-quatre heures, les nausées passèrent entièrement, un tremblement universel se répandit par tout son corps, de façon qu'il ne pouvoit se tenir long temps dans une même place, ni dormir. Quelle triste situation pour un jeune homme de 35. ans obligé de cultiver la terre pour gagner sa vie? Après les purgatifs, tisannes, lavemens souvent réitérés sans aucun changement, les Médecins & Chirurgiens se déterminèrent à lui donner les bains domestiques. Il les prit pendant les mois de Juillet & Août 1761. à grands frais pour lui, parce qu'il lui falloit une personne uniquement occupée de le servir, & perdre un temps précieux qui étoit celui de la moisson. Loin d'être soulagé, il se trouva plus affoibli, tout glacé & trem-

blant, ne pouvant amasser son bâton par terre. Dans ces tristes circonstances il apprend que je me sers, pour rétablir ma santé, du reméde universel, il vint me supplier de lui en aider, ce qne je fis au commencement du mois de Mai 1762. La premiére, seconde & troisiéme prise opérèrent très légèrement, à la quatrième il en avala deux qui firent une évacuation médiocre, sentant des remuemens étonnans dans l'estomac & tout le ventre sans violente douleur; à la cinquième fois il tripla : pour lors il rendit deux pintes d'humeurs de toute couleur, ce qui lui amena le sommeil. A la sixième qui fut encore de trois prises, il évacua par le bas des pourritures d'une puanteur insupportable, gluantes comme du blanc d'œuf; ce fut alors que tout le mal se roidit contre le reméde, la tête lui devint grosse comme un boisseau ne pouvant plus voir la lumière du jour. Il réitéra le reméde pendant une semaine tous les jours, il sortit de son corps pendant ces huit jours une quantité incroyable de pelotons de glaires plus gros que le poing, puisqu'il avoit peine de les arracher lui-même de l'anus avec sa main. En les ouvrant il les trouvoit remplies de 30. & 40. vers tous vivans longs comme le petit doigt; d'autres glaires ne renfermoient qu'un ver long d'un pié, ensuite parurent des flocons de sang pourri, des morceaux de chair comme des tripes de volailles achées. La tête alors lui désensla, son tremblement diminua & la douleur de reins dont il étoit accablé depuis cinq ans cessa : le sommeil dont il étoit privé depuis le commencement de sa maladie revint; enfin sur la fin de Juin 1762. il commença à aider à faire la moisson. Il continua deux fois la semaine sans bouillons gras, ne mangeant à l'ordinaire que de la soupe faite à l'huile de noix comme ses camarades : sa plus grande chère étoit quand on mettoit de la graisse de porc dans le pot, le reméde n'en agissoit pas moins. Au mois de Septembre suivant il s'est trouvé agile & en état de labourer, de façon que c'est lui seul qui a semé & couvert tous les bleds d'hiver de la métairie. Si Mr.

Tissot regarde ce récit comme une fable, qu'il se satisfasse en écrivant à quelque personne de sa confiance aux environs d'Argenton & Leblanc en Berry, qu'il s'informe quel a été & quel est aujourd'hui l'état de santé de Silvain Tache laboureur, métayer du Sr. Naudin au Village de la Protonnerie en la Paroisse de Migné, il apprendra à se persuader de ce qui est écrit par une main désintéressée & zélée pour rendre justice à la vérité.

Je serois trop prolixe, si j'entreprenois d'exposer toutes les guérisons que ce salutaire remède a opéré sous mes yeux, je me bornerai aux trois expériences ci-devant, en vous suppliant de communiquer ma lettre à Mr. Tissot que nous prions, en voulant bien y répondre dans votre Gazette prochaine, de conserver la modération de Socrate, & d'éviter les emportemens passionnés de Zoïle. Vous êtes seul capable de lui inspirer ces justes ménagemens que la populace ne connoît pas.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Pineau*, Prêtre Curé de Migné.

A Migné proche Argenton en Berry sur Creuse, le 16. Août 1763.

Fin des Lettres adressées à Mr. Dubourg.



RÉPONSE

DE MESSIRE JEAN-GASPARD D'AILHAUD, Conseiller-Secrétaire du Roi, Baron de Castelet, Seigneur de Vitrolles & de Montjustin, & Docteur aggrégé de la Faculté de Médecine d'Aix en Provence.

A LA LETTRE

Ayant pour Titre

Sopra l'uso della Polvere del Signor Giovanni Ailhaud, Medico in Aix di Provenza lettera scritta al Sig. N. N. Med. fisic. da N. N. Med. fisic. In Lugano 1763.

OU

Lettre de M. N. N. Docteur en Médecine, à M. N. N. Docteur en Médecine, sur l'usage de la Poudre de M. Jean Ailhaud Médecin d'Aix en Provence. A Lugano 1763. in 8°. de 26. pages.

UNE personne, aussi distinguée par ses rares qualités que par sa naissance, m'assure que sans faire attention aux insultes grossières qui caractérisent le génie & la passion de l'Anonyme, je dois répondre à certains raisonnemens faux qui pourroient en imposer à ceux qui n'ont point lu mes écrits.

Les deux premières pages de la lettre que je vais discuter ne présentent que le titre ; dans la troisième page, l'Anonyme parle de l'inoculation : il est d'accord avec son ami que cette pratique, faite à propos, épargne autant de victimes qu'on en sacrifie par l'usage de la Poudre d'Ailhaud ; il assure qu'il respecte la pratique de l'inoculation, autant par les solides raisons de son ami que par le grand nombre de pauvres misérables qu'elle a arraché des bras de la mort.

L'Anonyme auroit dû voir que l'expérience qu'il prend pour justifier la pratique de l'inoculation, démontre d'une manière invincible l'efficacité du reméde universel qui a tiré des bras de la mort un nombre infini de personnes abandonnées des Médecins, après avoir épuisé infructueusement les remédes ordinaires.

Dans la quatrième page l'Anonyme paroît désirer un reméde universel pour mieux persuader qu'il n'existe point ; il parle avec éloge de mon père qu'il méprise dans la suite de sa lettre de la façon la plus indécente ; il veut prouver qu'on ne doit point se servir de la Poudre d'Ailhaud : voici les trois raisons sur lesquelles il se fonde.

» 1°. Un sage Médecin ne doit point se servir d'un reméde dont la composition lui est » inconnue, ou s'il la connoît, quand elle ne » porte pas les caractères distinctifs qui en assurent les succès.

» 2°. Un Médecin ne doit point se servir » d'un reméde, qui, outre qu'il est d'une com- » position inconnue, & d'un succès incertain, » n'est fondé que sur une fausse théorie.

» 3°. Il ne faut pas non plus se servir d'un » reméde, qui, outre les défauts que je viens » d'annoncer dans les deux premières raisons, » n'entraîne après soi que des conséquences fâ- » cheuses, qui, le plus souvent, comme il » conste par l'expérience journalière, entraîne » dans des maladies très sérieuses, & ce qui est » encore plus fâcheux sans doute, à la mort » même. «

Ces trois raisons sur lesquelles l'anonyme se fonde, ne regardent en rien le reméde universel, mieux connu par ses effets qu'il ne pourroit l'être par sa composition. Comment a-t'on reconnu que la manne, la casse, & la rhubarbe sont de bons remédes ? Est-ce par leur nom ou par leurs effets ? il n'y a personne qui ne convienne, que ce n'est que par les effets constatés par l'expérience, qu'on peut connoître l'efficacité d'un reméde : en fut-il une plus réitérée que celle du reméde universel, dont on use avec succès depuis plus de soixante ans dans les différentes parties du monde & dans tous les cas de maladie ? témoins ceux qui ont écrit les lettres publiées dans les quatre volumes imprimés successivement en 1755. 1762. 1763. & 1764. ces lettres font mention d'un nombre infini de personnes guéries par le seul reméde universel, quoique la plûpart eussent été abandonnés de leurs Médecins pour avoir des maladies déclarées incurables.

Donc, contre ce que dit l'anonyme, le reméde universel est mieux connu par ses effets qu'il ne pourroit l'être par sa composition si je la rendois publique ; il porte, mieux qu'aucun autre, les caractères distinctifs qui en assurent le succès ; & conséquemment le sage Médecin doit l'employer avec d'autant plus de certitude, que l'expérience la plus certaine a démontré qu'il ne peut nuire, & qu'il guérit dans tous les cas possibles.

Il n'est pas étonnant que l'anonyme, s'appuyant sur ces trois raisons, tire, dans la cinquième page de sa lettre, contre le reméde universel des conséquences d'autant plus fausses qu'elles n'ont nul rapport avec ce reméde.

» Ces trois principes posés, j'ose assurer » (dit l'anonyme) qu'ils sont capables de con» vaincre tout le monde qu'il n'y a que charla» tanerie dans la Poudre du Sr. Ailhaud. J'en» tre dans le détail de ces raisons, & je com» mence par la première. Il est notoire qu'il » n'y a aucun païs en Europe où l'on n'aye » établi, depuis plusieurs siécles, la louable

» coutume de choisir certaines personnes, habiles dans la Médecine, qui sont chargées de veiller sur les lieux où se composent les médicamens, pour examiner si les divers ingrédiens qu'on y emploie sont propres à opérer un bon effet dans les maladies. Entre plusieurs refléxions qui se présentent à mon esprit à cette occasion, je me souviens de vous avoir oui parler de l'avantage de cet établissement, lorsque nous agitions une semblable matière dans un cas particulier.

» Si donc le corps entier de la respectable Faculté apporte tant de soin pour connoître la fraude où peuvent tomber les Apoticaires qui, par leur état & profession, manient toutes les drogues, comment un Médecin éclairé pourra-t'il souffrir de sang froid l'usage d'un reméde dont la composition est non seulement inconnue, mais qui, par mille autres circonstances, décéle une tromperie manifeste? «

L'anonyme veut confondre mon père avec les gens sans aveu, qui, donnant des remédes au hasard, ont besoin d'une permission par laquelle il conste qu'on peut donner leur reméde dans telle ou telle maladie : n'auroit-il pas dû comprendre qu'un Médecin, qui a droit d'ordonner toute sorte de remédes, n'est jamais plus sûr de l'exacte composition que lorsqu'elle est faite sous ses yeux ? n'est-ce pas même le seul moyen d'éviter les quiproquo qui arrivent journellement chez les Apoticaires, par la faute du garçon qui donne à Madame le reméde ordonné pour Monsieur, & à Monsieur celui prescrit pour Madame, &c. d'où il arrive que ces remédes, composés pour différentes maladies, ayant divers effets, les deux malades s'en trouvant mal, on attribue souvent au Médecin la faute à laquelle il n'a point de part. Quel risque ne court pas un pauvre malade, qui, étant assez heureux d'être entre les mains d'un savant Médecin, a le malheur d'avoir à faire à un Apoticaire, qui, quoiqu'habile, est obligé de se fier à des garçons, qui, en chan-

geant l'étiquete des bouteilles, font dormir celui qu'on veut tenir éveillé, & éveillent prodigieusement celui qu'on voudroit assoupir, ce qui ne manque pas de causer un dérangement notable & quelquefois la mort. N'est-ce pas dans l'incertitude de cette méthode que consiste la charlatanerie ? L'anonyme n'auroit-il pas dû faire attention qu'on ne pourra jamais donner un nom si indigne à la pratique de mon père ? elle est fondée sur la nature même & sur une expérience de plus de 60 ans, en fut-il jamais de plus certaine !

» Dans la supposition même (dit l'anonyme) » que ce reméde fasse encore du bien à quel» qu'un, peut-on de bonne foi conclure de là » qu'on doit le donner indistinctement à tout » le monde ? «

Cette supppofition ne pourroit en imposer qu'à ceux qui n'auroient point lû les quatre recueils des lettres de guérisons, par lesquelles il est démontré que le reméde de mon père a été donné indistinctement à toute sorte de malades, & qu'il les a guéris dans tous les cas possibles.

» Et comment peut-on connoître (continue » l'anonyme) les symptômes d'une maladie, quand » elle n'a aucun rapport avec le reméde qu'on ne » connoît pas ; & les loix des symptômes, si né» cessaires à connoître, à quoi se réduiront» elles ? «

J'ai prouvé ci-dessus, que ce n'est que par les effets qu'on peut juger de l'efficacité d'un reméde ; & que conséquemment le reméde universel est mieux connu par ses effets que si sa composition étoit publique. Ce remede n'exclud pas les loix des symptômes qui servent pour connoître les degrés de violence de la cause qui les produit, & les parties du corps où elle exerce principalement sa tyrannie. Le docte Médecin, parfaitemenr instruit de l'anatomie, est à même de donner son pronostic avec d'autant plus de certitude, qu'étant convaincu par l'expérience que les maladies, quoique différentes par leurs effets & leur dénomination, procédent toutes d'une seule cause ; & n'étant point embarrassé de la

recherche du reméde pour détruire cette cause générale des maladies, il s'applique entièrement à l'ordonner, avec des intervalles plus ou moins grands, selon l'abondance & la malignité des humeurs, à augmenter ou diminuer la dose selon le trop ou trop peu d'effet qu'elle opère; & c'est ainsi, que prescrivant à propos des petits adoucissans, des fortifians & semblables remédes; en détruisant par le reméde universel la cause des maladies, il ne risque jamais de se tromper dans la connoissance des symptômes ni dans le choix des remédes propres à en détruire la cause, & il guérit, dans tous les cas possibles, ses malades sans jamais leur nuire.

Quelle satisfaction pour les Médecins, qui sans jalousie ni animosité ne cherchent que la guérison de leurs malades, de la trouver dans un seul reméde reconnu incapable de nuire par une expérience non interrompue de plus de soixante ans? ces Médecins, amis de l'humanité, n'avoueront-ils pas avec plaisir, ainsi que plusieurs l'ont déjà fait, qu'il ne fût jamais une plus heureuse découverte.

Cette découverte, utile aux personnes assez riches pour être dirigées par des Médecins expérimentés, est encore bien plus utile aux personnes peu aisées & à celles qui, quoique riches, habitent les petits lieux où il n'y a le plus souvent que des Chirurgiens peu habiles ou des personnes de charité qui appliquent des remédes, qui, n'étant bons qu'à certains maux, ne peuvent que nuire quand on les emploie pour des maux auxquels ils sont contraires.

» De plus (dit l'anonyme) depuis que la mé-
» decine existe, quel est le reméde dont l'usage
» se soit introduit sans en connoître les ingré-
» diens & leur dose, & sans qu'on l'ait aupara-
» vant assujetti à un rigoureux examen des Doc-
» teurs les plus consommés, & qu'il ait reçu le
» sceau de leur approbation par une heureuse
» expérience, &c. «

J'ai déjà dit que mal à propos l'anonyme veut confondre avec les gens sans aveu mon père, Docteur en Médecine, qui a exercé cette pro-

feſſion pendant plus de ſoixante ans avec un zèle & un déſintéreſſement peu communs. Les gens ſans aveu ont ſans contredit beſoin d'une permiſſion pour donner des remédes propres à certains maux & non à d'autres : ce ſont ces remédes, qui pouvant nuire dans certains cas, ne devroient être ordonnés que par des Médecins capables d'en juger ; mais quelle différence ne doit-on pas faire de ces remédes d'avec le remède univerſel ? ce dernier eſt le produit d'un travail non interrompu d'un Docteur en Médecine, qui en a reconnu l'efficacité & l'univerſalité par une expérience d'autant moins équivoque qu'elle eſt atteſtée par un million de bouches dignes de foi.

L'anonyme voudra-t-il diſputer à un Docteur en Médecine le droit d'ordonner aux Apoticaires tels remédes qu'il croira néceſſaires aux perſonnes confiées à ſes ſoins ? eſt-il lui-même dans l'uſage de ſoumettre à un examen rigoureux des Docteurs les plus conſommés les remédes qu'il preſcrit à ſes malades ? une telle prudence de ſa part ne les laiſſeroit-il pas mourir en attendant la déciſion des Docteurs les plus conſommés ? qui ne ſent le ridicule d'une telle prétention !

Si donc les Docteurs en Médecine ont le droit inconteſtable d'ordonner les remédes, ne doit-il pas leur être permis de les compoſer ou de les faire compoſer ſous leurs yeux pour éviter les quiproquo auxquels nombre de perſonnes doivent leur mort ? Que l'anonyme n'ignore donc pas la différence qui ſe trouve infinie entre un remède compoſé ſous les yeux d'un Médecin qui a droit de veiller à ſon exacte compoſition, remède que tout l'univers a reconnu efficace & univerſel, d'avec ces prétendus remédes, bons pour certains maux, donnés le plus ſouvent par des ignorans moyennant la permiſſion qu'on leur accorde ? Que l'anonyme & tous autres ſachent que mon père ni moi n'avons jamais eu beſoin de ſemblable permiſſion.

Mon père a compoſé pour ſon beſoin particulier ſon remède. Dès qu'il en connut par ſon

expérience l'efficacité, il en fit part au public; cette efficacité, constatée sur des malades de tout état, de tout sexe, habitans divers païs du monde & atteints de différentes maladies, pendant le cours desquelles la plupart avoient employé infructueusement les remédes ordinaires, a fait donner le nom d'universel á ce reméde qu'on reclame de tout part.

On a tort, si l'on croit l'anonyme, de rechercher un reméde que tout l'univers reconnoît incapable de nuire & efficace dans tous les cas possibles; il faudroit, avant s'en servir, en avoir la permission des Docteurs les plus consommés tels que l'anonyme, &c. y aura-t'il quelqu'un assez peu soigneux de sa santé pour le croire!

» Quand on réfléchit (dit l'anonyme) sur le » silence de Mr. Ailhaud dans ce qui regarde la » composition de sa Poudre, on ne peut rien » conjecturer qui ne le charge d'une indicible » confusion: il tient dans un profond secret sa » médecine universelle, parce que s'il est seul à » la composer, ne doit-il pas être le seul à en » retirer le profit? Non assurément, cette raison » ne vaut pas: le rang qu'il tient est trop brillant » & trop élevé, il ne doit faire à présent d'autre » métier que celui d'en jouir, ce qui seroit plus » avantageux, puisqu'il cesseroit d'être si préju- » diciable au genre humain.

» Mais (continue l'anonyme dans la sixième » page de sa lettre) une démarche si digne du » citoyen coûteroit trop à la réputation de Mr. » Ailhaud, & il lui feroit trop d'honneur de per- » dre parmi les ignorans ce qu'il leur a gagné par » le seul art qui résulte de leur ignorance. Je crois » que ce seul motif l'empêche de dire son secret. «

L'anonyme seroit moins surpris du silence que je garde, sur la composition du reméde universel, s'il faisoit attention que ce reméde très efficace, composé sous mes yeux par gens intéressés comme moi à en soutenir la gloire, deviendroit inefficace & peut-être nuisible, s'il étoit composé par des mains jalouses qui ne chercheroient qu'à le détruire.

D'ailleurs toutes les faussetés avancées dans

les Journaux, dans la Gazette de Médecine, & dans le Mercure de France par les Srs. Lorent, Delamaziere, Vandermonde, Tissot & Thiery, tous Médecins, démontrées telles par mes réponses, me font sentir la nécessité où je suis de ne rendre publique la composition du reméde universel, que lorsque, par des expériences sans nombre qui se multiplient journellement, les Médecins de mauvaise foi, ne pouvant plus reculer, seront forcés de convenir en suivant l'exemple de Mrs. de Chevy, Helling, Yzuriaga, & autres Médecins qui ont écrit en faveur du reméde dont mon père est l'auteur, seront forcés, dis-je, de convenir qu'il est universel, & de le proclamer tel.

Les aumônes que je répans avec plaisir dans le sein des pauvres me mettent au dessus des vûes intéressées que l'anonyme me prête, & le rang que je tiens des bontés du Roi, qui a bien voulu reconnoître en ma faveur les travaux de mon père, loin de m'engager à une inaction impardonnable, m'oblige d'être utile aux sujets d'un si grand Monarque.

» Ce qu'il avance (dit l'anonyme) dans son
» avertissement au public, d'avoir communiqué
» la composition de sa Poudre à quelques per-
» sonnes, ne me paroît digne d'aucune cro-
» yance. «

Qui ne voit que quand la prudence ne m'auroit pas obligé de dresser nombre de personnes capables de me remplacer en tout sens, la nécessité m'y auroit forcé, étant impossible que j'aye pû composer seul les quantités immenses de ce reméde qu'on demande journellement de tous les païs du monde.

» S'il étoit vrai (continue l'anonyme) que ces
» personnes fussent si simples que de ne pas s'en
» servir, Mr. Ailhaud ne pourroit ni ne devroit
» refuser son secret après l'avoir ainsi commu-
» niqué. «

Cette objection se détruit d'elle-même. Par la raison que j'ai confié le secret de la composition du reméde universel à nombre de personnes à mes ordres dont je n'ai pû me passer,

peut-on conclure que je ne puis ni ne dois refuser mon secret à ceux qui en feroient un mauvais usage contre moi & contre le public ? qui ne voit la fausseté d'une telle conséquence !

» Il me paroît bien étrange (dit l'anonyme)
» qu'il y ait certains Médecins en Italie, com-
» me je le sais positivement, & qu'il y en
» ait aussi sans doute chez vous, qui non seu-
» lement tolèrent l'usage de ce secret & le per-
» mettent à leurs malades, mais encore le pro-
» posent & l'ordonnent eux-mêmes, en font l'a-
» pologie, & en prônent les singuliers avanta-
» ges ? ah pauvre médecine, à quoi est-elle ré-
» duite de nos jours ! & pourquoi le vulgaire
» stupide ne s'en tiendra-t'il pas à l'aveugle char-
» latanerie & à l'imposture la plus infame, si
» ceux qui font profession d'être sages en font
» les protecteurs & les panégyristes ! «

L'anonyme, non content d'attaquer en la personne de mon père un Docteur en Médecine dont la réputation a passé dans les quatre parties du monde, veut blâmer ceux de ses confrères qui permettent, proposent, & ordonnent à ses malades le reméde universel. Il ne voit pas, ou peut-être ne veut-il pas voir, que les sages Médecins sont tenus par leur profession de guérir leurs malades le plus sûrement, & le plus promptement possible : ceux qu'il attaque sont-ils pas très louables de se servir d'un reméde qu'une expérience de plus de 60. ans leur démontre être le plus doux & le plus efficace des remédes connus ? Par une démarche si généreuse, ces Médecins ne se montrent-ils pas les vrais amis de l'humanité ? Ne dira-t'on pas avec certitude que l'anonyme qui les blâme, comme protecteurs de la charlatanerie & de l'imposture, est lui-même un charlatan & un imposteur ? A qui peut on en effet mieux appliquer ces deux qualités, qu'à ceux qui par un motif d'intérêt soutiennent les plus grandes faussetés ? l'anonyme n'est il pas dans le cas, en refusant de reconnoître la lumière en plein midi, & en blâmant ceux qui, éblouis de cette lumière, la reconnoissent par la seule raison

qu'elle éclaire, sans vouloir juger si ce qui forme la lumière est bon ou non ; ils s'en servent comme tous les hommes, & s'efforcent d'approfondir la cause d'un effet qu'ils ne peuvent nier par la raison qu'il existe. Oseroit-on nier les effets de la machine électrique, parce qu'on n'en connoît pas la cause ? ne suffit-il pas de voir les effets qui existent, pour être forcé d'en convenir ? pourquoi donc les Médecins de bonne foi ne conviendront-ils pas des effets merveilleux que le remède universel opère sous leurs yeux ? il faudroit pour cela qu'ils fussent d'aussi mauvaise foi que l'anonyme.

Dans la septième page de sa lettre il donne ses observations & celles de quelques Médecins pour prouver qu'il n'entre dans le reméde universel aucun minéral ni aucune substance animale.

L'anonyme continue en disant dans la huitième page de sa lettre : » si nous voulons réfléchir aux effets qu'elle produit sur le corps » humain, nous connoîtrons aisément, que » c'est un purgatif très violent composé des re- » médes les plus acres & les plus piquants ; & » peut-être diroit on vrai si on disoit que c'est » un ramas de jalap, de gomme - gutte, d'ex- » trait d'ésula, de scammonée, de gratiola & » autres semblables. La couleur de cette Pou- » dre, qui est noire, ne doit point vous faire » douter de ce que je dis, cette couleur dépend » probablement d'une forte torréfaction qu'on » donne à la Poudre quand elle est dans son état » naturel à laquelle on joint de la mie de pain » brûlé réduite en Poudre, & qu'on a soin de » bien méler dans le reméde, ou de quelque au- » tre ingrédient. «

Je veux bien, pour faire plaisir à l'anonyme, que le reméde universel soit un composé de tout ce qu'il y a de plus violent dans la Médecine ; je supposerai, pour le réjouir davantage, que le sublimé corrosif & le mercure en sont la base ; qu'importe ! s'il étoit possible que la réunion de tout ce qui est violent pût produire un reméde aussi doux que le reméde universel, qu'on donne

aux enfans de naissance ainsi qu'aux tempéramens les plus foibles & les plus délicats ; ne devroit-on pas conclure que sans faire attention à ce qui compose ce reméde, on doit en user par la seule raison qu'une expérience de 60. ans démontre que, sans jamais nuire, il guérit dans tous les cas possibles ? il n'y a personne, je n'excepte pas même l'anonyme, qui ne sente la vérité de ce que j'avance.

» Mais venons au fait (continue-t'il) est-ce
» une chose louable & sûre de donner un médi-
» cament composé de semblables purgatifs ? qui
» ne sait qu'ils sont très pernicieux dans nos
» climats d'Italie, & qu'ils ont toujours des
» suites très dangereuses ? Quel est ce Médecin
» qui les adopte en sûreté, & quel est celui qui
» les préfère aux remédes anodins qu'il ordonne
» à ses malades avec tant d'avantage pour eux ?
» de semblables remédes sont entièrement ban-
» nis de la Médecine par les déplorables suites
» qui en naissent, qu'il seroit trop long de dé-
» crire, & même inutile & bien peu nécessaire
» pour vous les rapeler, à vous, qui éclairé
» dans la médecine, les avez trop manifeste-
» ment connus ; & une Poudre, comme celle
» du Sr. Ailhaud, qui purge avec tant de vio-
» lence, & qui cause des excrétions très doulou-
» reuses & très abondantes, doit-elle être pri-
» se avec les yeux fermés & en notable quan-
» tité ? & le Médecin doit-il l'ordonner facile
» ment ? Sur ma parole je ne saurois le com-
» prendre ; & comment donc cet instinct natu-
» rel, qui porte tous les hommes à aimer leur
» individu & à le conserver, n'est-il pas capable
» de les retenir & de les éloigner de l'usage de
» la Poudre de Mr. Ailhaud, comme il les éloi-
» gne de tant d'autres choses malfaisantes ! A
» quoi sert donc, je vous prie, la défense gé-
» nérale que les Médecins font aux charlatans,
» de ne livrer au public aucun reméde interne ;
» si Mr. Ailhaud, si un Médecin, à la honte
» de sa profession, se décore du vil titre de
» charlatan & du caractère d'un infâme im-
» posteur ! «

L'anonyme, enivré de la plus noire jalousie, veut prouver qu'on ne doit point se servir du reméde universel parce qu'il est trop violent pour le climat de l'Italie, &c. & il ne se rappelle pas qu'il a dit ci-devant dans la sixième page de sa Lettre, *qu'il sait bien positivement que certains Médecins en Italie le permettent, le proposent & l'ordonnent eux-mêmes, en font l'apologie & en prônent les singuliers avantages.* Sans doute parce qu'ils reconnoissent dans ce reméde de tous autres effets que ceux que l'anonyme suppose avec d'autant moins de fondement, qu'il donne lui-même la preuve du contraire dans la personne de plusieurs de ses confrères qui *permettent, proposent & ordonnent* ce reméde à leurs malades; il les blâme à la vérité d'un procédé si généreux. Qui ne voit les motifs de l'anonyme! il ne veut pas comprendre qu'inutilement il attribue au reméde universel, qu'on donne avec succès dans les maladies inflammatoires, dans les païs les plus chauds comme dans les plus froids, des mauvais effets & des suites fâcheuses; n'auroit-il pas dû voir que si ce reméde étoit capable de nuire, il auroit détruit le corps de ceux qui en ont usé plus de trois cent prises dans l'espace d'un an pour se guérir des maladies les plus anciennes, pendant le cours desquelles ils avoient employé infructueusement les remédes ordinaires? cela ne sauroit souffrir le moindre doute.

Toutes ces guérisons ainsi constatées, & notamment celles des personnes, qui par une seconde & troisième prise ont fait cesser les effets qu'on auroit cru pouvoir attribuer à la première, ne démontrent-elles pas que les accidens qui arrivent très rarement pendant l'usage du reméde universel, procédent toujours de l'abondance & de la mauvaise qualité des levains qu'il met en mouvement pour les expulser?

Qui ne voit que c'est l'amour de l'individu & de l'humanité qui porte les malades à user d'un reméde qui les rétablit, & les Médecins à l'ordonner!

J'ai déja dit que les charlatans & les impos-

teurs sont ceux, qui sans autre titre qu'une permission souvent mendiée, & sous l'appas du vil intérêt, souviennent des faussetés aux dépens de ceux qui les croient ; mais peut-on, sans être de mauvaise foi, qualifier de charlatan & d'imposteur un Docteur en Médecine, dont la gloire a passé dans les quatre parties du monde, d'où il reçoit journellement les éloges les plus flatteurs, & qui annonçant la vérité démontrée par l'expérience, laisse à chacun la liberté de s'y rendre ou non.

» Je ne cesse (continue l'anonyme) de re- » mercier le Seigneur du dessein qu'il a inspiré » à notre auguste Souveraine de défendre l'u- » sage de cette Poudre dans ses Etats, & d'in- » fliger des peines rigoureuses à ceux qui ose- » ront la distribuer, & je me félicite moi-mê- » me, quand je me rappelle, qu'un de mes » amis, professeur dans l'Université de Bolo- » gne, m'écrivit il y a quelque temps qu'il y » avoit dans ladite Université plusieurs savans » Médecins, dont elle abonde toujours, qui » avoient délibéré de donner un avis au public » qui découvre la tromperie cachée ordinaire- » ment dans les secrets des charlatans, & du » danger auquel s'exposent ceux qui s'en ser- » vent. Chaque Faculté de Médecine devroit, » à l'exemple d'une si aimable Souveraine, & » d'une assemblée si respectable d'hommes si » célèbres, la défendre dans tous les païs ; » les Médecins eux-mêmes devroient avertir » le public, instruire les sots, leur désiller les » yeux, leur démontrer l'erreur où ils sont, & » les détourner du précipice dans lequel ils se » jettent tous les jours tête baissée. «

L'exposé ci-dessus ne démontre-t'il pas la jalousie & la mauvaise foi de l'anonyme, qui ne veut pas distinguer un Médecin véritablement digne de l'être, pour n'avoir jamais avancé que la vérité, d'avec les charlatans qui n'avancent que des faussetés capables d'en imposer à ceux qui ne peuvent s'en instruire, comme l'a fait Mr. de Chevy, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagnes à Rennes : il vient de conf-

tater les fauſſetés avancées par le Sr. Rouſſin Médecin, dans le Journal de Médecine du mois de Décembre 1763. par ſa lettre adreſſée à l'Auteur dudit Journal dont je donnerai la copie à la ſuite de cette Réponſe. Le déſaveu qu'elle contient convaincra l'Anonyme, & ceux qui comme lui voudroient interdire l'uſage du reméde univerſel, que ſi l'on a obtenu, comme il le prétend, dans certains Etats des défenſes de ne point laiſſer entrer la Poudre d'Aix, ce n'eſt que par des faux expoſés. Je ne ſai s'il y a eu des ordres à ce ſujet en Autriche; je puis certifier que celui ſurpris en Eſpagne, il y a nombre d'années, ne tarda pas d'être révoqué ſur la plainte de pluſieurs perſonnes qui uſoient avec ſuccès du reméde univerſel: le Miniſtre fit ordonner à tous les Directeurs des Douanes, de laiſſer paſſer ſans difficulté les Poudres d'Aix, en recevant les droits ſimples, &c.

L'Anonyme ne voit pas que ſi ſes déſirs avoient lieu, & que par des faux expoſés dans tous les pays du monde, les ennemis du reméde univerſel puſſent parvenir à en faire défendre la diſtribution, les perſonnes qui doivent à ce reméde leur vie & leur ſanté ſe plaindroient, & feroient, comme on fit en Eſpagne, leurs juſtes efforts afin d'obtenir la révocation de pareilles défenſes.

Ces perſonnes, ſi l'on croit l'anonyme, ſont des ſots d'avoir conſervé leurs jours & leur vie par l'uſage du reméde univerſel; il faut les inſtruire de ne plus tomber dans pareilles fautes; leur déſiller les yeux, leur démontrer l'erreur où ils ſont d'avoir prolongé leurs jours, & les détourner de continuer de croire à leur propre expérience.

» Mais il eſt temps (dit l'anonyme) de paſſer » à la ſeconde propoſition, & de conſidérer com» bien ce reméde eſt appuyé ſur de fauſſes théo» ries, & ſur de pitoyables raiſons; il eſt fort » aiſé de s'en convaincre, il ne faut pas être » Médecin pour cela, un jeune étudiant, un » homme même qui n'a aucune teinture de l'art

» de la Médecine, le voit assez de lui-même ; le
» Livre de Mr. Ailhaud est dépourvu de princi-
» pes, la saine doctrine lui est contraire & le
» contredit d'un bout à l'autre : il en faut dire
» autant de l'avertissement donné au public par
» le Sr. Ailhaud fils du précédent, ouvrage qui
» n'a d'autres principes que ceux qu'il a puisé
» dans le Livre de son Père ; le nom seul de Mé-
» decine universelle qu'ils ont donné à leur Pou-
» dre, ne suffit-il pas pour convaincre de sa
» fausseté ? Mais pourquoi lui a-t-on donné ce
» nom-là ? C'est, répondent les Srs. Ailhaud,
» parce qu'elle est bonne pour toute sorte de
» maux ; a-t-on jamais avancé pareille sottise ?
» Un reméde bon pour toute sorte de maux !
» Quel est le charlatan le plus effronté qui se
» soit vanté si ridiculement ! Parlez à ceux qui
» courent dans les places, au théâtre de ces em-
» pyriques, ils vous diront que ces Messieurs
» les ont assurés que leurs eaux, leurs pilules,
» & leurs emplâtres sont bons pour telle & telle
» maladie, mais non pas généralement pour
» toutes. «

L'anonyme a-t-il pu ne pas comprendre qu'une théorie, qui a pour base une expérience de plus de 60. ans, est la théorie la plus sûre & la plus certaine ! Telle est cependant la théorie de mon Père & la mienne, qu'il attaque avec tant d'indécence. La Médecine a-t-elle jamais fourni de meilleurs principes que l'expérience ? Peut-il y en avoir de plus sûrs ? Comment pourra-t-il se faire qu'une doctrine, qui n'est qu'une expérience du même reméde, réitérée pendant plus de soixante ans avec tout le succès possible, se contredise d'un bout à l'autre ? Le Précis que j'ai donné du Traité de mon Père, pour prouver que le reméde, que le Sr. Thiery disoit être un poison, est bon à tous les maux, est trop véridique & trop démontré pour être au goût de l'anonyme : le seul titre de Médecine universelle l'effraie, il s'en sert pour effrayer tout le monde en disant qu'il n'y a nul charlatan qui se soit vanté si ridiculement.

» L'anonyme finit la neuvième page de sa let-

» tre en disant : quelles preuves enfin les Mrs. » Ailhaud donnent-ils de leur proposition ? la » voici : tous les maux, disent-ils, naissent & » proviennent d'une seule cause. Qui peut lire, » qui peut entendre de semblables raisonnemens » sans en découvrir l'erreur ! il ne faudroit qu'un » esprit médiocre, & un genie des plus bornés » pour en relever la fausseté ; mais ce n'est pas » là tout le mal ; ce qu'ils ajoutent ensuite, en » désignant la cause des maladies, ne prouve-t'il » pas l'ignorance la plus crasse ? écoutons-les. Le » sang n'a aucune part dans les causes des ma- » ladies, ce sont les humeurs ; elles s'opposent » toujours à la circulation du sang, & privent » de ce doux répos & de cet état heureux que » nous appelons santé, en détournant ensem- » ble, & souvent même en arrêtant encore les » loix de l'équilibre ; de-là, pour rétablir la » santé où elle est entièrement ruinée ou fort » détruite, quelle qu'elle soit, (ici commen- » ce la dixième page) il ne faut faire aucune » attention au sang ; mais on doit apporter » tout l'art & toute la diligence possible pour » aller au devant des humeurs. Les saignées » doivent être éternellement bannies, effacées » même, s'il est possible, de l'esprit des hom- » mes ; le danger qu'il y a de retrancher du » corps humain ce qui ne le fait pas sortir de » son état naturel est trop grand & auroit des » suites trop facheuses ; ce sont les humeurs » qui le font sortir de cet état naturel, étant » ainsi la cause du mal : si on les retranche, » il en resultera un bien ; ainsi pour décharger » le corps de ces humeurs, il faut sans doute » un reméde, & il ne faut recourir à aucun » autre, sinon à la Médecine universelle sus- » dite, qui donnant une grande évacuation, » délivre le corps des humeurs pécantes, remet » le sang dans son assiète naturelle, rétablit » l'équilibre nécessaire, & efface entièrement » tout le reste du mal passé.

» C'est la théorie qu'avance le père, & que le » fils répéte, sur laquelle est fondée toute l'effi- » cacité & toute la vertu de la Poudre : je n'y

» ajoûte pas une sillabe, je n'ai fait qu'arranger & recueillir ce qui est dispersé çà & là dans le livre du père & dans les feuilles du fils. Mais, me direz-vous, où ont-ils puisé leurs preuves ? sur quoi appuyent-ils ce qu'ils enseignent ? ho ! c'est là précisément ce qu'ils ont voulu faire ; mais les lecteurs s'efforcent en vain de le comprendre, ils avouent sans façon qu'ils n'y entendent rien. «

L'anonyme affecte de ne pas comprendre ce que mon père a enseigné & moi d'après lui, mais il n'attaque aucune des raisons qui prouvent notre doctrine : je l'ai réduite à un seul argument fondé sur l'expérience, qui démontre aux plus incrédules que je ne me trompe point dans le précis qu'il présente du Traité de mon père imprimé en 1760. reimprimé en 1761. & en 1762. tel qu'on le trouve à la page 42 & suivantes. Ceux qui prendront la peine de le lire seront convaincus, que l'anonyme n'a nullement détruit les principes qui l'appuyent : s'il les attaque en les discutant mot à mot comme je fais de sa lettre, je me charge avec plaisir, à travers l'ignorance crasse dans laquelle, selon lui, je suis né & resté, de retorquer ses raisons sans employer l'expérience que je n'ai citée que pour démontrer au public, d'une façon sensible & invincible, ce que les loix naturelles, la circulation du sang & des esprits prouveront à tout homme impartial.

» J'ai souvent essayé (dit l'anonyme) de lire le livre de Mr. Ailhaud père pour ce qui concerne au moins la théorie, mais je n'ai jamais eu le courage de le finir : il est farci & très farci d'erreurs grossières entassées les unes sur les autres, & il s'en fait une masse énorme ; le tout au grand dommage des pauvres mortels. «

» Imaginez-vous bien qu'après de longues recherches que l'auteur a fait sur la nature & les propriétés du sang, il conclud enfin par enseigner que le sang est la plus subtile, la plus agile, la plus pure, & la plus legère de toutes les humeurs du corps humain : avez-

» avez-vous jamais entendu une propoſition » plus étrange ! Eſt-il bien poſſible que Mr. » Ailhaud, du premier moment qu'il a embraſſé » la médecine, n'ait jamais aſſiſté aux leçons de » quelque anatomiſte ou de quelque phiſiologue ? » il lui auroit ſans doute appris, que les eſprits » animaux & la limphe ſont de telle nature, » & par conſéquent que ce qu'il attribue ſi » hardiment au ſang, leur convient au ſuprême » degré. Eſt-il encore poſſible que Mr. Ailhaud, » depuis qu'il pratique la médecine, n'ait » jamais eu entre les mains, & n'ait jamais » lù les traités anatomiques des grandes lu- » mières de la Faculté, de Boerrhaave, par » exemple, de Haller & des Ludwig, & de » tant d'autres qui ont ſi bien parlé de tout, » & qui ont ſi bien écrit de la préſente queſ- » tion ? mais notre illuſtre Médecin, notre » Mr. Ailhaud nous montre bien qu'il n'a ja- » mais étudié l'anatomie : ſa théorie eſt tou- » te pleine de ces belles ſentences ; & ce qu'il » dit encore après, ne lui fait pas moins de » tort. Il dit que le ſang prend ſa nourriture » du chile, & qu'il n'en peut prendre en plus » grande abondance qu'il ne lui en faut pour le » changer en ſa propre nature de ſang. Et » quand eſt-ce qu'on a cru & ſoutenu en ana- » tomie ce beau ſentiment ſur la formation du » ſang ! il faudroit que quelqu'un ſe donnât la » peine d'enſeigner à Mr. Ailhaud que le chan- » gement du chile en ſang ne ſe fait pas par » le ſang lui-même. «

L'anonyme continue, dans la onzième page de ſa lettre, à critiquer certaines comparaiſons que mon père a cru devoir faire pour ſe mettre à la portée du public, à qui on ne doit pas toujours parler en termes de l'art. Comme ces comparaiſons n'ont rien qui regarde le ſyſtème de mon père, qui a dit lui-même qu'il n'y a point de comparaiſon qui ne cloche, parce qu'autrement elles ſeroient des identités, je les paſſe ſous ſilence pour ne pas répéter les invectives trop groſſières que l'anonyme s'eſt permis. Il aſsûre que ma doctrine répugne par-

ce que l'usage n'est pas tel, & que les grands maîtres de l'art n'ont pas parlé comme je parle, & il se dispense de citer & de combattre les raisons naturelles sur lesquelles je fonde mon argument autant que sur l'expérience.

Est-ce prouver la fausseté d'une théorie & d'une doctrine, que de dire que les anciens n'ont pas parlé de même ? a-t'il jamais été défendu aux modernes, qui jouissent des découvertes des anciens, de tenter d'en faire qui soient encore plus fructueuses ? ne faut-il pas être bien ignorant & bien stupide pour s'en tenir simplement à ce qui a été fait, sans tenter de mieux faire ? c'est pourtant le sentiment de l'anonyme, qui veut prouver l'ignorance de mon père, parce qu'il n'a pas voulu suivre scrupuleusement les grandes lumières de la Faculté ; il lui donne tort de s'en être écarté, sans discuter les raisons plausibles & humaines qui ont dû le faire agir de même.

Il ne faut pas être bien savant pour critiquer ainsi ceux qui ont enrichi l'univers de leurs découvertes, & il faut que l'anonyme ait bien peu lu & bien peu habité la terre, s'il n'a su par la lecture ou par la conservation, que l'homme, dont l'esprit est immortel, invente journellement selon la capacité de son génie les choses les plus utiles dans tous les états.

» Refléchissez plûtôt avec moi (dit l'anonyme » dans la douzième page de sa lettre) comme » le Sr. Ailhaud se démontre parfaitement » ignorant dans ce qui regarde l'étude de la » médecine : il interroge l'homme en général : » votre sang, lui dit-il, n'étoit-il pas dès votre » naissance d'une bonne qualité & d'une con- » sistance qui vous étoit très favorable ? il l'é- » toit sans doute, vous êtes né avec une santé » parfaite, votre jeunesse étoit accompagnée » de gaieté, de force & de vigueur, & exemp- » te de tous maux.

» Le Sr. Ailhaud ne sait donc pas qu'il y a » des maladies héréditaires, communiquées » par les parens, naissant avec nous en grand » nombre, qui ont des suites très fâcheuses

» & qui apportent de grands préjudices à tout » le genre humain ; & que c'est une grande » honte aux Médecins, non-seulement de les » ignorer, mais encore de ne pouvoir les gué- » rir réellement. Or Mr. Ailhaud exclud ces » maladies du nombre de celles qui se guéris- » sent par le moyen de sa Poudre, & alors il » agit contre lui-même, puisqu'il nous dit en- » suite, ou du moins qu'il nous donne à en- » tendre, qu'elle guérit les maladies hérédi- » taires ; ou il les exclud de la classe des mala- » dies, & alors il agit contre la commune ex- » périence & le sens commun. Ainsi en écri- » vant un livre de médecine, on comprend » en le parcourant, qu'il ignore ce qu'à peine » un homme de la lie du peuple pourroit igno- » rer, sans être pour ainsi dire montré au doigt. «

L'anonyme ne pouvant discuter l'argument que j'ai donné, formant le précis du Traité de mon père, ne s'en prend qu'à quelques mots & à quelques comparaisons que mon père a cité pour le public, à qui pour se faire entendre on ne doit pas toujours parler, ainsi que je l'ai dit, dans les termes de l'art.

L'anonyme compare mon père aux hommes de la lie du peuple, parce qu'il ignore, dit-il, qu'il y a des maladies héréditaires, sans faire attention qu'il se contredit quelques lignes plus haut, où il dit que mon père donne à entendre que sa Poudre guérit les maladies héréditaires ; a-t'on jamais écrit avec tant d'indécence !

J'ai cité une partie des bêtises qui forment la douzième page de la lettre de l'anonyme, je passerai la partie de la treizième page, qui en est un tissu insoutenable à tout homme qui a le sens commun, & je m'arrêterai seulement à la preuve qu'il veut donner, que la plûpart des maladies procédent du sang ; il s'exprime en ces termes.

» Est-ce une chose nouvelle, à qui exerce » la médecine, qu'un relachement ou une » trop grande roideur des fibres, sans aucune » altération précédente dans les humeurs,

» sans aucune diminution sensible des excré-
» tions, & jamais dans cette quantité à la-
» quelle l'effet correspond, puisse amener plu-
» sieurs maladies d'un caractère à se faire
» craindre par le grand danger dont elles me-
» naçent ? & l'anevrisme, la varice & tant
» d'autres maux, ne viennent-ils pas souvent
» d'une trop grande abondance de sang, sans
» que les humeurs y ayent aucune part ? ces
» choses-là sont trop connues, & je serois moi-
» même trop long, si je voulois prendre la pei-
» ne de les confirmer par d'autres exemples
» que je trouverois facilement dans tous les
» genres de maux. «

L'anonyme n'auroit-il pas dû voir la réponse à ce qu'il avance dans les raisons qui étayent l'argument qui forme le précis du Traité de mon père, où je dis que quoique le sang contienne avec lui toutes les humeurs qu'il porte dans les différentes parties du corps & dans les glandes où elles se filtrent, quoique les humeurs soient susceptibles de plusieurs altérations capables de produire la maladie, il est certain que le sang est toujours pur, distingué des humeurs & incapable de produire par lui-même la maladie. Que l'anonyme lise ce qui précéde & ce qui suit ce raisonnement, & il conclura que la dilatation de l'artère qu'on appelle anevrisme, la dilatation de la veine qu'on nomme varice, proviennent d'un relachement dans les fibres qui composent l'artère & la veine, d'où vient que le sang trouvant moins de résistance les gonfle & les dilate jusques à ce que les fibres ayant repris leur ressort naturel, d'où il suit que l'anonyme se trompe grossièrement, en voulant que le relachement des fibres soit un effet naturel sans cause sensible. N'auroit-il pas dû comprendre, lui qui est si savant, que nul effet sans cause & que les fibres ne peuvent se relacher que parce que les esprits ne circulent pas en assez grande quantité pour leur donner le ressort nécessaire, & empêcher que les sérosités ne s'y déposent. Les sérosités ne sont-elles pas au rang des humeurs ?

ses fibres peuvent-elles être dans le relachement ou dans la contraction, sans quelque cause qui produise le relachement ou la contraction que l'anonyme veut attribuer au sang plûtôt qu'à une humeur sereuse ou acre ?

Faut-il être bien savant pour attribuer à l'abondance du sang la dilatation de l'artère & de la veine qu'on nomme anevrisme & varice, & pour ne pas comprendre que si cela étoit, toutes les artères & toutes les veines se dilateroient de la même façon, ce qui, je pense, ne peut arriver que dans la pléthore ou trop grande quantité de sang, selon que tous les Médecins l'entendent ; & cette pléthore se manifeste surtout par la fiévre, par des hémorragies, des crachemens & vomissemens de sang que l'anonyme auroit bien mieux pû imputer au sang, que l'anevrisme & la varice.

Quoi qu'il en soit, je vais prouver à l'anonyme que toutes ces maladies, qui paroissent produites par le sang qui sort du nez, de la poitrine, de l'estomac, & généralement toutes les maladies inflammatoires que l'on impute au sang, bien mieux que l'anevrisme & la varice, ne sont cependant produites que par des humeurs non filtrées & arrêtées, & par les obstructions & mauvais levains qu'elles forment, lesquelles, ainsi que je l'ai dit ci-devant, s'opposant à la naturelle circulation du sang, l'obligent de se porter avec trop d'impétuosité dans certaines parties du corps où il paroît produire des dépôts, des inflammations, des hémorragies, des crachemens & vomissemens de sang, & semblables maladies qui sont presque toujours accompagnées de fiévre ; & comme c'est surtout pour appaiser cette fiévre qu'on est en usage de saigner les malades, je prouverai que la fiévre est, ainsi que toutes les maladies inflammatoires & autres qui affligent l'homme, le produit des humeurs non filtrées & arrêtées.

Sans entrer dans la définition des fiévres & des différens noms qu'on a donné à chaque espèce, ce qui ne feroit qu'embrouiller l'esprit des malades & de ceux qui sont commis pour

les soigner, je dirai que la fiévre en général n'est autre chose qu'un effort de la nature qui agit de tout son pouvoir pour détruire ou chasser la matière morbifique très ennemie du corps, & rendre ainsi la santé aux malades.

Par cette définition, ne comprend-t'on pas combien il est essentiel de ne pas diminuer, par des saignées, le volume du sang qui combat contre la matière morbifique, c'est-à-dire les humeurs non filtrées & arrêtées, qui par leur séjour forment des obstructions & mauvais levains qui s'opposant à la naturelle circulation du sang & des esprits, occasionnent l'élévation, la fréquence & l'intermittance du pous, la chaleur, la séchéresse de la langue, la soif, le délire, les hémorragies, les convulsions & autres symptômes qui accompagnent la fiévre, & qui caractérisent les différentes espèces de fiévres inflammatoires & la plus grande partie des maladies dont l'homme est travaillé.

Ne doit-on pas conclure que les remédes astringens, les anodins, les calmants, & semblables remédes, ne pouvant qu'adoucir & fixer, pour ainsi dire, la matière morbifique, sont plûtôt contraires que salutaires, en ce que la matière morbifique adoucie & fixée, venant à exercer de nouveau sa tyrannie, est bien plus difficile à vaincre que dans son principe : de-là vient, que nombre de personnes, qui se sont crues guéries de la fiévre par l'usage du quinquina, ont été ensuite atteintes de la jaunisse & de plusieurs autres maladies qui n'étoient occasionnées que par le séjour de la matière morbifique fixée par l'usage du quinquina.

La saignée n'a que trop prévalu, sur-tout dans les fiévres : l'on voit journellement que dans quelle maladie que ce soit, si le malade est atteint de la fiévre, on commence par la saignée qu'on réitère jusques à ce que la fiévre diminue ; mais qu'arrive-t'il de ces saignées ? ceux dont la matière morbifique n'est pas en grand volume n'en paroissent pas incommodés, quoiqu'elles ne puissent produire aucun bien par les raisons ci-dessus.

Il n'en est pas de même de ceux dont la fiévre reconnoît une cause ancienne : cette cause, combattant contre le sang, augmente de volume & d'empire à proportion que celui du sang est diminué ; de-là vient que la fiévre augmentant, on ordonne une seconde, une troisième & une quatrième saignée, qu'on réitère même jusques à ce que le sang se trouvant si affoibli par le nombre des saignées, & n'étant plus en état de combattre contre la matière morbifique, est enfin forcé de lui livrer le champ de bataille, c'est-à-dire toutes les parties du corps où il circule alors avec une lenteur proportionée aux forces de l'ennemi qui le tient en esclavage, & si par un effet de la bonté du tempérament le malade ne succombe pas, on le purge alors, & la matière morbifique évacuée en tout ou en partie, le malade, par une espèce de miracle & par l'évacuation quoique retardée de la matière morbifique, reprend insensiblement ses forces & une santé médiocre, après une très longue convalescence toujours occasionnée par la perte du sang, qu'on ne peut reparer que par un bon chile & par les bonnes nourritures qui le forment, lorsque l'estomac & les intestins sont débarrassés des mauvais levains qui s'opposent à leurs fonctions.

Ne s'ensuit-il pas de ce raisonnement & de l'expérience sur laquelle il est fondé, que la fiévre, de telle espèce qu'elle soit, étant un effet de la nature qui cherche à se débarrasser de la matière morbifique qui l'incommode, on doit, sans toucher au sang qui combat pour défendre la nature, évacuer & détruire insensiblement la matière morbifique qui lui fait la guerre ? c'est ainsi, qu'en évacuant par des purgatifs incapables de nuire la matière morbifique, on rend au sang & aux esprits leur circulation naturelle ; la fiévre cesse, l'appétit revient, & par de bonnes nourritures le malade reprend en peu de temps sa première santé, sans presque aucune convalescence.

Ne doit-on pas conclure, qu'en laissant dans tout son entier le sang qui est le principe de la

vie, & en évacuant par des purgatifs doux la matière morbifique qui occasionne la fiévre, on ne risquera jamais de se tromper dans la connoissance de l'espèce de fiévre dont le malade est atteint, & dans l'administration des remédes qui lui conviennent : la nature, dont les forces ne diminueront point par les saignées, se trouvant au contraire soulagée par l'évacuation de la matière morbifique qu'elle combat, (c'est ce combat qu'on appelle fiévre) elle triomphera insensiblement de cette matière morbifique, & reprendra le cours naturel de ses opérations, d'où dépend la parfaite santé.

Je ne sai si ce détail, qui n'est qu'une suite de ce que j'ai dit dans la Médecine universelle pour prouver que le sang ne produit par lui-même aucune maladie, convaincra l'anonyme de cette vérité démontrée par l'expérience; mais j'ose espérer que le public n'y prendra pas l'échange, & qu'il blâmera l'anonyme des raisonnemens faux & indécens dont il a composé la moitié de la quatorzième page de sa lettre, où il finit en disant :

» Qu'on ne doit pas toujours purger, crainte » de déranger la nature qui se déclare quelque» fois par la voie de la transpiration, quelque» fois par celle des urines, quelquefois par la » salivation ; & ne convient il pas, dans ce cas, » de seconder les mouvemens de la nature par » des remédes convenables, & de diriger les » humeurs vers les parties auxquelles la nature » elle-même les destine ? quel danger n'y a-t'il » pas lorsqu'en détournant le cours de la nature, » on excite une autre excrétion à force de re» médes qui s'opposent à la première ; & com» bien n'en est-il pas, qui seroient déjà guéris » précisément par la nature, & qui sont tombés » dans des maladies extrêmement facheuses, » & ont été à la veille de mourir ! non-seule» ment on perd par-là cet avantage que la natu» re procuroit gratuitement, mais encore on » amène ce mal qui naît du dévoiement de la » nature, & qui plus est, celui qui provient » d'une excitation faite mal à propos pour une

» nouvelle excrétion : & si toutes ces choses se
» sont produites plusieurs fois par des remédes
» qui opèrent avec bénignité & sans altération,
» l'excitation en est fort légère, ce qu'on n'a pas
» assurément à craindre, dans pareille circons-
» tance, d'un remède aussi violent & aussi effi-
» cace que celui de Mr. Ailhaud. «

Ces raisons, qui sont les moins mauvaises que l'anonyme a donné, sont toutes en faveur du reméde universel qui évacue toujours, par les voies naturelles & sans pouvoir nuire, les humeurs & les mauvais levains dont la nature, qui tend à sa guérison, se débarrasseroit avec plus de peine par la transpiration, par la salivation, &c. un purgatif efficace, tel que le reméde universel, facilite toujours les opérations de la nature sans s'y opposer. On voit en effet tous les jours, que quand les premières voies sont débarrassées, le bas ventre est libre, le malade respire, la fiévre diminue, la moiteur s'empare du malade; & la nature, qui se trouve débarrassée des mauvais levains qui causoient tout le dérangement, se délivre bien plus facilement par les sueurs, par la salive, par les urines, &c. de ce dont elle n'auroit pu se délivrer qu'avec beaucoup de violence par les sudorifiques, les salivans, les diurétiques qui sont bien plus à craindre que le reméde universel. Celui-ci, évacuant toujours par les voies naturelles les mauvais levains, aide la nature sans jamais lui nuire; au lieu que les autres remédes, laissant ces mauvais levains qui forment tout le ravage, & les poussant contre nature par la salivation ou par les urines, ne peuvent qu'augmenter l'embarras de la nature, & causer des maladies plus fortes que celles dont on veut délivrer le malade, lorsqu'il y résiste par la force de son tempérament.

Je passe sous silence la quinzième page de la lettre de l'anonyme, qui n'est qu'un tissu de bêtises qui ne disent rien; voici ce qu'on lit à la seizième page.

» Mais revenons à notre sujet : la saignée est
» donc inutile? Et la commune expérience, &c.

» la pratique de tant ne siécles n'ont-elles pu
» faire comprendre au Sieur Ailhaud l'extrême
» sottise qu'il avance ? N'est-il pas également
» aisé de lui démontrer l'utilité de la saignée
» dans la plupart des maladies, qu'il seroit aisé,
» par exemple, de lui prouver quelqu'unes de
» ces infinies propriétés qui conviennent à l'air,
» & que la physique moderne a rendu presque
» palpables par les expériences réitérées ? Et d'où
» vient donc l'inutilité de la saignée, puisqu'elle
» seule sauve souvent la vie lorsqu'elle est faite
» à propos ? Dans les maladies d'inflammations,
» dans les fiévres & dans toutes les maladies
» violentes, qui est celui qui n'en voit pas clai-
» rement l'extrême nécessité ? Et pour en passer
» plusieurs autres sous silence, les très dange-
» reux maux d'assoupissement ne sont-ils pas
» bien connoître les avantages qu'on retire de
» cette opération que Mr. Ailhaud veut bannir
» de la Médecine ? Une apoplexie, par exemple,
» du genre de celles qu'on appelle apoplexie de
» sang, peut-on la guérir autrement que par la
» saignée ? Et pour ne pas m'éloigner, autant
» qu'il est possible, de la doctrine de Mr.
» Ailhaud, dans la plus grande partie de ces
» maux qui naissent, comme il le prétend, de
» tous les autres, de quelque excrétion rétran-
» chée ou notablement diminuée, & qui entre-
» tenue ensuite dans le sang en détourne la cir-
» culation & l'équilibre, combien n'est-il pas
» utile & nécessaire s'il n'y a point d'empê-
» chement, c'est-à-dire, s'il n'intervient point
» de matière épaisse, d'ouvrir promptement la
» veine plutôt que de se servir d'autre reméde ?
» Et de-là, redonnant la force & la vigueur aux
» solides, ceux-ci se mettent en état d'exercer
» leurs fonctions sur les fluides & de détermi-
» ner les humeurs engourdies, ou à sortir du
» corps, ou à retourner vers les émonctoires
» que la nature leur a destiné : c'est-là la pra-
» tique de tous les jours, & il faut bien que Mr.
» Ailhaud ne l'ait jamais étudié ni pratiqué,
» pour n'en être pas instruit. «

Ce que j'ai dit ci-dessus pour prouver l'inuti-

lité de la saignée, en parlant de la fiévre & des maladies inflammatoires, détruit tout ce que je viens de rapporter de l'Anonyme ; je m'arrêterai cependant à l'apoplexie de sang, qu'il prétend qu'on ne peut guérir que par la saignée.

Quoique j'aye dit dans la Médecine universelle, que c'est dans ce cas où le sang sort de la bouche, des oreilles, &c. qu'on peut, quand ce ne seroit que pour satisfaire à l'usage, ouvrir la veine pour donner un jour qui paroît indispensable, je ne puis cependant m'empêcher d'avouer que si ma femme & mes enfans étoient dans le même cas, je préférerois le purgatif à la saignée, par la raison que, comme je l'ai dit ci-dessus, les premières voies dont l'embarras cause le regonflement du sang étant évacuées, le regonflement cesse, & le sang, ainsi que les esprits, reprennent leur cours naturel qui avoit été intercepté par les mauvais levains.

Ces mauvais levains, par leur épaississement & par leur adhérence, ne sauroient être évacuées qu'en très petite quantité & dans leur partie la moins mauvaise par la saignée, qui donnant toujours la fuite au sang, dont elle diminue le volume qui combat contre les mauvais levains, doivent fermenter avec d'autant plus de facilité que la saignée leur donne un plus grand large ; d'où vient qu'ils circulent avec le sang, qui s'en trouvant surchargé, les dépose dans les parties les plus foibles, d'où naissent les obstructions, & la paralysie qui succéde le plus souvent à l'apoplexie, quand négligeant d'évacuer dès le principe les mauvais levains qui forment les dépôts & les obstructions, on évacue par des saignées multipliées le sang qui s'y opposeroit de toutes ses forces.

Mais cette pratique, prouvée par le raisonnement & démontrée par l'expérience, n'en est pas meilleure, s'il faut en croire l'anonyme, parce qu'elle est de l'invention de Mr. Ailhaud & que ce n'est pas la pratique de tous les jours. A-t-on jamais vu des raisons plus pitoyables que celles que l'anonyme nous donne ? Croit-il qu'on y prendra le change ! Il se trompe très fort.

L'anonyme continue de dire à la fin de la seizième & dans la dix-septième page de sa lettre ce qui suit :

» Ce qu'il dit ensuite, que s'il y a quelque » bien, & que ce bien-là soit l'effet de la sai» gnée quoique cela puisse se faire, il ne l'attri» bue pas cependant à la saignée seule ; cela est » fondé sur les loix d'une mécanique sûre & sur » des expériences faites sur des animaux, dans » le temps même qu'on tiroit le sang : c'est de ce » fondement qu'on a acquis la connoissance de » la revulsion, de la dérivation & des effets de » la diminution ; & c'est de cette façon qu'on a » appris ce que Mr. Silva, étayé des principes de » Bellini très habile Médecin, propose ; c'est-à» dire, qu'une veine reçoit le sang de celle qui » lui est la plus voisine, celle-ci des artères » qui les lui portent après avoir acquis un nou» veau degré de vîtesse. De cette manière se fait » une très grande dérivation d'humeurs sur les » parties où la veine est ouverte, & alors le sang » des autres veines, qui ne communique pas » avec celle-là, est sujet à une révulsion fort » considérable. Mr. Haller, qui a traité cette » matière avec Mr. Remus, nous le démontre » clairement par ses expériences, quoiqu'il ne » réponde pas justement à toutes les objections » qui ont été faites à Mr. Silva par des savans » hommes, & surtout par Mrs. Quesnay, Se» nac, Jakson & plusieurs autres. Lisez, si vous » le jugez à propos, les Mémoires du Sr. Haller » dans lesquels il traite cette matière, lisez en» core le Livre de Mr. David, imprimé à Paris » l'année dernière, dans lequel il examine sa» vamment la manière d'opérer la saignée, & » les effets qu'elle produit rélativement à la par» tie dans laquelle se fait l'ouverture de la vei» ne, & puis vous comprendrez facilement, ou » pour mieux dire vous vous confirmerez dans » la nécessité & l'utilité de la saignée, & vous » inférerez de tout cela quelles erreurs avance » Mr. Ailhaud, quand il ose assurer que la sai» gnée est inutile. «

Ce que l'anonyme vient de dire pour prouve-

l'utilité de la saignée, est fondé sur la grande dérivation d'humeurs qui se fait sur les parties où la veine est ouverte ; il cite nombre d'Auteurs recommandables pour prouver ce qui n'est pas aussi certain qu'il l'assure. Car enfin sans discuter les sentimens de ces grands Auteurs qu'il faut croire, selon l'anonyme, si l'on ne veut passer pour ignorant, peut-on connoître l'anatomie ? Peut-on connoître les artères qui portent le sang dans toutes les parties du corps, & la multiplicité des veines qui le reçoivent pour le rendre où les artères l'ont pris ! Peut-on connoître, dis-je, cette circulation si bien établie par l'Auteur de la nature, sans connoître en même temps que ce n'est pas par l'ouverture de la veine que peut se faire une grande dérivation d'humeurs ! Quel est le Médecin qui ne sait que les humeurs mêlées avec le sang ne peuvent sortir par l'ouverture de la veine qu'à proportion de la quantité du sang avec lequel elles sont mêlées, & qu'il faudroit par conséquent tirer tout le sang du malade pour faire par la saignée la dérivation des humeurs. Il n'y a personne qui voulut suivre cette pratique qui causeroit la perte sûre du malade en lui ôtant tout son sang avec les humeurs qu'il n'a pu filtrer par les glandes & les viscères destinés à leur filtration. Ne peut-on pas dire, sans se tromper, que la dérivation des humeurs par la saignée est une vraie chimère, puisque, par la raison qu'on ne peut tirer qu'une partie du sang du malade, on ne peut par conséquent tirer avec ce sang qu'une partie des humeurs qui n'ont pu se filtrer par les glandes, & on laisse en entier dans les viscères les obstructions qui s'opposent à la filtration des humeurs, & les mauvais levains détenus dans les premières voies, qui fermentant à proportion du séjour qu'ils y font par le défaut d'évacuation, obstruent de nouveau les viscères. Cette obstruction, formant obstacle à la filtration des humeurs, les laisse avec le sang, qui ne pouvant les entraîner avec lui, les dépose dans les différentes parties du corps où elles forment nom-

bre de maladies plus dangereuses que celle à laquelle on a cru remédier par quelques saignées.

Ne comprend-on pas sans peine par ce que je viens de dire, que si la saignée paroît salutaire dans certains cas, ce ne peut être que par le jour qu'elle donne à la circulation du sang & des humeurs dans la vraie pléthore, qui n'a lieu que dans le cas ou par une trop bonne constitution on forme une trop grande quantité de chile, qui se mêlant avec le sang dans la veine sous-clavière, pourra former un regonflement que la saignée peut diminuer, quoiqu'il soit certain qu'on le diminuera bien plus facilement en évacuant les premières voies, ce qui donnera un plus grand jour à la filtration de la trop grande quantité d'humeurs contenue dans la trop grande quantité de chile mêlé au sang.

Ne doit-on pas conclure de-là, le peu d'utilité de la saignée, qui ne pouvant tout au plus opérer qu'un soulagement apparent, devient très souvent nuisible & quelquefois mortelle, ainsi que l'assure l'anonyme, lorsqu'il donne ci-dessous raison à mon père, sur ce qu'il dit que la saignée est dangereuse.

» Mais qu'entend-on (continue l'anonyme) » quand il dit que la saignée n'est pas naturelle ? » Le mot de nature a une infinité de rélation & » est susceptible de plusieurs interprétations. Le » savant Auteur du Livre intitulé *La nature*, qui » a paru depuis peu à Amsterdam, & qu'on croit » avec raison, à cause de sa précision & de sa » science, être de la façon du fameux M. Helvetius, montre l'étendue de ce mot & à combien de choses il se rapporte. Seneque lui-même, tout attaché qu'il étoit à l'uniformité de » ses opinions, s'en éloigne quelquefois quand il » s'agit de nommer plusieurs fois la nature ; il » n'est donc pas surprenant qu'il soit si difficile » à parler d'une semblable nature.

» C'est pourquoi c'est à ceci que semble se » rapporter ce que dit Mr. Ailhaud du not *non* » *naturelle*. Il est clair qu'il appartient, ou du » moins qu'il doit appartenir à cela-même qui est » chargé de porter le sang partout selon l'inten-

» tion de la nature ; & à cela même ne peut s'ac-
» corder la délivrance, comme elle se peut fai-
» re par la saignée. Suivant les principes de Mr.
» Ailhaud, on ne peut pas donner une autre ex-
» plication à ce mot *non naturelle*, quoiqu'il soit
» clair qu'il l'avance d'une façon qui n'a aucun
» rapport à ce qui précéde : faisons lui cependant
» l'honneur de croire qu'il a eu intention de si-
» nifier par ce mot, ce qu'il doit naturelle-
» ment entendre selon sa théorie.

» Et encore (continue l'anonyme dans la dix-
» huitième page de sa lettre) que résulte-t-il de
» cette explication qui lui est si favorable ! Rien
» autre, finon qu'il est légèrement instruit de la
» Médecine, puisqu'il découvre clairement ;
» dans ce qu'il appelle la saignée non-naturelle,
» qu'il ne sait pas que la nature, c'est-à-dire ;
» celle que sous un tel nom nous autres Méde-
» cins cachons souvent ce qui guérit de lui-
» même les maladies par quelque flux de sang
» des hémorroïdes ou de quelqu'autre part, sans
» qu'il soit besoin d'aucun autre reméde anté-
» rieur.

» De plus, si nous voulons considérer ce qui
» arrive régulièrement aux femmes, quelle plus
» grande preuve n'aurons-nous pas pour com-
» prendre que son assertion est entièrement éloi-
» gnée du bon sens ? Et les femmes ne se dé-
» chargent-elles pas tous les mois d'une certai-
» ne quantité de sang par les vaisseaux de la ma-
» trice, lequel étant retenu ou changé donne
» naissance à beaucoup de maladies, & fait
» clairement voir par-là combien ce sang dé-
» chargé est nécessaire à la santé & à leur état
» naturel ? Les hommes même, au moins cer-
» tains, n'ont-ils pas régulièrement une sembla-
» ble excrétion par les vaisseaux des hémorroï-
» des ? Et cette excrétion ne ressemble-t-elle pas
» dans les circonstances aux fleurs des femmes ;
» & pourra-t-on, après toutes ces vérités, ap-
» peler la saignée non-naturelle ? Le Sr. Ailhaud
» lui-même pourra-t-il l'assurer positivement. ? «

Comment se peut-il que la grande science de
l'anonyme ait été dans une léthargie assez pro-

fonde pour ne pas lui faire comprendre ce que mon Père entend, quand il dit que la ſaignée n'eſt pas naturelle ? Et quel eſt l'homme de la lie du peuple, pour me ſervir de ſes termes, qui ne comprenne que mon Père n'a voulu dire autre choſe, ſinon que l'ouverture de la veine, qui forme cette opération, n'eſt pas naturelle, comme l'évacuation qui ſe fait par la voie des ſelles, par la tranſpiration, par la ſalivation, par les urines, &c. qu'on peut appeler *évacuations naturelles*, parce qu'elles ſe font naturellement & ſans art, au lieu que la ſaignée, faite par le ſecours de la lancette & de la main de celui qui la dirige, *n'eſt pas naturelle* ainſi que mon Père l'a aſſuré. Je ne ſai pourquoi l'anonyme a voulu prendre le change à cet égard, & donner beaucoup de verbiage pour ne rien dire & pour prouver ſon incapacité, en voulant prouver celle de mon Père : ne faut-il pas en effet être bien ignorant pour vouloir que la ſaignée ſoit naturelle, parce que les femmes ſe déchargent naturellement tous les mois d'une certaine quantité de ſang par les vaiſſeaux de la matrice ? N'auroit-il pas dû comprendre que cette évacuation périodique ne peut être comparée à la ſaignée *non naturelle*, parce qu'elle eſt faite par la main de l'homme, au lieu que l'évacuation périodique des menſtrues, qui ſe fait par les vaiſſeaux de la matrice, eſt d'autant plus *naturelle*, que le Créateur a formé la femme avec cette évacuation néceſſaire à la génération. Quelle eſt la perſonne qui ne ſache qu'une femme qui n'a pas cet écoulement périodique, ne peut générer ? Ne pourroit-on pas d'ailleurs regarder cet écoulement menſtruel comme un écoulement d'humeurs ſanguinolentes dont la nature ſe débarraſſe par les voies naturelles, lorſqu'elles ne ſervent point à la nourriture du fœtus ? N'a-t-on pas donné le nom de perte à cet écoulement lorſqu'il eſt trop conſidérable ?

L'anonyme veut encore que la ſaignée ſoit naturelle par l'exemple de certains hommes qui ont régulièrement tous les mois un flux hémorroïdal.

Outre que je nie que ce flux hémorroïdal soit naturel, parce qu'il n'entre point dans la constitution de l'homme, comme la transpiration, la salive, la morve, les menstrues, &c. qui sont des excrétions naturelles, parce qu'on ne peut en être privé sans être malade, qui ne sait au contraire que les hémorroïdes sont une maladie dont la guerison a été de tout temps dévolue à la Médecine ?

» Mais (continue l'anonyme) la saignée est
» dangereuse ; voilà le dernier des trois motifs
» qui engagent notre Médecin à l'exclure de la
» Médecine. Je lui donne quelque raison en ce-
» la, mais sur quoi croyez-vous que je me fon-
» de ? Sur l'autorité de Mr. Ailhaud ? Point du
» tout : je ne me fonde que sur le peu de pru-
» dence des Médecins, & sur le peu d'habileté
» des Chirurgiens. De-là vient que la saignée,
» ou ordonnée mal à propos ou faite par une
» main peu habile, non seulement ne guérit
» pas le mal pour lequel elle se fait, mais ou
» elle l'augmente ou elle en occasionne des nou-
» veaux. Cela est commun à tous les autres re-
» médes, & j'oserois même en dire autant de
» l'eau toute pure. On ne peut trouver un re-
» méde ni plus profitable ni plus facile que la
» saignée, lorsqu'on la fait dans les circons-
» tances & avec les précautions qu'enseigne la
» Médecine, & que l'expérience assure ; & d'où
» peut provenir le dommage de ce reméde, qui,
» au dire du grand Boerrhaave dans ses institu-
» tions médicales, outre qu'il diminue l'abon-
» dance des humeurs, des artères & des vei-
» nes, rend encore aux solides l'exercice de l'é-
» lasticité, rarefie les fluides, les attenue, les
» dégage, dissipe les obstructions, facilite la
» circulation du sang, excite les excrétions, &
» qui, bien loin d'être dangereuse & domma-
» geable, emporte après soi d'autres infinis
» avantages qui seroient aussi longs à détailler,
» que la plus grande partie des divers symptômes
» qui arrivent à presque tous les maux.

» Or, dites-moi, s'il vous plaît, si après le
» peu que je viens de dire, & en en passant

» beaucoup plus sous silence, & que vous pour-
» rez ajouter, si, dis-je, la doctrine que je
» viens d'examiner n'est pas entièrement ren-
» versée & détruite? Il me paroît qu'oui; &
» après toutes ces réflexions Mr. Ailhaud ne de-
» vroit pas en disconvenir. «

L'anonyme se réduit enfin à donner quelque raison à mon père, en cela qu'il dit que la saignée est dangereuse par le peu de prudence des Médecins, & qu'étant ordonnée mal à propos ou faite par une main peu habile, non seulement elle ne guérit pas le mal pour lequel on la fait, mais qu'encore elle l'augmente ou en occasionne de nouveaux, &c.

Ces raisons de l'anonyme seroient seules capables de donner de l'horreur pour la saignée qu'il soutient jusques au point de dire, que quoiqu'il y ait du danger dans cette opération, il pourroit en dire autant de tous les autres remédes & de l'eau même toute pure. Peut-on parler de même sans avoir perdu le sens commun! N'importe, il cite, pour étayer son opinion, l'autorité du grand Boerrhaave: mais en supposant que tout ce que ce grand Auteur avance de la saignée soit bien vrai, on ne conclura pas moins que cette opération étant dangereuse, selon l'anonyme, par le peu de prudence des Médecins & le peu d'habileté des Chirurgiens, il s'ensuit qu'elle ne devroit être ordonnée que par des Médecins prudens, & faite par une main habile, & qu'il faut s'en abstenir dans les lieux où l'on ne trouve pas pareils secours.

Ne s'ensuit-il pas de tout ce que je viens de dire, que l'anonyme, qui croit avoir entièrement renversé & détruit la doctrine de mon père, & qui assure que je devrois en convenir, m'a fourni la matière suffisante pour le convaincre du contraire! Il sera bien de mauvaise foi s'il n'en convient pas.

» L'anonyme finit la dix-huitième page de sa
» lettre en disant: passons plus avant, Mr.
» Ailhaud enseigne que n'y ayant qu'une cause
» de toutes les maladies (comme il l'a dit plus
» haut) il ne doit aussi y avoir qu'un seul remé-

» de, & qu'il faut opposer à ces maladies le
» remède par lequel on espère en ôter la cause
» & avec la cause tous les maux. Ha ! Comment
» un véritable Praticien & un habile Physicien
» pourroit répondre avec raison à une proposi-
» tion si hardie ? Hé ! Ne reconnoît-il pas avec
» tous les Médecins ce précepte général qu'en-
» seigne, non une ridicule & incertaine obser-
» vation, mais la véritable expérience, qu'il
» convient de donner des remèdes différens,
» non seulement à diverses maladies, mais en-
» core aux divers degrés des mêmes maladies,
» aux diverses dispositions des malades, aux di-
» vers tempéramens, aux divers âges, aux di-
» verses situations, & que sai-je ? Hé ! Quel est
» le Médecin qui traite également, par exem-
» ple, une fiévre intermittante & une fiévre
» continue, la fiévre d'un enfant à la mamelle
» & d'un petit garçon, la fiévre d'un jeune hom-
» me & d'un vieillard, la fiévre enfin d'un hom-
» me sanguin & robuste & d'un homme foible &
» cacochyme ?

» Ces quelques lignes ne sont-elles pas capa-
» bles de renverser de fond en comble la doctri-
» ne d'un seul remède pour toute sorte de
» maux ? Et ne pourront-elles pas persuader que
» les constitutions des hommes sont trop diver-
» ses, pour qu'il puisse n'y avoir qu'un seul re-
» méde général.

» Mais voyons un peu quel est ce reméde ? Ce
» reméde, c'est ma Poudre, dit le Sr. Ailhaud,
» reméde le plus efficace, le plus prompt, le
» plus doux dont on puisse se servir, non seu-
» lement pour guérir toutes sortes de maux,
» mais encore pour les prévenir. Quel malheur
» pour Mr. Ailhaud, de n'avoir jamais connu le
» passage d'Hypocrate que *citò tutò & jucundè* est
» ce que le Médecin doit employer pour guérir
» les malades. Pauvre Hypocrate ! Si Mr.
» Ailhaud eut su cela ; un Médecin aussi éclai-
» ré que cet ancien auroit servi d'autorité pour
» confirmer les impostures d'une infame charla-
» tanerie. «

L'anonyme est surpris qu'après avoir prouvé

que les maladies, quoique différentes par leurs effets & leur dénominations, procédent toutes d'une seule cause, je soutienne qu'un seul reméde détruit la cause générale des maladies. Qui ne sait, que quand la cause est la même on doit appliquer le même reméde, s'il est reconnu le plus efficace? Mais l'anonyme, homme très savant, croit renverser de fond en comble ce systême en disant que la véritable expérience enseigne qu'il faut donner des remédes différens, non seulement aux diverses maladies, mais aux divers degrés des mêmes maladies, &c. Je lui passe de suivre les loix des anciens qui l'ont cru de même; mais puisqu'il s'appuie sur l'expérience, tandis que le raisonnement suffit seul, comme je l'ai dit, pour prouver le systême de mon père, il est juste que je lui prouve que l'expérience sur laquelle il s'appuie, n'est pas à beaucoup près aussi certaine que celle qui démontre le systême de mon père. Cette dernière, non interrompue pendant plus de soixante ans, ne permet pas de douter qu'un seul reméde a guéri toutes les maladies dont l'homme est affligé sans distinction d'âge, de sexe, de tempérament ni de climats.

Si on excepte certains remédes qu'on croit efficaces dans la Médecine pour certaines maladies, comme le quinquina, le mercure & autres; a-t-on fait une épreuve plus complette & plus certaine que celle du reméde universel? Quels sont les remédes ordinaires de la Médecine, qui ayent été constamment employés pour la même maladie dans tous les pays du monde, sans distinction d'âge, de sexe, de tempérament ni de climats?

D'ailleurs, quand pour faire plaisir à l'anonyme je conviendrois que la Médecine est enrichie par une expérience certaine des remédes qu'il faut appliquer, non seulement à chaque maladie, mais encore aux divers degrés des mêmes maladies, ne pourroit-on pas lui dire qu'il faudroit un Médecin aussi ancien que la Médecine pour ne pas prendre le change sur la multiplicité des symptômes qui caractérisent les dif-

férentes maladies & les divers degrés des maladies, & sur la multiplicité des remédes qui doivent être appliqués, non seulement aux différentes maladies, mais encore aux divers degrés de ces mêmes maladies ? Ne peut-on pas dire que cette expérience, qui compose la saine Médecine pratiquée jusques à ces jours, ne peut être exactement observée que par les anciens savans du siécle, n'étant pas douteux qu'on ne peut exercer avec sûreté la Médecine dans les règles, qu'autant qu'on joint une longue pratique à une grande théorie : les maladies & les symptômes qui les caractérisent sont si multipliés, ainsi que les remédes qu'on doit appliquer à chacun, que plusieurs savans Médecins ont avoué plus d'une fois s'être trompés. Que doit-il arriver des Médecins qui n'ont pas les mêmes lumières ? De quelles fautes ne sont pas capables ces jeunes Chirurgiens, qui sachant à peine saigner, sont obligés, dans les lieux où il n'y a point de Médecin, de donner au hasard certains remédes de la façon qu'ils l'ont vu faire par leur père ? Ne puis-je pas parler de même des personnes charitables qui composent certains remédes bons pour telles & telles maladies, & qui probablement doivent souvent prendre l'échange, à moins que Dieu dirigeant leurs actions n'opère en leur faveur des miracles journaliers.

Sur ce que je viens de dire, ne voit-on pas le tort de l'anonyme de vouloir préférer l'expérience que nous fournit la méthode ordinaire, à celle que nous fournit le reméde universel ? Qui ne voit que cette dernière est aussi certaine que la première est incertaine ! Ne comprend-on pas sans peine qu'à moins d'avoir, pour ainsi dire, la science infuse, on ne pourra que se tromper, si pour suivre la route ordinaire & l'expérience de l'anonyme, on donne des remédes différens, non seulement à diverses maladies, mais encore aux divers degrés des mêmes maladies, aux diverses dispositions des malades, aux divers tempéramens, aux divers âges, aux diverses situations, &c.

C'est par cette expérience que l'anonyme croit avoir renversé de fond en comble la doctrine d'un seul reméde pour toute sorte de maux, & il n'a pas voulu voir que cette doctrine est fondée sur une expérience de plus de 60. ans d'un seul reméde dont on a usé avec le plus grand succès dans tous les pays du monde, sans distinction d'âge, de sexe, de tempérament, de maladies ni de climat. D'ailleurs l'anonyme, qui veut prouver que les constitutions des hommes sont trop diverses pour qu'un seul reméde puisse suffire à toutes, n'auroit-il pas dû voir, que si les hommes dont les constitutions sont différentes peuvent être tous nourris par le pain & autres alimens qui forment le chile, il n'est pas impossible qu'un même reméde puisse convenir à tous pour évacuer les mauvais levains qui occasionnent les maladies ? &c.

Tout ce que j'ai dit ci-dessus ne prouve-t-il pas que le Reméde universel est le plus doux, le plus sûr & le plus efficace ?

Sans discuter les raisons par lesquelles mon père prouve ce qu'il avance, l'anonyme se borne à dire qu'il est malheureux pour Mr. Ailhaud de n'avoir pas connu le passage d'Hypocrate, dans lequel ce grand homme enseigne que *citò*, *tutò & jucundè*, &c.

L'anonyme qui se plaît à faire le bel esprit en citant Hypocrate & les grands maîtres de l'Art, ne veut pas comprendre que mon père, n'ayant avancé dans la plus exacte vérité que ce que l'expérience lui a démontré, n'a pas eu besoin d'autorité pour le persuader.

» Je ne m'efforce pas de vous mettre sous les » yeux (dit l'anonyme) les raisons avec lesquel» les il prétend prouver les trois propriétés qu'il » donne à sa Poudre ; je vous dirai seulement » qu'elles ne sont en rien différentes des autres » avantages qu'il a assuré pour prouver sa théo» rie. D'ailleurs, ce q'uil dit saute trop aux » yeux, & il lui seroit trop difficile de prouver » ce qu'on ne peut faire autrement de nier.

» Je conviens que son reméde est efficace pour » quelque maladie ; mais que la sûreté soit jointe

» à l'efficacité, c'est de quoi je ne saurois con-
» venir, & c'est ce que l'expérience m'a appris ;
» mais combien plus grand sans comparaison est
» le nombre de ces maladies à guérir, sur les-
» quelles ladite Poudre n'a aucune efficacité ! el-
» les sont en grand nombre, & ceux-là le sa-
» vent bien, qui croyant guérir après avoir pris
» de la Poudre, ou sont tombés de mal en pis,
» ou ont gagné des maladies qu'ils ne connois-
» soient pas auparavant.

» Le bon effet d'un médicament ne provient
» pas toujours de la nature du reméde, mais de
» la disposition où le malade se trouvoit aupara-
» vant ; & lorsque la Poudre n'est pas donnée
» dans ces circonstances, voyons un peu quel
» affreux symptôme elle cause, ou au moins com-
» bien de fois on en réitère l'usage sans aucun
» soulagement du pauvre malade, & sans au-
» cun de ces biens qu'on en attendoit.

» Il me faut pour cela (dit-il dans la vingtiè-
» me page de sa lettre) considérer cette douce
» & bénigne opération que le Sr. Ailhaud attri-
» bue à sa Poudre ; & combien d'observations ne
» viennent-elles pas en foule se présenter à mon
» esprit, qui me mettent sous les yeux la violen-
» ce, l'impétuosité, la force & les funestes
» symptômes qui se manifestent dans le temps
» que sa Poudre opère ? d'un côté ces observa-
» tions sont trop nombreuses pour pouvoir vous
» les détailler, de l'autre il est impossible que
» vous n'ayez eu de fréquentes occasions de
» vous en assûrer par vous-même.

» Cela regarde, comme vous voyez, l'effica-
» cité, la vîtesse & la bénignité avec lesquelles
» la Poudre guérit les maladies existantes ; &
» que dois-je dire de la Poudre prônée pour un
» reméde universel pour guérir toute incommo-
» dité, grande ou petite, qui peut survenir :
» tout ce que j'ai dit jusques à présent ne lui
» ravit-il pas cette prétendue vertu ? cela me
» paroît, non seulement prouvé, mais encore
» démontré. «

L'anonyme convient, à travers tout ce qu'il a
dit contre le reméde universel, qu'il est efficace

pour quelques maladies ; mais il nie par l'expérience que la sûreté soit jointe à l'efficacité.

Indépendamment que j'ai prouvé par le raisonnement, que la cause des maladies étant la même, il n'est pas étonnant qu'un reméde puisse détruire cette cause générale des maladies, ne lui dirai-je pas d'une façon évidente qu'une expérience non interrompue de plus de 60. ans démontre, contre sa prétendue expérience de quatre jours, que le reméde universel a guéri dans tous les païs du monde, sans jamais nuire, ceux qui en ont usé dans tous les cas possibles, même de plusieurs maladies, pendant le cours desquelles ils avoient employé inutilement les secours ordinaires.

L'anonyme démontre sa mauvaise foi, quand il veut faire entendre qu'il a une expérience contraire qui prouve les mauvais effets de ce reméde : ne lui dirai-je pas ce que j'ai dit en répondant aux faussetés avancées par le Sr. Tissot ? comment se peut-il qu'un reméde, qui depuis plus de 60. ans opère des effets merveilleux dans tous les païs du monde, n'en ait opéré de mauvais & de funestes qu'entre les mains de l'anonyme ? qui ne voit la fausseté qu'il avance d'après le Sr. Tissot !

» Quel est ce reméde de précaution quelque » innocent qu'il soit (dit l'anonyme) qui doive » se laisser entre les mains de tout le monde, » & duquel un chacun peut se servir selon son » caprice ? Les remédes de précaution ne doi» vent jamais se prendre, sans l'avis d'un ha» bile Médecin, qui prévoyant le besoin sa» che encore la manière de donner du secours » s'il est nécessaire ; autrement en se médéci» nant ainsi sous l'idée de se prémunir contre » des maux imaginaires, on risque fort d'en » gagner de réels, qui donnent souvent plus » d'affaires & d'embarras au Médecin, que » quelqu'autre que ce soit quoique plus difficile » à guérir : & si on avoit quelque raisonnable » appréhension d'un mal à venir, n'a t'on pas » un reméde plus salutaire dans un exercice » modéré, & dans un louable régime, que dans

quelque

» quelque médecine qui exige toujours quelque
» préparation pour produire un bon effet ?

» Hypocrate avoit déjà dit cela dans les aphoriſmes 36. & 37. de la ſeconde ſection. Qui » prend des remédes en ſanté, dit-il, ſe rend » par-là malade. Le célébre Hoffman le confirme avec cette franchiſe que les autres Médecins pardonnent volontiers à un homme d'une » ſi grande réputation. Voulez-vous vous bien » porter, dit-il, fuyez les Médecins & les médecines ? Et avec quelles ſavantes réflexions » Mr. Jacquin ne fait-il pas voir, dans ſon Livre que je vous ai déjà cité, la pitoyable erreur de ceux qui prennent des remédes par » pure précaution. «

Je ne ſaurois blâmer l'anonyme ſur ce qu'il dit des remédes de précaution ; mais auroit-il dû trouver mal que mon père eut dit que le reméde univerſel étoit propre à prévenir les maux & leurs plus grands progrès ! Qu'il ſache que mon père l'a pu dire avec d'autant plus de certitude, que l'expérience journalière le démontre. Hoffman a très bien parlé à l'égard des perſonnes qui craignant d'avoir toutes ſortes de maladies, voudroient toujours prévenir par des remédes les maladies qu'elles n'ont pas : il leur a dit fort à propos, voulez-vous vous bien porter, fuyez les Médecins & les médecines ; mais quand la peur chez ces perſonnes eſt au point de les frapper, de façon que les eſprits arrêtés dans la tête, ne circulent plus avec la même régularité dans les parties où ils ſont néceſſaires pour donner le jeu ou reſſort convenable aux fibres qui les compoſent, n'eſt-il pas vrai que de ce défaut d'élaſticité dans les fibres naiſſent pluſieurs maladies qu'il ſeroit trop long de déduire ? N'eſt-il pas vrai encore qu'une peur notable, un chagrin, & tant d'autres accidens nous mettent ſouvent dans le cas de tomber dangereuſement malades, ſi l'on n'évacue promptement les humeurs arrêtées par ces ſortes d'accidens, qui formant obſtacle à la circulation du ſang & des eſprits, s'oppoſent aux filtrations des humeurs ? De-là vient que ces humeurs non filtrées & arrê-

tées dans le sang, le troublent ainsi que les esprits dans leur naturelle circulation, d'où naissent la fiévre, les dépôts, les obstructions, & toutes les maladies qui en dépendent; c'est dans ce cas que mon père a prétendu que le Reméde universel prévient mieux que tout autre les maux en évacuant les mauvais levains capables de les produire, au lieu que la saignée, qui a été de tout temps reconnue le grand reméde de précaution contre les peurs, ne pouvant que diminuer, comme je l'ai dit ci-dessus, le volume du sang nécessaire à la vie, donne plus de large & un plus grand empire aux mauvais levains qui occasionnent les dépôts & autres accidens qui en dépendent.

» Je vous laisse à présent conclure (dit l'ano-
» nyme) si après une théorie fondée sur une
» doctrine aussi saine & aussi raisonnable, &
» sur une vérité si palpable, on peut croire Mr.
» Ailhaud, quand il avertit qu'il n'y a aucune
» poudre minérale dans sa médecine universel-
» le, mais qu'elle n'est entiérement composée
» que des végétaux que nous avons tous les
» jours sous la main, & si l'on peut se laisser
» persuader par ce magnifique éloge qu'il fait de
» sa Poudre, & avec laquelle il excite tout le
» monde à la prendre, &c. «

Mon père auroit pu se passer de dire que dans la Poudre dont il est l'Auteur il n'y entre aucune poudre minérale; s'il l'a fait, ce n'a été que pour rassurer ceux à qui les jaloux des effets merveilleux que ce reméde opère dans les vérolés & dans les scorbutiques, faisoient accroire que pareils effets ne pouvoient être produits que par le mercure; car outre que je puis assurer que mon père n'a rien avancé que de vrai, n'ai-je pas dû dire ci-devant pour plaire à l'anonyme, que quand par supposition le reméde universel seroit composé de ce que l'on croit être le plus mauvais, il ne seroit pas moins vrai, que l'assemblage de ces choses mauvaises formeroit un tout bon, & d'autant meilleur qu'il suffit pour la guérison de toutes les maladies dans tous les pays du monde. L'anonyme a sans doute oublié

qu'il a prouvé dans la septième page de sa lettre par ses observations, & autres, qu'il n'entre aucune substance minérale & animale dans la Poudre.

Le commencement de la vingt-unième page de la lettre de l'anonyme caractérise trop sa jalousie & sa mauvaise foi, pour qu'on puisse y prendre le change ; c'est un tissu d'invectives si grossières, que le public me sauroit mauvais gré de les répéter ici : je passe à ce qu'il dit dans la même page des mauvais effets que le Reméde universel opère.

» Me voici, dit-il, à la dernière de ces trois » raisons par lesquelles je soutiens que la Poudre de Mr. Ailhaud ne doit pas être reçue dans » la Médecine. Les observations & les expériences, faites à son sujet sur les malades, nous » enseignent que par l'usage de la poudre on est » atteint de maux infinis & tous très dangereux ; » la plus grande partie de ceux qui en ont été » attaqués sont morts bien misérablement : & » que ne dénote pas encore cette belle propriété qu'a cette poudre, d'exciter des déjections » de sang, tant par la voie des vomissemens » que par la voie des excrémens ? Que ne pourrois-je pas dire des inflammations du ventricule, des intestins & des poumons que la poudre occasionne sur la plûpart des malades ? » Et pour passer plusieurs autres choses sous silence, la dissection des cadavres de ces pauvres malheureux, auxquels la poudre a couté » la vie, ne prouve-t-elle pas clairement ce que » je dis ! Je pourrois écrire un gros volume en » vous faisant seulement l'histoire des maux » occasionnés par le Reméde de Mr. Ailhaud, » je ne pourrois que l'augmenter, en y joignant les ouvertures des cadavres faites par » mes amis, ou par moi.

» C'est-là ce que m'apprend l'expérience de la » Médecine ; & les protestations de ceux qui se » vantent d'avoir reçu quelque avantage de la » Poudre, ne sauroient m'en ébranler d'un » point. J'en ai vu autrefois qui se vantoient » ainsi, mais je me suis efforcé de les éclairer

» par la force des raisonnemens ; & j'ai eu le » bonheur, par l'autorité de Médecin, de parvenir à leur défendre l'usage de la poudre, » quelque modéré qu'il puisse être. Il en est » qui n'ont pas voulu suivre mes sincères & salutaires avis, mais qu'ont-ils gagné ? Des jeunes gens pleins de santé, ou sont morts à la » fleur de leur âge, ou ils ont gagné de ces maladies que la Médecine ne peut guérir, & » qu'on ne peut attribuer qu'à la Médecine du » Sr. Ailhaud : ceci ne vous paroîtra pas nouveau, car il y a apparence que vous l'avez » pensé avant moi. »

Qui ne voit les faussetés que l'anonyme avance ! J'en suis moins surpris, cependant, que de la témérité avec laquelle il veut prouver par sa prétendue expérience, contre l'expérience reconnue & approuvée de tout l'univers. Comment se peut-il en effet que le Reméde universel, n'ayant cessé depuis plus de 60. ans d'opérer des effets merveilleux dans tous les pays du monde, en ait produit de contraires sur les seuls malades qu'il soigne, ou sur ceux dont il prétend avoir fait l'ouverture après leur mort ! Comment pourra-t-il prouver que le reméde universel produit des déjections de sang par la voie des excrémens & par la voie du vomissement, tandis qu'il guérit ceux qui sont atteints de semblables maladies ! Et s'il arrive, quoique très rarement, que les mauvais levains auxquels le reméde donne la fuite, produisent par leur malignité pareils effets, n'a-t-on pas la satisfaction de les voir cesser, comme je l'ai dit, en réitérant le reméde qui auroit paru les produire.

Ne voit-on pas une animosité outrée dans ce que l'anonyme avance des protestations de ceux qui se sont vantés à lui d'avoir reçu des bons effets de la poudre, qui ne l'ont pas ébranlé d'un point, & qu'il s'est efforcé de les éclairer par la force des raisonnemens, & qu'enfin par l'autorité de Médecin il leur a défendu l'usage de la poudre, &c. Peut-on en vérité parler avec si peu de décence ? La grande science de l'anonyme a-t-elle pu être assoupie jusques au point de lui

cacher que pour trop prouver il ne prouve rien ! En effet, il convient qu'il n'a pas été ébranlé d'un point par les protestations de ceux qu'il a vu & qui se vantoient autrefois des avantages qu'ils avoient reçu de la poudre ; & en cela il est instruit par voie sûre de ses bons effets qu'il ne craint pas de nier plus bas de la façon la plus grossière & la plus indécente.

Voici comme il s'exprime dans les pages 22. & 23. de sa lettre ; je ne dirai rien des trois pages restantes, dont deux forment un tissu de sottises trop grossières pour les répéter : la dernière donne des nouvelles littéraires qui n'ont nul rapport au sujet présent.

» Le Sr. Ailhaud, dit-il, ne me fait pas croi-
» re autrement par son livre ; je suis seulement
» extrémement étonné qu'il ait été si hardi de
» publier lui-même des choses capables de le dé-
» crier entièrement, quand elles ne seroient
» pas jointes à tant d'autres que je vous ai mar-
» qué ailleurs. Les histoires médicales, que Mr.
» Ailhaud joint à son Traité de l'origine des
» maladies, sautent tellement aux yeux qu'on
» les reconnoît tout de suite fausses, &c.

» Les fiévres de quelque nature qu'elles soient,
» les crises confirmées, le scorbut, les maux
» d'inflammation, les maux vénériens, & les
» maux aigus ou des coliques, les suites de l'a-
» vortement, la perte de la vue, la surdité, &
» tous les autres maux imaginables, sont guéris
» par la poudre, selon qu'il est écrit dans ce
» livre : j'ai eu la patience de lire toutes les
» souscriptions qui se trouvent à la fin de cha-
» que histoire, le croiriez-vous ! Les attesta-
» tions, les moins incertaines qu'on voit d'a-
» bord, sont celles de deux ou trois Chirurgiens
» de Village qui découvrent, par les lieux qu'ils
» habitent & où ils exercent leur profession,
» que ce sont des parfaits ignorans, & qui at-
» testent par-là que nous ne devons avoir aucune
» foi à ce qu'ils disent. Hors les attestations des
» Chirurgiens, les autres ne sont que des per-
» sonnes de peu ou point d'autorité ; & leur
» grand nombre fait soupçonner qu'il y en a

» plusieurs qui ont payé la poudre par une at-
» testation d'avoir été soulagé par son moyen,
» avant même que de s'en être servi, &c.

» Je ne m'étonne point du tout de ne trouver
» aucune attestation de Médecin ; cela auroit
» trop terni leur réputation, & leur auroit trop
» fait perdre de crédit, &c. «

L'anonyme peut-il parler de même sans faire entendre à tout le monde que son dessein est d'entasser mensonge sur mensonge pour tâcher d'obscurcir la vérité ? sa logique, l'anatomie, la pathologie, & tous les livres savans qu'il cite, & dont il fait parade, n'auroient-ils pas dû lui apprendre que nul imposteur n'osa nier une vérité reconnue de tout le monde ? Lui seul nie le contenu des lettres rendues publiques, & afin qu'on le croie, il atteste que les lettres des Chirurgiens sont les moins incertaines, &c.

N'a-t-il pas dû voir que les lettres sont souscrites par des Princes, par des Ministres, par des Officiers militaires, par des Curés, & par des personnes de tout état, de tout sexe & de tout tempérament, habitants divers pays du monde, même de plusieurs Médecins, Chirurgiens & Apoticaires ? Qui ne voit que des mensonges si grossiers seront reçus avec mépris de ceux même qui portent envie à la réputation de mon père ? Ne verront-ils pas avec indignation la mauvaise foi de l'anonyme, qui n'a rempli sa lettre des faussetés & des insultes les plus grossières, que parce qu'il ne savoit comment obscurcir la gloire que mon père s'est acquise dans tous les pays du monde ? Sa logique assoupie, dans le moment qu'il a fait sa lettre, l'a empêché de comprendre qu'en voulant détruire le reméde universel par sa témérité à nier les lettres qui en font l'éloge & qui donnent le détail des guérisons qu'il assure fausses, il prouve par-là que toutes les guérisons existant, le reméde qui les a produites est tel que je l'annonce.

L'anonyme a-t-il pu ne pas voir qu'il n'y a personne de bon sens qui ose douter de la vérité des lettres qui ont été traduites & imprimées en diverses langues, & répandues dans tous les

pays où les guérisons ont été opérées ? On doutera d'autant moins de l'existence de toutes ces guérisons merveilleuses, qu'un million de bouches les proclament, & démontrent la mauvaise foi de l'anonyme qui ose les nier.

Mais l'anatomie, la pathologie & la logique de l'anonyme ne disent point qu'un seul reméde doit guérir toutes les maladies dont l'homme est affligé ; donc le Sr. Ailhaud & tous ceux qui l'avancent sont des imposteurs ! Voilà, selon lui, un argument bien en forme, & digne de sa science profonde.

En voici un qui est digne, si on l'en croit, de l'ignorance de mon père & de la mienne. Un million de bouches de tout état, de tout sexe, de tout tempérament, habitants divers pays du monde, attestent par pure reconnoissance devoir la vie à la Poudre purgative dont mon père est l'auteur, & qu'elle les a guéris des diverses maladies dont elles étoient atteintes. Sur ces témoignages non équivoques que j'ai rendu publics, je tire cette conséquence démontrée par une expérience de plus de 60. ans ; donc les différentes maladies dont l'homme est travaillé, ayant été guéries par un seul reméde, il faut de nécessité que la cause qui les produit soit la même, & qu'elle procéde des humeurs non filtrées & arrêtées que le reméde a évacuées, & des obstructions & mauvais levains qu'il a détruits. Mon ignorance, guidée par l'empressement que j'ai d'être utile à mes semblables, m'a fait qualifier du nom d'universel ce reméde, qui, sans jamais nuire, détruit journellement la cause générale des maladies. Pouvois-je en honneur & en conscience taire & ne pas mettre dans tout son jour, ce que l'expérience la plus certaine démontre ?

Ne puis-je pas assurer, malgré mon ignorance, que le Reméde universel est véritablement un composé qui a la vertu de détruire la cause générale des maladies ? Il n'y a personne, sans excepter l'anonyme, qui n'en soit instruit.

Faut-il être bien savant pour conclure, ainsi que je l'ai fait dans la Médecine universelle,

qu'une expérience non interrompue de plus de 60. ans, ayant démontré que le Reméde universel a détruit la cause générale des maladies sans jamais nuire, on doit en user dans tous les cas, jusques à ce qu'on ait été assez heureux d'en découvrir d'aussi efficace ?

Faut-il être bien savant pour connoître que c'est à l'expérience que la Médecine doit toutes ses lumières ?

Qui ne sait que les anciens livres de Médecine, comme les nouveaux, ne sont qu'un composé de ce que l'expérience a démontré ? Ne doit-on pas à l'expérience des plus habiles Médecins les lumières dont la Médecine est enrichie ?

N'a-t-on pas cru, & ne croit on pas journellement cette expérience que les Journaux & les Gazettes de Médecine rapportent ? Cette expérience, dis-je, attestée par une seule personne, & réitérée deux ou trois fois sur le même genre de maladie.

Pourquoi donc, pour adopter la mauvaise foi de l'anonyme, les Médecins, les Chirurgiens, les Apoticaires, & tout homme qui aura le sens commun, ne croiront-ils pas à l'expérience non interrompue depuis plus de 60. ans ?

Pourquoi ne croira-t-on pas cette expérience qui a été faite, & est journellement confirmée dans tous les pays du monde par des Médecins, par des Chirurgiens, par des Apoticaires, & autres personnes de tout état, de tout sexe, de tout tempérament, habitants divers climats, & atteints de différentes maladies ?

Pourquoi ne croira-t-on pas toutes ces personnes qui attestent par pure reconnoissance devoir leur vie & leur santé à Dieu, à ce reméde, & à celui qui a été assez heureux d'en faire la découverte ? Y a-t-il rien de plus certain & de plus démontré sur la terre que l'efficacité du reméde universel ! Fut-il jamais une découverte si généralement utile à l'homme ! Si les loix nous ordonnent de croire ce que deux témoins de bonne foi attestent, n'est-on pas tenu de croire, & ne faut-il pas avoir perdu le sens commun ou être de mauvaise foi, pour ne pas croire les ef-

fets merveilleux qu'un million de témoins attestent avoir vû & avoir ressenti du reméde universel ?

L'anonyme nie avec une audace sans égale l'existence des guérisons qu'il trouve miraculeuses, & qui conséquemment, dit-il, n'ont pû être l'effet d'un reméde, &c.

Il ne voit pas qu'il a fait dans ce moment le plus grand éloge du reméde universel, & qu'il sera vrai de dire qu'il est véritablement universel, jusques à ce que l'anonyme & ceux qui penseront comme lui, ayent pris la peine de constater la fausseté des lettres rendues publiques. *Hoc opus hic labor est.*

LETTRE

De Mr. de Chevy, ancien élève de feu Mr. Petit, célébre Chirurgien de Paris, ancien Chirurgien commensal de feu S. A. S. Mgr. le Duc d'Orleans, Médecin & Chirurgien pensionnaire des Etats de Bretagne, à Mr. Roux, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, sur la fausseté de l'observation du Sr. Roussin, Médecin de Rennes, publiee dans le Journal de Médecine du mois de Décembre 1763. contre la Poudre d'Ailhaud.

MONSIEUR,

L'Amour de la vérité & le bien de l'humanité m'obligent à vous faire part de deux copies de deux attestations juridiques entièrement opposées à la Lettre que Mr. Roussin

Docteur en Médecine & aggrégé au Collége des Médecins de Rennes, vous pria d'insérer dans le Journal du mois dernier dont vous êtes l'Auteur.

» RIen ne m'a plus surpris que de voir mon » nom dans le Journal de Médecine sans » nulle participation de ma part : je ne puis me » dispenser d'attester que la Poudre de Mr. » Ailhaud n'a pas fait sur moi les effets qu'on » annonce. Depuis plusieurs années j'avois à la » lévre supérieure une éruption dartreuse, on » me conseilla l'usage d'une pommade qui ren- » voya l'humeur. Je ne fus pas long-temps sans » en ressentir de grandes incommodités : il me » vint un dégoût général, un mal-aise considéra- » ble, des palpitations de cœur, des envies » de vomir qui m'annonçoient une maladie sé- » rieuse : en cet état, un de mes amis me con- » seilla l'usage de la poudre de Mr. Ailhaud, » je n'en pris qu'une seule dose qui me purgea » sans aucune douleur : néanmoins la maladie » qui avoit déjà fait des grands progrès conti- » nua & dégénera en fluxion de poitrine, ma- » ladie que j'avois essuyé deux autres fois dans » les années précédentes ; je ne me trouvai » mieux que lorsque l'humeur reparut & reprit » son siége ordinaire. J'ai depuis conseillé l'u- » sage de la poudre à plusieurs, qui n'en ont » éprouvé que de très bons effets, ce que je cer- » tifie véritable. *A Rennes*, *ce* 10. *Janvier* 1764.

Signé, *L. M. Texier*, Curé de St. Georges.

» JE soussigné, Recteur de la Paroisse de St. » Aubin de Rennes en Bretagne, certifie à » qui il appartiendra, que tous ceux qui ont fait » usage des Poudres de Mr. Ailhaud à ma con- » noissance en ont éprouvé les plus heureux ef- » fets, & que plusieurs maladies opiniâtres & » désespérées ont cédé à l'efficacité de ce remé- » de, & que je suis en état de nommer les per- » sonnes pour en donner une preuve convain- » cante. En foi de quoi j'ai délivré le présent

» pour servir en tant que besoin sera. *A Rennes*, » *le 10. Janvier 1764.*

Signé, *A. J. Mongodin*, Recteur de la Paroisse de St. Aubin de Rennes.

» *Nous René-Joseph Pierre Jehannin, Sr. de* » *Laville, Conseiller du Roi & son juge-* » *Magistrat en la Sénéchaussée & Siége Présidial de* » *Rennes, certifions à qui il appartiendra que la* » *signature ci-dessus apposée est la véritable signa-* » *ture du Sr. Mongodin, Recteur de la Paroisse* » *de St. Aubin de cette Ville, comme aussi que la* » *signature de l'autre part apposée, est la véritable* » *signature du Sr. Texier, Curé de la Paroisse de* » *St. Georges de cette Ville, & que foi doit être* » *ajoutée à l'une & l'autre signature, en foi de* » *quoi nous avons signé le présent & y fait appo-* » *ser le cachet de nos armes.* A Rennes, ce 10. » Janvier 1764. après midi.

Signé, *De Laville Jehannin*, gratis.

J'ajouterai, Monsieur, que Mr. Texier, Curé de la Paroisse de St. Pierre & St. George, m'a attesté n'avoir jamais ressenti aucune attaque de goutte, & que s'étant livré aux soins de la Faculté dans une fluxion de poitrine, maladie qui lui est familière & qu'il n'attribue qu'aux pénibles exercices auxquels son ministère en qualité de Curé l'oblige, que ces Messieurs (dis-je) voulurent lui persuader que le mal des pieds, pour y avoir été saigné, étoit la goutte que le Remède violent & corrosif, &c. (les Poudres) lui avoient occasionné, *nota* qu'il y a de cela 3. à 4. ans: il en a perdu l'époque parce que jamais, dit-il, je ne me fusse attendu que l'on m'eut par la suite forcé à m'en ressouvenir. Certains ménagemens, eu égard à la place qu'il occupe & au désintéressement de son Médecin, l'ont empêché de renfermer dans son certificat tout ce que je cite, m'en laissant le soin.

D'après tout ceci, Monsieur, vit-on jamais calomnie plus atroce prononcée contre un hom-

me respectable à tant de titres, & dont la postérité la plus reculée n'oubliera l'heureuse découverte d'un Reméde aussi spécifique dont il est l'Auteur. Si je ne craignois pas de vous ennuyer, je vous citerois d'entre toutes les cures que j'ai faites, aidé du Reméde universel, des guérisons qui tiennent du miracle. Dans quelque temps elles seront imprimées, & comme je fais profession de n'avancer que le vrai, je ne crains point d'être démenti, sur-tout dénommant les personnes, leurs qualités, les rues & les quartiers qu'elles habitent. J'en écris autant à Mr. le Baron de Castelet auquel j'envoie les deux attestations en forme, que j'ai citées ci-dessus. Ce n'est pas trop vous demander, Monsieur, que de vous prier de les insérer dans le Journal de ce mois ; le bien de l'humanité semble l'exiger : vous ne pouvez en même temps plus obliger celui qui s'y est totalement dévoué, & qui, &c.

Signé, *de Chevy*, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne.

A Rennes, *le* 10. *Janvier* 1764.



LETTRE

De Mr. de Peronne, ancien Capitaine des Bonnaventures à la Rochelle en Aunis, à Mr. Roux Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, sur les faussetés avancées dans son Journal du mois de Décembre 1763. par le Sr. Dupuy de la Porcherie Médecin de la Rochelle contre la Poudre d'Ailhaud.

MONSIEUR,

SI j'avois moins d'expérience des prodiges que produit journellement sur toutes espèces de maladies, la Poudre purgative de Mr. Ailhaud Médecin d'Aix en Provence, j'aurois vu avec moins de douleur dans votre Journal de Médecine du mois de Décembre dernier pag 502. que Mr. Dupuy Médecin de cette Ville, dans la lettre qu'il vous a écrit pour vous accompagner un procès-verbal d'ouverture de la femme du nommé Robert traîneur de cette Ville, attribue la mort de cette femme à une prise de Poudre d'Ailhaud, & conclut, après l'examen fait du cadavre, que cette femme est morte avec tous les symptômes d'une femme empoisonnée. D'après la lecture je désirois m'éclaircir du fait, moins par rapport à moi, qui ai l'expérience de l'efficacité de ladite Poudre, que pour tranquilliser l'esprit des amis que j'ai engagé à en faire usage. Pour y parvenir, je me transportai chez Mr. Verdier distributeur de la Poudre purgative. Avez-vous, lui dis-je, connoissance que la mort de la femme du nommé Robert ait été occasionnée par une prise de Poudre d'Ailhaud? Non, me dit-il, Mr. Dupuy l'un de nos Médecins le prétend: cependant voyons ensemble le nommé Robert, & assurons-nous de la vérité. Quel fut notre étonnement, Monsieur, de reconnoître dans les réponses de cet homme, que le Procès-verbal du Sr. Dupuy

n'étoit dicté que par la jalousie. La reconnoissance que je dois à Mr. Ailhaud, mon amour pour la vérité, & plus encore le bien de l'humanité, m'ont engagé de demander audit Robert une déclaration de ce qui avoit occasionné la mort de sa femme : en conséquence il se présenta chez le Sr. Nouveau Notaire, qui en a dressé l'acte que je prens la liberté de vous adresser, & de vous supplier avec la plus vive instance de le faire insérer dans votre Journal de Médecine. Le public & moi particulièrement vous en aurons une entière reconnoissance.

Je suis bien aise que cette occasion me mette à même de donner à Mr. Ailhaud des preuves publiques de toute la reconnoissance que je lui dois, & d'attester à tout le public avec la plus grande sincérité, que la Poudre purgative, dont Mr. Ailhaud a si heureusement fait la découverte, a produit non seulement sur moi, mais encore chez nombre de mes amis, les effets les plus prodigieux.

Il y a environ six ans que je fus dangereusement malade, abandonné des Messieurs de la Faculté de cette Ville : ce fut alors que je me décidai à faire usage de ladite Poudre, qui après trois cent prises ou environ me rétablit dans ma première santé. J'ai eu depuis ce temps diverses autres maladies, comme fluxion de poitrine & fausse pleurésie, toutes guéries par le seul secours de ladite Poudre. Je lui adresse comme à vous, Monsieur, une copie de l'acte dicté par le nommé Robert, & je le prie de le faire insérer dans sa première édition. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Peronne*, ancien Capitaine des Bonnaventures.

A la Rochelle, *le* 29. *Fevrier* 1764.

Déclaration du nommé Robert.

PArdevant Nous Jean Nouveau, Conseiller du Roi, Notaire, Garde-scel en la Ville

& Gouvernement de la Rochelle soussigné, & en présence des témoins ci-après nommés, a comparu en personne Jean Robert traîneur, demeurant en cette Ville rue de l'Hôpital général de St. Louis, & faisant l'un des coins de celle des jardins, Paroisse Notre-Dame, lequel a volontairement dit & déclaré, ainsi que la vérité est audit Notaire & témoins : que feue Louise Lené sa femme ayant eu querelle au mois de Juin dernier un jour de Mardi d'après la Fête de St. Jean-Baptiste, avec une femme de cette Ville, à la grande rue où se tient d'ordinaire le marché Paroisse St. Sauveur de ladite Ville, elle avoit reçu un coup d'artichaux que lui donna cette femme, dont elle se mit si fort en colère qu'elle se blessa, ce qui fut manifesté au bout de neuf jours par un germe, étant pour lors enceinte de quatre à cinq mois ; que deux ou trois jours après cette fausse couche, ladite Lené sa femme avoit imprudemment, & sans attendre son rétablissement, lavé du linge en un basiot qui étoit dans la cour de leur maison qui lui a occasionné une inflammation dans le bas ventre avec un dépôt dont la fiévre s'est ensuivie, & qui lui a continué jusqu'à sa mort arrivée au commencement du mois d'Août dernier environ les dix à onze heures du matin ; qu'il estime que cette mort inopinée ne peut provenir que de cette fausse couche, de l'inflammation & du dépôt qui l'a suivie, & non pas d'une prise de Poudre d'Ailhaud que ledit Robert son mari lui avoit donné à prendre dans la nuit qui a précédé son décès, & qu'elle lui demanda avec instance, puisque premier d'avoir pris cette prise de poudre, elle souffroit des douleurs si excessives & si violentes, qu'il la croyoit morte à chaque instant, & de laquelle poudre elle avoit fait au besoin plusieurs fois usage, s'en étant toujours bien trouvée, & en faisoit même prendre quelquefois à lui, dit Robert son mari, qui déclare aussi en outre, comme la vérité est, que pendant toute la maladie de ladite feue Lené sa femme, elle n'a point été saignée du

tout, & qu'elle n'étoit âgée que d'environ vingt-huit ans.

Ayant ledit Jean Robert certifié & atteſté être la préſente déclaration ſincère & véritable, & prêt de l'affirmer en juſtice lorſqu'il en ſera requis, & ſi beſoin eſt, dont & de tout ce que deſſus icelui, dit Robert, a requis acte audit Notaire qu'il lui a octroyé pour valoir & ſervir ce que de raiſon. Fait, paſſé & clos à la Rochelle, étude dudit Nouveau Notaire, après midi le vingt-ſeptième du mois de Février de l'an mil ſept cent ſoixante-quatre environ les trois heures de relevée, le tout en préſence des Srs. Thomas Allemand maître Menuiſier, & de François-Modeſte Martin maître Boulanger, demeurant l'un & l'autre en cette Ville, rue de la Ferté, Paroiſſe St. Sauveur, témoins à ce requis qui ont ſigné avec ledit Notaire; & quant audit Robert, il a déclaré ne ſavoir ſigner de ce dûment enquis & interpellé par ledit Notaire après lecture faite. La minute des préſentes demeurée audit Notaire, eſt ſignée, Thomas Allemand, François Martin, & Nouveau Notaire Royal, & contrôlé à la Rochelle le même jour par Pichon Commis. Signé, Nouveau Notaire. Scellé ledit jour.

NOus Pierre-Etienne-Lazare Griffon, Ecuyer Seigneur des Motes, Romagné, Mezeron, Pouthesieres, &c. Lieutenant-Général de la Sénéchauſſée de la Rochelle, certifions que la ſignature ci deſſus eſt celle de Nouveau Notaire Royal en cette Ville, à laquelle foi doit être ajoutée tant en jugement que hors. Donné à la Rochelle en notre hôtel le vingt-neuf Février mil ſept cent ſoixante-quatre. Signé, *Griffon.*

LETTRE

De Mr. de Chevy, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne, à Mr. Roux, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, sur les faussetés avancées dans son Journal du mois de Décembre 1763. par le Sr. Dupuy de la Porcherie, Médecin de la Rochelle, contre la Poudre d'Ailhaud.

MONSIEUR,

JE reçois dans l'instant la copie d'une Lettre de Mr. Dupuy de la Porcherie Médecin à la Rochelle, lettre que vous avez eu la complaisance d'insérer dans votre Journal de Médecine malgré l'indécence & les termes peu mésurés qu'elle contient au vis-à-vis d'un de ses Confrères autant élevé au-dessus de lui par sa naissance, que par ses rares talens.

Je mis en évidence, le 10. Janvier, la fausseté de la Lettre de Mr. Roussin que vous aviez placée à la suite de celle de Mr. Dupuy. Je vous priois alors d'en faire mention dans votre Journal suivant, ce que vous n'avez pas fait, & ce qui m'eut grandement surpris, si je n'avois pas réfléchi que vous attendiez la réfutation de la première, afin de ne les pas séparer comme étant à la vie près les mêmes quant aux suites funestes du reméde universel. Comme je n'ai aucune correspondance à la Rochelle, mon dessein aussi n'est pas d'attaquer l'infidélité de la description que Mr. Dupuy fait de la maladie de cette femme, étant bien persuadé qu'il se trouvera, si déjà elles n'ont paru, des personnes assez amies de la vérité & de l'humanité pour en prendre le soin. Je me borne seulement, en bon Praticien, à blâmer la manœuvre de Mr. Dupuy quant aux deux saignées du bras qu'il fit faire en deux heures à la malade, lesquelles ne pouvoient être autorisées par la tension & inflammation au bas ventre, dès

que la perte étoit considérable. Ces deux saignées faites le soir de son arrivée, 28. Juillet, l'arrêtèrent dans la nuit de son aveu, puisque le lendemain matin 29., le linge même n'étoit pas teint. Que devoit résulter, & résulta-t-il en effet de cette répercussion ? Rupture de vaisseaux, & en conséquence l'extravasation du sang qu'il cite avoir trouvé à l'ouverture du cadavre en différentes parties, surtout dans la matrice. Qui est-ce qui n'a pas vu ou entendu dire (si l'on en excepte Mr. Dupuy) qu'une suppression subite dans une couche même des plus heureuses, *à fortiori*, une fausse couche accompagnée des accidens ci-dessus mentionnés, est ordinairement suivie d'une mort prochaine si l'on n'y remédie promptement ? Néanmoins Mr. Dupuy soutient le contraire, osant avancer que le 29. la malade étoit exactement sans fiévre, & que tous les accidens avoient disparus ; ensorte qu'il se prêta aux vives instances qu'elle lui fit d'une purgation, & il donna, dit-il, la préférence à une eau de casse simple qui fit un prodigieux effet : voyant que sa présence n'étoit plus nécessaire, il se retira. Mais comment concilier un changement aussi prompt en bien par la cessation de tous les accidens, avec le besoin urgent qu'elle témoignoit avoir d'une purgation le même matin 29. ? Et pourquoi, si la Médecine avoit opéré de si merveilleux effets ; pourquoi, dis-je, cette pauvre malheureuse obligea-t-elle son mari à lui donner une prise de la Poudre de Mr. Ailhaud après le départ du Médecin ? Pour moi je m'y perds, & je ne puis me retrouver qu'en disant qu'au contraire le mal alloit toujours en augmentant ; ce qui fit qu'il se retira, dans la crainte d'assister à la mort de cette femme, & ce qui fit à celle-ci demander une dose de la Poudre de Mr. Ailhaud sur les effets surprenans qu'elle lui avoit vu opérer dans la personne de sa défunte maîtresse ; mais malheureusement le coup de la mort étoit porté, & l'Auteur du Reméde universel n'a jamais prétendu ressusciter les morts, il soutient seulement qu'il guérira de pré-

férence à tout autre reméde dans tous les cas possibles : je le soutiens de même d'après les heureuses expériences sans nombre que j'en ai. En pareil cas j'ai guéri à la faveur de ce spécifique, une femme agonisante, une autre d'un lait répandu ; mais elles n'avoient été, & ne furent point saignées : l'on en trouvera l'explication & la guérison dans la dernière Edition de Mr. le Baron de Castelet de 1763.

Enfin, Mr. Dupuy veut appuyer sa dissertation sur des faits qui ont tous été résutés de façon à faire taire les antagonistes. Ses réflexions sur la composition du reméde universel, qui, de son aveu, n'a pu être analysé, même par les plus experts qu'il cite, ne peuvent donc le représenter aux yeux du public que comme un bon perroquet, qui du moins a bien appris à répéter à force de répétitions ce qu'il a lu ou entendu sans réflexion. Aussi l'on ne peut douter que dès à présent il se trouve dans la classe de ceux qui ont regretté d'avoir écrit contre le Reméde universel : j'en écris autant à Mr. le Baron de Castelet.

J'ai l'honneur d'être en attendant de voir mes deux Lettres dans votre Journal prochain, &c.

Signé, *De Chevy*, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne.

A Rennes, *le* 27. *Mars* 1764.

REPONSE

De Mr. de Chevy, Médecin & Chirurgien pensionnaire des Etats de Bretagne, à Mr. Roux, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, sur les faussetés avancées dans son Journal de Médecine du mois de Juin 1764. page 531. & suivantes.

MONSIEUR,

UN Jurisconsulte, qui n'étayeroit son raisonnement que sur des invectives pour faire va-

loir la bonté de sa cause, tarderoit peu à s'attirer l'indignation & le souverain mépris, non seulement du public, mais même de tous ses Confrères. La profession de Médecin n'est pas moins noble ; & cependant avec quel acharnement ne voit-on pas certains Médecins auxquels à bien plus juste titre l'on peut risposter qu'ils sont indignes d'en porter le nom ; avec quel acharnement, dis-je, ne les voit-on pas vouloir déchirer à belles dents la réputation de ceux qui les surpassent en connoissances ? Le Journal de ce mois dont vous êtes l'Auteur & dont ce semble, vous ne devriez faire l'office que de fidéle Rapporteur des Observations que l'on vous adresse, nous en fournit plusieurs exemples. Ce n'est pas parce que je m'y trouve compromis que je prens la défense de la vérité, vos expressions sont autant au-dessous de moi que la plume qui les trace ; mais ma reconnoissance pour l'Auteur de l'admirable spécifique sur les effets merveilleux que j'en ai retiré moi-même ; le bien de l'humanité, seuls guides & de mes sentimens & de ma conduite, sont des motifs trop puissans pour me taire.

Et d'abord deux lettres, dites-vous, nous ont été adressées par Mr. de Chevy qui prend les titres d'ancien élève de feu Mr. Petit célébre Chirurgien de Paris, ancien Chirurgien commensal de feu S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne. Quel est l'homme assez impudent pour s'attribuer en public des titres dont il n'est pas décoré ? Mais puisque vous semblez en douter, il me suffit de vous renvoyer à l'Illustrissime Mr. de Morand, Médecin & Chirurgien connu de toute l'Europe, tant par les succès inespérés de ses opérations que par la sublimité de son esprit ; il vous dira que j'ai suivi exactement ses cours à St. Côme, qu'il m'a vu pendant plusieurs années chez feu Mr. Petit, qu'au retour de me faire graduer Médecin l'an 1752. je lui laissai une observation chirurgicale dont Mr. Andouillé, Secrétaire de l'Académie de Chirurgie pour les correspondances, me fit ses remercîmens. A l'égard de la charge

de Chirurgien commensal de feu S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans ; le feu Prince voulut bien m'en gratifier en 1742. en faveur du mariage que j'avois contracté avec une jeune Demoiselle, fille d'un des anciens Officiers de sa maison, & à laquelle il s'intéressoit au point d'avoir consulté feu Mr. Petit sur ma capacité avant de me l'accorder. Si ce grand Maître ne m'eût pas rendu, comme il le fit, la justice que je m'étois efforcé de mériter chez lui, le feu Prince, dont la mémoire sera à jamais recommandable & recommandée, ne m'eût pas envoyé en 1741. dans l'un de ses appanages (Villers-Cotterets) au sujet d'une maladie épidemique qui y regnoit alors (fiévre maligne, scorbutique & pourpreuse) & qui céda à mes soins après l'avoir essuyée moi-même ; il est vrai que je n'appris pas de feu Mr. Petit à guérir toutes sortes de maladies par un seul médicament parce qu'il l'ignoroit lui-même.

En 1744. désirant de préférence rendre mes services à ma patrie, avec la permission du feu Prince je m'y rendis, & j'y fus nommé Chirurgien pensionnaire des Etats de Bretagne. Ces titres ne sont donc pas supposés. *Nunc tu quis es*, pour m'oser traiter d'empyrique sans me connoître ? qui ne voit l'astuce qui vous fait parler ? & qui sont ceux qui liront votre Journal sans en être indignés, fussent-ils même le plus opposés au Reméde universel !

Vous ajoûtez que je suis le distributeur des Poudres du Sr. Ailhaud ; le mot de Monsieur ne seroit pas trop pour vous comme pour bien d'autres. En cela vous déguisez encore la vérité, puisqu'un respectable Avocat de cette Ville (Mr. le Favre de la Cochardiere) n'a pas cru se déshonorer en remplaçant Mr. son Frère de la Commerais qui depuis vingt ans tenoit le Bureau, & qui ne l'a cédé que parce qu'il a été pourvu d'un Entrepôt de Tabac éloigné de quatre lieues de cette Ville (Guichen) Je ne les distribue donc qu'aux malades qui me consultent, & dans le cas où la Médecine ordinaire n'y voit goutte.

Je réussis, c'en est assez pour m'attirer à dos

ceux qui ſe diſent les premiers Maîtres de l'Art. En vérité où eſt la bonne foi, qui cependant, dans notre état, devroit l'emporter ſur tous les autres, puiſque nous avons entre les mains & la bourſe & la vie de ceux qui nous conſultent !

Vous continuez vos inſultes en diſant que j'ai défiguré l'Obſervation de Mr. Dupuy par mon peu d'expérience en Médecine ; conſéquemment vous avez cru pouvoir vous diſpenſer d'inſérer dans votre Journal ma ſeconde Lettre ; j'en laiſſe le jugement à porter aux perſonnes impartiales qui voudront bien prendre la peine de la lire dans la nouvelle Edition que Mr. le Baron de Caſtelet m'a annoncé être ſous la preſſe : elle eſt conçue dans les mêmes termes que ceux que je vous ai adreſſé, parce qu'à l'inſtar de ce grand homme & de ſes partiſans je ne veux avancer que le vrai & toujours avec la décence qui doit être inſéparable d'un Ecrivain. Il eſt vrai que jointe à la Lettre de Mr. de Peronne elle écraſoit Mr. Dupuy, & j'inſiſterai toujours ſur ſon impéritie, s'il inſiſte à ſoutenir ce qui a été démontré juridiquement faux, ſavoir que cette femme eut été ſaignée deux fois en deux heures par ſon ordre dans une inflammation du bas ventre à la ſuite d'une fauſſe couche accompagnée d'une perte conſidérable, & en cela je ne ſerai démenti d'aucun bon Praticien. Que n'a-t'on pas déjà dit & que ne dira-t-on pas, lorſqu'on vous verra défigurer vous-même l'atteſtation de Mr. Texier, en diſant qu'il fit uſage d'une poudre qui renvoya l'humeur, au lieu qu'il marque expreſſément une pommade ? Vous êtes ſurpris qu'une ſeule priſe de la Poudre de Mr. Ailhaud, qui le purgea ſans douleur & à laquelle il ſe borna, n'ait pas arrêté ſur le champ le progrès du mal. Ici vous faites dire de vous ce que l'on dira par-tout ailleurs, que vous ne ſavez de quoi remplir votre Journal, puiſque vous y reprenez même juſqu'au défaut d'ortograhe d'un homme ſelon toute apparence non lettré.

Vous citez encore la guériſon de Mr. de Peronne d'une maladie déſeſpérée avec trois cent priſes de la Poudre. Quel eſt le malade, dites-

vous, qui dans le cours d'une maladie prendroit trois cent purgations qui lui seroient prescrites par un Médecin ? Je conviens avec vous que toute autre médecine que celle de Mr. le Baron de Castelet réitérée autant de fois, terrasseroit au moins deux cent malades, au lieu qu'avec cet admirable spécifique les maladies les plus désespérées, (pourvu toute fois qu'il se trouve de la ressource du côté du sujet,) sont guéries. C'est-là son efficacité, & chaque jour les malades, loin de se trouver affoiblis, reprennent des forces par l'évacuation des humeurs non filtrées & arrêtées qui occasionnoient leurs maladies. Le nombre infini de certificats des personnes les plus respectables & les plus qualifiées, ne laisse sur cela rien de suspect ; mais, ajoutez-vous, ces trois cent prises d'un reméde si merveilleux n'ont pas empêché que dans l'espace de six ans il n'ait eu diverses maladies qu'il caractérise de fluxion de poitrine & de fausse pleurésie, car la Poudre en rétablissant la santé a aussi le privilége d'apprendre à connoître les maladies.

Retorqueo argumentum : Le plus célébre Médecin, reconnu pour tel, est appelé dans une maladie dangereuse pour laquelle il a recours aux saignées plus ou moins répétées selon qu'il le juge nécessaire, il met en usage les purgatifs & les boissons de toute espèce ; enfin il vient à bout de guérir son malade ; un an ou dix-huit mois après plus ou moins il retombe dans des maladies d'une autre espèce : dira-t-on que ce Médecin est un ignorant parce qu'il devoit les prévoir & guérir une bonne fois pour toujours ? Quelle ridiculité !

Le nommé Robert, continuez-vous, traîneur à la Rochelle, a connu & pu certifier que l'imprudence que sa femme avoit commise deux ou trois jours après une fausse couche, de laver du linge dans sa cour, lui avoit attiré une inflammation dans le bas ventre avec un dépôt que trois Médecins & un Chirurgien chargés juridiquement de faire l'ouverture de son cadavre n'ont pas eu le talent d'appercevoir. Ceci est contradictoirement opposé à l'observation que

Mr. Dupuy en fait, disant qu'à l'ouverture du cadavre ils ont trouvé du sang épanché en différentes parties du corps & surtout dans la matrice, & ils ont estimé la quantité dans cette partie à quatre livres pesant. Que l'on interroge le dernier élève en Chirurgie, & qu'on lui demande ce que c'est qu'un dépôt & ce qui le forme ? Il répondra que c'est un sang épanché en telle ou telle partie du corps. Conciliez - vous donc, Messieurs, avant d'écrire, si vous voulez éviter la répréhension de ceux qui liront vos écrits.

Vos réflexions, à la suite de vos observations, amusent beaucoup les personnes sensées, leur faisant dire que des gens qui se noient se prennent à toutes branches sans toute fois pouvoir sortir du précipice où ils ont eu le malheur de tomber. Permettez que je vous observe en finissant que vous faites reparoître sur la scène des noms illustres MM. Thiery, Delamaziere, Tissot & Vandermonde, qui, depuis les réponses concluantes contre eux, ont gardé le silence.

J'ai l'honneur d'être, sans rancune, Monsieur, &c. J'en écris autant à Mr. le Baron de Castelet, afin qu'il place cette réponse comme supplément à sa nouvelle Edition.

Signé, *De Chevy*, ancien élève de feu Mr. Petit, ancien Chirurgien commensal de feu S. A. S. Mgr. le Duc d'Orleans, Médecin & Chirurgien pensionnaire des Etats de Bretagne.

A Rennes, le 9. *Juin* 1764.

FIN.

TABLE



TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Maladies guéries par le Reméde Universel, contenues dans ce Volume & dans les quatre Recueils imprimés en 1755. 1762. 1763. & 1764.

Les chiffres qui suivent les noms des Maladies désignent les Pages de ce Livre, celles après la Lettre *A* marquent le Traité imprimé en 1755. celles après la Lettre *B* indiquent la Médecine Universelle, édition de 1762. celles après la Lettre *C* désignent le Recueil de 1763. & celles après la Lettre *D* marquent le Recueil de 1764.

A

B

124

G

H

M

P

V

Y

Fin de la Table des maladies guéries par le Reméde universel.



